LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE Paquet

EDITION GENERALE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5061 CS 1 MARS 65

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

PRIX : SEPT CENTS

58e ANNEE — Numéro 17,356

LE TEMPS QU'IL FERA

Généralement ensoleillé aujourd'hui et jeudi. Un peu plus chaud jeudi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit 60 et 30.

DANS CE JOURNAL

Sociale, pages 10—11
Finance, pages 24—25
Sport, pages 21—22—23
Spectacles, T.V., page 27

QUEBEC — MERCREDI, 5 MAI 1965

Johnson : "Je peux prendre des mesures plus rapidement qu'un organisme international"

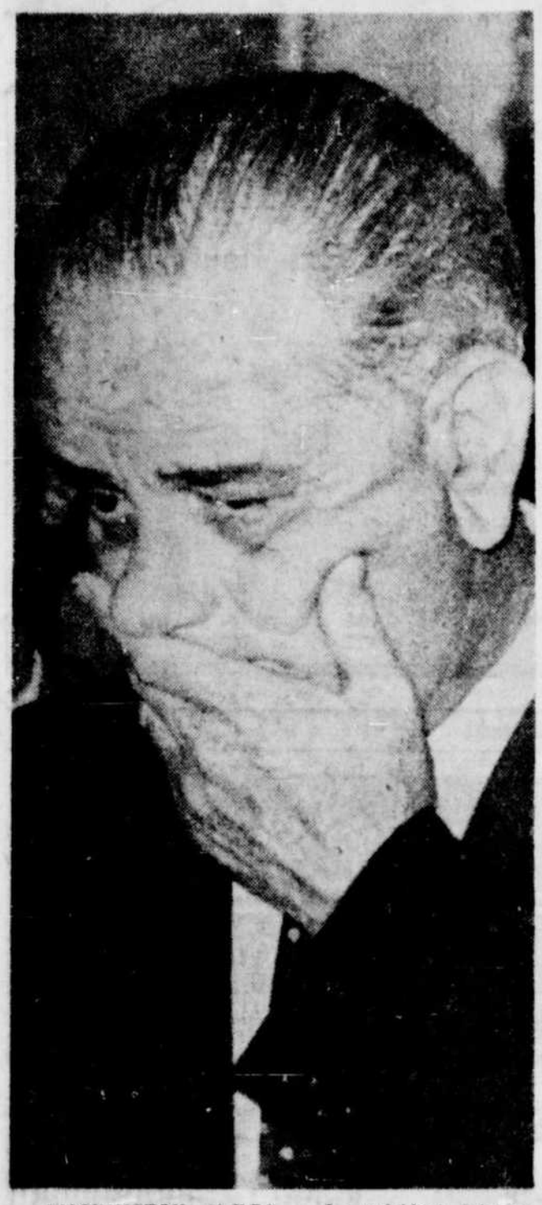

WASHINGTON. (A.F.P.) — Le président Johnson a déclaré hier, lors d'une conversation avec les journalistes dans le jardin de la Maison Blanche, qu'il n'était pas en mesure de dire si l'OEA était au courant, ou non, du débarquement des "marines" à Saint-Domingue au moment où celui-ci a eu lieu la semaine dernière.

Le président a ajouté que cette organisation agit de la meilleure façon possible et qu'il souhaite que les mesures qu'elle prend soient couronnées du plus grand succès.

Pour sa part le chef de l'exécutif fait tous ses efforts pour rendre la tâche de l'OEA plus facile, a poursuivi M. Johnson. Il a ajouté que par suite du manque de moyens l'Organisation des Etats américains n'est toutefois pas toujours en mesure d'agir avec le préavis minimum. M. Johnson estime d'autre part qu'il peut prendre certaines mesures plus rapidement qu'un organisme international. Lorsqu'il décida que les "marines" débarqueraient en république Dominicaine il agit, dit-il, selon les meilleurs interêts du pays et de l'humanité.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Saint-Domingue venait de l'informer que les autorités locales n'étaient plus en mesure de protéger la sécurité des ressortissants étrangers et que le sang allait couler dans les rues. Un peu plus tard, ce diplomate, M. William Tapley Bennett, faisait savoir à M. Johnson que les insurgés marchaient sur l'ambassade des Etats-Unis et que des coups de feu avaient été tirés. C'est alors que M. Johnson a notifié à l'OEA et au peuple américain l'aggravation de la situation dans cette république des Antilles.

Le chef de l'exécutif a déclaré d'autre part à la presse mardi soir que la décision d'incorporer des forces américaines dans la police interaméricaine à Saint-Domingue dépend en réalité de l'OEA, et que dans ce domaine il s'en reporte à la sagesse de cette organisation. Le président a ajouté qu'il est très satisfait de l'oeuvre de l'OEA et qu'il est à la fois heureux et vivement désireux de coopérer avec cette organisation.

Le président bénéficie de la connaissance des vues de l'ancien chef d'Etat à Saint-Domingue, M. Juan Bosch, par l'intermédiaire d'amis ou de proches relations de ce dernier. Il n'a toutefois pas eu de contacts directs avec lui ni avec son épouse. On croit savoir d'autre part, à Washington, que le chef de l'exécutif ne se propose pas de publier les noms des leaders communistes participant actuellement à l'insurrection dominicaine.

Travaux ajournés sans qu'ils aient donné aucun résultat

WASHINGTON. (A.F.P.) — La réunion ministérielle interaméricaine a ajourné une fois de plus ses travaux dans la soirée d'hier sans avoir pris de décision sur la création d'une force armée interaméricaine, dans une ambiance d'opposition croissante contre la politique des Etats-Unis en république Dominicaine.

La réunion, qui a siégé à huis clos, a été consacrée essentiellement à un débat sur diverses formules de compromis au sujet de la création de cette force basée sur un projet de résolution présenté par les Etats-Unis.

Il semble qu'une formule dont la délégation de Colombie est l'auteur pourrait recueillir aujourd'hui une majorité suffisante pour être adoptée.

Cette formule a fait l'objet d'un échange de vues dans la matinée de mardi à l'ambassade du Venezuela entre les représentants de ce pays, de la Colombie, de l'Equateur, du Costa Rica, du Pérou, du Chili et des Etats-Unis.

Cette formule porte sur la création d'une force armée interaméricaine sous le commandement de l'Organisation des Etats américains et devra observer une neutralité totale entre les différentes factions dominicaines.

La création d'une telle force pourrait constituer un précédent pour l'avenir et pourrait être mise à la disposition de l'OEA qui disposerait ainsi d'une force comparable à celle dont les Nations unies peuvent déjà se servir.

Aujourd'hui, en page 14, dernier article de Serge Gagnon sur la formule F-F

L'électricité provenant des chutes Churchill

L'Hydro-Québec doit en devenir propriétaire (Jean Lesage)

C'est à prendre ou à laisser déclare le premier ministre du Québec en protestant contre les propos de M. Smallwood

Par Roger Bruneau

"Ils ne passeront pas", s'est écrié le premier ministre Jean Lesage hier, alors qu'il commentait une déclaration faite antérieurement par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joe Smallwood, relativement au développement des chutes Hamilton.

Dans une dépêche de la Presse Canadienne on rapportait en effet au début de la soirée, que M. Smallwood avait dit à Ottawa qu'on recherchait présentement un moyen d'obvier aux difficultés pour faire passer par le territoire du Québec, l'électricité qui serait produite aux chutes Hamilton ou Churchill. Il était même question de location d'un droit de passage sur le territoire du Québec.

Cette déclaration, lorsqu'elle est parvenue aux oreilles du premier ministre Jean Lesage a soulevé chez lui une vague de protestation.

Il entra en communication avec le premier ministre Lester B. Pearson qui devait le rappeler plus tard. Entretemps, le premier ministre Lesage nous remettait la déclaration suivante :

"J'ai un seul commentaire à faire immédiatement: c'est que nous n'avons jamais accepté de discuter autrement que sur la vente de l'énergie à l'Hydro-Québec, et par là, je veux dire sur la vente de toute l'énergie qui passerait par la province de Québec quelle que soit sa destination, les Etats-Unis ou les autres provinces.

"La première condition c'est que dès que l'énergie entre dans la province de Québec elle devienne la propriété de l'Hydro-Québec. Jamais nous ne permettrons à quelque condition que ce soit, de laisser construire par d'autres une ligne de transmission à travers le Québec ou encore de transporter, de laisser transporter par d'autres à travers le Québec, l'électricité venant de Churchill Falls ou encore jamais nous ne permettrons de louer seulement les moyens de transmission.

"La condition première absolue depuis le début des négociations, qui n'a jamais changé, c'est que l'Hydro-Québec devienne propriétaire de toute l'électricité des chutes Churchill qui passera par la province de Québec, dès son entrée dans la province de Québec. Nous ne négocierons jamais sur d'autres bases que celle-là", a dit le premier ministre Lesage d'un ton énergique et déterminé.

Appel

Ayant reçu par la suite un nouvel appel téléphonique de M. Pearson, il vint de nouveau trouver les journalistes pour leur communiquer la conversation qu'il avait eue avec le premier ministre du Canada avec l'autorisation de M. Pearson.

"J'ai dit à M. Pearson que jamais ils ne passeront à travers le territoire de la province de Québec, tant que l'Hydro ne deviendra pas propriétaire de tout le pouvoir.

"M. Pearson s'est montré très surpris M. Pearson m'a répondu "Je n'arrive pas à comprendre Joe (M. Smallwood) et j'ai répondu "Moi non plus", dit le premier ministre Jean Lesage.

M. Pearson a déclaré à M. Lesage qu'il préparerait une déclaration pour être publiée dès hier soir.

Au cours de la conversation téléphonique, M. Lesage a mentionné à M. Pearson le fait concernant les pouvoirs que le fédéral peut en certains cas accorder à une province, pouvoirs spéciaux. M. Pearson a déclaré au premier ministre Jean Lesage qu'il n'avait pas songé à utiliser une telle formule. M. Lesage ajoute qu'il a mis le premier ministre canadien en garde contre la possibilité d'utiliser une telle formule dans le climat actuel des choses. M. Pearson aurait été catégorique en affirmant qu'il ne pourrait accepter d'accorder un tel pouvoir à Terre-Neuve dans le climat actuel.

M. Winters

M. Lesage avoue par ailleurs qu'il a parlé à M. Robert Winters dès hier matin. M. Winters est président de Brinco. Cependant M. Lesage dit qu'il parle souvent avec M. Winters et que la plupart du temps ce sont des conversations amicales.

• RECEPTION AU BOIS DE COULONGES — Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec recevait hier midi les évêques de la province, à sa résidence du Bois de Coulonges. Rappelons que l'Assemblée Episcopale de la province se réunissait depuis lundi, à Québec, pour discuter certains problèmes. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel, M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal et M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Il n'est plus question de vendre notre énergie électrique au Québec

Confidence de M. Joe Smallwood aux journalistes

OTTAWA. (P.C.) — Il n'est plus question de vendre l'énergie électrique de Churchill Falls à l'Hydro-Québec.

"On y a renoncé", a déclaré le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood, aux reporters à la suite d'un déjeuner avec le premier ministre Pearson.

Il s'agit maintenant de trouver le moyen de transmettre cette énergie dont n'aura pas besoin Terre-Neuve de la cataracte de Churchill au marché américain.

Bien qu'il ne soit plus question de vendre une partie de cette énergie au Québec, la transmettre par voie de cette province reste le plus court et le plus économique. Il faudra s'entendre au sujet de l'installation du réseau de transmission.

M. Smallwood n'a donné aucune précision au sujet de l'état des négociations sur ce point. Toutefois, il a affirmé aux journalistes à son arrivée de Saint-Jean, lundi, qu'il avait la conviction que les travaux de construction de la centrale commenceraient cette année.

UNE MERVEILLE

Le projet, dont le potentiel est de quelque 7,000,000 de chevaux-vapeurs, constituerait le plus grand aménagement hydro-électrique au monde.

M. Smallwood a fait savoir qu'au cours de son déjeuner au numéro 24, de Sussex Drive, il avait informé M. Pearson des tenants et aboutissants de la situation. M. Pearson lui a paru intensément intéressé au projet.

M. Pearson a lui-même représenté aux journalistes que le déjeuner était purement intime mais il a admis par la suite qu'il avait été question du projet de Churchill.

On lui demanda si le gouvernement fédéral aurait un rôle à jouer dans l'entreprise. M. Pearson répondit : "Non, rien de spécial".

Il ajouta qu'il avait aussi discuté du projet lundi soir au cours d'un entretien de quatre heures avec le premier ministre Lesage.

Le bill de Québec — Le bill de Québec — Le bill de Québec

- **Eligibilité des locataires aux postes d'échevins et de maire**
- **Trois districts électoraux de quatre échevins chacun**

Dossier complet de la discussion au Comité des bills privés, page 3

Dépotoir conforme aux exigences du ministère de la Santé

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, le Dr Cyrille Pomerleau, D.H.P., de l'Unité sanitaire du comté de Lévis, a fait remarquer qu'un des soumissionnaires intéressés à la cueillette des vidanges de la ville de Saint-Romuald a fait part aux membres de ce conseil d'une lettre signée par lui (Dr Pomerleau) à l'effet que le dépotoir de Saint-Nicolas est absolument conforme aux exigences du ministère de la Santé.

Selon le médecin, cette lettre date du 25 avril 1960 et elle était justifiée à ce moment puisqu'il n'y avait pas de constructions dans un rayon raisonnable à ce moment et que le dépotoir autorisé ne devait servir que pour Saint-Nicolas.

Le Dr Pomerleau insiste que cette lettre n'est plus d'aucune valeur étant donné les vues du ministère de la Santé et aussi à cause du fait que l'on désire utiliser le dépotoir pour l'usage d'autres villes.

M. Rouleau de mon département a des contacts très fréquents avec les autorités municipales des différentes municipalités au sujet de la disposition des vidanges et je puis dire qu'il conseille régulièrement les dites autorités relativement à l'incinération ou au composting. Il est par conséquent, peu probable qu'un permis soit accordé permettant à la Ville de Saint-Romuald d'utiliser le dépotoir de Saint-Nicolas.

M. Pomerleau nous a ensuite informé que la Ligue des propriétaires de Saint-Nicolas a demandé la fermeture de la ville.

Le médecin hygiéniste nous a ensuite informé que les villes de Saint-Nicolas et de Saint-Romuald ont été informées par lettre dans le sens plus haut mentionné.

On se souvient que le conseil de Saint-Romuald a pris récemment connaissance des soumissions reçues pour ce service municipal et que le soumissionnaire qui a produit la lettre en question est justement celui qui a présenté la soumission la plus avantageuse et, que de ce fait, il est susceptible de se voir octroyer le contrat lorsque le conseil en viendra à une décision.

● Au cours du dernier dîner du Club Lions de Lévis, le délégué international Marcel Lachance de Québec remettait au Lion Denis Lemieux qui agissait l'an dernier comme vice-gouverneur un certificat d'appréciation du Lions International par son dévouement à la cause du Lionisme. Ce diplôme lui fut remis en présence d'anciens présidents que nous voyons dans l'ordre habituel de gauche à droite: Charles Fortier, Benoit Gagné, le président d'office Emery Roy, Denis Lemieux, le conseiller international, Marcel Lachance, les anciens présidents Jules Côté et Marcel Fortier. A ce même dîner, le club a délégué plusieurs de ses membres aux prochaines conventions qui se tiendront, une à Ste-Catherine, Ontario, et l'autre à Los Angeles, Californie.

● On a procédé dernièrement au tirage des deux équipements de camping mis en rafle par l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens; ces deux équipements ont une valeur de $250.00 chacun. Le tirage a été fait par le président Marcel Lacroix au cours de la soirée de clôture de la présente saison. Mme M. Roy de Saint-Vallier de Bellechasse a gagné un des équipements tandis que M. J.-H. Roy, rue Napoléon, Lévis, voyait son nom sortir de l'urne pour le deuxième. Nous voyons ici le président Marcel Lacroix qui félicite M. Roy. (Photo Eclair Enr.)

Uniformes spéciaux

OTTAWA. — (P.C.). — L'administrateur de la voie maritime du St-Laurent vêtira d'uniformes spéciaux les éclusiers du canal.

Un uniforme composé d'une seule pièce, bleu foncé, et une casquette de marin différenciera son personnel des simples pékins et des équipages des navires.

L'administration a à son emploi plus de 450 hommes de Montréal au Sault Ste-Marie.

Favorables à l'annexion d'une partie de St-Louis-de-Pintendre

Au cours d'une assemblée générale à laquelle assistaient les échevins Laval Bouchard, Denis et Jean-Louis Lemieux et Raymond Paré de Lévis, Léonard Parent et Raoul Samson de Lauzon, son honneur le maire Albert Demers et trois échevins de St-David, les membres de la Chambre de Commerce de Lévis se sont déclarés favorables à ce que les démarches soient poursuivies afin de procéder à l'annexion de la partie de St-Louis de Pintendre située au nord de la nouvelle route trans-canadienne.

Les membres et leurs invités venaient d'entendre le président Adrien Bégin faire le point sur le sujet, faire mention de nombreuses rencontres entre les autorités municipales de Lévis et celles de Pintendre et les résidents de Sorosto.

Me Yvan Dallaire, greffier de la cité de Lévis a expliqué les diverses formalités à suivre pour procéder à l'annexion d'un territoire; ces formalités sont d'abord l'adoption d'un règlement d'annexion par la ville intéressée. Ce règlement doit ensuite être soumis pour adoption à l'autre municipalité. Si l'administration de cette dernière accepte dit le règlement l'annexion n'a plus qu'à être approuvée par le ministère des affaires municipales. Les contribuables de la partie à être annexée peuvent cependant s'opposer à la décision de leur conseil par une pétition portant la signature de 50% en nombre et de 75% en valeur. Dans ce cas, un référendum doit être tenu et ceci amène des délais considérables.

Au cours d'une réunion, poursuit Me Dallaire, trois exigences ont été posées à la cité de Lévis pour favoriser l'annexion: ces trois exigences sont les suivantes: 1) Adoption par la cité de Lévis d'un règlement d'adoption à être soumis par la suite à Pintendre; 2) Adoption par la cité de Lévis de son plan directeur; 3) Achat par Lévis d'un certain nombre de terrains afin de pourvoir à la création d'un parc industriel.

Ces exigences, continue Me Dallaire, ne représentent pas les vues de la majorité des contribuables; ils sont le fait d'un petit groupe; elles ont été jugées irrecevables par Lévis.

A ce moment, M. André Laflamme déclare qu'il est préférable de ne pas brûler les étapes, les circonstances, prévoit-il, amèneront forcément l'annexion de Sorosto.

Me Dallaire répond alors que personne n'est forcé, que les gens de Sorosto sont libres mais que l'annexion entre dans les vues du ministère des Affaires municipales.

L'échevin Jean-Louis Lemieux qui précisément, préside le comité de la Cité de Lévis s'occupant du problème, déclare que l'annexion est très souhaitable; qu'elle serait d'ailleurs profitable aux deux municipalités par l'apport des développements appelés à se produire. M. Lemieux est très favorable à la création d'une zone ou parc industriel, il ne veut cependant pas qu'une telle exigence soit acceptée par Lévis.

Quant à l'indemnité demandée par Pintendre, il déclare que $100,000 est une somme beaucoup trop élevée. Il faut tout de même être raisonnable.

Son collègue l'échevin Denis Lemieux déclare qu'un travail sérieux se fait à Lévis pour l'adoption du plan directeur; que des études sont faites et qu'il prévoit que le plan pourra être adopté dans un avenir prochain.

Le maire Albert Demers se montre peu partisan du regroupement municipal. "Il est de plus en plus question de fusion de municipalités, dit-il et cela crée de la nervosité, de la gêne. Il croit préférable de s'en tenir à la formule de bonne entente, de collaboration actuelle. Cette collaboration porte des fruits, dit-il et bientôt, un incinérateur inter-municipalités serait construit: il ne désire pas aller plus loin, du moins pour le moment.

A une question de M. Rosaire Roy, l'échevin Jean-Louis Lemieux déclare que Pintendre exige une indemnité de $100,000 pour les services établis dans Sorosto, il répète que cette somme est trop élevée puisque des ingénieurs établissent à $40,000 la valeur des services établis en tenant compte de certains facteurs dont des subventions reçues des gouvernements. M. Lemieux se dit convaincu que les contribuables de Sorosto sont favorables à l'annexion, ayant pu constater ceci lors de contacts personnels qu'il a faits. "Ces contribuables sont déjà attachés à Lévis, ils fréquentent l'église du Christ-Roi, appartiennent à la Commission scolaire de Lévis, jouissent des services de Lévis en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, etc.

Les membres se sont alors prononcés en faveur de la continuation du travail en vue de favoriser l'annexion en faisant établir par des experts et ce, sans soumission aucune, la valeur des services pour lesquels Pintendre est en droit d'être indemnisé.

Dimanche le 9 mai, dites...

Bonne Fête Maman

avec des fleurs

Choix considérable de fleurs coupées, fleurs en pot, plantes vertes, etc.

McNeil

FLEURISTE

62, avenue Bégin, LEVIS, Qué.

Téléphone : 837-2404

51670 5-5 (1 fs) 94 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9408.

51514 1-5 (6 fs) 118

Machines à coudre

ATTENTION MESDAMES. — Service et réparation de machines à coudre de toute marque. Aussi vente de machine neuves et usagées de marque Singer. L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis. — Tél.: 837-6217.

51060 17-4 (1 ms) 120 A C.L.

CENTRE DE COUTURE COUTURIER

PFAFF

Entretien après vente et réparations, à domicile, de toutes marques par techniciens experts.

41 AVE BEGIN, LEVIS

TEL. : 837-8824

50958 10-4 (1 mer.s. au 7-6) 120 C.L.

J.-M.-L. Verret

12, rue Garant

VILLE ST-DAVID

Tél.: 837-4152

Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Autos à vendre

GUSTAVE BÉDARD Automobiles ltée

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL - CAMIONS GMC

19, Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis. Tél. : 837-5894

51236 26-4 (1 ms) A.V. C.L. j.n.o.

QU'ON COURE... à L'ACTION ?

4 AUTOMOBILES A GAGNER

L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,353 Valide en mai 1965

L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,404 Valide en mai 1965

L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,457 Valide en mai 1965

DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS

$1280.00 A GAGNER

Nouveaux dirigeants

Les membres de la SSJB de Saint-Rédempteur ont procédé à l'élection des membres du bureau de direction pour la prochaine année, au cours d'une assemblée générale tenue dernièrement. M. Jean Carrier a été élu président. Il sera assisté de Mme Marc Fortier comme vice-présidente, M. Emmanuel Huot comme trésorier, Mlle Thérèse Therriault, secrétaire, MM. Walter Leuba et Omer Côté, directeurs.

M. Gérard Turcotte fut choisi propagandiste de la section dont l'aumônier est M. le curé Alfred Guillemette.

Assemblée pour la balle-molle

C'est ce soir, à 8 heures, qu'aura lieu l'assemblée d'organisation de la ligue de balle-molle de St-David, en la salle du Collège Desjardins. Tous les intéressés sont priés d'être présents.

Une assemblée parents-maîtres

L'Association Parents-Maîtres de Bienville tiendra son assemblée générale jeudi soir, à 8 heures, en la salle du Couvent de Bienville.

Cette assemblée qui sera présidée par M. l'abbé Armand Therrien comporte un programme très varié qui devrait intéresser un grand nombre de membres.

Fillette tuée dans un accident de la circulation

NEW CARLISLE. — (P.C.). Une fillette de 11 ans a perdu la vie dans un accident de la circulation, à New Carlisle, dans le comté de Bonaventure.

Il s'agit de Lise, fille de M. et Mme Lucien Roy, de la même municipalité.

Elle a été blessée mortellement à la descente d'un autobus scolaire.

L'automobile qui a renversé l'écolière venait en sens inverse.

Service des signaux

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 1110-4 Huntsfield 1220-4 W.F. White, 1215-4 James Norris. Sundora 1730-4, Magister 1700-4, Fermount 1900-5, Kallianax 1600-4, Solta 1800-4, Louis L.D. 2030-4, Leapaui 1200-5.

Québec — Passé: 1250-4 Catherine Sartori.

Grondines, 41 — 1215-4 Bayton, 1100-4 Levisienne.

Batiscan, 51 — 1210-4 Whitefish Bay, 1020-4 Mont Laurier, 1020-4 Amanda Transport, 1150-4 St. Jude.

Trois-Rivières, 68 — Passés: 1235-4 Transinland, 1130-4 Empresse of England, 1200-4 Ossendrecht, 1310-4 Nopal Branco, 1210-4 St-André.

Sorel, 100 — Arrivé: 0955-4 Stella.

Cap St-Michel, 125 — 1230-4 Hastings, 1305-4 Hispaniola

EN DESCENDANT

Cap St-Michel, 125 — 13.10-4 Menihek Lake, 11.20-4 Imperial Welland.

Sorel, 100 — Passés: 10.35-4 Texaco Warrior, 10.55-4 Prins Willem.

Trois-Rivières, 68 — Passé: 09.45-4 Willowbranch.

Grondines, 41 — 10.00-4 Cement Carrier.

Québec — Passé: 11.00-4 John O. McKellar.

St-Jean, 14 — 12.40-4 Bay State, 11.25-4 Sir Denys Lawson.

Escoumins, 122 — 12.50-4 B.F. Fairless, 12.55-4 Warkworth.

STEAK HACHE 41 - 57 ET 77

ROTI DE BOEUF PRESQUE DESOSSE 57

ROSBIF EPAULE SANS OS 87

ROSBIF DE COTE PRESQUE DESOSSEE 97

STEAK DELICATISE 99

JAMBON EPAULE 4 A 6 LB SANS GIGOT 33

JAMBON COTTAGE 67

ROTI EPAULE DE PORC 37

ROTI FILET DE PORC 69

STEAK DE VEAU OU ROTI DE FESSE JUSQU'A 3 LB 155

EPAULE DE VEAU DESOSSEE JUSQU'A 3½ LB 73

DINDE 6 A 12 LB "A" 49

W.E.BEGIN

SERVICE DE LIVRAISON

500 ST-JEAN 524-5271

520 DE LA SALLE 529-1331

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

LES DÉBATS SUR LE BILL DE QUÉBEC

Adoption de deux importantes mesures visant la démocratisation de l'administration municipale

Deux modifications extrêmement importantes de démocratisation de l'administration municipale ont été adoptées à la première séance du comité des bills privés siégeant sur le bill de Québec.

La division des districts électoraux préconisée par la Commission Sylvestre a été adoptée, de telle sorte qu'il existera trois districts représentés par quatre échevins. De plus, la distinction que l'on faisait autrefois entre propriétaires et locataires pour le cens d'éligibilité aux charges de maire et d'échevins disparait.

Tout citoyen canadien, majeur, ayant résidé dans la cité, durant les 12 mois précédant l'élection pourra poser sa candidature à l'échevinage ou à la mairie.

Un reportage de Jacques Jobin et Bernard Bastien

Violente sortie du maire Hamel:

Québec ne servira pas de cobaye

"Ce n'est pas le bill de Québec, c'est celui du Gouvernement. La ville de Québec ne servira pas de cobaye et si l'on veut faire des expériences qu'on les fasse ailleurs. Nous sommes adultes à Québec et nous avons l'intention de mener nos affaires", telles sont les paroles qu'a prononcées hier soir au début de la séance, le premier magistrat de la ville, l'honorable Wilfrid Hamel.

Cette intervention violente du maire a fait suite à celle de Me Ernest Godbout, député de Québec-Est qui avait déclaré au début de la reprise de la séance du soir qu'il fallait se faire à l'idée que nous marchions vers du neuf et que certaines questions devraient finir par être logiques. De plus, avait-il déclaré, cette expérience devra peut-être servir pour d'autres municipalités de la province.

Après l'intervention du maire, Me Godbout a fait remarquer que c'était la ville elle-même qui avait demandé l'institution de la commission Sylvestre et qu'en autant que possible il fallait prendre pour acquis qu'il y avait beaucoup de domaines qui lui paraissaient clairs et qui pouvaient échapper aux membres du comité. "En toute logique, a-t-il dit, il faut donner suite au rapport le plus tôt possible".

Toute la soirée a été employée par des déclarations de part et d'autre et se ramenant au fait que la ville de Québec avait nettement l'impression que le Gouvernement voulait lui imposer sa loi.

LETTRE DE M. LAPORTE

Prenant la parole, le ministre des Affaires Municipales a fait remarquer que dans une lettre qu'il faisait parvenir le 4 janvier dernier au maire de Québec, lui demandant d'inclure dans le bill toutes les recommandations du rapport Sylvestre, il était précisé que ni le gouvernement, ni la ville, ne les prenaient à sa charge. Je ne voudrais pas que vous pensiez, a-t-il ajouté, qu'on veut vous l'imposer.

C'est justement ce que l'on pense, s'est écrié le maire.

Puis, M. Dozois s'est levé pour faire remarquer que la situation était différente puisqu'il apprenait maintenant que le Ministre avait fait parvenir cette lettre. Il a réclamé que tout le monde soit entendu sur les principes et sur les questions.

Poursuivant dans le même sens, M. Maurice Bellemare, député de Champlain a souligné la "promenade d'amendements" qui ont circulé durant l'après-midi sur la table, tous proposés par le Gouvernement, alors que la ville de Québec n'en a même pas pris connaissance auparavant. "Vous en verrez 60 autres; si c'est ça la démocratie je ne m'appelle plus le député de Champlain. Je dis que c'est arbitraire et que c'est le bill du gouvernement".

JE ME COUCHERAI . . .

Répondant à une intervention de Me Dussault, représentant la Chambre de Commerce de Québec, et à l'effet que le Gouvernement était le seul législateur, le maire Hamel a déclaré : "Je ne remettrait pas les clefs de la ville entre les mains de la Chambre de Commerce, qu'ils se fassent élire". Je suis malheureux, j'accepte et me réserve mes recours, mais je me coucherai quand ce sera le temps".

Il n'y a jamais eu d'esprit de clocher à Québec, a-t-il dit. Qu'on cesse de nous parler d'homogénéité et de division naturelle. "Je ne suis pas prêt à abdiquer".

LE PREMIER MINISTRE :

Le premier ministre qui n'avait pas assisté au début de ces échanges épiques a fait remarquer qu'il n'y avait pas de raison pour que le Gouvernement ne recherche pas les mêmes buts que la ville. M. Laporte a par ailleurs souligner que les amendements étaient dû au fait que le gouvernement s'était préparé à l'avance et que c'était pour éviter de les faire au crayon sur le coin de la table, comme c'est la procédure habituelle.

EUPHORIE

Me Jean-Jacques Bertrand a, pour sa part, trouvé curieux que la ville ait laissé procéder tout l'après-midi, dans une espèce d'euphorie alors que tout le monde se disait heureux du bill. "Vos remarques actuelles sont différentes".

M. Dozois d'accord avec le gouvernement, a alors demandé que tous les représentants expriment de nouveau et très clairement leurs oppositions et fassent valoir leurs arguments. Ce qui sera fait aujourd'hui.

Selon le maire de Québec

Seuls les gens riches pourront se faire élire comme échevin

"La division de la ville en trois grands districts électoraux va limiter la possibilité d'élection à l'échevinage aux gens riches", a soutenu le maire Hamel hier avant que le comité des bills privés n'adopte cette recommandation de la Commission Sylvestre.

Après que l'on eut établi que le nombre d'électeurs sera d'environ 35,000 par quartiers, le maire Hamel a aussi soutenu que les échevins ne seront élus, en fait, que par une seule partie de chaque district, les parties situées plus à l'ouest là où demeurent les gens. Quant aux secteurs où se trouvent les maisons d'affaires, M. Hamel ne croit pas qu'ils pourront réussir à faire élire leur candidat.

Le maire a allégué en outre qu'avec quatre échevins à élire dans un district, le peuple québécois, qui veut parler à son échevin et lui faire des représentations, devra faire le tour des quatre élus de son district. "Le public n'aimera pas cela, a dit le maire et moi non plus je n'aime pas cela".

Le ministre des Affaires municipales, M. Laporte, a répondu au maire qu'en 1965, la conception qu'il fallait pratiquement qu'un électeur connaisse personnellement son échevin est quelque peu dépassée.

M. Hamel avait propose en amendement que l'on divise plutôt la ville en six quartiers de deux échevins pour obtenir le même nombre recommandé par la commission Sylvestre. Pour sa part l'échevin Isidore Deschênes aurait préféré voir une division en 12 quartiers représentés par un échevin.

Politique de quartier

A l'encontre de ces propositions les représentants du Progrès civique, le président de la Chambre de Commerce, l'Association des propriétaires et le conseil central des ligues de citoyens de Limoilou, ont souligné à tour de rôle que le principal bobo relevé par la Commission Sylvestre est la politique de quartier et que les propositions du maire et des échevins étaient de nature à maintenir le système actuel "qui n'a pas fait tellement ses preuves".

Après que l'échevin Isidore Deschênes eut déclaré ne pas avoir décelé tellement de politique de quartier depuis les 6 ans qu'il siège à l'hôtel de ville, propos soutenus plus tard par le maire parce que "des travaux importants se sont faits dans des quartiers sans opposition par les représentants des autres quartiers" M. Laporte a soutenu qu'au ministère des Affaires municipales on est très conscient que cette politique de quartier existe dans toutes les municipalités, qu'une attitude de marchandage entre échevins ralentit l'administration des cités et villes.

Division naturelle

De son côté le premier ministre a déclaré que ce qui l'avait le plus frappé dans cette recommandation de la Commission Sylvestre c'est que la division, telle que proposée, respectait les limites naturelles, géographiques de la ville de telle sorte que dans chacun des quartiers la répartition de la population comparativement aux centres d'affaires est sensiblement la même.

Sur le coût de l'élection, le Progrès civique a soutenu après que d'autres eurent affirmé (M. Maurice Bellemare en particulier) qui cela amènerait la formation de partis politiques "qu'il est temps que l'on ait des partis politiques sur la scène municipale afin que les programmes soient bien connus de la population avant l'élection. Jusqu'ici un échevin arrive plus ou moins préparé et ne fait qu'improviser".

Démocratisation

En faisant cette proposition le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a déclaré que ce geste s'inscrit dans une politique de démocratisation car les statistiques révèlent que dans la province, la proportion des propriétaires en rapport avec les locataires est de 1 à 3. "L'ancienne équation voulant qu'un propriétaire soit un homme financièrement responsable et que le locataire ne ne le soit pas n'existe plus. Plusieurs locataires préfèrent ne pas devenir propriétaires pour des raisons personnelles. D'ailleurs cette décision sera retenue pour amender la loi des cités et villes en conséquence.

"De son côté le premier ministre a signalé qu'il n'était pas normal qu'au niveau municipal le locataire et le propriétaire n'aient pas les mêmes droits qu'au niveau provincial".

Le premier ministre a même ajouté qu'il n'y a plus de raisons pour que des personnes en chambre ne puissent avoir le droit de voter ou d'être élues. Il a cité le cas de son prédécesseur, M. Maurice Duplessis, qui a demeuré au Château Frontenac pendant 15 ou 20 ans, devenant en pratique un véritable citoyen de Québec même s'il avait sa propriété aux Trois-Rivières. Cette dernière question ne sera toutefois pas réglée avant l'étude sur l'article déterminant le droit de vote.

Trois districts

Le comité des bills privés, présidé par Me Henri Beaupré, député libéral de Québec-centre, a adopté après une assez longue discussion l'une des principales recommandations de la Commission Sylvestre : la division du territoire électoral en trois districts représentés par 4 échevins.

Jusqu'ici la cité était divisée en 8 quartiers électoraux représentés par deux échevins, l'un élus par les propriétaires, l'autres par les locataires.

Les nouveaux quartiers seront sensiblement déterminés comme suit: le quartier Laval au nord d'une ligne allant de l'est à l'ouest située sur l'emplacement de la rivière St-Charles, le quartier Cartier, entre la rivière St-Charles et la falaise, toujours dans une projection d'est en ouest et le quartier Champlain, soit le haut de la falaise.

La division de la ville est celle suggérée par la Commission Sylvestre, mais elle a été précisée davantage par le ministre Pierre Laporte qui a présenté un papillon à cet effet.

L'esprit de clocher est néfaste pour une saine administration (Me Laporte)

L'intervention du ministre des Affaires Municipales hier, au cours du débat sur l'étude du bill de Québec, pour dire qu'il était d'accord avec les recommandations de la Commission Sylvestre de diviser la ville en trois districts électoraux, a pratiquement clos le débat sur le sujet et l'art. 6, prévoyant cette subdivision a été adopté.

"Idéalement, a dit le ministre Laporte, la Commission voulait recommandé l'élection des conseillers par tous les électeurs de la ville. A cause de la complexité de ce système, elle a recommandé trois districts de quatre conseillers. C'est donc une solution mitoyenne contre laquelle nous ne pouvons pas aller.

Il y avait, a ajouté le ministre, deux problèmes primordiaux à Québec, l'inégalité de la représentation et l'esprit de quartier. L'expérience du ministère et non pas seulement le rapport Sylvestre nous font constater qu'il n'est pas bon pour la politique d'une grande ville que les électeurs connaissent trop personnellement leur conseiller et que l'esprit de clocher est néfaste pour une saine administration.

M. Laporte a fait remarquer qu'il y avait souvent un marchandage entre les conseillers qui n'était pas toujours à l'avantage des électeurs et des priorités de la ville.

Coût des élections :

Plusieurs représentants qui s'opposent au bill ont fait valoir les grandes dépenses électorales occasionnées par les 3 districts trop grands. "Nous ne pouvons accepter comme principe, a dit le ministre des Affaires Municipales qu'il en coûte moins cher dans un petit district que dans un grand et nous considérons que géographiquement et démographiquement les districts sont divisés d'une façon très naturelle, ce qui permettra une homogénéité des électeurs.

L'opposition :

Le leader de l'opposition au comité, M. Paul Dozois a déclaré que son parti se ralliait à la majorité sur cette question après avoir soulevé les bienfaits du système actuellement établi à Montréal.

M. Dozois a suggéré que dans le même district on numérote les sièges des quatre conseillers qui continueraient d'être élus par tous les électeurs du district. Il a de plus soulevé le problème de la difficulté des campagnes électorales devant 30 à 40 milles électeurs, c'est-à-dire le nombre qu'il y aura par district si le vote à dix-huit ans est approuvé par la suite.

L'opposition de la ville de Québec ne s'est pratiquement pas fait entendre sur le sujet, si ce n'est pour soumettre, par la bouche du maire Hamel qu'elle désirait six quartiers de deux échevins au lieu de trois de quatre.

Me Louis Rémillard, parlant au nom du Parti civique de Québec a souligné que l'amendement de la ville signifiait un retour au même mal dénoncé par la Commission Sylvestre, Me Choquette, de l'Association des propriétaires, a déclaré que c'était "une manoeuvre pour retomber dans l'ancien régime".

Le débat n'a pas été si violent ou sérieux qu'on aurait pu s'y attendre. Le fameux art. 6 est adopté et la ville aura trois districts de quatre conseillers si le Conseil Législatif, comme on le prévoit, n'apporte pas de sérieux amendements au bill.

Emprunt de $ 50,000

La ville de Québec s'est fait autoriser hier par le nouveau bill devant amender sa charte à emprunter $250,000 dollars comme devant être sa contribution à la canalisation de la rivière Dumoulin, communément appelé le ruisseau St-Michel. Ceci constitue, au dire du représentant de la ville, Me Benoit Pelletier, le tiers des dépenses qui seront encourues pour la canalisation de cette rivière, nécessitée par le développement domiciliaire dans ce secteur.

Cette autorisation demeure quand même sous réserve des approbations du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale de Québec.

EMPRUNT DE $400,000

Au paragraphe b) de l'article, la ville demande aussi l'autorisation d'emprunter $400,000 pour la construction d'un édifice destiné à servir de quartiers généraux à la Sûreté municipale et à d'autres fins municipales.

Un débat a été soulevé par Me Marc Choquette de l'association des propriétaires pour demander que ce montant soit réduit à $200,000, étant donné que la ville avait déjà été autorisée par d'autres lois à emprunter un million aux mêmes fins.

C'est le premier ministre qui a clos le débat en déclarant : "$400,000 ? c'est normal, si je considère l'expérience que j'ai des imprévus qui surviennent dans l'attribution des contrats. $200,000 d'excédent n'est pas exhorbitant". On sait que le contrat a été accordé pour un montant de $1,200,000.

Un mandat de quatre ans

Le mandat des prochains élus à l'administration de la ville sera de quatre ans et non plus de trois ans comme c'était le cas jusqu'ici.

Cette modification, ainsi que celles visant à changer le nom d'échevin en celui de conseiller et d'approuver en quelque sorte les traitements aux maires et aux conseillers, ont été adoptés hier au comité des bills privés sans commentaires particuliers.

Ainsi le maire recevra un traitement et des allocations de dépenses se chiffrant à $18,000 par année. Les membres du comité exécutif recevront pour leur part $15,000, le président du conseil municipal, $6,000 et les membres du conseil, $4,500.

La décision prise et votée hier après-midi au comité des bills privés d'accorder le cens déligibilité à tout citoyen canadien résidant à Québec depuis au moins 12 mois avant l'élection sera reconsidérée à l'ouverture de la séance ce matin à la suite des déclarations du maire Hamel et de l'échevin Isidore Deschênes à l'effet que le bill 150 est imposé par le gouvernement.

Rappelant que dès l'ouverture de l'étude le ministre des Affaires municipales avait demandé à chacun des groupes de faire valoir son point de vue sur l'ensemble du bill et que la ville ne s'était contentée que d'en retracer les grandes lignes, les députés unionistes J.-J. Bertrand et Paul Dozois ont finalement suggéré que chacun revise ses positions sur l'objection qui se faisait soudainement valoir après l'ajournement du souper pour que l'on décide ce matin s'il y a lieu de reconsidérer l'article 6.

Par ailleurs, à l'issue de la séance d'hier soir, le ministre des Affaires municipales a déclaré que le gouvernement allait maintenir l'amendement qu'il a lui-même apporté, justement à cause des principes de démocratisation qu'il avait invoqué au cours de l'après-midi.

Chacun des groupes s'est prononcé hier sur cette décision; le maire, l'échevin Deschênes et l'Association des propriétaires voulant maintenir la condition d'être propriétaire pour qu'un citoyen ait le droit de briguer les suffrages à l'échevinage et à la mairie. Sur le droit de vote on dit ne plus vouloir faire de distinction entre propriétaires et locataires.

Par contre la Chambre de Commerce et le Progrès civique ont déclaré qu'ils appuyaient l'amendement présenté par M. Laporte, la Chambre de Commerce limitant le vote universel aux citoyens âgés de 21 ans et plus et le Progrès civique consentant à la baisse à 18 ans pour uniformiser les lois électorales avec celles de la province et insistant sur la participation nécessaire des jeunes.

Le maire a reaffirmer son opposition à la division de la cité en trois quartiers mais il ne semble pas que l'on doive revenir sur cette question ce matin.

Chronique municipale

Par Jacques Jobin

Ruade dans les brancards

Tout avait pourtant si bien commencé. En 2 heures de séance, la face électorale de la cité de Québec venait de subir un maquillage radical. L'esprit de clocher disparaissait par la redivision du territoire électoral en trois grands quartiers représentés par 4 échevins.

"Plus de petits fiefs, plus de petits royaumes."

Au surplus on permettait à tout citoyen qui demeure à Québec depuis au moins 12 mois de pouvoir briguer les suffrages, même s'il n'était pas propriétaire, même s'il ne demeurait qu'en chambre.

Et hop ! Par-dessus bord les vieux préjugés, on fait du neuf comme disait le député Ernest Godbout. En fait, pourquoi vouloir permettre aux citoyens âgés de 21 ans de voter et de ne pas leur permettre d'être élus. Il n'y a pas de raison aux yeux de MM. Laporte et Lesage qui comprennent dans leur politique de grandeur une politique de démocratisation de l'administration à tous ses niveaux.

Oui mais voilà, l'heure du souper a permis aux forces des gens en place à l'hôtel de ville qui n'avaient pas encore eu le temps de se revirer de bord, de se regrouper et de s'insurger.

"C'est le bill du gouvernement, ce n'est pas celui de la ville" s'est exclamé à la reprise le maire Hamel qui, comme par hasard a découvert un appui solide chez l'échevin Isidore Deschênes.

On n'avait jamais vu le maire de Québec, d'habitude si calme et si pondéré, sortir de ses gonds de la sorte : "Je ne me suis pas encore couché. La ville de Québec ne servira pas de cobaye . . . si l'on veut faire des expériences, qu'on les fasse ailleurs . . . etc."

Pour le coup, c'était une surprise. Au moment où le ministre des Affaires municipales avait donné l'occasion à chacun de dire ce qu'il pensait, au commencement de l'étude, tout le monde avait été calme, M. Deschênes se déclarant même "heureux" du bill de Québec.

Mais à la faveur du souper on avait eu le temps de s'apercevoir de ce qui arrivait. Passe encore de diviser la ville autrement que maintenant mais de là à donner le droit d'éligibilité et le droit de vote à n'importe qui, il y a une marge.

"Vous allez donner un seul vote au président du plus important magasin de la ville qui paye $175,000 de taxes par année et vous allez donner le même droit à celui qui vit dont on ne sait quoi !" C'en était trop pour le maire Hamel qui admet qu'il est peut-être vieux jeu mais pas pire qu'un autre. Tout de même . . .

Pour appuyer, le parti de l'opposition, par la voix du député Maurice Bellemare, a lancé le grand mot : dictature, sans toutefois tellement convaincre son collègue Jean-Jacques Bertrand qui s'est montré plus que surpris de cette ruade dans les brancards.

Toujours est-il que la nuit porte conseil, selon le voeu de M. Dozois et que des esprits reposés devront revoir la question de l'éligibilité ce matin à la reprise des "négociations". Tout le monde est libre d'exprimer ses opinions disait le ministre des Affaires municipales auquel le président de la Chambre de Commerce a répondu en disant : "C'est au comité, en définitive, que revient le devoir de la décision . . ." après naturellement avoir écouté d'une oreille fort attentive et pleine de compassion les opinions des représentants de la ville et des corps intermédiaires.

Comme il avait été assez facile de le prévoir, c'est l'heure des derniers efforts pour maintenir ce qui n'a pas donné grand'chose.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Vers une politique du loisir

En réponse à l'annonce du gouvernement du Québec de la création d'un bureau provincial des loisirs rattaché au ministère de l'Education, la Confédération des Loisirs du Québec opposait une résolution demandant l'établissement d'un ministère des Loisirs, à l'issue de son congrès tenu à Montréal en fin de semaine dernière.

Ce congrès a été marqué de l'impatience des spécialistes. Et cette insatisfaction sur la situation actuelle des loisirs est certes justifiée. On sait le besoin d'une planification en ce domaine. Les spécialistes voient comme inutile, inefficace et insuffisant l'éparpillement des présents efforts privés, locaux et gouvernementaux. On conclut sans peine à la nécessité d'une véritable politique du loisir.

Mais comment amorcer cette planification ? Quelle sera la répartition des tâches ?

Les spécialistes réclament la création immédiate d'un ministère, alors que le gouvernement avoue son intention de procéder par étapes, offrant un bureau provincial mais demandant aux organismes de loisirs une action concertée au niveau régional.

* * *

Actuellement, les loisirs au Québec sont promus par des efforts tout aussi divers que dispersés. Cette responsabilité des loisirs est assumée, tantôt par des intérêts privés, tantôt par une municipalité ou une commission scolaire, tantôt aussi par une institution religieuse spécialisée. Tous ces organismes exercent leur action à différents niveaux de la communauté, selon des méthodes diverses et des moyens matériels et humains plus ou moins importants et "ad hoc".

D'autre part, le gouvernement provincial accorde annuellement des subventions pour un montant de $1 million, à une foule de ces petits ou grands organismes de loisirs. L'action gouvernementale se disperse à la source dans huit ministères. On comprend facilement alors que l'aide gouvernementale, si importante soit-elle, aurait besoin d'une meilleure planification, pour plus d'efficacité. Ce à quoi pourra pourvoir un Bureau provincial des loisirs, en autant qu'il centralisera vraiment les efforts gouvernementaux.

Les spécialistes, pour leur part, doutent de l'efficacité d'un tel Bureau, le voyant soumis au budget déjà bien entamé du ministère de l'Education. De plus, ils ne sont pas satisfaits du rôle exclusivement supplétif en matière de loisirs que s'attribue le gouvernement. Ils estiment que le gouvernement "a pour tâche principale d'élaborer une politique et de l'appliquer". Pour y arriver, concluent-ils, le gouvernement doit légiférer et créer un ministère des Loisirs et de Culture populaire.

* * *

On comprend l'impatience des organisateurs de loisirs, trop longtemps oubliés et laissés à eux-mêmes, à leurs seuls moyens insuffisants. On admet aussi l'urgent besoin d'une planification. On admet aussi la nécessité d'établir le plus tôt possible un ministère des Loisirs.

Mais de l'anarchie actuelle à l'idéal d'un ministère tout-puissant qui serait toujours là pour régler tous les problèmes, il y a plusieurs pas à franchir. D'autre part, les responsabilités des loisirs ne sont pas le seul fardeau du gouvernement qui, s'il doit agir, doit d'abord être assuré de l'efficacité de son action. Cette assurance, il la possédera en connaissant les besoins particuliers de chaque communauté régionale. Et un tel recensement des loisirs ne se fera qu'à partir de comités régionaux de planification.

Ces comités, par ailleurs, pourraient être organisés par les Fédérations de loisirs, en collaboration avec les municipalités et les commissions scolaires.

C'est là une amorce indispensable en vue d'une planification la plus efficace et la plus appropriée aux besoins actuels. Et sans doute reviendra-t-il au Bureau des loisirs de tenir compte entièrement et sans restriction des revendications et des observations de tels comités régionaux, pour être amené à établir le plus possible une véritable politique, pour répondre aussi tout de suite aux besoins les plus pressants.

* * *

C'est donc à partir d'une régionalisation du loisir que l'action du gouvernement pourra être coordonnée dans le secteur de la récréation et de la culture populaire. Il revient au gouvernement, pour sûr, de faciliter, par son aide financière et technique, la création des organismes régionaux. Il revient d'autre part aux responsables de se faire entendre et d'agir au niveau de leur communauté locale.

Et sans doute le gouvernement devra-t-il alors s'engager à fond dans une véritable politique du loisir. Ce qui est urgent et indispensable, selon la situation actuelle.

Le ton d'impatience des spécialistes, au cours de leur congrès, n'aura pas été vain, si le Bureau provincial des loisirs joue son plein rôle. Comme il se doit.

Jean ROYER

Le bâtonnier Yves Prévost

Le Barreau de Québec s'est choisi un nouveau bâtonnier dans la personne de Me Yves Prévost.

Les talents, la réputation, son amour profond du droit, ses vastes connaissances juridiques, son esprit de travail désignaient l'éminent avocat au poste de confiance et de lourdes responsabilités auquel ses confrères viennent de l'appeler.

Dans toutes les fonctions qu'il a remplies jusqu'ici, Me Prévost a obtenu beaucoup de succès. Et même lorsqu'il devint député et membre du cabinet Duplessis, il conserva l'estime de tous, adversaires politiques comme partisans. En autant et dans toute la mesure que les circonstances le lui permirent, c'est comme responsable de l'éducation que l'hon. Prévost servit le mieux la société. Il est d'ailleurs de notoriété publique, que l'ex-secrétaire de la Province ne refusa jamais sa collaboration à quiconque la sollicitait, même à ses anciens adversaires.

Dans le domaine qui devient de plus en plus important de l'apostolat laïque, il ne marchanda jamais son concours. A l'occasion, il sut prendre des initiatives. Pour sa part, l'Action Sociale Catholique n'oubliera jamais la contribution de cet apôtre de la presse catholique. Aux Compagnons de l'ACTION, il ne prêta pas seulement son prestige d'avocat éminent et d'ancien ministre, mais ses talents d'organisateur minutieux, de conférencier érudit et son inépuisable labeur.

Dès après son élection comme bâtonnier, Me Prévost prononça un discours qui reflète sa grande préoccupation et son idéal indéfectible : Evoluer en acceptant tout ce que le présent offre de bon, mais en restant fidèle à l'arrière-plan philosophique chrétien.

L'ACTION félicite Me Prévost et lui souhaite un fructueux bâtonnat.

Louis-Philippe ROY

VOTRE OPINION

Simplicité des églises

M. le rédacteur,

Me permettez-vous un point de vue sur la simplicité de nos églises.

Simplicité, oui; mais une église pour une paroisse c'est son joyaux, sa gloire. Je ne vois pas la pauvreté d'une église entourée de spacieuses salles de quilles, de superbes théâtres. Il n'y a que les athées pour trouver cela convenable.

Il y a de vieilles paroisses dans le Québec dont les églises sont certainement très belles à tous les points de vue. Elles ont été bâties, payées, embellies avec les années. Elles doivent être l'orgueil, la gloire de ces paroisses, car, enfin, le temple de notre Dieu, pourquoi le simplifier quand on construit des salles des arts, de quilles, à coup de millions, ainsi que des stades pour jeux de toutes sortes. Je n'en veux pas à cela. Au début de l'Eglise, sa richesse était ses pauvres, ses malades. Mais quand elle eut grandi dans le sang de ses martyrs, qu'elle eut enfin la paix, on s'est mis à construire des temples un peu partout; rien n'était épargné. C'était rendre gloire au Saint-Sacrement qu'elle allait abriter pour une région donnée. Les riches du temps fournissaient métal et pierres précieuses pour la décoration des vases sacrés, des ostensoirs d'or massif. Maintenant plus de tabernacles sur ces simples tables. Un peu comme dans les temples protestants ! C'est vraiment une innovation, mais est-ce un enrichissement ?

On ne peut prouver non plus que nos églises aient appauvri qui que ce soit.

Dans la Bible, au premier livre des Rois, chapitre 6, la construction du Temple est très intéressante à lire; la description de toutes les richesses que Salomon réunit pour cette bâtisse, qui enfin ne contenait que les tables de la Loi données à Moïse par Yaweh, et l'Arche d'Alliance.

On sait qu'il s'ornait du plus beau cadre du Liban revêtu d'or pur et des colonnes de bronze. L'extérieur en belles pierres de taille, le revêtement de cèdre sculpté de fleurs; c'était d'une très grande richesse. Nous, nous avons la présence réelle, le Saint-Sacrement. Mais simplifier, simplifier, il faudrait être bien naïf pour croire qu'en ces temps reculés, il n'y avait pas de pauvres.

Et puis, c'est toujours l'Eglise qui a donné les meilleurs soins aux pauvres, aux malheureux de toute sorte; ce sont les paroissiens qui font chacun leur part pour leur église qui est leur honneur. C'est très juste. Le Créateur, lui n'en est pas moins Maître et Seigneur. Sachons le reconnaître, lui prouver notre amour.

Lucienne Turgeon
Québec.

LETTRE DE ROME

Autour d'une visite de S. S. Paul VI

De notre correspondant
George A. FLORIS

Une discrétion insolite a entouré la préparation et le déroulement de la visite à Paul VI de M. Pjetro Nenni, vice-président du conseil des ministres, depuis 1926 leader du parti socialiste maximaliste.

Cette rencontre s'insère, de la part du Pape, dans l'esprit de dialogue de l'Eglise avec le monde, caractéristique de son ponfificat comme aussi de l'atmosphère nouvelle créée par Vatican II. Cet esprit, exposé dans l'Encyclique programmatique **Ecclesiam suam**, porte l'Eglise à faire spontanément des démarches et des avances pour la diffusion du message chrétien dans le monde, et, en connexion avec cette mission religieuse, pour l'établissement d'une paix de bon aloi entre les peuples.

PREPARATIONS LOINTAINES

Il n'est pas sans intérêt d'évoquer les faits qui ont jalonné la préparation de cette rencontre, que des journaux définissent "un événement historique" dans les annales de l'Italie.

Lors du départ de Paul VI pour Bombay, M. Nenni se trouvait parmi les autorités italiennes venues saluer le Chef de l'Eglise à l'aéroport de Rome. La rencontre entre les deux personnalités fut cordiale. Paul VI exprima le désir de pouvoir s'entretenir un jour à loisir avec le leader socialiste, lequel répondit que, pour sa part, il agréerait également un tel entretien.

Antérieurement déjà, pendant la guerre, le futur Pape et le futur vice-président du conseil italien avaient été en rapports. Le Saint-Siège avait, en effet, fait des recherches, pour retrouver Mademoiselle Vittoria Nenni, une des filles du leader socialiste, déportée en Allemagne par les nazis. Elle mourut au camp d'Auschwitz. M. Nenni, lui, avait trouvé un refuge dans le palais extraterritorial du Latran, en même temps que M. Alcide de Gasperi, futur chef du gouvernement.

Enfin plus récemment, avant le départ de M. Nenni pour New-York, où il participerait à la commémoration de l'**Encyclique Pacem in terris**, Paul VI téléphona personnellement au vice-président du conseil, pour lui exprimer ses souhaits.

Quel fut l'objet de l'entretien exceptionnellement long — près d'une heure — entre Paul VI et M. Nenni ? S'entretinrent-ils **uniquement** de la commémoration de **Pacem in terris**, et des problèmes attachés directement à la paix ? Ou — hypothèse plus vraisemblable — procédèrent-ils à un échange de vues sur d'autres points, ainsi que l'insinue un article officieux de l'**Avanti !**, organe officiel du parti socialiste ?

LA PAIX, LE MARIAGE, L'ECOLE

Le thème essentiel de l'entretien a sans donte été la paix. Ceux qui suivent l'activité de Paul VI, à travers ses allocutions, savent combien il s'inquiète de la situation au Vietnam.

A en croire l'**Avanti !**, le Concordat italien — signé en 1929 avec le Traité du Latran — semble aussi avoir occupé les deux interlocuteurs. On se souvient, en effet, que lors de l'interdiction de représenter à Rome — et non pas dans les autres villes d'Italie — le **Vicaire** de Hochhut, des protestations s'étaient élevées, et des voix avaient demandé une révision du Concordat (qui oblige l'Italie à sauvegarder le caractère de la ville de Rome). Lors d'une récente motion communiste touchant le **Vicaire**, treize députés socialistes, enfreignant la discipline du parti, s'abstinrent du vote, tandis que leurs camarades repoussaient la motion de l'extrême gauche.

Il y a deux ans, M. Nenni lui-même avait souligné dans une interview l'opportunité de l'introduction du divorce dans la législation italienne. Or, en ce qui touche les mariages des catholiques, cette modification serait juridiquement impossible sans une revision du Concordat, qui reconnait l'indissolubilité du mariage.

La question de l'école, pierre d'achoppement dans les rapports entre socialistes et catholiques, a-t-elle également retenu l'attention des deux interlocuteurs ? C'est probable.

COLLABORATION ENTRE CATHOLIQUES ET SOCIALISTES

Dans la dernière partie de son article sur l'audience, l'**Avanti !** s'emploie à prévenir toute méprise sur le sens de la rencontre entre le leader socialiste et le Chef de l'Eglise catholique : si des convergences sont possibles entre les socialistes et les catholiques sur des faits concrets — ce que M. Nenni appelle **la politique des choses** — des divergences idéologiques radicales subsistent, qui opposent l'un à l'autre le marxisme et le christianisme.

Collaboration politique des catholiques et des socialistes: c'est là, on le sait, une matière exceptionnellement délicate dans ce pays. Car, à la différence des socialismes allemand, anglais, autrichien, belge, français, le socialisme italien est resté opiniâtrement fidèle aux principes du marxisme, et plus spécialement à l'esprit de la lutte des classes. Cet attachement explique le refus obstiné des socialistes italiens de rompre les liens qui les unissent depuis les années lointaines de la Résistance aux communistes, dans la CGT, dans les juntes municipales et dans les conseils provinciaux. Cet attachement explique la réserve de l'Episcopat et les craintes de beaucoup de catholiques devant la collaboration du parti démocrate chrétien avec les socialistes de M. Nenni, collaborateurs des communistes.

UN RAPPEL DE PAUL VI AUX TRAVAILLEURS CHRETIENS

Si l'entente entre Paul VI et M. Nenni a été probablement facile sur l'urgence de sauver la paix, l'entretien aura sans doute rencontré des difficultés dans le domaine d'une collaboration plus étroite entre catholiques et socialistes, pour autant que les interlocuteurs aient abordé ce problème. Dénonçant les périls d'une collaboration des catholiques avec les tenants du marxisme athée, Paul VI, dans un récent discours aux travailleurs chrétiens, ne rappelait-il pas qu'une collaboration dans les choses aujourd'hui, pourrait insensiblement mener demain à une contamination d'ordre doctrinal ? Les marxistes ne considèrent et n'exploitent-ils pas la collaboration avec les travailleurs chrétiens comme un moyen classique pour répandre l'idéologie marxiste ?

Quoi qu'il en soit de l'objet du long entretien entre le leader socialiste et le chef de l'Eglise catholique, un fait paraît acquis: la rencontre a permis un franc échange de vues. Elle aura dissipé des ombres et des malentendus, et par là même clarifié la situation.

Ce fruit de l'esprit du dialogue n'est certes pas un maigre résultat, pour la cause de la paix entre les peuples d'abord, puis aussi pour l'état intérieur de l'Italie, où les rapports entre catholiques et socialistes gagnent à se dérouler dans une atmosphère de clarté et de loyauté.

(1) Rappelons pour mémoire que le parlement italien ne compte pas moins de quatre partis d'inspiration marxiste: les sociaux-démocrates, dont le leader, M. Giuseppe Saragat, a été élu en décembre dernier président de la République; les socialistes de M. Nenni, les sociaux-prolétariens, et, enfin, les communistes.

M. Pietro Nenni compte 74 ans. Il milita tout jeune d'abord dans le parti républicain, puis dans le mouvement fasciste, avant de s'engager dans le socialisme. M. Nenni se professe athée.

l'éducation et nous

La dernière étape

Louis-Philippe AUDET *de la Société Royale*

Avec la venue des mois de mai et de juin, nos enfants entreprennent **la dernière étape** de leur année scolaire, étape souvent caractérisée par les examens dont les résultats vont indiquer l'orientation pour septembre prochain. Il importe donc d'aider nos étudiants à franchir allègrement et avec succès ces dernières épreuves en leur facilitant les études indispensables pour assurer les résultats espérés.

L'école exerce une influence décisive sur la préparation de l'avenir : toutefois, il ne faudrait pas sous-estimer la part qu'y doit prendre la famille. Trop souvent, en effet, les parents — du moins quelques-uns d'entre eux — s'imaginent que leur tâche est finie dès que les enfants prennent le chemin de l'école avec le mois de septembre. C'est là une grave erreur, car la responsabilité première de l'éducation repose sur les parents. Même s'il leur est permis de faire appel aux éducateurs de profession, pour que s'accomplisse l'oeuvre de l'instruction, ils n'en gardent pas moins leur devoir : le foyer doit donc collaborer à sa manière aux besognes scolaires.

Chacune de nos maisons devrait être organisée en foyer d'activités laborieuses. La flamme de l'amour, réglée, ordonnée, lumineuse et chaude, doit y brûler ardente et vive. L'enfant doit sans cesse avoir sous les yeux l'image de travaux appliqués et bien faits; dès l'éveil de son esprit, il doit comprendre que le travail est une très belle chose, une chose si belle qu'on l'aime, qu'on l'honore et qu'on l'entoure même d'une espèce de culte.

Chaque foyer devrait avoir la tradition du **beau** et **bon travail, bien fait.** Cela rappelle l'attitude de Péguy admirant cette "piété de l'ouvrage bien fait, poussée, maintenue jusqu'à ses plus extrêmes exigences. J'ai vu toute mon enfance, continue-t-il, rempailler des chaises, exactement du même coeur et de la même main, que ce peuple avait taillé ses cathédrales ... Ces ouvriers ne servaient pas. Ils travaillaient. Ils avaient un honneur absolu, comme c'est le propre de l'honneur ... Leur travail était une prière. Et l'atelier était un oratoire". Par leur exemple, les parents doivent montrer à leurs enfants que le travail n'est pas un ennemi, ni un étranger indiscret, mais bien plutôt qu'il est nécessaire à la grandeur de la vie et à la noblesse des âmes. Leur attitude doit en être une de vénération d'amour et accueil enthousiaste pour ce bon travail formateur.

Les activités du foyer ne doivent pas constituer un obstacle systématique aux devoirs scolaires et surtout durant cette partie de l'année, à la préparation des examens de fin d'études : c'est ici qu'il faut une collaboration des plus compréhensives avec l'école. Bien plus, les parents doivent imposer un règlement assez rigide qui détermine l'heure où commence l'effort de l'attention intellectuelle. A mesure qu'il grandit, il convient de faire comprendre à l'enfant la raison des choses, il faut lui expliquer le pourquoi des devoirs qui nous attendent aux carrefours de la vie, il faut aussi lui montrer la beauté du travail, ce grand ami, parce qu'il grandit l'homme et qu'il est la plus belle chose. Cette initiation se gardera bien d'utiliser le dressage par le morceau de sucre ou par le fouet : ce sont des méthodes condamnables parce que non formatrices. Les enfants s'attachent généralement aux travaux bien adaptés à leur âge et à leur nature et cela est facile à comprendre : l'attrait de l'inconnu, la surprise de la nouveauté, l'émulation du succès, la fierté de savoir et de l'affirmer, le sentiment de la personnalité grandissante, tout le stimule au travail. Ne convient-il pas que l'habileté de l'éducateur utilise tous ces dynamismes pour l'attacher davantage à sa tâche et à toutes ses modalités ?

Parents qui me lisez demandez-vous aujourd'hui si vous prêtez toute l'attention qu'il faut aux études de vos enfants, aux examens qu'ils vont bientôt subir et qui vont peut-être décider de tout leur avenir ? Il faut à tout prix s'intéresser aux études de nos enfants, il faut les suivre dans tous les détails avec une curiosité affectueuse, il faut savoir partager leurs émotions, leurs désirs et leurs ambitions, il faut comprendre leurs anxiétés et leurs joies naïves de la découverte. Tous ces gestes, toutes ces attitudes supposent chez nous de la jeunesse d'âme : il faudra, en effet, pour être de vrais éducateurs, nous rajeunir peut-être de trente ans ? "S'intéresser, affirme le Père Charmot, c'est redevenir enfant pour élever l'enfant jusqu'à la maturité". Ne l'oublions pas, l'intérêt en pédagogie, c'est le commencement de la sagesse.

L'instruction de nos enfants ne se fera pas cependant sans efforts. "La grande affaire, affirme Alain dans son beau livre **Propos d'Education**, est de donner à l'enfant une haute idée de sa puissance et de le soutenir par des victoires. Le défaut de ce qui est intéressant par soi, c'est qu'on n'a pas de peine à s'y intéresser, c'est qu'on n'apprend pas à s'y intéresser par volonté. Et non seulement, l'enfant doit être capable de vaincre l'ennui et l'abstraction, il doit aussi savoir qu'il en est capable : c'est là-dessus qu'il faut mettre l'accent et ce n'est qu'appliquer à la culture de l'esprit le principe qu'on ne peut oublier quand on enseigne la gymnastique". Il faudra essayer cette rude méthode dans la formation de nos enfants.

Enfin, il n'appartient pas aux enfants non plus qu'aux parents de faire un choix entre les matières "intéressantes" et les autres qu'on qualifie d'"ennuyeuses". Le véritable éducateur s'efforce de chasser l'ennui en faisant comprendre qu'il se rencontre parfois des tâches difficiles qui, si on le veut bien, ne manqueront pas d'intérêt et qui récompenseront bientôt des efforts qu'on aura fait pour surmonter la difficulté. Bref, il faut se donner la main et faire un succès de cette dernière étape d'une année scolaire qui doit se terminer en beauté ...

Saint-Bruno de Montarville
2 mai 1965.

Votre opinion

Témoignage de satisfaction

le 27 avril 1965

Monsieur Lorenzo Paré
Rédacteur en Chef
Journal L'Action, Québec

Cher monsieur Paré,

Vous trouverez, sous pli, copie d'une lettre adressée ce jour à Monsieur Irénée Gagnon, qu'il me fait plaisir de féliciter d'une façon toute particulière.

Cet article a été un des rares, pour ne pas dire le quasi exclusif écho que nous ayons eu au sujet de la magnifique croix lumineuse que nous avons installée sur trois faces de l'édifice et qui était visible des hauteurs de Charlesbourg, de l'entrée de Québec côté Sainte-Foy, aussi bien que du côté de Lévis.

Avec l'expression de mes salutations amicales, je demeure

Votre bien dévoué,
J.-A. TARDIF, M.D.
le 27 avril 1965

Cher monsieur Gagnon,

C'est avec un intérêt doublé d'une vive émotion que j'ai parcouru votre article sur le "Croix lumineuse de La Laurentienne", paru dans L'Action du 24 avril courant.

"J'admirais cette beauté au passage et ... elle m'élevait vers Dieu ..."

Elever vers Dieu : tel fut le but précis de cette illumination nocturne de la Croix, sur les faces de notre immeuble, en les Jours Saints que nous venons de revivre.

Votre témoignage public nous touche profondément mais, ce qui nous réjouit davantage, c'est de constater — tangiblement, je dirais — que notre croix lumineuse a contribué à élever vers Dieu l'âme de quelques-uns — dont vous-même qui, pourtant, connaissez déjà les hauteurs de la vie spirituelle ...

Et, au surplus, le fait que cet éloge rarissime nous soit venu d'un honorable citoyen de Lévis n'a pu laisser indifférente une compagnie de fondation lévisienne ...

Nous espérions que la croix fût visible de très loin, ce qu'elle a été en effet. ..

Nous avions même pensé, dans notre naïveté, que des photographes de journaux auraient d'eux-mêmes découvert cette croix et se seraient empressés de sauter sur l'occasion de pouvoir, à leur manière contribuer à élever vers le Maître l'âme des lecteurs, pendant la Grande Semaine.

Prévision utopique sans doute ... car il a fallu qu'un lecteur, par sa plume, s'en charge lui-même, durant l'octave de Pâques !

Soyez-en donc remercié sincèrement au nom de vos compagnons lecteurs, et félicité chaleureusement, au nom de La Laurentienne et en mon nom personnel !

Avec l'assurance de mon amitié de toujours, veuillez accepter l'expression de mes meilleurs sentiments.

J.-A. TARDIF, M.D.

● **FINISSANTS — L'abbé J.-P. Gélinas, de Giffard, remet le ruban de finissant à M. Gaston Langlois de Notre-Dame-des-Anges, de Portneuf, qui a terminé son cours classique au Collège de Lévis et opté pour les sciences pédagogiques et psychologiques. Au cours de la période estivale le jeune Langlois s'occupe de recherches en généalogie pour l'Institut généalogique du comté de Portneuf. La remise de rubans aux finissants a eu lieu récemment.**

La chasse au gros gibier en 1965

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'hon. Gérard Cournoyer, a le plaisir de communiquer aux chasseurs de gros gibier les dates de la prochaine saison ainsi que le nouveau zonage du territoire de la province, qui sera plus conforme aux réalités biologiques.

NOUVEAU ZONAGE DE CHASSE

Le territoire du Québec est divisé en 16 zones correspondant le plus possible aux réalités biologiques.

Au sur du fleuve Saint-Laurent

ZONE A : de la vallée du Richelieu à toute la partie des Cantons de l'Est à l'ouest du lac Memphrémagog et de la route 1.

ZONE B : située entre le lac Memphrémagog et la route 1, d'une part, et la route 25, d'autre part.

ZONE C : située entre la route 25 et la partie de la route 6 qui relie Sainte-Flavie à Matapédia.

ZONE D : à partir de la portion de la route 6 qui va de Sainte-Flavie à Matapédia jusqu'à Gaspé.

Ailleurs dans le Québec

ZONE E : comprend les comtés de Vaudreuil-Soulanges et d'Argenteuil ainsi que le territoire situé entre la route 41 et le fleuve Saint-Laurent.

ZONE F : située entre la route 11, le parc de La Vérendrye, la route 43, la route reliant Saint-Gabriel-de-Brandon à Saint-Tite-de-Laviolette, la route 19-A, le fleuve Saint-Laurent, la route 41, le comté d'Argenteuil et la rivière Outaouais.

ZONE G : située entre la route 19-A, le chemin de fer de Saint-Tite-de-Laviolette à Chambord, le lac Saint-Jean, le Saguenay et le fleuve Saint-Laurent.

ZONE H : située entre le chemin de fer (de Senneterre à Duplessis), le Saint-Maurice, la rivière Trenche, le comté de Québec, le chemin de fer du lac Saint-Jean, celui de Rivière-à-Pierre à Saint-Tite, la route reliant Saint-Tite à Saint-Gabriel, la route 43, le parc du Mont-Tremblant, les routes 11 et 58 et le parc de La Vérendrye.

ZONE I : située entre le comté de Rouyn-Noranda, le parc de La Vérendrye, les routes 58 et 11 et la frontière Québec-Ontario.

ZONE J : située entre la frontière Québec-Ontario, le chemin de fer transcontinental, la route 58 et le comté de Témiscamingue.

ZONE K : située entre la frontière Québec-Ontario, le 50ème parallèle, la limite-est de la réserve Chibougamau, les rivières Raimbault, Trenche et Saint-Maurice ainsi que le chemin de fer de Duplessis à la Reine.

ZONE L : s'étend à l'île d'Anticosti seulement.

ZONE M : située entre le 50ème parallèle, le Saint-Laurent, le Saguenay, quelques cantons du comté de Chicoutimi (Pijart, Liégeois, Le Mercier, Gareau, Chastelain,) les comtés de Jonquière-Kénogami et Lac-Saint-Jean, de là, en direction franc ouest, à la réserve de Chibougamau et la réserve elle-même.

ZONE N : entre le comté de Laviolette, les rivières Trenche et Raimbault, la réserve Chibougamau, le prolongement à l'ouest de la limite nord du comté de Lac-Saint-Jean, la limite-est de ce comté, le prolongement au sud-est de la limite nord du comté de Jonquière-Kénogami, le comté de Saguenay, le Saguenay, le lac Saint-Jean et le chemin de fer.

ZONE O : comprend toute la partie de la province au nord du 50ème parallèle.

ZONE P : s'étend aux Iles-de-la-Madeleine seulement.

N.B.: Les battures, îles et îlots des comtés compris dans une zone font partie ipso facto de cette zone. — Il faut également se rappeler que la chasse au gros gibier est défendue dans les parcs et les réserves sujets à un règlement à cet effet.

DATES DE CHASSE PERMISE AU MALE, A LA FEMELLE ET AU JEUNE
Chasse à l'orignal

Chasse permise :
Zones B, C et F : du 9 octobre au 17 octobre incl.
Zones D, G et N : du 2 octobre au 17 octobre incl.
Zones H, I, J, K et M : du 25 sept. au 17 octobre incl.
Zone O : du 18 septembre au 17 octobre incl.

Chasse interdite :
Zones A, E, L et P.

Chasse contrôlée :
Parc de La Vérendrye — Parc des Laurentides et Réserve Matane : du 22 septembre au 26 octobre incl.
N.B.: Les chasseurs admis à cette chasse seront désignés par tirage électronique le 31 mai prochain. **Date limite d'inscription : 24 mai.**

Chasse au chevreuil

Chasse permise :
Zone A : du 30 octobre au 28 novembre incl.
Zones B, F, G, H, I et J : du 16 oct. au 28 nov. incl.
Sur le territoire du club Seigneurial, comté de Papineau, zone F, la chasse est permise du 2 octobre au 28 novembre, incl.)
Zone C : du 9 octobre au 21 novembre incl.
Zones D et E (moins Vaudreuil-Soulanges) : du 16 oct. au 21 novembre incl.
Zone L : du 1er juillet au 31 janvier 1966 incl.

Chasse spéciale à l'arc seulement :

Réserve Horton, comté de Rimouski : du 16 septembre au 8 octobre incl. (Cette période ne s'applique pas aux territoires des clubs de chasse et de pêche ou à ceux des pourvoyeurs en chasse et pêche, compris en totalité ou en partie dans la réserve).
Demie sud-ouest du canton Chabot, comté de Kamouraska : du 25 septembre au 8 octobre incl.
Comté de Maskinongé et le territoire des comtés de Papineau, Argenteuil et Terrebonne compris entre les routes 57, 31 et 8 : du 2 octobre au 15 octobre incl.

Chasse interdite :
Zones K, M, N, O et P ainsi que dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Chasse au caribou

Chasse permise :
Zone O : du 1er septembre au 26 septembre incl.

Chasse interdite :
Partout ailleurs dans le Québec.

Paquet

Enregistrez votre maman à notre
CONCOURS
La maman chanceuse de L'ANNEE

Inscrivez le nom de maman, adresse et no de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés datés du 1er mai au 7 mai incl. et déposez-les dans des boîtes placées à cet effet dans nos magasins de St-Roch et de Place Laurier.

Magasinez chez Paquet, votez pour la maman de votre choix!
100 mamans seront choisies et invitées à assister à notre programme "La Maman Chanceuse de l'année". Ce programme sera enregistré samedi le 8 mai à 2h.30 à notre salle de spectacle 3e étage et sera radiodiffusé dimanche le 9 mai.

FETE DES MERES
DIMANCHE
LE 9 MAI

UN GROS LOT sera offert à
"La maman chanceuse de l'année"
EN PRIX UN CONGELATEUR RCA WHIRLPOOL
droit 460 livres
Ainsi qu'un souper à la Porte St-Jean. Veuillez noter qu'il y aura aussi attribution de nombreux prix parmi les 100 mamans qui auront été choisies!

• Offrez à maman
LES FAMEUX PRODUITS
ELIZABETH ARDEN

a) Petit coffret de voyage très pratique avec l'arrivée de la belle saison et des vacances. Il comprend tout le nécessaire pour le maquillage et la peau. 5.00

b) Petit panier de jonc contenant quatre eaux de toilette: Its You, Mémoire Chérie, My Love et Blue Grass. Emballage cadeau merveilleux. 5.00

c) Pratique coffret contenant un savon pour le voyage. Choix de trois délicats parfums Mémoire Chérie, Blue Grass, June Geranium. Chacun 1.50

d) Offrez en cadeau cet ensemble de trois pains de savon Blue Grass pour le bain. Délicatement parfumé et doux. Un cadeau de bon goût toujours agréable à recevoir. 3.00

Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.
COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501

LA LEGERE ECHARPE
DES BEAUX SOIRS

Echarpe de mohair importé d'une apparence impeccable et d'une beauté indiscutable. Fera merveille pour le bal d'été ou les soirées les plus fraîches. Disponible dans le noir ou le blanc. 9.99

Paquet, foulards, rez-de-chaussée.
COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501

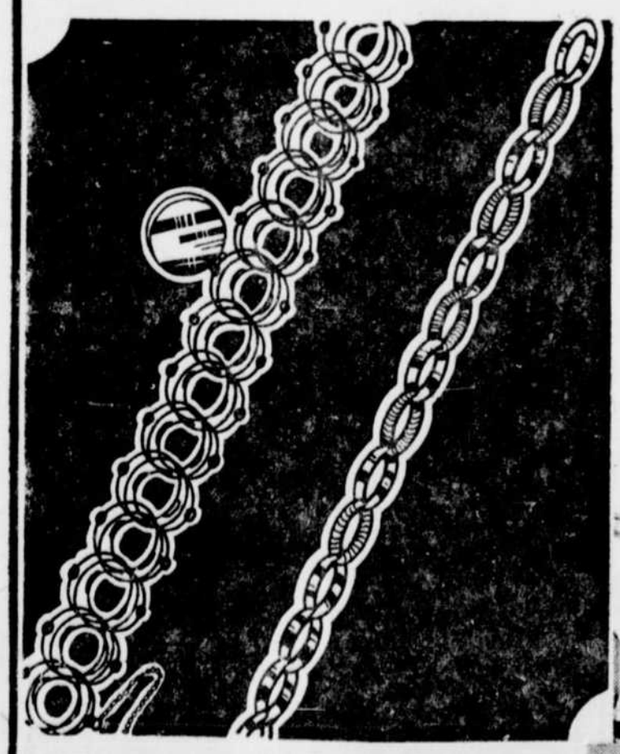

TOUJOURS APPRECIE
LE BRACELET "CHARMS"

Offrez à votre mère un de ces jolis bracelets "Charms". Elle en sera ravie. Modèles variés convenant parfaitement à tous les goûts. Argent, plaqué or ou or 10K et 14K. Pour compléter l'ensemble les Charms eux-mêmes qui donnent tant de valeur au bracelet.

Bracelet Charms de 5.00 à 98.00
Charms prix variant 2.00 à 24.00

Paquet, bijoux, rez-de-chaussée.

UNE TENUE CORRECTE EXIGE
LES GANTS **WEAR RIGHT**

Le gant de nylon fini crêpe qui vous procure un gantage parfait sur tous les points. Garnis de délicate et élégante broderie, ces gants importés sont d'une confection impeccable et soigneront l'apparence de toute tenue. Blanc 6 à 7½.

Long	Court Cristallon	Court régulier
3.50	3.50	2.50

Paquet, gants, rez-de-chaussée.
COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501

TOUJOURS ATTENDUS
LES BAS PAQUET

Un cadeau pratique qu'elle saura apprécier. Bas de mèche circulaire de toute première qualité. De confection soignée et d'apparence impeccable. Cocoa, suntan, brun café. 8½ à 11.

.99 ou 2 paires pour 1.88

Profitez de l'occasion pour participer à notre concours. Demandez votre carte de membre et faites vos achats de bas Paquet. La 13e paire vous sera remise gratuitement.

Paquet, bas pour dame, rez-de-chaussée.
AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER
COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE
529-4501 St-Roch — 653-8711 Place Laurier

LE PERSONNEL DE PAQUET FAIT TOUTE LA DIFFERENCE. IL SE PLAIT A VOUS SERVIR ET VOUS CONSEILLERA A L'OCCASION SI VOUS LE DESIREZ.

ÉCHANGEZ VOS COUPONS
de la 3ème semaine du LIVRET D'ÉPARGNES du printemps
STEINBERG

Pour la troisième semaine consécutive, vous pouvez profiter des formidables économies du livret d'épargnes de Steinberg dont les coupons vous permettent des rabais substantiels sur la viande, les oranges et les oeufs frais!

Vous trouverez également les coupons pour les bols Therm-o et la verrerie à long pied.

Participez sans faute au Grand Concours du printemps: vous pouvez gagner une Renault 8 automatique ● des radios portatifs ● des couteaux à dépecer électriques ● une laveuse à vaisselle automatique GE ● ou une cuisinière GE dont le four se nettoie automatiquement!

Les formules de participation se trouvent au centre du livret d'épargnes. Profitez de ces aubaines que vous offre Steinberg!

LONGES DE PORC FRAIS

ROTIS TENDRES, JUTEUX, SAVOUREUX! COUPE SANS PERTE!

BOUT DES COTES (Poids moyen 3 lb) LA LB **37¢**

BOUT OU FILET (Poids moyen 3 lb) LA LB **47¢**

CANTALOUPS JUTEUX

CHAQUE MELON TRES GROS No 45! **2 pour 49¢**

FRAIS, SUCRES! IMPORTES DU MEXIQUE! MARQUE WILSON!

Viandes Tendres et Juteuses...

GIGOT D'AGNEAU IMPORTÉ Entier ou demi, délicieux, LA LB **55¢**

Côtelettes d'épaule de veau dans le panier, frais, LA LB **39¢**

ROTI DE CUISSEAU DE VEAU
FRAIS DE LA NOUVELLE SAISON!
Un bout ou l'autre Sans jarret LA LB **49¢** Un vrai délice!
Un régal pour la famille!

PATE A LA DINDE
EPARGNEZ 35¢ CETTE SEMAINE!
3 Pâté 12 oz **$1.00** Frais des cuisines Steinberg!
Chauffez et servez!

Éperlans de qualité **de marque Sportsman** pour le déjeuner! LA LB **19¢**

Saucisses de porc Bilopage Pqt 12 oz pour seul. **49¢**

Produits Frais de Qualité Contrôlée

Concombres de l'Ontario Serres chaudes **2 pour 29¢**

Brocoli tendre et frais de la Californie GROS PIED **29¢**

Raisins noirs "Barlinka"
Importés! Tendres, sucrés!
LA LB **29¢**

Raisins Almeria
LA LB **39¢**

Des fruits délicieux!

Fleurs pour la Fête des Mères
A votre choix: chrysanthèmes, géraniums, quatre-saisons, et plantes vertes en pots!

Procurez-vous vos instruments de jardinage aux supermarchés Steinberg!

Céleri vert Pascal de la Floride GROS PIED No 24, CH. **25¢**

Melons d'eau de la Floride Red Cutters Environ 15 livres **89¢**

---

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Shampooing pour divans
MARQUE BISSELL
Chaque $2.49 Epargnez 49¢
ensemble
ou shampooing pour tapis
Boite 64 oz $4.98
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SHAMPOOING POUR TAPIS
MARQUE BISSELL
Boite de 22 oz $2.39
CARTOUCHE DE RECHANGE pour shampooing à divans
Bouteille 12 oz $1.29
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CIRE BRAVO
DE JOHNSON
LIQUIDE! BTE 32 oz **$1.39**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
EMPOIS A VAPORISER
DE MARQUE REDDI
INSTANTANE! BOITE 16 oz **59¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
EAU DE JAVEL
MIX-O
CONCENTREE! BOUT. 128 oz **73¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
HUILE VEGETALE
MONARCH
¼ DE MOINS! BOUT. 32 oz **73¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FROMAGES EN CREME
ASSORTIS, BORDEN
CONTENANT PLASTIQUE 8 oz **37¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BLE SOUFFLE
MORLAN
PAQUET 16 oz **45¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
POIS DE CHOIX
THOMPSON
PAQUET 2 lb **31¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGES A GATEAU
assortis, ROBIN HOOD
2 SACHETS PAR PQT **39¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CROQUETTES
DE BOEUF
TENDRES! LA LB **67¢**
Nul après le samedi 8 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FILETS DE SOLE
BOOTH OU RUPERT
PAQUET 1 LB **59¢**
Nul après le samedi 8 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
POITRINE
DE BOEUF MARINEE
MAIGRE! LA LB **59¢**
Nul après le samedi 8 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
... PLUS)
LAITUE
TOUTE VARIETE
Catégorie CANADA No 1
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB ... ou plus
CAROTTES
TOUTE VARIETE
Catégorie CANADA No 1
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
(8 OU PLUS)
PAMPLEMOUSSES
Juteux, frais, importés
TOUTE CATEGORIE
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché Steinberg.

25
CAFE INSTANTANE
MAXWELL HOUSE
14¢ DE MOINS! POT 6 OZ **99¢** RICHE ET CORSE!
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25
PECHES DE FANTAISIE
DEL MONTE
2 BTES 28 OZ **85¢** Riches ou tranchées!
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25
PAPIER DE TOILETTE
SOFT RITE
4 rouleaux en 2 pqts **54¢**
ROSE ou BLANC!
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

Les TARTES aux POMMES... vos favorites!

Les tartes aux pommes de Steinberg jouissent d'une réputation plus que justifiée. Elles sont cuites dans les meilleures conditions possibles avec les meilleurs ingrédients dans les fours modernes de nos cuisines immaculées et sous l'habile surveillance de nos maitres-pâtissiers.

Des experts du contrôle de la qualité vérifient soigneusement tous les procédés de la cuisson. Nul doute que nos tartes aux pommes soient les plus délicieuses et rendraient envieux Guillaume Tell (vous savez, le gars qui s'amusait avec des pommes sur la tête des autres !).

Toute la famille la savoure soit avec une boule de crème glacée Ice Castle ou encore avec une pointe de fromage. Hum, un délice !

Pour plaire à vos invités ou lors d'un thé, servez les incomparables tartes au pommes de Steinberg.

Lors de vos prochaines emplettes au supermarché Steinberg de votre voisinage, prenez-en une et pourquoi pas deux : elles sont toujours populaires !

STEINBERG

Gâteau des anges 4¢ de moins ! Chacun **35¢**

Gâteau à étages Décoré ! Chacun **79¢**

SPECIAL ! Pour la Fête des Mères !

25 *25 timbres "Pinky" supplémentaires — aucun coupon requis . . .*

Lors de l'achat de l'une des pâtisseries Steinberg suivantes :

Brioches aux raisins A la cannelle **45¢**

Beignes glacés 12 par pqt **45¢**

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, le samedi 8 mai 1965. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

EN SPÉCIAL ! 16¢ DE MOINS CETTE SEMAINE !

TARTE AUX POMMES STEINBERG

Fraîche de nos cuisines ! chacune **33¢** légère et délicieuse !

MARGARINE

10¢ DE MOINS ! DE STEINBERG !

faites d'huiles végétales 100% pures !

4 PQTS 1 LB **$1.00**

EN SPECIAL ! BISCUITS

COCO MALLOWS

de Steinberg ! Un dessert délicieux !

Paquet de 16 biscuits **29¢**

JUS DE TOMATE

MARQUE "HUNT" ! 5¢ DE MOINS !

3 BOITES 48 OZ **$1.00**

Papiers-mouchoirs

"ELEGANT" ! 16¢ DE MOINS !

Couleurs assorties !

4 paquets de 400 **$1.00**

FROMAGE GRUYERE 2 pqts 8 oz **69¢**
SWISS CASTLE ! (12 morceaux). 17¢ de moins !

FROMAGE EN TRANCHES 3 pqts 8 oz **$1.00**
Fondu, Canadien, de KRAFT ! 5¢ de moins !

FROMAGE CHEDDAR Paquet 8 oz **39¢**
Medium, de marque FIELDS O'CLOVER !

POIRES A DESSERT 4 boites 20 oz **$1.00**
Qualité de choix, ORCHARD KING, 6¢ de moins !

SALADE DE FRUITS 2 boites 15 oz **55¢**
Variété tropicale, marque Q.T.F., 3¢ de moins !

JUS D'ORANGE Marque JAFFA 5 boites 20 oz **$1.00**
Sucré ou non !

Confitures St. Williams 5 pots 9 oz **$1.00**
Assorties ! 40¢ de moins !

FLOCONS DE MAIS Kellogg Pqt 16 oz **39¢**
2¢ de moins !

RELISH McLARENS 2 pots 12 oz **47¢**
Sure ou sucrée, pour chiens-chauds et hamburgers !

FEVES AU LARD 4 boites 28 oz **$1.00**
STEINBERG ! 8¢ de moins !

MACARONI CATELLI 5 pqts 16 oz **$1.00**
Coupé ou Spaghetti, 8¢ de moins !

BOEUF MARINE Prêt à servir 2 boites 12 oz **$1.00**
Marque HEREFORD ! 14¢ de moins !

SARDINES dans l'huile 10 btes 3¼ oz **$1.00**
Marque BRUNSWICK !

TOMATES ENTIERES 3 boites 28 oz **89¢**
De Choix, ORCHARD KING ! 9¢ de moins !

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS Sac 5 lb **59¢**
Sac 10 lb $1.09 ; Sac 20 lb $1.99.

PAPIER CIRE 14¢ de moins ! 2 rouleaux 200 pieds **$1.00**
Extra-résistant, STEINBERG !

ACHETEZ 1 BOUTEILLE, L'AUTRE GRATUITE !

CIRAGE A SOULIERS **SANI-WHITE** 2 bouteilles 3 oz **49¢**
De marque HOLLYWOOD !

NOURRITURE POUR CHIENS "PEP"
Boeuf, poulet ou foie ! 5¢ de moins ! 6 boites 26 oz **$1.00**

DETERSIF LIQUIDE "MIR"
Vous épargnez 18¢ ! 2 bouteilles 24 oz **69¢**

CREME GLACEE RICHE

ICE CASTLE — 6¢ DE MOINS !

Saveurs assorties ! Brique 1 chop. **19¢**

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PUREE DE TOMATE NAPOLITANA
4 BOITES 6 oz **66¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SACS DE THE Orange Pekoe, LIPTON
60 SACS PAR POT **87¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CONFITURES CHIVER CERISES NOIRES OU GROSEILLES PURES ! POT 9 oz **41¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGE POUR **CHOCOLAT DUTCH** MARQUE BORDEN
10¢ DE MOINS ! BOITE 1 LB **47¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MARMELADE SCOTCH ROBERTSON
DELICIEUSE ! POT 12 oz **37¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CARAFE A JUS
19¢ DE MOINS !
Format de 32 oz **79¢** CHACUNE
Nul après le samedi 15 mai aux supermarchés Steinberg.

200 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat
PERCOLATEUR 8 TASSES
en aluminium, de Pantry King
Poignée robuste recouverte de bakelite ! CHACUN **$3.69**
Nul après le samedi 15 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MOUTARDE SCHWARTZ
4¢ DE MOINS ! POT 16 oz **21¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
OLIVES FARCIES Manzanilla, Coronation
POT 15 oz **67¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS Arrow Root, McCormick
PAQUET 12 oz **51¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DELICIEUX BISCUITS **MIMI MALLOWS**
24 BISCUITS PAR PAQUET **37¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS PLAISIR D'AUTAN DE DUTCH MAID
PAQUET DE 12 oz **59¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SERVIETTES DE PAPIER BLANC, DE KLEENEX A TOUT USAGE !
2 ROULEAUX par PAQUET **49¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

CARAFE A JUS
EN PYREX, GRADUEE !
(REG. 98¢) FORMAT 32 OZ **79¢**

Plus 50 timbres "PINKY" avec le coupon ci-dessus !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DETERGENT EN POUDRE
ALL — 10¢ DE MOINS !
Paquet de 4 lb et 10 oz **$1.65** Pour des Lavages plus blancs !
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FARINE FIVE ROSES
A TOUT USAGE !
Sac de 7 lb pour seulement **79¢** Farine enrichie !
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Nourriture Gerber POUR BEBES
Légumes et boeuf, poires, sauce aux pommes, abricots ou pêches
Tamisés pour enfants 3 POTS 4¾ oz **39¢**
Nul après le mardi 11 mai aux supermarchés Steinberg.

STEINBERG

20 ans après la fin du cauchemar nazi

Il y a 20 ans, les hostilités prenaient fin en Europe. La guerre la plus sanglante d'Europe venait de se terminer. Depuis la Normandie jusqu'aux steppes de Russie, les personnes chanceuses célébraient la victoire à leurs façons tout en songeant aux camarades disparus. Voici la situation qui prévalait sur le champ de bataille en ce jour historique du 7 mai 1945 tel que décrit par un journaliste de la Presse Associée, couronné à deux reprises lauréat Pulitzer, qui fut correspondant de guerre.

Par RELMAN MORIN
de la Presse Associée

Le soldat était assis sur la berge, regardant l'eau sans la voir

Il venait de nettoyer sa carabine qu'il avait posée sur ses genoux et il regardait fixement la rivière boueuse dans laquelle le soleil miroitait. Quelqu'un venait de crier et il ne pourrait jamais se souvenir qui c'était :

"La guerre est finie; les Allemands ont abandonné. Cette fois, c'est officiel."

C'est à ce moment que le soldat Fenton Rowe, de Bellflower, Calif., avait cessé de nettoyer sa carabine. Certains événements sont trop importants, trop engourdissants pour qu'on en saisisse toute la portée sur le champ...

Après un long moment, Rowe se redressa, la figure vers le ciel et il murmura : "J'ai survécu, j'ai survécu, j'ai survécu."

Un détachement du 14le Corps blindé royal britannique campait sur la rive de la rivière Heath, au sud de Emden. Les commandants de section, un officier pour trois chars, étaient en conférence avec le commandant en chef.

"Quand notre lieutenant est revenu, d'expliquer le caporal Freddie Fox, de Londres, il nous a confié que "les rumeurs étaient fondées: la guerre prend fin demain matin."

Trois tanks dont Fox faisait partie de l'équipage avaient été démolis et chaque fois le jeune homme s'en était tiré indemne. Mais ce genre de chance était rare et elle ne pouvait durer indéfiniment.

Voilà qu'à ce moment, il songea qu'il lui fallait faire quelque chose de spécial pour se soulager. A prime abord, il ne put penser à quoi que ce soit. Puis, il eut soudainement une idée. Comme membre d'un équipage de blindé, il avait rarement eu l'occasion de se servir de son revolver. Il le dégaina et il tira une balle dans le sol.

On fraternise

Ce soir-là, le lieut. Eberhard Schaube-Kuffler, commandant d'un peloton spécial de "auffangkommando" recueillait des témoignages à bord d'un bateau sur le canal Stoer, près du village de Banzkow. Il remplissait maintenant le rôle d'interprète auprès des Américains.

Le navire était ancré sur la rive ouest. Sur la rive opposée, des soldats sibériens tiraient des coups de feu en l'air.

Le lieutenant et d'autres Allemands qui se trouvaient sur le bateau disposaient d'une bouteille de Schnapps "enlevée" aux infirmiers du Corps médical de l'armée allemande. Quatre Américains se joignirent à eux, apportant une bouteille de whisky quasie pleine. Ils s'assirent autour d'une même table pour discuter de la fin de la guerre.

Soudainement, ils entendirent frapper sur la coque du bateau. Ils aperçurent dans l'eau, en uniforme, quatre soldats sibériens. S'adressant en allemand, ils dirent qu'ils aimeraient participer à cette petite fête. Ils avaient apporté une bouteille de vodka.

La fête se poursuivit jusqu'à minuit. Américains, Russes et Allemands fraternisant et buvant à la santé des uns et des autres.

Mais, dans l'ensemble, il y eut peu de célébrations, peu de danse dans les rues et peu d'ébriété sur les différents fronts quand la nouvelle de la fin de la guerre a été transmise.

Un homme libéré d'un camp d'extermination et probablement affaibli par la sous-alimentation est tombé d'un camion et s'est tué. Il avait passé une guerre, au camp de concentration, et enfin libéré, il perdait la vie.

Pour certains, la fin des hostilités est survenue comme un périgée.

En Italie, les Allemands avaient déposé les armes cinq jours plus tôt.

Le Rhin est franchi

Le 7 mars, les troupes américaines avaient pour la première fois franchi la rive est du Rhin. Deux semaines plus tard, des soldats américains, britanniques et canadiens pratiquaient plusieurs trouees dans les redoutables défenses allemandes. Le coeur de l'Allemagne leur était maintenant accessible.

C'EST LA FIN

Entre-temps, sur le front italien et sur ceux de l'Est, la situation allemande devenait de jour en jour plus désespérée. Les mâchoires d'une pince géante se refermaient de l'Ouest, de l'Est et du Sud. Mais, pour un personnage en particulier, la guerre aurait bien pu se terminer le ou vers le 1er avril. Hitler décréta néanmoins qu'elle se poursuivrait jusqu'au bout, soit cinq semaines plus tard.

En cette journée pluvieuse du 7 mars, la 9e division blindée américaine a atteint la rive ouest du Rhin, non loin de la ville de Ramagen. Au grand étonnement des soldats, le train ferroviaire à voie simple qui enjambait le fleuve tenait encore bien qu'il ait été endommagé. En moins d'une heure, un rêve se realisait : les Américains prenaient pied sur la rive est du Rhin.

En apprenant la bonne nouvelle, le général Omar Bradley, commandant de la 12e armée exulta : "Voilà que débute notre partie de balle".

ENCERCLEMENT

Les Alliés ne perdirent pas de temps pour encercler la riche vallée de la Ruhr et ses grands centres industriels. Dès le 1er avril, la plus grande double opération d'encerclement de toute l'histoire était réalisée. Une imposante force allemande était cernée de toutes parts. Au cours des opérations de nettoyage qui s'en suivirent, quelque 325,000 Allemands ont été faits prisonniers.

En dépit des ordres d'Hitler et de ses menaces de représailles contre leurs parents à la maison, plus de 1,000,000 de soldats allemands ont capitulé au cours des trois premières semaines d'avril.

LA BATAILLE DE BERLIN

Le 20 avril, Adolf Hitler a célébré son 56e anniversaire de naissance. Le champagne a été servi dans le sinistre bunker pendant que les obus soviétiques pleuvaient à l'extérieur. Il diffusa sur les ondes sa décision de demeurer à Berlin, advienne que pourra.

La bataille de Berlin fut une répétition de celle de Stalingrad, quartier après quartier, rue après rue, maison après maison. Les Soviétiques jetèrent dans la mêlée plus de 6,000 chars d'assaut et une artillerie massive.

La résistance était inutile contre une telle puissance. Néanmoins, les Allemands combattirent avec un courage fanatique et toute leur science de la guerre. Des adolescents de 15 et 16 ans tiraient des fusées "panzerfausts" capables de paralyser un char d'assaut. Durant les 12 jours que durèrent la bataille de Berlin, la capitale du Reich est devenue un amas de pierres.

TESTAMENT DE HITLER

Pendant ce temps, Hitler donnait chaque jour deux briefings dans son bunker. Un flot de messages étaient diffusés de sa forteresse vers des armées qui n'existaient plus. En matinée du 29 avril, Hitler a épousé sa maîtresse, Eva Braun .De nouveau du champagne a été servi. Il a ensuite diffusé son "dernier testament".

"Moi et mon épouse avons choisi de se donner la mort pour échapper à la honte de la défaite ou de la reddition. Notre dernière volonté c'est que nos dépouilles soient immédiatement brûlées à l'endroit même où j'ai exécuté la plus grande partie de ma tâche durant ces 12 années que j'ai consacrées au service de mon peuple".

EXECUTION DE MUSSOLINI

Ce même jour, probablement, la nouvelle de l'exécution du dictateur italien, Benito Mussolini, et de sa maîtresse, Clara Petacci, est parvenue à la forteresse d'Hitler. Benito et Clara ont été fusillés puis pendus sur la place publique par les talons par des partisans italiens.

Hitler a d'abord empoisonné son chien, Blindi. Puis, le 30 avril, probablement vers 3h. 30 de l'après-midi, il s'est tiré une balle dans la bouche. Eva Braun s'est empoisonnée. Leurs dépouilles furent transportées dans le jardin, arrosées d'essence et brûlées.

Josef Goebbels, ministre de la propagande dans le conseil d'Hitler s'empoisonna ainsi que sa femme et ses six enfants. Les Anglais ont capturé Heinrich Himmler, commandant des SS — garde d'élite — qui s'était déguisé en civil. Il a avalé une capsule de cyanide qu'il avait cachée dans sa bouche et il a expiré quelques minutes plus tard. Hermann Goering, architecte de l'aviation allemande, fut lui aussi capturé mais il s'est également suicidé à l'aide de cyanide.

Le cauchemar nazi était terminé.

● LA FIN D'HITLER — Le 30 avril 1945, le dictateur de l'Allemagne Adolf Hitler terminait ses douze années de règne et une guerre de cinq années contre l'Europe et l'Amérique en se tirant une balle dans la bouche. Les Russes qui ont pénétré les premiers dans Berlin se donnent le crédit de posséder la seule photo du cadavre d'Hitler après son suicide dans un bunker d'où il dirigeait les opérations de guerre.

Hitler voulait façonner les destinées du monde

(par Loyal GOULD)

BERLIN (P.A.) — Peu après son accession au pouvoir au début de 1933, Adolf Hitler, de concert avec ses collègues nazis, se mit en quête d'une excuse qui lui conférerait une main de fer pour lui permettre de façonner les destinées de l'Allemagne et, éventuellement, du monde.

"L'Allemagne d'aujourd'hui nous appartient", disait les nazis. "Demain, ce sera le monde".

L'occasion tant souhaitée pour s'emparer du pouvoir total en Allemagne se produisit moins d'un mois après l'accession de Hitler au pouvoir. Le 27 février, le Reichstag, c'est-à-dire l'édifice du parlement, a été incendié.

Les historiens argumentent encore quant à savoir si ce sont les communistes ou les collaborateurs immédiats d'Hitler qui sont les auteurs de cet incendie criminel. Hitler, il va sans dire, a accusé les communistes de ce crime et il a réclamé des pouvoirs absolus pour combattre l'instabilité sociale. Quelques jours plus tard, le Parlement adoptait une loi cédant tous ses pouvoirs à Hitler personnellement.

PERSECUTION DES JUIFS

N'ayant plus à se soucier des contraintes parlementaires, les nazis annoncèrent un boycottage, sur le plan national, de toutes les boutiques juives et ils exclurent les Juifs des fonctions publiques, du journalisme, du domaine agricole et théâtral.

Des pancartes antisémites — "Les Juifs entrent dans cette ville à leurs propres risques" — surgirent d'un bout à l'autre de l'Allemagne et un premier camp de concentration nazi destiné aux Juifs fut bientôt ouvert à Dachau, près de Munich.

Finalement, la loi de Nuremberg a dépouillé les Juifs de la citoyenneté juive, a interdit les mariages entre Juifs et Gentils et a même prohibé aux Juifs du sexe masculin d'avoir à leur service des employés gentils du sexe féminin de moins de 35 ans. Le chemin qui allait éventuellement mener aux chambres à gaz d'Auschwitz était tracé.

POLITIQUE ETRANGERE

Ses adversaires ayant été éliminés, Hitler a ensuite tourné toute son attention aux relations extérieures.

Parce que le Reich était isolé sur le plan diplomatique et plutôt faible sur le plan militaire, Hitler a prononcé plusieurs "discours pacifiques", insistant qu'il n'aurait jamais recours à la force pour réaliser les objectifs de sa politique extérieure. Néanmoins, moins de quatre mois plus tard, il annonçait que l'Allemagne se retirait de la Conférence internationale de désarmement et de la Ligue des nations.

En même temps, Hitler donnait secrètement les ordres pour entreprendre la reconstitution des forces armées germaniques. Il ordonna la cessation des paiements de réparation convenus par le traité de Versailles, provoquant ainsi la première d'une série de crises internationales. Plusieurs crises se succédèrent au cours d'une période de trois ans jusqu'à ce que l'Allemagne occupe la rive gauche démilitarisée du Rhin, en 1936.

GUERRE ESPAGNOLE

Cependant, pendant qu'il professait son désir de la paix, Hitler envoyait des blindés, des avions et des soldats pour être mis à l'épreuve dans les services armés du général Francisco Franco, le fasciste espagnol qui s'était révolté contre le gouvernement républicain de Madrid.

Une escadrille de l'armée de l'air allemande, connue sous le nom de Condor, a détruit la ville espagnole de Guernica en ayant recours à des tactiques de bombardement qui allaient être éventuellement mises en application à Varsovie, à Rotterdam et à Coventry.

L'AXE ROME-BERLIN

Au cours de cette même année — 1936 — Hitler a signé un pacte avec Benito Mussolini, créant l'axe germano-italien, ainsi que le pacte anti-komintern avec le Japon.

Peu après les Jeux olympiques de 1936, qui eurent lieu cette année-là à Berlin, Hitler a secrètement ordonné aux nazis de son pays d'origine, l'Autriche, d'entreprendre une série d'actes de sabotage et d'émeutes pour affaiblir le gouvernement du chancelier Kurt Schuschnigg.

INVASION DE L'AUTRICHE

Dès 1938, le travail de base avait été accompli avec une telle efficacité que l'armée allemande a envahi l'Autriche sans coup férir et sans crainte de contre-mesures étrangeres.

Lors de son entrée à Vienne, des milliers d'Autrichiens étaient massés en bordure des rues pour l'accueillir aux cris de "Heil Hitler". Il annonça aux Viennois que l'Autriche n'était que le commencement. Il proclama qu'il avait l'intention de réaliser l'union de tous les Allemands dans une grande Allemagne et il mentionna spécifiquement le territoire des Sudètes, en Tchécoslovaquie, qui comptait alors 3,000,000 d'habitants d'origine allemande.

L'ACCORD DE MUNICH

Avec l'appui de Mussolini, Hitler fit des menaces de guerre qui donnèrent la frousse aux dirigeants franco-britanniques qui finirent par céder aux ambitions d'Hitler par la signature de l'accord de Munich dont les Tchèques furent exclus.

A son retour à Londres, après la signature du pacte de Munich, le premier ministre Neville Chamberlain a déclaré qu'il ramenait "la paix avec honneur" et il a exprimé sa conviction que "la paix régnerait à notre époque".

La paix a été maintenu pendant quelque temps encore — bien que des troupes allemandes aient envahi Prague l'année suivante sous prétexte de maintenir la paix et l'ordre. Les alliés occidentaux ne se sont pas portés à la rescousse du pays qu'ils avaient formé au lendemain de la première Grande Guerre conformément à la formule en 14 points énoncée par le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson.

Les audacieux succès d'Hitler lui ont valu plus de popularité en Allemagne tout en aiguisant ses appétits de conquête et la confiance en sa bonne étoile. Il ne voyait aucune chance d'erreur, ni l'ombre de la défaite dans son sentier de guerre. Et des foules enthousiastes qui assistaient à ses ralliements monstres l'ovationnaient en criant en choeur "Sieg heil" — "Vive la victoire".

IL Y A UN MAGASIN GEM Près de chez vous Profitez de ses services

NOUS RENDONS HOMMAGE A TOUTES LES MAMANS !

Boeuf de l'Ouest

RÔTI DE SURLONGE DESOSSE - SAVOUREUX ECONOMIQUE lb 89¢ REDUCTION .20 LB

COTELETTES DE PORC FRAIS BIEN PREPAREES lb 69¢ REDUCTION .10 LB

SAUCISSE FUMEE HYGIENIC POUR REPAS RAPIDE lb 45¢ REDUCTION .08 LB

RIZ frit à la chinoise OU NOUILLES AU LARD BILOPAGE CARTON 12 oz 49¢ REDUCTION .04

UNCLE BEN RIZ DE QUALITE SUPERIEURE BTE 14 oz 29¢ REDUCTION .02

LAURENTIEN PAIN TRANCHE ENRICHI 2 LBS CHACUN 29¢ IL N'Y EN A PAS DE MEILLEUR EPARGNEZ .03

SCOTT SERVIETTES DE PAPIER COULEUR ASST. 2 BTES 60 35¢ REDUCTION .04

SMITH GARNITURE A TARTES
AUX POMMES BTE 20 oz 37¢ REDUCTION .02
AUX CERISES BTE 20 oz 43¢ REDUCTION .04
AUX FRAISES BTES 20 oz 49¢ REDUCTION .04

EXTRA SPECIAL SUCRE BLANC GRANULE SAC 10 LBS 79¢ LIMITE 2 SACS PAR CLIENT

"POL-R" CREME GLACEE CHOIX DE SAVEURS FORMAT 3 CHOP. 59¢ REDUCTION .10

KRISPY KERNELS
PEANUTS SALEES ROUGES CELLO 13 oz 39¢ REDUCTION .06
PEANUTS SALEES BLANCHES CELLO 13 oz 43¢ REDUCTION .06
PEANUTS AVEC ECALES CELLO 16 oz 43¢ REDUCTION .06

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 8 MAI

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie-St-Paul, L'Islet-sur-Mer, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Marmagne, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona et Ste-Marie de Beauce. Pour toutes informations au sujet des magasins "Gem" appelez le bureau-chef, Tél.: 663-7861.

MAXWELL CAFE INSTANTANE .14 DE RABAIS BOCAL 6 oz 1.09 PRIX REG. 1.35

AJAX NETTOYEUR A EVIERS .02 DE RABAIS 2 BTES 14 oz 39¢ PRIX REG. 2/.43

NABISCO SHREDDED WHEAT 2 BTES 12 oz 49¢ REDUCTION .05

HENRI BONBONS CHOIX DE PLUSIEURS VARIETES 3 CELLOS 99¢ VALEUR REG. .39

VACHON POIS VERTS QUALITE - CHOIX GROSSEUR NO 3 5 BTES 20 oz 99¢ REDUCTION .09

DELSEY PAPIER TOILETTE CHOIX DE COULEURS 4 ROUL. 55¢ REDUCTION .03

TOMATES FRAICHES - IMPORTEES NO 1 DE LA FLORIDE ROUGES ET FERMES 2 lbs 29¢ REDUCTION .10

EPINARDS FRAIS IMPORTES NO 1 — UN LEGUME FORTIFIANT SAC 10 oz 19¢ REDUCTION .06

ECHALOTES FRAICHES IMPORTEES NO 1 — DOUCES ET CROQUANTES 2 POTS 15¢ REDUCTION .04

CHAMPIGNONS FRAIS BLANCS NEIGE — QUEBEC NO 1 BTE 1/2 LB 35¢ REDUCTION .08

MIX-O EAU JAVEL CONCENTREE .15 DE RABAIS 128 oz 69¢ PRIX REG. .92

DAVID BISCUITS SUPER-MIX SAC 75 BISC. 69¢ REDUCTION .10

CORONATION OLIVES FARCIES MANZANILLA BOCAL 15 oz 69¢ REDUCTION .04

MIRACLE WHIP KRAFT BOCAL 32 oz 69¢ REDUCTION .10
DEMANDEZ LE COUPON DE PARTICIPATION CONCOURS MIRACLE WHIP "VACANCES EN EUROPE"

Groupe Epiciers Modèles — "LA CHAINE DE DETAILLANTS LA PLUS IMPORTANTE DU QUEBEC METROPOLITAIN" — 60 MAGASINS

25 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE ROBIN HOOD FARINE PREPARATION SAC 7 LBS 79¢ — Cette offre est nulle après le 8 mai

25 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE SCHICK LAMES INOXYDABLES Pqt 5 LAMES 63¢ — Cette offre est nulle après le 8 mai

50 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE INSTANTINE COMPRIMES BOUT. 100 SPECIAL 1.29 — Cette offre est nulle après le 8 mai

25 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE CHRISTIES BISCUITS SODA PREMIUM BTE 1 LB 39¢ — Cette offre est nulle après le 8 mai

25 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE GLEEM PATE DENTIFRICE TUBE ECON. 79¢ — Cette offre est nulle après le 8 mai

50 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE GROS GATEAU FETE DES MERES CHACUN 1.25 — Cette offre est nulle après le 8 mai

100 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE FER DE VOYAGE TRES LEGER POIGNEE EN BAKELITE NOIR PLIANTE, TRES UTILE POUR VOS VACANCES CHACUN 3.49 — Cette offre est nulle après le 8 mai

25 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE 1 PIED CELERI CALIFORNIE No 1 GROSSEUR 24 — Cette offre est nulle après le 8 mai

25 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE SAUCISSON TRANCHE OU EN MORCEAU LB 39¢ — Cette offre est nulle après le 8 mai

25 TIMBRES Supplémentaires Gold Star — AVEC L'ACHAT DE VIANDES TRANCHEES HYGRADE AU PORC AU POULET VIANDES ET OLIVES 2 POTS 6 oz 57¢ — Cette offre est nulle après le 8 mai

GEM Roi des bas Prix

Projet de banque de la Colombie-Britannique

M. W.A.C. Bennett ne sera pas à la conférence fédérale-provinciale

VICTORIA (P.C.) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique n'assistera pas à la conférence fédérale-provinciale qui doit étudier les mesures fédérales visant à empêcher les projets de banque de cette province.

Au cours d'une conférence de presse hier soir, M. W. A. C. Bennett a fait savoir qu'il avait délégué le secrétaire provincial, M. Wesley Black, à la conférence du 31 mai, à Ottawa.

Le premier ministre et cinq membres de son cabinet seront en tournée au Japon à cette date.

Au cours de la dernière session de la législature en Colombie-Britannique, le gouvernement a été autorisé à investir dans toute banque à charte du Canada. M. Bennett a déclaré que M. Black présenterait un mémoire à la conférence, mais il n'a pas révélé à quel sujet. "Je ne me bats jamais, a-t-il dit. "Nous allons définir notre position clairement mais jamais violemment."

Kierans

De son côté, le ministre du Revenu du Québec a affirmé que la conférence sera le siège "d'une fameuse bataille" sur la politique bancaire du gouvernement fédéral.

M. Eric Kierans a annoncé que, si la Colombie-Britannique n'amène pas sur le tapis les projets fédéraux pour empêcher les provinces d'investir dans les banques à charte,, le Québec le fera s rement.

Classes de français dans l'Armée

OTTAWA (P.C.) — Le ministère de la Défense ne pourvoit pas de classes en français dans les écoles situées à l'intérieur des camps militaires à l'extérieur du Québec.

Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a expliqué pour répondre à une question de M. Réal Caouette, que le gouvernement assume les frais de transport et d'instruction des élèves des membres des forces armées qui fréquentent des écoles de langue française à proximité des camps militaires.

On ne connait pas le nombre d'enfants qui profitent de ce système particulier.

Le "Transatlantic" brûle toujours malgré qu'il est submergé en partie

Montréal (P.C.) — Même s'il a été coulé dans le fleuve St-Laurent il y a déjà 26 jours, à la suite d'une collision avec le cargo "Hermes", en face de Yamachiche, le navire allemand "Transatlantic", en partie submergé, brûle encore. Ce fait étonnant a été confirmé hier au service des signaux du ministère des Transports.

Les derniers rapports reçus par ce service indiquent que le cargo de 5,500 tonneaux est quelquefois entouré d'un épais nuage de fumée, ce qui rend dangereuse la navigation sur le fleuve.

L'un des pilotes qui a rédigé un rapport en ce sens au ministère des Transports a spécifié qu'une forte odeur de soufre se dégage de l'épave. Il semble de plus que l'incendie qui a ravagé le navire ne soit pas encore éteint le feu: brûle par intermittence et d'épais nuages de fumée se forment, puis se dissipent, au-dessus de l'épave, même si elle est presque toute engloutie.

Le "Transatlantic" avait brûlé pendant 24 heures, à la suite de la collision survenue le 10 avril dernier.

Suggestions pour la FETE DES MERES

Pollack QUEBEC

COFFRETS A BIJOUX

MELE par E.-A. Gunther

Choix de divers modèles, format portatif pour le voyage ou coffret à double compartiment. Intérieur en velours. Aussi coffret musical toujours agréable à donner comme à recevoir. Couleurs assorties.

3.95 à 24.95

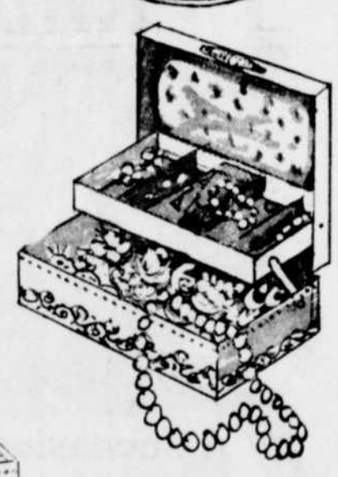

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292
Pollack — BIJOUX (Rayon 251) Rez-de-chaussée

INDISPENSABLE À LA MÉNAGÈRE

PRESTO

4 pintes **16.95**

GRATIS: UNE POELE A FRIRE fini Teflon pour cuisson sans graisse - valeur de 4.75 - avec l'achat d'un cuiseur Presto à 16.95

AUSSI une poêle à frire GRATIS (valeur de 5.75) avec l'achat d'un cuiseur PRESTO à 19.95.

RAPIDITE - Vous cuisinez de 3 à 10 fois plus rapidement

CUISSON moderne en sauvegardant les vitamines et sels minéraux

SAVEUR retenue dans les aliments à cause d'une cuisson rapide.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292
Pollack — ARTICLES DE CUISINE (Rayon 780) Sous-sol

GRATIS pour la Fête des Mères

EMPAQUETAGE de fantaisie avec l'achat de cadeaux. Jolie présentation avec papier à motifs de roses et ruban complété d'un chou.

CADEAUX PRATIQUES pour la FÊTE DES MÈRES

Pollack QUEBEC

Sunbeam

OUVRE-BOITES de luxe

Prix de liste 31.25 **25.95**

a) Très puissant, mais la moitié plus petit que les ouvre-boîtes ordinaires. Ouvre toutes grandeurs ou formats de boîtes, action à contrôle unique et facile. Aimant exclusif retenant le couvercle. Modèle mural ou portatif sur pied.

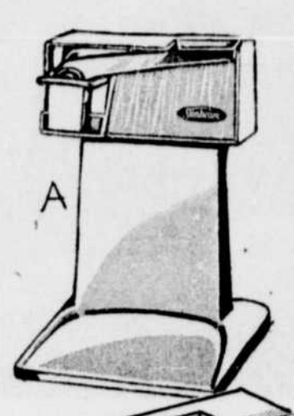

MELANGEUR automatique

52.95

b) Modèle tel qu'illustré avec fameux cadran-sélecteur à 12 vitesses - batteurs exclusifs adaptés à la forme du bol - Puissant moteur à réglage automatique. Blanc - chromé - rose - turquoise - jaune.

GRILLE-PAIN à réglage radiant

26.25

c) L'élément chauffant s'ajuste automatiquement à l'épaisseur et à l'humidité du pain. Eléments de longue durée, releveur coussiné. Fini chromé.

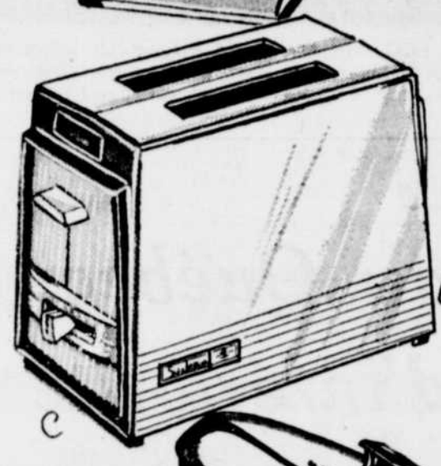

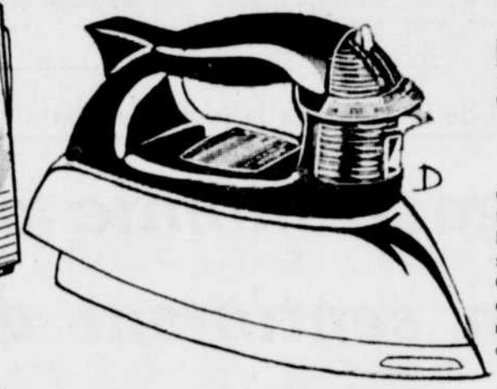

FER DE LUXE à vapeur ou à sec

17.75

d) Un coussin de vapeur fait glisser votre fer Sunbeam sans effort. Repasse tout genre de tissus. Chauffe en 20 secondes et vaporise en 1½ minute. Fini acier inoxydable.

POELE A FRIRE

24.75

e) Régulateur et élément parfaitement étanches permettant de plonger l'appareil dans l'eau pour le nettoyage, pied d'inclination pour friture sèche. Guide de température sur la poignée.

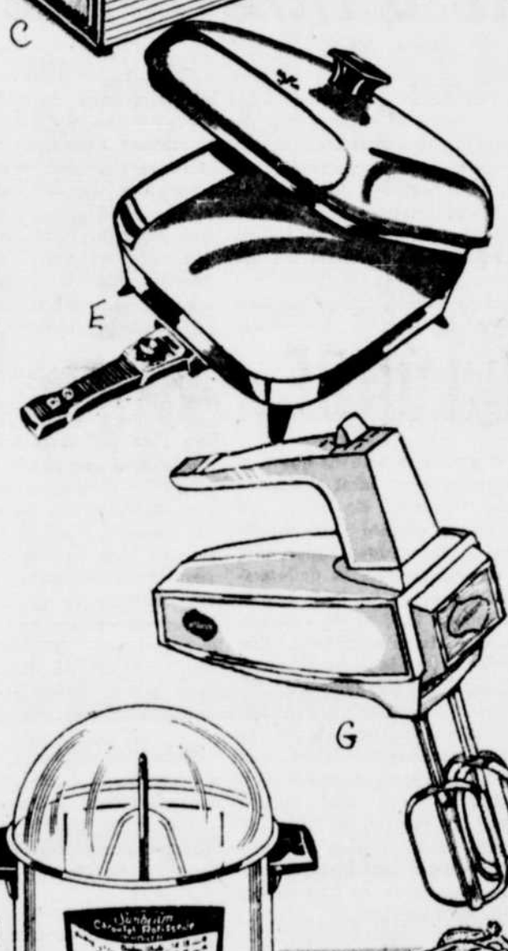

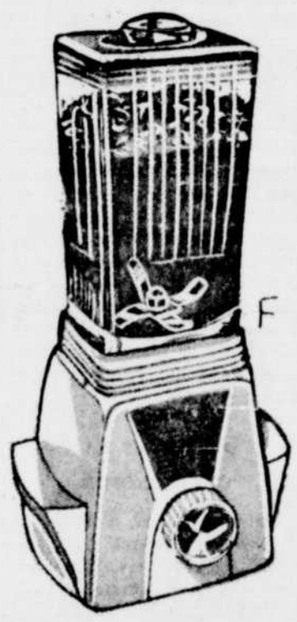

MELANGEUR AUTOMATIQUE

35.75

f) Mélange, fouette, hache, liquéfie, broie, râpe, pulvérise, écrase, bat! Quatre lames coupantes en acier inoxydable, puissant moteur à 2 vitesses. Léger et portatif. Avec guide indiquant les vitesses.

MALAXEUR PORTATIF

Spécial **14.88**

g) Réglage de vitesse au pouce, avec guide. Ejection des batteurs par poussoir. Talon de support commode.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292
Pollack — ARTICLES DE CUISINE (Rayon 780) Sous-sol

ROTISSERIE CARROUSEL **36.75**

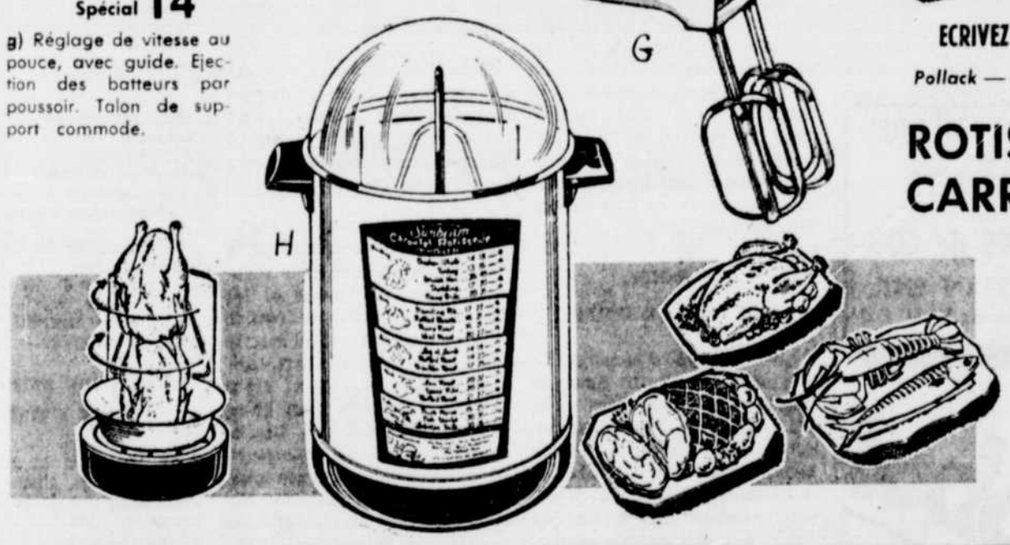

h) Le rôtissage vertical rotatif fait le régal des fins gourmets. Prend moins de place qu'un plat. La chaleur radiante infrarouge dore magnifiquement et sans arrosage gigot d'agneau, côtelettes, jambon, etc. Cloche et lèchefrite se lavant facilement.

QUOI DE MIEUX QUE HOOVER

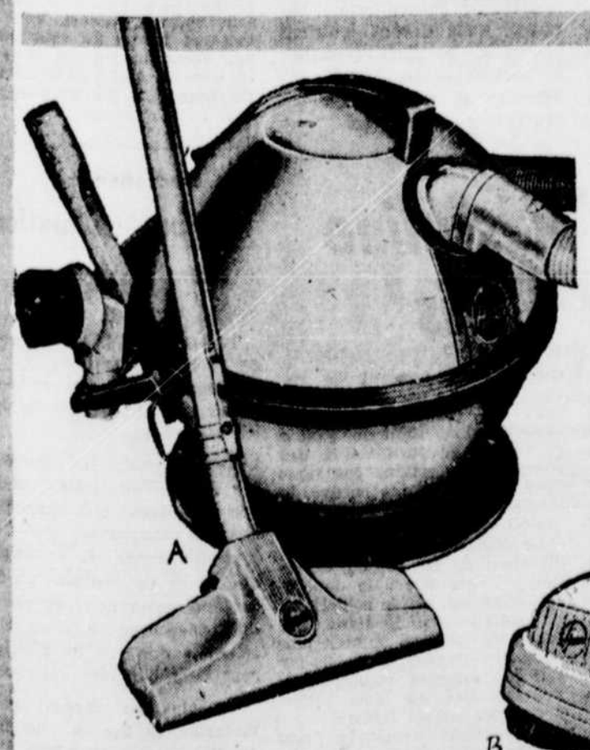

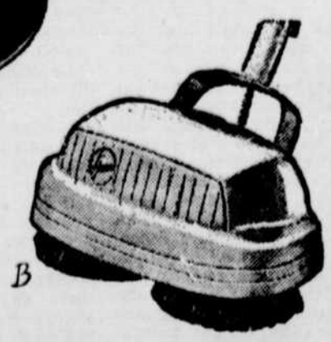

A) LA CONSTELLATION DeLuxe de Hoover,

au tiers du prix des autres aspirateurs comparables. Vendu avec embout à double usage pour tapis et planchers, bec pour les fissures, embout pour les tissus, brosses, etc. **49.88**

B) LA POLISSEUSE HOOVER,

modèle standard, fonctionnant par le mouvement des doigts. Les brosses étendent le poli uniformément sur le plancher. On polit avec les brosses après avoir étendu la cire. Garantie d'une année. **27.88**

ECRIVEZ C.P. 1277. TELEPHONEZ 529-9292
Pollack — APPAREILS MENAGERS (Rayon 780) — Sous-sol.

JEUDI OUVERT JUSQU'A 9H.30 P.M. ET VENDREDI JUSQU'A 9H.30 P.M. ET UTILISEZ L'AUTOPARKING POLLACK

FEMME DE MAISON
FEMME DE RAISON

● Mme Guy Gilbert, présidente sortant de charge; Mme Jean-Louis Bourret, présidente; Me Gérard Delage, C.R. président du Conseil du tourisme, qui a prononcé une conférence au déjeuner annuel de la Ligue; Mlle Madeleine Bergeron, directrice de l'école Cardinal-Villeneuve, oeuvre principale de l'organisation. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Pour la Fête des mères

Des sacs à main en plumes d'autruche

TORONTO (PC) — Les sacs à main s'inscrivent en tête de liste des cadeaux qui seront offerts dimanche à l'occasion de la Fête des Mères.

Une maman appréciera certainement le choix d'un joli sac de cuir, de la couleur, dimension et style qu'elle préfère.

Il existe un vaste choix de cuirs dans les collections récentes de sacs à main, soit des modèles de texture lisse, grenue, vernis, ou ayant l'apparence du daim. On trouve aussi le cuir lustré ou avec motifs en relief.

Les plumes d'autruche représentent le nouveau symbole d'élégance dans la catégorie des sacs à main. Comme ces accessoires sont coûteux, il est également possible de trouver des copies conformes en imitation de plumes, qui sont offertes à des prix abordables.

La plume d'autruche, de nuance blanc d'oeuf est censée être le dernier cri. Les textures employées pour imiter les plumes véritables sont si ressemblantes que l'autruche même n'en verrait pas la différence.

Les sacs de ce genre accompagnent les robes du soir et ces accessoires peuvent être rehaussés d'une garniture de brillants.

C'est la couleur qui caractérise les sacs à main pour le printemps et l'été. Entre le blanc et le noir, se trouvent plusieurs teintes brillantes et toute la gamme des beiges et bruns demeure des couleurs-mode.

Les nouveaux sacs pour la belle saison sont plus compacts, de petite dimension et se balancent parfois au bout de longues poignées.

Ces accessoires d'aspect très féminin comportent des détails très délicats.

Au déjeuner annuel de la Ligue de la jeunesse féminine

La gastronomie au Québec: aucun sentiment d'infériorité

(Par Lise LACHANCE)

La province de Québec occupe une place privilegiée au point de vue gastronomique. Aucun territoire de même etendue que le nôtre, sur tout le continent, ne possède d'hôtels et de restaurants où l'on peut se procurer à des prix aussi raisonnables de bons repas qui s'inspirent des trois plus grandes cuisines du monde (française, chinoise et italienne), et d'une cuisine essentiellement régionale comme la nôtre, dont la popularité croissante auprès des touristes ne laisse plus aucun doute.

Voilà le jugement d'un grand connaisseur du bon manger: Me Gérard Delage, C.R., président du Conseil du tourisme, directeur général de l'Association des hôteliers de la province de Québec et membre de moult organismes gastronomiques. C'est avec beaucoup d'esprit — la recherche de la fine cuisine et l'esprit allant de pair, dit-on — que Me Delage a adressé la parole au déjeuner annuel de la Ligue de la jeunesse féminine tenu au Lac Beauport, hier.

CE QU'EST LA GASTRONOMIE

Le conférencier a défini la gastronomie comme l'art de plaire aux cinq sens. "L'odorat, a-t-il dit, nous permet de déceler le fumet des aliments et le bouquet des vins; la vue nous laisse apprécier l'harmonie des teintes et des couleurs; grâce à l'ouïe, nous percevons le tintement du cristal d'un beau verre, le bruit jovial de l'argent des ustensiles contre la finesse de la porcelaine et les sons enjoués des rires et des conversations; le toucher a pour collaborateurs les lèvres, les dents, la langue et les papilles; et le goûter finit par prononcer le jugement de dernière instance".

GASTRONOMIE ET SANTE FONT BON MENAGE

Il semble cependant que tout ce raffinement n'est pas infus chez l'homme. En effet, Me Delage a déclaré qu'il appartient à la femme d'apprendre à son compagnon la délicatesse des saveurs, la juste appréciation du chic et de l'élégance d'une table bien mise. Elle ne doit pas seulement initier l'homme à l'art de bien manger, a-t-il ajouté, mais aussi lui prêcher d'exemple et ne pas laisser croire que faire bonne chère est contraire à la santé. Il s'agit tout simplement de choisir de bons aliments, bien balancer les menus, manger lentement, apprécier son repas en laissant de côté les tracas.

LE DINER DES CONNAISSEURS

Le Vigneron d'honneur de St-Vincent a décrit, pour le bénéfice de ses auditrices, le processus d'un diner gastronomique des "Compagnons de la bonne table". Les membres se réunissent à 7 p.m. et dégustent, pendant une heure, six vins: soit des vins de régions diverses, soit un même vin mais de maisons différentes ou de millésimes différents, le tout accompagné d'un choix de 7 à 8 hors-d'oeuvre: fromages, poissons fumés, caviar, quiches lorraines, pâtés de faisan, etc. C'est à 8 p.m. que les gourmets se mettent à table. Ils se voient alors servir, par ordre: un consommé (selon M. Delage, un potage est trop lourd et paralyse l'appétit); un poisson accompagné de vin blanc; un premier plat de viande servi avec un vin rouge léger; un verre d'alcool (du caribou, au Canada)... pour pouvoir continuer les agapes avec autant d'appétit: un deuxième plat de viande avec vin rouge plus corsé; un entremets froid; une salade avec eau minérale; trois sortes de fromages accompagnés du grand vin de la soirée (le fromage étant le véhicule le plus apte à déceler la saveur des vins); un dessert; le vin qui l'accompagne (généralement du champagne); café... et pousse-café! En principe, de dire M. Delage, tout est terminé à minuit. Et jamais personne n'est en état d'ébriété.

Cette énumération nous explique pourquoi les confréries gastronomiques semblent éprouver un malin plaisir à éliminer le sexe faible de leurs agapes fastueuses!

Sans sombrer dans le chauvinisme, a dit en terminant le conférencier, il faut avoir voyagé à travers le Canada et les Etats-Unis pour ne pas souffrir d'un sentiment d'infériorité dans le domaine de l'art culinaire au Québec. Si cet art a survécu chez nous, c'est grâce aux descendantes des Ursulines, de Marguerite Bourgeoys, de Hélène Boullé et grâce aussi à toutes les communautés qui ont conservé les excellentes recettes de France et de Navarre. Nous devons cuisiner ces plats, les faire connaître et encourager les efforts des hôteliers et restaurateurs qui oeuvrent dans ce sens.

Horoscope

JEUDI, LE 6 MAI

21 mars au 20 avril. (Bélier). — N'acceptez que des obligations que vous êtes en mesure d'honorer. Il faut savoir dire "non", quand c'est le temps.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Vous excellerez dans votre domaine et votre contrôle sur vous-même sera digne de mention. Mouvement astral stimulant.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Vous êtes en mesure de gagner de nouveaux lauriers, appliquez-vous à le faire, ce sera un excellent stimulant.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Votre humeur et votre compréhension sont à leur meilleur. Ne vous souciez pas de la critique malveillante ou insignifiante.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Vous n'aurez pas gain de cause partout, ni avec tout le monde. Etablissez-vous une ligne de conduite et suivez-la.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Cherchez les moyens d'améliorer votre situation et d'agrémenter la routine quotidienne. Ne négligez pas votre santé.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — L'influence de la planète Venus incitera les natifs de ce signe à travailler leur personnalité, à cultiver l'originalité.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion)). — On fait appel à votre bonne volonté, à votre sens de l'humour, ainsi qu'à votre générosité.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Journée sous le signe du dévouement et de la bonne entente. On discute vos méthodes de travail sur le plan domestique.

22 décembre au 20 janvier. (Capricone). — Vous vous devez de connaître toutes les facettes de votre travail. Soyez indulgent pour les moins doués que vous.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Le travail est pour aujourd'hui, les profits seront pour demain. Apprenez à être heureux à votre manière, dans votre milieu.

20 février au 20 mors. (Poissons). — Prenez le temps de relaxer pour diminuer la tension et faire provision d'énergie. Vous apprendrez beaucoup en observant.

SI VOUS ETES NE UN 6 MAI

Ce signe est le premier du Zodiaque, un signe de tête. Vous avez une intelligence pénétrante, mais une tendance à l'impulsivité qui vous pousse sans cesse à l'action. Vous ne cesserez jamais de vous poser des questions sur les gens et les choses, et ferez un travail créateur dans plusieurs domaines.

A l'occasion de la fête des mères...

DEVENEZ UNE MÈRE FLEURIE

Oui Madame, Place Laurier pense à vous. Place Laurier vous estime et vous le démontre en vous offrant 75 merveilleux bouquets comme celui-ci.

Jeudi, vendredi et samedi, 25 bouquets seront attribués chaque jour, et livrés chez vous par le salon Renée Fleuriste.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de magasiner à Place Laurier, et de déposer vos preuves d'achat de n'importe lequel des 65 marchands de Place Laurier, dans le baril placé dans l'entrée principale.

Oui Madame, devenez une Mère Fleurie dimanche prochain, magasinez à Place Laurier, spécialement jeudi, vendredi et samedi.

PLACE LAURIER

...ELLE SE CONTINUE... à PLACE LAURIER

LA SEMAINE DES BÉBÉS DU 3 AU 8 MAI

CONCOURS DES PLUS BEAUX BÉBÉS (PHOTOS) GARDERIE • CONSEILS • PRIX DE PRÉSENCE

William Dollard

DU CAPITOL JEWELLERS

offre les plus hauts prix possible pour les diamants d'une bonne grosseur, le vieil or et les bijoux anciens et paie argent comptant

(Evaluation faite immédiatement)

Capitol Jewellers Inc.

900, ST-JEAN - QUEBEC

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!

Salon Fleuri

A notre salon floral, des conseillers sauront vous donner d'agréables suggestions.

Choix complets de FLEURS NATURELLES ou ARTIFICIELLES

135 Est, St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

REPARATION ET VENTE de CHAPELETS et CHAINES de COU

CHRISTIAN ENR.

483 de la Couronne Tél. 523-8337

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin

CONSTIPATION

Chez Morin on nettoie bien

Maison recommandée par tous les grands magasins de Québec.

SPECIALITE: Nettoyage de robes et draperies.

H. Morin Inc.

Horace Morin

Diplômé de l'Institut National des Nettoyeurs

195 Prince-Edouard (coin Caron)

TEL.: 522-4795

Téléphonistes en service 24 heures par jour. Chez nous, le blanc vous revient BLANC, les pastelles à leur teinte originale!

La mode masculine ... à Paris

PARIS, (A.F.P.) — La silhouette masculine pour l'été 65, proposée par le "groupe des cinq", est fine, élancée et souple d'où le nom de ligne "stick" donné à leur collection.

Elle se caractérise par des vestons longs, plaqués au corps, à devants très ouverts s'efforçant vers les basques sur lesquelles on remarque le "pli des cinq", détail adopté par chacun des tailleurs et présent partout, telle une signature.

Les épaules sont étroites et carrées, le col montant assez haut sur la nuque. Les poches, souvent posées en biais, accentuent l'impression d'élancement. Enfin, ces vestons possèdent dans le dos une ou plusieurs ouvertures latérales genre "fente cavalier" qui donnent ampleur et souplesse.

Les pantalons étroits, collants aux cuisses et aux genoux, s'élargissent vers le bas. Quelques-uns forment de petits revers, particulièrement ceux des costumes croisés à huit boutons, réplique exacte de ce qui se portait lors des années 50. Certains pantalons d'été présentent des poches de forme nouvelle et une taille "surbaissée".

Le gilet, devenu élément indispensable, est toujours présent. Il s'associe à la doublure des vestes, par le coloris, ou au pantalon par le tissu. De forme fantaisie, à pointes plus ou moins grandes, à poches posées de diverses manières, ils peuvent être en lamé rouge-grenat ou en fin lainage.

Les tissus employés sont souvent, très légers, généralement en pure laine peignée. Coloris dominants: pain brûlé, sablé, sable, greige, gris, bleuté et blanc.

Des chapeaux accompagnaient chacun de ces modèles: panama, casquette, feutre.

Une innovation :

Des bas en matière plastique

TORONTO (PC) — Au retour de la belle saison, on voit de nouveaux vêtements et acessoires qui sont en vedette dans les magasins.

Actuellement, les nouveaux bas à base de matière plastique constituent une innovation. Ces bas comportent une fibre synthétique et la compagnie qui lance ce nouveau produit prétend qu'on ne peut voir la différence avec un bas ordinaire mais que ces bas-plastique sont beaucoup plus résistants.

De plus, au dire du manufacturier, ce bas est plus frais en été, et plus chaud en hiver et la couleur garde sa teinte première, considérant qu'elle est intégrée dans la fibre. Comme autre qualité, le nouveau bas galbe la jambe et reste en forme.

Au menu de la semaine

préparition de pommes de terre

La maîtresse de maison canadienne a bien de la chance! Elle n'a qu'à tendre la main pour pouvoir prendre, sur les tablettes de son épicier, une variété de préparation de pommes de terre qui sont souvent de meilleure qualité et de prix plus modique que les pommes de terre crues.

Les purées instantanées en flocons, les pommes de terre préparées au gratin et à la normande cuisent en un clin d'oeil et sont délicieuses telles quelles. Elles peuvent aussi servir à préparer facilement nombre de mets exquis, une soupe délicieuse par exemple, ou même un savoureux gâteau au chocolat. Tout en permettant à la maîtresse de maison de gagner beaucoup de temps, elles offrent des éléments nutritifs supplémentaires, de la vitamine C, du fer et de la thiamine.

Le poulet aux pommes de terre à la normande est un bon plat de résistance. Il convient aussi bien à la table familiale qu'à un buffet, lors d'une réception. On peut, si on le désire, y ajouter un soupçon de curry.

Les poivrons farcis aux pommes de terre constituent un autre mets pratique. Il est préparé avec les pommes de terre au gratin SHIRRIFF. Des rondelles de saucisses de Francfort rendent ce plat appétissant à la fois nourrisasnt et savoureux.

Au dessert, un bon gâteau au chocolat, tendre et fondant, est toujours bien accueilli.

Cette recette de gâteau au chocolat et aux pommes de terre est préparée avec la purée de pommes de terre en flocons SHIRRIFF. Pensez à la surprise des vôtres quand vous leur révélerez que vous avez préparé cet exquis gâteau avec des pommes de terre !!

POULET AUX POMMES DE TERRE A LA NORMANDE

- 6 morceaux de poulet (poitrines ou cuisses)
- ¼ tasse de farine tout-usage
- ¼ c. à thé de poivre
- ½ c. à thé de curry en poudre
- ½ c. à thé de paprika
- ¼ tasse d'huile à salade
- 1 boîte de 10 oz de crème de champignons condensée
- 1 paquet de mélange pour assaisonnement (provenant des pommes de terre à la normande)
- ½ piment vert de grosseur moyenne, tranché
- ½ tasse d'oignon vert, haché
- 3 tasses d'eau bouillante
- 1 paquet de 5¾ oz de pommes de terre à la normande

Faire chauffer le four à 350° F. Mélanger farine, poivre, curry en poudre et paprika et enrober chaque morceau de poulet de ce mélange. Faire dorer le poulet dans l'huile chaude dans la poêle à frire. Mélanger soupe, mélange pour assaisonnement, piment vert en tranches, oignon et au bouilliante jusqu'à consistance lisse; ajouter les pommes de terre et mélanger.

Mettre les morceaux de poulet dans un grand plat rectangulaire allant au four, graissé, et couvrir avec le mélange de pommes de terre. (On peut aussi utiliser 2 plats plus petits.) Faire cuire 1 heure ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre; remuer à la moitié de la cuisson. Garnir de persil. Pour 4 personnes.

POIVRONS FARCIS AUX POMMES DE TERRE

- 6 gros piments verts
- 1 paquet de 6½ oz de pommes de terre au gratin SHIRRIFF
- 1 c. à table de beurre
- 2½ tasses d'eau bouillante
- 6 saucisses de Francfort, en minces rondelles
- ½ tasse de fin oignon haché

Couper le dessus des piments verts. En retirer la queue et les graines. Faire cuire lentement à l'eau bouillant pendant 3 min. Egoutter. Dans une casserole, mélanger ondelles de pommes de terre, mélange à sauce au fromage, beurre, eau bouillante et rondelles de saucisses et faire mijoter 20 min. Farcir les piments verts avec le mélange de pommes de terre et les saupoudrer de chapelure. Faire dorer sous le gril ou réchauffer à 350° F pendant 10 min. Pour 6 personnes.

GATEAU AU CHOCOLAT ET AUX POMMES DE TERRE

- 1 tasse de purée de pommes de terre en flocons SHIRRIFF
- 1¾ tasse de farine à gâteaux tamisée
- 2¼ c. à thé de poudre à pâte
- ¼ c à thé de soda à pâte
- ½ c. à thé de sel
- 4 carrés de chocolat non sucré
- ½ tasse d'eau
- 1⅔ tasse de sucre
- ½ tasse de shortening
- 4 oeufs
- 1 c. à thé de pur extrait de vanille SHIRRIFF

Préparer la purée de flocons SHIRRIFF selon le mode de préparation donné sur la boîte. (On n'a besoin que d'une tasse de purée de pommes de terre pour cette recette).

Graisser et fariner 2 moules ronds à étages de 8". Tamiser ensemble les ingrédients secs. Mélanger le chocolat et l'eau et mettre au bain-marie, en remuant jusqu'à ce que le chocolat soit fondu. Laisser refroidir. Mélanger en crème sucre et shortening. Ajouter les oeufs, un par un, en fouettant bien après chaque addition.

Ajouter le mélange de chocolat. Incorporer la purée de pommes de terre SHIRRIFF et les ingrédients secs. Enfin,, incorporer le pur extrait de vanille de SHIRRIFF. Verser la pâte dans les moules à gâteau et faire cuire à 350° F. 40 min. ou jusqu'à ce que le gâteau soit cuit.

Un dessert surfin

Un arc-en-ciel de boutons de fleurs prête à éclore, les roulades joyeuses des oiseaux, les tendres bourgeons qui adoucissent le dur squelette des arbres, voilà les signes bienvenus du printemps.

Une autre image qui nous rassure sur la fin des jours froids et ternes de l'hiver, est celle d'un repas où les mets se parent d'une légèreté toute printanière. Les desserts surtout, semblent s'accorder au rythme des saisons.

Les économistes ménagères de la compagnie Carnation vous proposent une Mousse au chocolat comme dessert léger et exquis pour couronner un repas élaboré. Faite avec du lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané, cette mousse a une consistance veloutée et neigeuse des plus fine. Le lait écrémé en poudre instantané, un produit peu coûteux et faible en calories, renferme tous les protides, les vitamines du complexe B, le phosphore et le calcium du lait entier.

Mousse au chocolat

(8 portions)

- 1 sachet (4 on.) de mélange pour pouding au chocolat, à cuire
- 1 sachet de gélatine nature
- ¼ de tasse de sucre
- 1½ tasse de lait écrémé en poudre instantané, reconstitué selon des instructions sur la boite
- ½ tasse de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané
- ½ tasse d'eau glacée
- 2 c. à soupe de jus de citron
- ¾ de tasse de noix de coco râpé en flocons
- 2 c. à thé de zeste d'orange râpé

Mêler le mélange à pouding, la gélatine et le sucre dans une casserole. Incorporer le lait écrémé en poudre reconstitué. Cuire sur feu doux sans cesser de remuer, jusqu'à épaississement. Laisser refroidir tout à fait. Mélanger ½ tasse de lait écrémé en poudre instantané et l'eau glacée dans un bol. Fouetter en neige ferme (pointes recourbées), soit 3 à 4 minutes. Ajouter le jus de citron et continuer de fouetter en neige très ferme (pointes droites), soit 3 à 4 minutes. Avec les mêmes batteurs, fouetter le pouding jusqu'à ce qu'il soit crémeux. Incorporer le pouding, la noix de coco et le zeste d'orange au lait écrémé fouetté. Déposer par cuillerées dans un moule à soufflé de 1½ pinte ou dans un plat à servir. Laisser prendre au froid.

Dessert épicé aux pommes

(6 portions)

- 1¾ tasse de sauce aux pommes
- ½ c. à thé de cannelle
- ¼ de c. à thé de muscade
- 1/3 de tasse de raisins secs épépinés
- 1/3 de tasse de noix de coco râpée en flocons
- 2½ tasses de Garniture fouettée aux pommes*

Bien mélanger la sauce aux pommes, les épices, les raisins secs et la noix de coco. Réfrigérer. Servir avec un dôme de Garniture fouettée aux pommes*.

*Garniture fouettée aux pommes : (quantité : 2½ à 3 tasses)

1) Mélanger dans un bol ½ tasse de jus de pomme glacé et ½ tasse de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané.

2) Fouetter en neige ferme (pointes recourbées), soit 3 à 4 minutes. Ajouter 2 cuillerées à soupe de jus de citron.

3) Continuer de fouetter en neige très ferme (pointes droites), soit 3 à 4 minutes. Incorporer ¼ de tasse de sucre.

La légende de la marjolaine

TORONTO (PC) — La plupart des plantes aromatiques et des épices ont des légendes auxquelles se mêlent des superstitions et des mythes.

C'est ainsi que dans l'Ancienne Grèce et la Rome antique, la croyance populaire voulait que la marjolaine ait été créée par Vénus, déesse de l'amour. Cette figure symbolique de la beauté, selon la légende, folâtrait dans un jardin en compagnie du jeune Cupidon, lorsqu'elle s'infligea une égratignure sur l'une des flèches du petit dieu de l'amour.

Tout peut arriver quand on est touché par une flèche de Cupidon. Comme les dieux de l'Olympe étaient tout-puissants, Vénus en songeant à un antidote, souhaita la naissance de la plante aromatique marjolaine. Mais dans sa hâte, au lieu d'en faire un contrepoison, elle donna à la plante un pouvoir magique inverse. Peu après, l'irésistible Adonia fit son apparition et ses aventures sentimentales font le sujet de légendes dans la mythologie grecque.

A cause de son affinité avec le symbole de l'amour, la marjolaine était fréquemment employée comme décorations nuptiales. Cette plante avait été surnommée, entre autres appellations charmantes, "Joie de la Montagne", en souvenir de l'Olympe sans doute.

La génération actuelle ne se préoccupe guère des légendes qui se rattachent aux épices et plantes aromatiques. Très prosaïquement, on déguste la marjolaine qui donne une saveur particulière à plusieurs plats de viande, notamment le gigot d'agneau.

On utilise environ une demi-cuillerée à thé de marjolaine pour quatre portions de farce, de ragoût, de potage, ou de gratinés au four.

Grandeurs 32-48

Alice Brooks

Cette jolie et chaude veste de laine que vous tricoterez, accompagnera toutes vos robes et jupes, etc.... Ses manches sont trois-quarts.

Vous l'obtiendrez dans les tailles 32-34, 36-38, 40-42, 46-48 inclusivement.

Demandez le patron 7444.

Envoyez 0.50 en bon de poste Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....

Mesure desirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

Chaussures Dr Scholl pour le Confort des pieds

Pour les actifs pieds en BLANC

Une sensation de légèreté à chaque pas . . . reposant et confortable support . . . longue durée . . . Essayez-en une paire et vous conviendrez que vos pieds n'ont jamais joui d'un tel confort. Pointures, et largeurs au choix. Ajustées par des experts.

Empreinte pedo-graphique du pied sans charge — ni obligation.

Dr Scholl

Le Magasin pour le Confort du Pied

495 est, Boul. Charest — Québec — Tél. : 525-7949

BONNE FÊTE À TOUTES LES MAMANS

DE LA PART DE LA DIRECTION et du PERSONNEL DE VOTRE MAGASIN

CO-OP

Laissons savoir à notre mère que nous l'aimons ! ! ! Traitons-la comme une Reine ! Comblons-la de cadeaux petits ou gros, elle le mérite bien. Souvenez-vous : c'est la pensée qui compte.

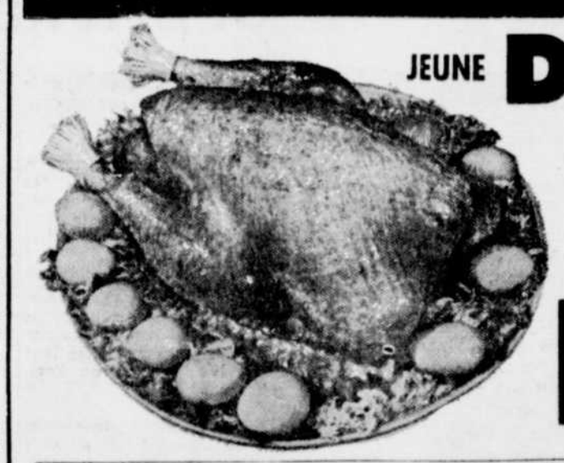

JEUNE **DINDON** TENDRE ET DODU Cat. "A" 6 à 10 lbs **lb .39**

FESSE DE JAMBON cuit et prêt à manger, un bout ou l'autre LB	.57	**STEAK DE JAMBON** tranche du centre de la fesse LB	.77
SAUCISSE FUMEE LA BELLE FERMIERE, C.C.S., paquet 1 lb	.49	**VIANDES CUITES** poulet, jambon pressé, LA BELLE FERMIERE, paquet 6 oz	.27
LARD SALE Canadien lb	.37		

Les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean.

Gâteaux Duncan Hines assortis 19 oz	2/.89	**SOUPE LIPTON** poulet et nouilles boite de 2 env.	2/.49	**CONFITURE DE FRAISES** CANADIANA 24 oz	.49
CRISCO SHORTENING boite 1 lb	2/.79	**PEANUTS SALEES** CHIEN D'OR 2 lbs	.59	**BISCUITS DAVID** SUPER MIX 75 biscuits	.65
CATSUP AYLMER 11 oz	.19	**HEINZ CEREALES** pour bébé, ass., 16 oz	.45	**PATE DENTIFRICE** CREST, form. économ.	.99
POULET ESTA 7 oz	2/.59	**INSTANTINE** boite de 100 pilules	.99	**DASH DETERSIF** pour lessiveuse automatique 4 lbs 11 oz	1.45
SAUCE HOT CHICKEN ESTA 15 oz	2/.33				
FEVES JAUNES coupées CO-OP 20 oz	6/.89				
FEVES VERTES coupées CO-OP 20 oz	6/.89				
TANG CRISTAUX orange, 3¼ oz	4/.85				
TANG PAMPLEMOUSSE ananas et pamplemousse, 3¼ oz	2/.37				
MIEL LIQUIDE DOYON 2 lbs	.67				
LUCKY WHIP dessert à fouetter, 4 oz	.43				
SAUMON ROSE PINK SEAL, bte 1 lb	.63				
HEINZ NOURRITURE pour bébé, en purée ou junior, 5 oz	9/.95				

CO-OP

BANANES MURIES A POINT **2 lbs .25**

OIGNONS JAUNES IMPORTES **5 lbs .39**

CONCOMBRES FRAIS ET VERTS **3 pr .25**

A l'occasion de la **FETE DES MERES** offrez-lui un magnifique **SERVICE DE VAISSELLE** semi-porcelaine au motif "FRANGE D'OR"

Economisez plus de $18.00

OFFRE NUMERO 1 1 ASSIETTE A DINER, 1 TASSE, 1 SOUCOUPE — les 3 morceaux pour seulement .99

OFFRE NUMERO 2 1 BOL A SOUPE, 1 ASSIETTE A PAIN ET BEURRE, 1 PLAT A FRUIT — les 3 morceaux pour seulement .89

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au 8 mai.

● Avec des fibres de raphia, elles ont tressé de beaux objets ces trois religieuses ougandaises de la communauté des Banyatéréza ou Filles de Sainte-Thérèse. Leur supérieure générale est encore une Canadienne, Soeur Pierre-Michel, des Soeurs Blanches d'Afrique.

Signes de la vitalité de l'Eglise

Ces religieuses africaines

par Soeur Germaine-Marie, s.b.a.
assistante générale des Soeurs Blanches d'Afrique

(Dans la jeune Eglise d'Afrique, la femme africaine a pris place. Un des signes, c'est la progression constante des effectifs des religieuses africaines. Le récent numéro de VIVANTE AFRIQUE (1) est entièrement consacré aux "Soeurs Africaines". Je présente ici, en forme condensée, l'intéressante introduction de Soeur Germaine-Marie. — R. Tessier, p.b.).

Inféodée à un clan étendu, enracinée par mille fibres de son être à la vie d'un village très cher, la personnalité de la jeune fille chrétienne d'Afrique qui émerge à peine du milieu ancestral doit longtemps souffrir pour assumer le choix de Dieu, qui l'appelle à la vie religieuse. Elle doit consommer une rupture qui ressemble pour elle à la mort.

"MON PERE NE DIRA PLUS..."

Mort, ce renoncement à la fécondité qui est une des valeurs essentielles de sa race. N'en exprime-t-elle pas admirablement la blessure, cette religieuse du Zambia qui écrit, en méditant sur sa vocation :

"Mon père ne dira plus : "Petite mère, étends la natte à l'ombre du manguier pour que je me repose". Je me sentais si fière quand il disait "mère". C'était comme si un souffle de vie passait en moi... Ma mère me dira que j'ai coupé sa vie à la racine, que tous les malheurs viendront sur elle, parce que moi je n'aurai pas d'enfants, et que j'aurai brisé la ligne des ancêtres... Dieu m'a appelée un jour, moi aussi, mais pourquoi ? Il est le Tout-Puissant, qui tient dans sa force, TOUT... Moi, je meurs quelque chose en moi..."

Mort encore devant les malédictions qui tombent sur cette jeune baptisée de la part de ses parents non-chrétiens : "Nous te maudissons devant Dieu et devant nos ancêtres. Tes compagnes riront de toi; les poules, les chèvres, les oiseaux se moqueront de toi. Sois maudite sur la terre en haut et partout !... Tout le village te maudit. Tu n'as plus de père ni de mère, ni de village, ni rien. Nous ne songerons plus que nous avons un enfant; nous ferons tes funérailles comme si tu étais morte".

AU DELA DE LA TRIBU

Du moins pourrait-on croire que l'adaptation à l'obéissance religieuse sera facilitée à la jeune fille que le milieu coutumier africain maintint dans une continuelle dépendance... Il n'en est rien, car le conseil évangélique d'obéissance fait appel à une liberté totale dans le don de soi et dans l'accomplissement de la volonté de Dieu transmise par les supérieures. "La hiérarchie du groupe fondée sur des lois intangibles, rend plus difficile aux Soeurs l'acceptation d'une hiérarchie qui n'a aucun fondement naturel de consanguinité ni d'âge".

De plus, c'est par les anciens du clan, non par les femmes, que le groupe africain se relie au monde supra-terrestre. Commander aussi bien qu'être obéie bouleverse toutes les notions de dépendance traditionnelles dans une communauté religieuse féminine.

Cette communauté elle-même n'est pas bâtie sur les mêmes bases que la communauté clanique africaine. A la solidarité de consanguinité doit se substituer laborieusement une solidarité d'amour, ouvertes aux Soeurs de tribus ou ethnies différentes, appartenant peut-être à des groupes sociaux rivaux... On devine les drames cornéliens qui surgissent dans les premières années de vie religieuse et quelle qualité de foi peut en triompher...

Signes de la communauté de la charité, les Soeurs africaines font aussi découvrir à leur pays la grandeur de la virginité consacrée.

UN APPORT ORIGINAL

La virginité féconde de la Vierge Marie pose de grandes difficultés à la foi des nouveaux chrétiens. Mais dans un village encore entièrement animiste, un vieux Mossi catéchumène fit cette réflexion après avoir rencontré une religieuse voltaïque : "Maintenant que j'ai vu cette fille si joyeuse bien qu'elle ne porte pas d'enfant sur le dos, je crois que la Vierge a pu nous donner Jésus...". Ainsi, les réalités profondes de la vie religieuse pénètrent au coeur de la société africaine et y font surgir l'étonnement, porte ouverte sur un inconnu qui nous sollicite...

Nombreuses (2) sont les congrégations africaines qui ont accédé déjà à leur autonomie. Elles prennent le gouvernail des mains des religieuses missionnaires qui les ont formées à une époque où l'Afrique tout entière essaie, en tâtonnant, de retrouver ses propres sources de culture et de les conjuguer avec les apports de la civilisation occidentale.

Souhaitons que, tout en gardant très pur le fond évangélique immuable et commun de la consécration religieuse, ces communautés fassent surgir de leur vitalité même les formes de vie, les moyens d'expression, les modes de prière et de louange qu'attend d'elles la chrétienté africaine, apportant leur touche originale à la robe multicolore de l'Eglise.

(1) VIVANTE AFRIQUE, mars-avril 1965. 11100, boul. de l'Acadie, Montréal 12, P.Q.
(2) 16 des 84 communautés d'origine africaine sont maintenant autonomes.

Vêture et profession au couvent St-Joseph

Le 1er mai, en la chapelle des SS. de St-Joseph de St-Vallier, Son Excellence Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque d'Amos, présidait une cérémonie de vêture et de profession. Il célébra la messe, prononça l'homélie. Il était assisté de M. l'abbé Benoît Fortier, aumônier des religieuses et de M. l'abbé Marcoux vicaire à Boischatel.

Au choeur on remarquait: le Révérend Père Guillot c.ss.cc. prédicateur de la retraite des religieuses; M. l'abbé Verret, vicaire à St-Grégoire de Montmorency; M. l'abbé Chaloult, vicaire à St-Rodrigue, M. l'abbé Robert Pelletier, aumônier à l'Ecole secondaire "Institut St-Joseph, R.F. Yvon Bergeron, des Pères Maristes.

Ont prononcé des voeux perpétuels: S. Madeleine-de-la-Trinité (Alice Veillette) de S. Janvier de Chazel, Abitibi; S. Daniel-Marie (Denise Nadeau) de Languedoc, Abitibi ;S. St-Jean-de-la-Croix (Lilian Walsh) de Lévis S. Marguerite-d'Youville (Diane Ouellet) de Languedoc Abitibi; S. Marie-du-Divin-Coeur (Réjeanne Ruel) de St-Grégoire de Montmorency.

Ont prononcé des voeux annuels: S. Suzanne-Thérèse (Suzanne Bergeron) de St-Edouard de Lotbinière; S. Suzanne-Marie (Suzanne Lamothe) de St-Jude d'Authier, Abitibi; S. Pierre - Michel (Micheline Prouix) de S. Janvier de Chazel.

Ont revêtu le saint habit: Brigitte Harvey de St-Eugène de Chazel (Abitibi) en religion S. Paul-André; Jeannine Beauchamp de Ste-Monique des Saules, en religion S. Marie-Suzanne; Diane Boivin de St-Rodrigue, en religion S. Marie-Daniel; Louise Gingras de St-Augustin, en religion S. Bernadette-Marie; Gisèle Richard, de La Motte, Abitibi, en religion S. Jean-Marc; Adrienne Gagnon de St-Pierre I.O. en religion S. Pierre-Apôtre; Charlotte Vézina de St-Grégoire de Montmorency, en religion S. Chantal-Marie.

Accueil enthousiaste à la nouvelle liturgie aux U.S.A.

DETROIT, (CCC) — Une enquête effectuée par la Commission de liturgie de l'archidiocèse de Détroit montre que la réforme liturgique a été accueillie avec enthousiasme par les catholiques de ce diocèse, qui compte 1,400,000 fidèles.

En effet, 92 p.c. des réponses expriment leur satisfaction de l'introduction de l'anglais dans la liturgie, mais nombreux sont ceux qui estiment arbitraire le passage d'une langue à l'autre au cours de la célébration de la messe. D'autre part, 70 p.c. sont favorables à la messe célébrée face au peuple, qui rencontre l'opposition absolue de 10 p.c. des fidèles, tandis que 20 p.c. estiment que les deux modes de célébration doivent être pratiqués.

— Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nou

Dimanche prochain

LES FIANCÉS AU SANCTUAIRE DU CAP

Au cours de leur semaine nationale, du 25 avril au 2 mai, les fiancés à travers le Canada ont étudié "La vie de travail, obstacle ou atout à la fondation d'un foyer ouvrier équilibré". Organisée par le Service de Préparation au Mariage, cette semaine a permis à chaque fiancé de découvrir les aspects de son travail qui influencent la période des fiançailles, la préparation au mariage et toute la vie future. Une semaine plus tard, le neuf mai, un bon nombre de ces fiancés se retrouveront dans la basilique de Notre-Dame du Cap, y effectuant leur pèlerinage annuel — dans le Temple de la Reine du Saint Rosaire.

A la grand'messe de onze heures, un bon nombre de places leur sont réservées, aux fiancés de la région de Trois-Rivières et aux fiancés des diocèses de la rive sud, qui sont également invités par les Gardiens du Sanctuaire et l'organisateur du pèlerinage.

La messe sera célébrée par M. l'abbé Henri Bourassa, de Trois-Rivières. Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, y assistera comme d'habitude et adressera la parole à l'assemblée chrétienne et aux fiancés.

M. Jean Bonneville, ex-président national du S.P.M., et Mlle Juliette Lavallée, ex-trésorière nationale, seront au prie-Dieu près de la balustrade et commenceront la lecture de consécration à la Vierge, que la foule continuera ensuite. Les deux mêmes représentants des fiancés viendront porter un cierge à Mgr l'Evêque, et devant lui échanger leurs anneaux, ce que tous les fiancés de la nef feront également à leur suite. L'organisateur du pèlerinage est M. l'abbé Bourassa lui-même, de l'évêché de Trois-Rivières.

La fête des Mères

Le même jour, le R. P. directeur des pèlerinages au prône, ou le Père prédicateur dans l'homélie, souligneront le jour de la Fête des Mères, et rendront hommage à la mère canadienne. A la suite de S.S. Paul VI, devant la Madone blanche de la basilique, ils déclareront sainte Marie MERE DE L'EGLISE, Mère de tout le peuple chrétien, Mère de l'assemblée à qui ils parlent. Et ils inviteront l'assemblée chrétienne à honorer leur Mère du Ciel comme leur mère de la terre. Dans l'après-midi, l'Association des Invalides de Trois-Rivières sera au pied de la Madone, reprenant ainsi, pour la belle saison, la tradition de leur visite mensuelle à Notre-Dame du Cap, pour la bénédiction des malades.

Les gardes paroissiales du diocèse

Au nombre de onze, les gardes paroissiales du diocèse de Trois-Rivières effectueront leur première sortie de l'année dimanche prochain. Dans l'ordre de leur fondation, ce sont les gardes de N.-D. de Trois-Rivières, de St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine, de Ste-Cécile de Trois-Rivières, du Saint-Sacrement de Trois-Rivières, de Ste-Madeleine du Cap, de Louiseville, de St-Eugène, du Christ-Roi de Shawinigan, de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, de St-Paulin et de Ste-Ursule. Leur première sortie est donc pour leur Mère, N.-D. du Cap. Elles prendront part à la célébration de la messe de neuf heures, a.m. L'organisateur du pèlerinage est le lieutenant-colonel Jean-Paul Bérubé, du Cap-de-la-Madeleine.

Retraites

La Maison Reine des Coeurs de Drummondville annonce les retraites fermées suivantes pour le mois de mai.

Du vendredi 14 au dimanche 16 pour les dames par le R. P. Léo Beaudoin s.m.m.

Du vendredi 21 au dimanche 23 pour les couples de fiancés, par le R.P. Gérard Ouellet s.m.m.; à la même date, une retraite pour jeunes filles par le R.P. Gérard Cournoyer s.m.m.

Vendredi 28 au dimanche 30 mai pour les couples mariés par le R. P. Gérard Ouellet s.m.m.

Il s'agit des dernières retraites fermées pour la période du printemps.

Pour s'inscrire à ces retraites, communiquer avec la Maison Reine des Coeurs, Rive Nord, Drummondville et par téléphone GRanit 2-3411.

L'anniversaire de "Pacem in terris"

ROME (CCC). — Le deuxième anniversaire de l'encyclique "Pacem in terris" de Jean XXIII a inspiré à "l'Osservatore Romano" un commentaire sur l'actualité permanente de ce document.

Après avoir relevé que la situation internationale est toujours aussi sombre qu'il y a deux ans, le journal insiste sur le fait que le Pape adressa alors un appel à tous les hommes de bonne volonté. Il fait valoir ensuite que l'on ne peut certes pas dire que l'on approuve l'oeuvre de paix de l'Eglise "si l'on repousse la doctrine morale chrétienne qui est à la base des valeurs naturelles et qui est essentielle à l'existence d'une paix véritable". Il n'en faut pas moins accueillir avec faveur tout effort de bonne volonté fourni en vue du bien commun.

"C'est à ce bien commun que Jean XXIII pensait, poursuit "l'Osservatore Romano", lorsqu'il encourageait une rencontre avec les hommes, pourvu que cela ne soit pas en contradiction avec la conscience".

Le journal rappelle enfin les paroles du Pape défunt contenues dans un appel en faveur de la négociation pour sauver la paix, ainsi que celles du président Kennedy disant : "Mieux vaut une rencontre au sommet qu'au bord de la catastrophe". Et celles toutes récentes de Paul VI : "La paix est possible si le Christ est accueilli par nous, si son Evangile devient le code de la civilisation, de la vie".

On dit que vous la voulez petite mais capable d'encaisser... et avantageuse à la reprise!

La voici!

L'Epic

(Voyez comme elle est avantageuse à la reprise — dès maintenant — échangez la vieille et roulez neuf)

Voici l'occasion pour vous d'échanger votre vieille voiture pour rouler au soleil dans la petite GM capable d'encaisser.

Votre concessionnaire Chevrolet-Envoy est à la recherche de voitures d'occasion de modèles récents, de bel aspect, petites ou grandes et il est prêt à vous offrir en échange la petite General Motors capable d'encaisser au meilleur prix. L'Epic 1965! En plus de vous offrir une affaire en or, voyez les avantages que vous en retirerez. Des performances fougueuses fournies par un moteur de 50 CV que nulle autre voiture de la catégorie de l'Epic peut offrir. Ceci signifie des accélérations plus vives, plus aisées sur la grande route lorsque vous roulez à une vitesse de croisière ou qu'il vous faut doubler une autre voiture. Cela veut dire qu'elle ne sait non seulement voyager mais qu'elle est capable d'avaler les côtes!

Et que dire de sa direction à crémaillère d'une magnifique douceur, une direction que l'on trouve plus ordinairement dans les voitures de sport.

Sans oublier le roulement moelleux dû à une suspension qui s'adapte harmonieusement aux conditions des routes et du chargement.

Enfin un mot sur l'élégance, le confort de son intérieur spacieux et sur son coffre à bagages de grandes dimensions... idéals pour les voyages de vacances.

Sa silhouette est bien nord-américaine et tout à fait "dans le vent" tout comme celles de voitures de prix beaucoup plus élevés. Nous l'admettons, c'est beaucoup offrir. Mais voilà *précisément* ce que vous offre la petite General Motors capable d'encaisser, l'Epic 1965!

Venez le constater dès maintenant, chez votre concessionnaire Chevrolet-Envoy, c'est le moment d'échanger la vieille et de rouler au soleil.

Prix de détail maximum suggéré du sedan Epic standard à 2 portes avec chauffage-dégivrage, livraison comprise à **(QUEBEC) $1776.00**

Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris. EP-9658F

C'est le moment d'échanger la vieille et de rouler neuf chez votre concessionnaire Chevrolet-Envoy dès maintenant!

Concessionnaires autorisés "EPIC" dans la Québec Métropolitain

PORTEZ-NOUS LA VIEILLE — PUIS ROULEZ AU SOLEIL

LaPorte Automobiles Ltée — 250 est, boul. Charest, Qué. Tél.: 529-4561

R. Barré Automobiles Ltée — 1095, de la Canardière, Qué. Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos Ltée — 2500 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Tél.: 653-2861

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis, à 8h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis, à 8h. 30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada

1939-1945: LA GUERRE LA PLUS DESTRUCTRICE DE L'HISTOIRE

Par LOYAL GOULD

BERLIN (P.A.) — La guerre la plus destructrice de l'Histoire, qui a pris fin il y a exactement 20 ans, a pris racine dans un parti sans importance en Bavière septentrionale et qui, à un certain moment, est devenu maître de la presque totalité de l'Europe.

Ce parti s'empara du pouvoir en Allemagne le 30 janvier 1933 quand un ex-vagabond autrichien du nom de Adolf Hitler a prêté le serment de chancelier.

Hitler se vantait que son régime, auquel il avait donné le nom de IIIe Reich, durerait 1,000 ans et ferait des Allemand les maîtres du monde.

Bien au contraire, il est passé dans l'histoire après un peu plus de 12 ans et trois mois. Au cours de cette période, le IIIe Reich a apporté la mort et l'esclavage à des millions de personnes et a laissé l'Allemagne un pays brisé et occupé qui allait bientôt devenir un pion dans le conflit entre l'Est et l'Ouest.

Origines d'Hitler

Le grand responsable était un abstinent et un végétarien qui a vu le jour le 20 avril 1889 dans une localité autrichienne, tout près de la frontière de la Bavière.

Troisième enfant d'un troisième mariage, Hitler n'a jamais terminé l'école secondaire, passa son enfance à rêver d'une vie d'artiste et vécut aux crochets de sa mère veuve jusqu'à l'âge de 19 ans.

A 20 ans, il partit pour Vienne dans le but de réaliser ses ambitions artistiques. Ayant échoué aux examens qui lui auraient ouvert la porte des beaux-arts, il a passé quatre années dans des asiles de nuit, mangeant quand on lui faisait la charité et peignant des toiles qu'il vendait aux touristes.

C'est à cette même époque qu'il a fait ses premiers contacts avec des idées qui allaient plus tard changer le destin de l'Europe — le pan-germanisme et l'anti-sémitisme.

Il a finalement quitté l'Autriche pour Munich où il s'est enrôlé comme volontaire dans l'armée du Kaiser.

Le Parti Nazi

Blessé deux fois et décoré à deux reprises pour bravoure, Hitler, qui avait été promu caporal, est retourné une fois la guerre terminée, à Munich où il s'est joint à 20 Barvarois qui avaient fondé ce qu'ils appelaient le Parti ouvrier allemand.

Ce groupement politique était violemment opposé à la démocratie de la république de Weimar et aux paiements de réparation exigés par le traité de Versailles.

Ça n'a pas pris de temps avant qu'Hitler change le nom de ce groupement pour l'appellation suivante: Parti national socialiste des travailleurs allemands dont l'abréviation devint N.A.Z.I. Il dota également le parti nazi d'un symbole qui consistait en un drapeau rouge sang avec un disque blanc au centre sur lequel était superposé la croix gammée ou la swastika noire.

Hitler s'empara également de la machine de propagande du parti et il ne tarda pas à connaître la célébrité comme tribut qui pouvait émouvoir les foules par ses tirades contre la démocratie, les juifs et les vainqueurs de la première Grande Guerre. Aussi attira-t-il une multitude de disciples, notamment de jeunes vétérans qui étaient à la recherche d'une cause. Parmi ses premiers disciples figuraient notamment: Rudolf Hess, un Allemand élevé en Egypte, qui allait devenir premier lieutenant d'Hitler, le gros Hermann Goering, qui avait un penchant pour les uniformes flamboyants et qui avait été le dernier à commander la célèbre escadrille Richthofen lors de la première Grande Guerre et qui allait éventuellement devenir commandant en chef de l'armée de l'air nazie; Joseph Goebbels, l'infirme reconnu comme coureur de jupons, qui allait devenir chef de la propagande du IIIe Reich.

Le putsch de 1923

Le matin du 9 novembre 1923, 3,000 nazis ayant à leur tête Hitler, Goering et le général Erich Ludendorff ont quitté la taverne de Buergerbraen pour se rendre au centre de Munich où ils ont fait face à un détachement de policiers armés. Ludendorff avait été chef d'état-major dans l'armée du Kaiser Guillaume III.

On n'a jamais su exactement qui avait tiré le premier coup de feu, mais la rue fut bientôt recouverte de morts et de blessés, soit 16 nazis et trois policiers tués.

L'année suivante, Hitler a été condamné à cinq ans de bagne, ayant été trouvé coupable de trahison lors de sa participation au putsch de la taverne. Moins de neuf mois plus tard, il était cependant libéré sur parole.

"Mein Kamph"

Durant sa réclusion, il avait dicté à Hess ses théories politiques et racistes. Son livre intitulé "Mein Kampf" qui signifie "Mon combat". Après la Bible, ce livre devint l'oeuvre la plus populaire du pays. En 1940, plus de 6,000,000 d'exemplaires avaient été vendus seulement en Allemagne. La publication de ce livre a valu à Hitler des milliers de sympathisants. Dès 1929, son parti comptait déjà 178,000 adhérents qui avaient payé leur cotisation.

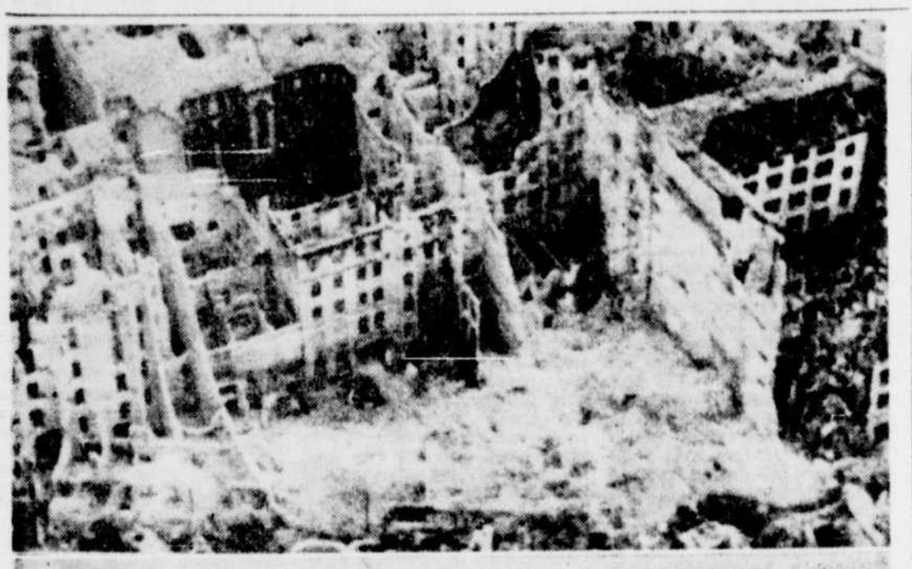

● LA FIN D'UN REVE TRAGIQUE — En 1945 la ville de Berlin était une immense ruine matérielle et morale. Le rêve d'Hitler avait pris fin dans une mer de sang, de fumée et de décombres. La photo du haut est l'image même de la défaite du nazisme. La photo du bas nous fait assister à une scène de reddition entre le général Hermand Kramer, commandant de la 66e Division et le lieutenant-général Fahrmbacker, qui commandait le secteur occupé de Lorient en France. (Téléphoto UPI)

● UN AMI D'HITLER — MUNICH, Allemagne (Téléphoto UPI) — Ce vieux munichois de 78 ans, Ernst Hanfstaengl, a été l'ami intime du Führer. Il déclarait récemment qu'Hitler n'écoutait personne. M. Ernst jouait du piano pour endormir Hitler peu de temps avant que ce dernier mette fin à ses jours dans son bunker. Son épouse d'une heure, Eva Braun suivit l'exemple de son récent mari et s'empoisonna.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CONCOURS LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES DU QUEBEC

$38,000.

Distribués en prix de $5,000. $2,000. $1,000.

INSCRIPTION

du 1er au 31 mai 1965

PROCLAMATION DES LAUREATS : Octobre 1965

CANDIDATS ADMISSIBLES AU CONCOURS

Ce concours est ouvert à tous les Canadiens, pour ce qui est des oeuvres de langue française. Quant aux ouvrages de langue anglaise, l'auteur doit avoir habité le Québec depuis cinq ans.

On obtient les règlements des concours et les formulaires d'inscription chez le secrétaire des Concours littéraires et scientifiques, ministère des Affaires culturelles, 1530, boulevard de l'Entente, Québec 6e.

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUEBEC

Le ministre, Pierre Laporte — Le sous-ministre, Guy Frégault

Soyez pimpante pour le...

Ménage du Printemps

avec l'aide de Dominion

DÉTERSIFS ET NETTOYEURS

SEAUX VADROUILLES BALAIS ET AUTRES AIDES

CIRES ET POLIS A PLANCHERS

Pour faciliter la tâche du ménage au printemps, et aussi pour le faire plus économiquement, rendez visite au marché Dominion du quartier. Il y a tellement à faire avec le nettoyage, l'époussetage, le lavage des planchers, des murs et des fenêtres . . . que Dominion est prêt à vous aider en vous fournissant des aides économiques comme les produits nettoyeurs, les polis, les vadrouilles, les balais, les éponges et une foule d'autres accessoires utiles!

DETERSIF liquide Format 24 oz **45¢**
"Domino" (Format 32 oz 59¢)

"JAVEX" Cruche 64 oz **51¢**
Liquide — Blanchit — Désinfecte (Javel concentrée)

DETERGENT Pqt 4 lb 11 oz **1.59**
"ALL" — 10¢ de rabais

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE

LONGES DE PORC FRAIS

Jeune - Tendre. Gras enlevé. Bout des cotes. Env. 3 lb **37¢** LB

Bout du Filet Env. 3 lb **47¢** LB

FESSE DE JAMBON **59¢**
Marques populaires - Prêt-à-manger ! Couenne et gras enlevés - Entière ou moitié

POULETS BARBECUE ch. **1.09**
Chaud ou froid — Spécial de la Fête des Mères!

BACON SANS COUENNE Pqt 1 lb **75¢**
"Legrade" — Sucré — Fumé

WIENERS "COORSH" Pqt 1 lb **49¢**
Juteuses et savoureuses

DETERGENT Format géant **91¢**
"Extra" (Vaisselle gratis) 12¢ de rabais

DETERGENT Format 32 oz **75¢**
"Sunlight" — Liquide

CIRE LIQUIDE Boite 20 oz **62¢**
"Succès" — 5¢ de rabais

EPICERIE EN SPECIAL !

Jus de tomates 6 Btes 20 oz **1.00**
"Libby's" surchoix (Bte 48 oz 37¢)

Fèves au lard 5 Btes 15 oz **1.00**
"Libby's" dans sauce Tomates (20 oz 2/49¢)

Spaghetti - Macaroni 5 Pqts 16 oz **1.00**
ou Coudes "Catelli" — Spécial!

Pêches en moitié 2 btes 28 oz **79¢**
ou tranché "Del Monte" !

CONFITURE
"Aylmer" assortie SPECIAL ! 5 Pots 9 oz **1.00**

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!

FRUITS ET légumes FRAIS CROUSTILLANTS

MELONS D'EAU Entiers chacun **89¢**
No 1 — Importés — Mûrs Rouges — Grosseur moyenne Rafraichissants !

CONCOMBRES 2 pour **33¢**
DE SERRES — De l'Ontario — Longs — Verts — Frais

TOMATES **59¢**
DE SERRES — No 1 — Roses — Mûres — Faciles à trancher !

ORANGES Grosseur La 90 douz. **69¢**
"JAFFA" — D'Israël ensoleillé Juteuses — Sucrées

MELONS **39¢**
"Honey Dew" du Chili — Grosseur 13

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Papier Toilette** "Purex" - Coul. asst. 2 roul. 29¢ — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Shredded Wheat** Céréales "NABISCO" A déjeuner Paquet rég. ou 18 oz — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **THE EN SACS** 'Salada' - Orange Pekoe Paquet de 60 **87¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Huile de Maïs** "CORONATION" 10¢ de rabais Pot 32 oz **79¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Essuie-mains** De papier - Blanc "Scott" 2 roul. **49¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **ARACHIDES** Mondées - "Nutsweet" Paquet 16 oz **51¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **NAVETS** Petits - Du Québec Sac de 5 lb — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **BOLOGNE** "HYGRADE" Format 24 oz — Se termine sam. 8 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Pâtés à Viande** "BILOPAGE" 2 paquets — Se termine sam. 8 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **APPRET A SALADES** Italien Bout. 'Kraft' 8 oz **29¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **"EGG ROLLS"** "BILOPAGE" Paquet de 6 — Se termine sam. 8 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Smoked Meat** "COORSH" 2 paquets 2 oz — Se termine sam. 8 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **POIRES** ANJOU Panier 1 pinte — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **POMMES** "McINTOSH" Pot de 3 lb — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **BEURRE D'ARACHIDES** "Richmello" Pot 16 oz **43¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **EPINARDS FRAIS** Importés Paquet de 10 oz — Se termine Mar. 11 Mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **Patate Chips** "HUMPTY DUMPTY" Paquet 16 oz **79¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **FARINE** Tout usage "ROBIN HOOD" Sac toute pesanteur — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **MOUTARDE** Préparée - "CONDOR" Pot 24 oz **31¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **CONFITURE** De fraises, pure "Vachon" Pot 24 oz **79¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **NETTOYEUR** Liquide - "LESTOIL" Bouteille 16 oz **51¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Sauce viande** "CATELLI" Boite 15 oz **32¢** — Se termine mar. 11 mai au DOMINION

TOUT EST GARANTI! Nous nous réservons le droit de limiter les quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 8 mai 1965 au DOMINION! A tous les magasins de la ville de Québec et Montmagny, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

LE QUÉBEC ET LA FORMULE FULTON-FAVREAU (4)

Que deviendra la commission Laurendeau-Dunton ?

Nous avons vu lundi et mardi que la règle de l'unanimité ainsi que la formule de la délégation de pouvoirs présentaient certains inconvénients pour le Québec, inconvénients qui ont été notés par quelques autorités en la matière.

Cependant, il est une conséquence de la formule Fulton-Favreau qui ne manquera certes pas d'influencer, sinon de compromettre l'avenir du Québec, si ce n'est du Canada entier.

A Ottawa, M. Lester Pearson a mis sur pied la Commission Laurendeau - Dunton, laquelle doit trouver les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe selon le principe de l'égalité des deux peuples qui l'ont fondée. A Québec, le premier ministre M. Jean Lesage a formé un Comité de l'Assemblée législative chargé d'étudier les problèmes constitutionnels du pays et les changements qui pourraient y être apportés à la lumière des besoins du Québec. Ce Comité porte le nom de "Comité parlementaire sur la Constitution".

Or, le moins malin d'entre nous peut prédire presque sans risque de se tromper, que la

● **Réal Caouette : "Vous voyez ça, moi un extrémiste ?**

Commission Laurendeau - Dunton recommandera au gouvernement fédéral un certain réaménagement de notre constitution, si ce n'est un réaménagement complet. Mais voilà le problème. Si on présume d'une manière raisonnable des recommandations à la Commission Laurendeau-Dunton, et si ces présomptions sont relatives à une refonte complète de notre constitution, il faudra nécessairement que le réaménagement constitutionnel s'exécute par le truchement de la formule Fulton-Favreau, si jamais elle est adoptée par toutes les législatures provinciales et par le Parlement fédéral.

● **M. Guy Favreau : "Seuls les extrémistes parlent de camisole de force".**

En d'autres termes, toutes les recommandations de la Commission Laurendeau - Dunton seront soumises à la règle de l'unanimité de la formule F-F, si ces recommandations concernent des points majeurs de la constitution, tels que la répartition des pouvoirs législatifs et l'usage du francais et de l'anglais.

A ce moment-là, en vertu de la formule Fulton-Favreau, les dix législatures canadiennes devront adopter les recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton, et le Parlement d'Ottawa devra les ratifier, pour qu'elles prennent force. Or, n'est-il pas raisonnable de croire que toutes les législatures canadiennes ne seront pas d'accord quant à l'adoption des recommandations de la Commission B-B, ce qui signifierait que la règle de l'unanimité de la formule Fulton-Favreau gèlerait l'actuelle constitution pour nous immobiliser dans le statut quo ? Tel est du moins l'avis de Me Jean-Noël Tremblay, professeur à l'Université Laval, qui dit : "Pour appliquer les recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton, il faudra suivre la règle de l'unanimité car la Commission B-B va certainement suggérer des amendements à notre constitution actuelle". Il ajoute : "Il faut refaire la constitution sur une base de deux nations. Or, la formule Fulton-Favreau empêche ça". D'ailleurs, c'est peut-être ce qui fait dire au chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, que la formule F-F constitue une camisole de force et qu'elle tue dans l'oeuf la Commission Laurendeau - Dunton que M. Lester B. Pearson a créée. Le même raisonnement vaudrait pour le Comité parlementaire de la constitution créé par l'Assemblée législative du Québec, puisque ses constatations et ses recommandations devront elles aussi passer par le filtre de la formule Fulton-Favreau.

Pour ce qui est d'un changement de statut pour le Québec, au sein de la confédération, le rapport préliminaire de la Commission Laurendeau - Dunton dit : "Si l'on estime que cette idée (l'égalité entre les deux nations) est irréalisable parce qu'on ne peut concevoir une telle égalité ou qu'on ne peut l'accepter, **nous croyons que de la déception naîtra l'irrémédiable. Une importante fraction du Québec francophone est déjà tentée de faire cavalier seul**". Et M. Guy Favreau, ministre fédéral de la Justice, affirme que la formule Fulton-Favreau permettra au Québec d'acquérir le statut qu'il désire, un statut conforme à ses principales préoccupations, alors que le livre blanc concernant la modification de la constitution du Canada qu'il a déposé aux Communes dit à la page 51, 1er paragraphe, qu'une analyse rigoureuse d'une disposition de la formule F-F démontre qu'elle n'offre pas la possibilité à une province qui s'y emploierait, d'acquérir un statut particulier au sein de la Confédération. En dépit de celà, M. Favreau, qui parlait à Hull, ajoute que la formule F-F marque un juste milieu qu'exige un pays biculturel. Et son argument de frappe consiste à dire que la formule F-F agit comme une camisole de force sur les extrémistes seulement, qualifiant par là d'extrémistes MM. Daniel Johnson, Réal Caouette, T. C. Douglas, Jacques-Yvan Morin, Bruce Hodgins, Jean-Noël Tremblay, John Diefenbaker, Marcel Faribault et les autres qui se sont opposés à la formule Fulton-Favreau.

La formule Fulton-Favreau, même si elle est adoptée par toutes les législatures canadiennes, pourrait très bien être l'objet d'un refus de la part des membres de la Chambre des Communes d'Ottawa. En effet, le leader du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, s'est prononcé contre. Le chef du NPD, M. Tommy Douglas, a déclaré qu'il combattrait la formule de toutes ses forces, puisqu'elle constitue une camisole de force pour le Québec. Le chef du parti progressiste conservateur, M. John Diefenbaker, a aussi exprimé son opposition à la formule d'amendement, de sorte que tous les partis d'opposition réunis pourraient bien faire échec à une formule d'amendement que plusieurs considèrent comme néfaste pour le Québec.

Que faut-il conclure de cette formule ? Pour la majorité des experts hors de la politique, la formule Fulton-Favreau signifie le statut quo constitutionnel. La formule F-F signifie que la constitution qui régit actuellement le peuple canadien, constitution qui n'est d'ailleurs pas respectée, sera conservée presque telle quelle,

● **Me Marcel Faribault, un extrémiste ?**

puisque la procédure d'amendement qui est proposée est d'une rigidité telle qu'il sera presque impossible aux législatures de s'entendre quant aux points essentiels. Bien plus, la constitution qui est sensée nous régir ne sera pas plus respectée puisque selon les règles de jeu du droit britannique, les accrocs à la constitution qui sont devenus des "coutumes", ont force de loi. Et, ce qui est plus grave, il sera impossible au Québec d'acquérir de sa propre autorité, un statut spécial de "province pas comme les autres" à l'intérieur de la confédération. Il l'acquerra seulement et uniquement si toutes les provinces sans exception y consentent. Ce qui le ramènerait aux tactiques défensives du régime Duplessis, comme le mentionnait M. Jacques-Yvan Morin.

MM. Pearson et Lesage feront-ils cavaliers seuls ?

Pour de plus grandes épargnes, VOYEZ la

CIRCULAIRE

distribuée cette semaine

SERVICE & PRIX

● Service de livraison
● Service téléphonique
● Service courtois

BOEUF DE L'OUEST

SURLONGE DE BOEUF DESOSSEE

pour un délicieux rosbif cuit au four

LB .79

Economie .20 la livre

PORC SALE

ENTRELARDE LB .43

Economie .16 la livre

JAMBON CUIT

HYGRADE 'Vacuum Pack' 6 oz Le paquet .49

Economie .10

VIANDES CUITES

HYGRADE au choix du client

Porc, poulet, macaroni, piment, olives.

2 Pqts 6 oz pr .49

Economie .13

GRATIS ! Enveloppe de KETCHUP HEINZ avec l'achat d'une boite de 6 EGG ROLLS "BILOPAGE" le tout .49

Economie .06

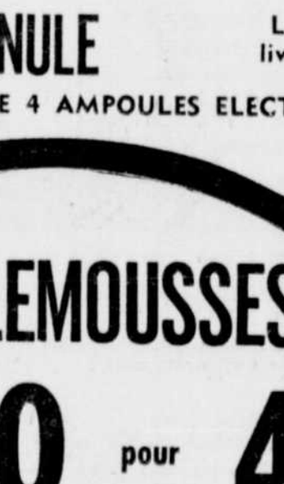

LA REINE D'UN JOUR

De la part de la direction et de tout le personnel, A VOUS, CHERES MAMANS, nous souhaitons LE BONHEUR et la SANTE.

BISCUITS LIDO

JELLY LUNCH 20 biscuits
SANDWICH Vimy 30 biscuits
MACARON 40 biscuits

Votre choix 3 cellos pour 1.00

POUR LA FETE DES MERES

Un délicieux GATEAU SIMARD Chacun 99c

PARTICIPEZ AU CONCOURS

Produits Diamant Vachon et des marchés S.P.

CONFITURES AUX FRAISES VACHON Bocal 24 oz 53c

CAFE CHASE & SANBORN INSTANTANE Bocal 6 oz 1.05

ECONOMIE .14

CHOCOLAT LOWNEY ASSORTIS Boite 2½ lbs 1.59

MACEDOINE LA CORBEILLE Boite 20 oz 8 pr 1.00

BONBONS MORRIS

Chocolat dragées 7 oz
Fruit Paradise 10 oz
Caramel Toffee 9 oz

VOTRE CHOIX 3 cellos pour 1.00

BIENVENUE AUX NOUVEAUX VOISINS

Nous vous invitons à visiter le Marché S.P. le plus proche de votre entourage. Vous y trouverez SERVICE, COURTOISIE, BAS PRIX, QUALITE.

Biscuits soda premium CHRISTIE boite 1 livre 31c

ECONOMIE .08

SOUPES HABITANT AUX POIS AUX LEGUMES Boite 28 oz 5 pr $1.00

ECONOMIE .18

SUCRE GRANULE La livre 5c

AVEC L'ACHAT DE 4 AMPOULES ELECTRIQUES

PAMPLEMOUSSES

10 pour 49c

SUCRES — JUTEUX ET DELICIEUX

pour le petit déjeuner — Gr 112

CHAMPIGNONS WATERLOO frais et blancs neige Boite ½ lb 33c

Economie .12

RAISINS BARLINKA noirs, juteux et très gros. Un vrai délice LB 35c

Economie .14

COUPON BONI

GRATIS! 100 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE .10

SERVICE & PRIX

avec un marché de $5.00 et plus. Ce coupon est échangeable du 5 au 18 mai — NON TRANSFERABLE.

Un coupon par famille.

ASPERGES DE LA FLORIDE longues et fines LB 29c

Economie .10

Bienvenue à :

UN NOUVEAU MARCHE ALIMENTATION

ROGER PARENT LICENCIE

415, 47e Rue Est — St-Rodrigue
Angle 4e Avenue — 626-3022

OFFRES EXTRA-SPECIALES

POUR UN TEMPS LIMITE

PEINTURE INTERIEURE SEMI-LUSTREE LE GALLON

PEINTURE INTERIEURE SATIN ET LATEX CHACUN

$3.59

COULEURS : léger supplément

SUPER KEM-TONE

EMBELLIT MURS ET PLAFONDS

Gamme complète de couleurs. Couvre en une seule couche. Pinceaux et rouleaux ne laissent aucune trace. GARANTI LAVABLE. La peinture de luxe AU LATEX — pour surfaces intérieures.

~~11.30~~ réduit à $7.78 LE GALLON

LE MERVEILLEUX EMAIL A L'ALKYD

KEM-GLO

Lustré - durable - Pour murs, placards, boiseries dans les cuisines et salles de bains. Brille et se lave comme l'émail cuit.

~~3.80~~ réduit à $2.38 LA PINTE

~~13.50~~ réduit à $9.98 LE GALLON

~~4.10~~ réduit à $2.98 LA PINTE

Attention toute particulière accordée aux commandes postales

SAMSON & FILION LTÉE

343, RUE ST-PAUL - QUEBEC - TEL.: 522-3971

Nombre de personnes portent LEURS DENTIERS sans souci

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alkaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Satisfaction garantie ou vos achats remboursés !

Un cadeau de choix pour la Fête des Mères . . .

Délicate lingerie en tissus d'entretien facile

1.77 à 9.77

Dans le groupe . . . Doux mélange de Dacron/Nylon/Coton et Arnel opaque. Plusieurs modèles jeunes et seyants choisis parmi une vaste collection ! Vous apprécierez la qualité et la coupe de ces séduisants vêtements, tous d'une réelle valeur et à bas prix économiques !

A-B-C—Un trio plein de fraîcheur et d'allure, réalisé en pratique mélange de Dacron/Nylon/Coton. En vedette : Des empiècements festonnés et brodés. Tailles : P.M.G. Coloris : rose, maïs ou bleu.

A—Ens. peignoir et chemise **9.77**

B—"Baby Doll" **3.77**

C—Chemise de nuit courte **3.77**

D—Chemise de nuit, taille hors-séries. Petites manches bouffantes et broderie de nylon. En rose, bleu ou jaune **2.77**

— **Également disponibles** : "Baby Dolls" et nuisettes en tailles P.M.G. au même bas prix **2.77**

E-F—Jupons courts ou longs en Arnel opaque. Ourlet garni de nylon transparent et d'appliqués de nylon. En blanc, rose ou bleu.
Jupon long : Tailles 32-42 ..... **2.77**
Jupon court : Tailles P.M.G. **1.77**

Rayon de la lingerie

Des cadeaux de choix offerts par les magasins qui habillent la femme avec goût !

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

Suggestions de Cadeaux pour la Fête des Mères

Une autre suggestion pour la Fête des Mères !

Tabliers "Coquetel"

A - Nylon transparent garni de dentelle **1.97 ch.**

Tout un choix de jolis tabliers de fantaisie en nylon transparent multicolore, garnis de rosaces et d'appliqués. Choix de 4 modèles et de 4 teintes.

B - Nylon ou coton glacé **.97 ch.**

Choix de 7 modèles et 7 coloris en quadrillés, pois, imprimés variés, broderie suisse ou impressions multicolores.

Rayon des menus articles

Chocolats marque réputée

A—De Smiles'N Chuckles savoureuses cerises maraquées enrobées de crème et de riche chocolat. Un vrai régal pour tous ! **.97**

B—Assortiment de chocolats "Elegante" de Smiles'N Chuckles, offerts dans un choix de centres durs ou mous, enrobés de chocolat pur ou au lait. Boîte 14 onces. **.87**

C—Fameux chocolats "Minuet" de Smiles'N Chuckles dans votre choix de centres durs ou mous, présentés par boîtes de 5 livres. LA BOÎTE **2.97**

Rayon de la confiserie

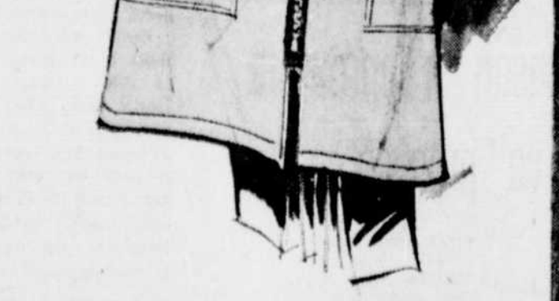

Nouveaux impers à glissière-choc

9.77 chaque

Pour jeunes filles et jeunes femmes, voici les tout nouveaux impers longueur ¾, munis de la sensationnelle glissière-choc devant et sur les poches ! Pratique et bien à la page, celui que vous voyez ici est réalisé en un tissu 65% coton et 35% nylon, traité au Silicone pour entière imperméabilité. Dans votre choix d'ivoire, bleu, maïs ou noir. Tailles 8-16.

Rayon des manteaux pour dames

Choix de trois modèles seyants et de belle coupe . . .

Achat spécial pour la fête des mères !

4.49 ch.

a) Surblouse sans manches. Encolure terminée par un gros noeud de fantaisie. En crêpe de rayonne blanc ou aqua. Tailles 10-18.

b) Surblouse à ruché. Manches courtes et col chemisier. Crêpe de rayonne en blanc seulement. Tailles 38-44.

c) Surblouse à collerette ornée d'une fleur même tissu. Terylene/coton dans les tons de rose, bleu ou jaune. Tailles 10-18.

Rayon des blouses pour dames

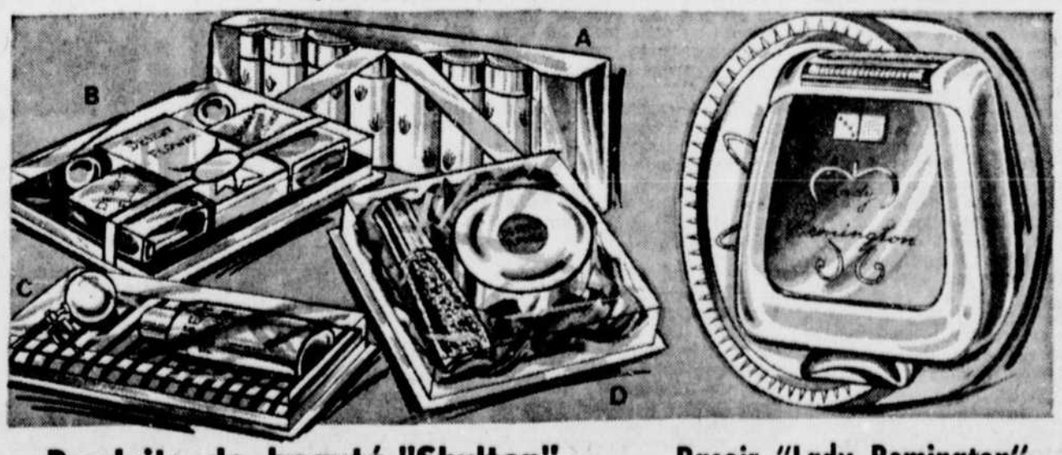

Produits de beauté "Shulton"

A—Cristaux pour bains mousseux, offerts dans un choix de 8 flacons **1.77**

B—Ensemble-cadeau "Desert Flower": Bain mousseux liquide d'une on. — Savon de toilette et Eau de Toilette une on. Emballage-cadeau L'ENSEMBLE **1.77**

C—Eau de toilette "Desert Flower", dans généreux flacon de 3½ onces. Avec atomiseur. **2.69**

D—Pour la Fête des Mères, un superbe ensemble-cadeau "Goddess Touch" : Eau de Cologne dans flacon atomiseur de 2¾ on., poudre de bain 4 on., avec houppette de velours. L'ENSEMBLE **4.47**

Rayon de la parfumerie

Rasoir "Lady Remington"

12.77 ch.

Luxueux rasoir "Remington" pour dames ! Modèle mettant en vedette les exclusifs rouleaux-peignes réglables pour un rasage doux et sûr des jambes et des aisselles. Avec bouton de contrôle. Étui de fantaisie. Un rasoir silencieux sans vibrations désagréables. Coloris : orchidée, bleu ou or.

Rayon des articles de toilette

TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 10 H. P.M.

PLACE STE-FOY BOUL. LAURIER

Aura-t-on l'évaluation technique ?

Beauport saura très prochainement si elle connaitra l'évaluation technique. La question fut discutée, hier soir, au cours de la séance régulière du conseil municipal et le maire Gaston Tremblay a pour sa part cru qu'"il va falloir la faire" Des informations seront toutefois préalablement prises auprès du ministère des Affaires municipales.

"L'évaluation technique ne se fera pas sans soulever certaines récriminations, car cela va amener un certain réajustement de l'évaluation dans Beauport", a déclaré le premier magistrat de la ville.

Des hommes d'affaires, la chambre de commerce et d'autres organismes intermédiaires de Beauport se sont déjà prononcés en faveur de cette forme d'évaluation.

VIDANGES

Quant à la question des vidanges, les édiles municipaux ont décrété que pour les résidences uni-familiales, bi-familiales ou collectives, la cueillette des vidanges sera faite deux fois la semaine, du 1er mai au 31 octobre de chaque année et une fois la semaine le reste de l'année.

Il fut décidé que le tarif pour les habitations uni-familiales sera de $10 par année tandis que pour les habitations bi-familiales ou collectives, il sera de $10 par logement.

EMBELLISSEMENT

La semaine du 21 au 28 mai fut décrétée "semaine d'embellissement" par le conseil municipal, après que la chambre de commerce de Beauport eut présentée une demande en ce sens.

Accusé de recel, il plaide coupable

(Par Robert Giroux)

Jean-Paul Matte, menuisier de 32 ans, de St-Casimir, comté de Portneuf a enregistré un plaidoyer de culpabilité devant S. H. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix à Québec, à l'accusation d'avoir recelé une plaque commémorative volée au cours de l'été 1963 sur les Plaines d'Abraham.

Cette plaque portait l'inscription suivante:

"Premier Souverain régnant Georges VI, à mettre le pied sur le sol canadien, accompagné de la Reine Elizabeth, à l'Anse-au-Foulon le 17 mai 1939".

Me Roch Lefrançois, avocat de la Couronne, a demandé au juge une sentence sévère vu la vague de vandalisme que l'événement avait provoquée, à l'époque.

Même si l'accusé était sans dossier antérieur, il fut condamné à une journée de prison ainsi qu'à $200 d'amende ou à défaut de payer cette somme à 6 mois de prison.

De plus, le juge Garon a encore condamné l'accusé à souscrire un cautionnement de paix personnel au montant de $1,000 pour deux ans, à l'effet qu'il sera de bonne conduite et gardera la paix ou, à défaut de souscrire le cautionnement, à deux mois de prison additionnels.

La valeur de la plaque commémorative avait été évaluée à $300., dans l'acte d'accusation. Le vol s'était produit entre le 3 et le 7 août 1963.

La Couronne avait présenté sa preuve au procès d'un des trois inculpés dans cette accusation, mais la défense n'avait pas fini sa preuve.

Fait inusité dans les annales judiciaires

Un fait inusité dans les annales judiciaires du district de Rimouski vient de se produire alors que le Tribunal, siégeant à Amqui, a ordonné une suspension d'audience, au cours du procès intenté à deux citoyens du comté de Matapédia, pour se rendre sur les lieux du présumé délit afin d'établir si oui ou non les eaux dont faisait état l'accusation constituaient une partie intégrante de la rivière Matapédia.

Après en être venu à conclusion que ces deux individus originaires de Sainte-Florence avaient bel et bien pratiqué en temps prohibé la pêche à la truite de mer dans une rivière à saumon, en l'occurence la Matapédia, le juge G.-E. Blanchard les a condamnés l'un et l'autre à une amende de $5., plus les frais s'élevant à $22.-50, ou, à défaut de paiement, à 15 jours d'emprisonnement.

Bien que cet acte de braconnage ait été commis le printemps dernier, la justice n'a pas hésité à sévir contre ceux qui ont enfreint les règlements édictés dans l'intérêt public.

Nouveaux conseillers élus à Drummondville

DRUMMONDVILLE (P.C.)— Trois nouveaux conseillers ont été élus et quatre anciens ont été réélus aux élections municipales de Drummondville.

Les nouveaux élus sont MM. Antonio Godbout, Rosaire Milette et J.-A. Michaud. Les quatre autres sont MM. André Cloutier, Philippe Bernier, Raymond Luneau et Armand Gauthier.

Le maire, M. Marcel Marier, et un conseiller, M. Hervé Cloutier, avaient été réélus par acclamation.

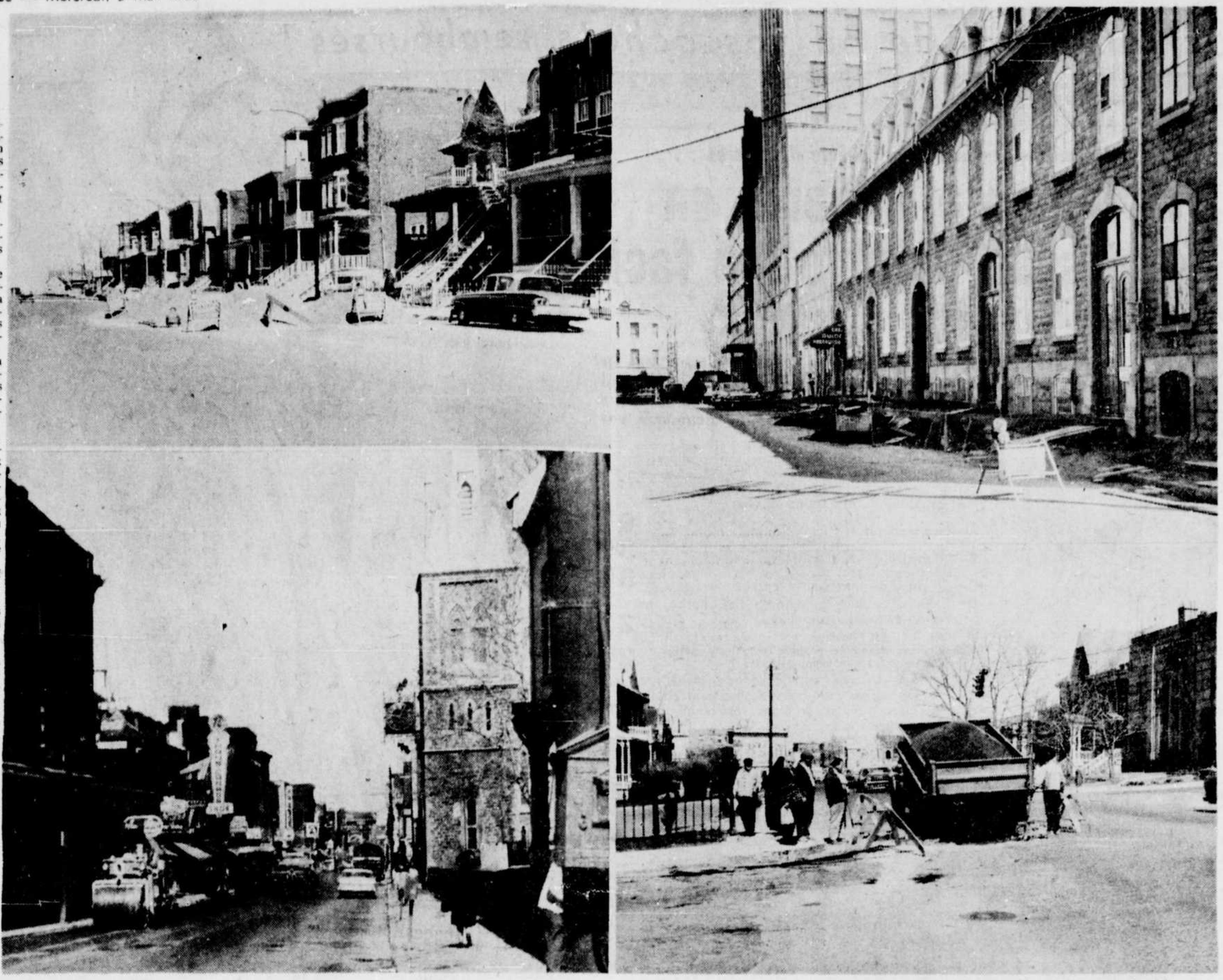

● **VOIRIE MUNICIPALE — Le département de la voirie de la cité de Québec a entrepris ces jours-ci plusieurs travaux à des endroits divers de la vieille capitale. En haut à gauche, nous avons un aperçu des travaux effectués sur le boulevard St-Cyrille, entre les rues Scott et Dufferin. On prolonge le boulevard. En haut, à droite, la Compagnie Québec Power exécute des travaux sur la rue Ste-Anne, près de l'hôtel de ville, en vue de passer un cable souterrain. En bas à gauche, le département de la voirie prépare le pavé, en haut de la côte Ste-Geneviève. En bas à droite : les travaux d'élargissement du Chemin Ste-Foy, entre les rues Belvédère et Des Erables.** (Photos "l'Action", par Marcel Laforce)

Emprunt de $45,000 à Courville

par Claude GRAVEL

Le conseil municipal de Courville a approuvé hier soir, à l'unanimité, un règlement d'emprunt de $45,000 visant à couvrir les dépenses d'installation d'une nouvelle conduite d'eau, dans deux tronçons de l'avenue Royale.

Ce nouveau tuyau, qui desservira environ 90 entrées de maison, remplacera celui vieux de 50 ans et dont le débit d'eau est maintenant insuffisant.

C'est au moyen d'une émission d'obligation datées du 1er août que la ville fera cet emprunt. Le projet sera envoyé aujourd'hui au ministère des Affaires municipales, pour approbation définitive.

La ville entend d'autre part fairt exécuter ces travaux par ses propres employés, sous la surveillance d'ingénieurs.

Courville imposera également une taxe spéciale, advenant le fait que les revenus ordinaires de la ville ne couvriraient pas la totalité des dépenses de ces travaux.

LOISIRS

Dans un autre ordre d'idées, la ville a décidé de mettre à la disposition des Loisirs de Courville Inc une partie d'un terrain d'une superficie totale de 880,000 pieds carrés qu'elle vient de se procurer.

Ce terrain, situé dans la partie centre-nord de la ville, était autrefois celui de la ferme-école.

Un terrain de jeux, régi par la fabrique, existe déjà dans Courville, mais l'accroissement considérable des enfants qui le fréquentent durant les mois d'été l'a rendu pour le moins exigu.

Les deux terrains de jeux seront situés à peu de distance l'un de l'autre.

LOTISSEMENT

Un projet de lotissement de terrain pour fins domiciliaires a été soumis à l'approbation de la commission d'urbanisme . La décision de la commission sera rendue publique dans une huitaine de jours.

On prévoit la construction de 75 maisons sur ce terrain.

Célébration du 40e anniversaire

La paroisse Ste-Marguerite-Marie de Boischatel fêtera son quarantième anniversaire de fondation le 20 juin prochain, a dévoilé M. l'abbé Pierre Gravel, curé de l'endroit, à l'occasion de sa conférence au dernier dîner de la saison de la Société St-Jean-Baptiste de l'endroit, présidé par M. Emmanuel Lefebvre président. Le programme des fêtes se déroulera quatre jours avant celles de la Société St-Jean-Baptiste et comprendra une messe solennelle ainsi qu'une parade de chars allégoriques. Le tout se terminera par un souper paroissial pour clôturer l'événement qui mettra en branle tous les paroissiens désireux de souligner dignement cet événement.

Au cours de son allocution, M. l'abbé Gravel a traité de la vie paroissiale qui n'est pas du tout dépassée par le temps mais est une excellente source pour promouvoir la vie religieuse des paroissiens tant au point de vue individuelle que collective. L'orateur souligna les traditions de la paroisse, dont la récitation du chapelet aux croix du chemin, le dimanche soir, ce qui n'est pas sans en surprendre plusieurs, les Québecois, les étrangers et les touristes, vivement plus touchés par ce geste chrétien que par les airs des chansons les plus populaires du monde moderne. Les touristes y voient la foi profonde des villageois.

Volumineux mémoire de la Jeune Chambre de Québec-Ouest au conseil municipal

On suggère que la ville porte le nom "Pontoise"

Par Nelson LABRIE

La Jeune Chambre de Québec-Ouest a demandé hier soir aux autorités municipales de faire une demande dans le plu sbref délai possible au ministère des Affaires municipales afin que le futur nom de la ville soit : PONTOISE. Cette recommandadation qui apparemment rencontre les vues de la Commission de géographie venait en tête de liste du volumineux mémoire que présentait la Jeune Chambre aux édiles municipaux.

Cinq points importants ont été soulevés dans le mémoire de la Jeune Chambre qui y va de plusieurs recommandations. Outre le futur nom officiel de la ville, la Jeune Chambre a donné son point de vue sur la redivision des quartiers et la régularisation des élections, sur le service de police et la délinquance juvénile, sur le service d'aqueduc et de voirie ainsi que sur l'émission des licences commerciales.

FUTUR NOM DE LA VILLE

Concernant tout d'abord la nécessité pour Québec-Ouest de se donner un nouveau nom, la Jeune Chambre considère que la situation géographique de la ville apporte une confusion quant à son appellation. Le nom de Québec-Ouest selon elle se rattache plus à la définition d'un comté que d'une ville. Considérant que la majorité de la population désire un changement de nom dû au fait que certains antécédents se rattachent au nom de Québec-Ouest, que le pouvoir d'emprunt de la ville est restreint et que peu de compagnies d'assurance et de fiducie sont intéressées à prêter dans Québec-Ouest, la Jeune Chambre estime qu'un nouveau nom apporterait un regain de rentabilité tant dans le domaine résidentiel que commercial et industriel.

En ce qui regarde le nom de PONTOISE, la Jeune Chambre laisse entendre dans son mémoire qu'il s'agit du choix de la majorité de la population ainsi que celui de la Commission de géographie qui n'attend qu'une demande pour se prononcer officiellement à ce sujet. Pour démontrer aux édiles que le nom choisi correspond à la réalité historique, un extrait du manuscrit Rivières et Cours d'eau de l'historien Sagard était attaché au mémoire de la Jeune Chambre et il se lit comme suit : "Rivières Saint-Charles — Cours d'eau qui prend sa source au lac St-Charles, à quatre lieues de Québec, et qui vient se jeter dans le fleuve, à Québec, après avoir traversé les deux Lorette. Il est désigné aussi sous le nom de Petite Rivière Les Montagnais, d'après l'historien Sagard, l'appelaient Cahier-Couhat, à raison de ses nombreux méandres. Jacques Cartier y étant arrivé le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, en septembre 1535, lui donna le nom de Sainte-Croix. Plus tard lorsque les Récollets amenés par Champlain eurent bâti leur couvent sur ses bords, la rivière reçut le nom de Saint-Charles en l'honneur de messire Charles des Boues, grand vicaire de PONTOISE".

A part Ville de Pontoise, les autres noms qui avaient été suggérés auparavant étaient : Ville d'Artois, Ville de Chaumont et Ville de Lorraine.

NOUVELLE SUBDIVISION DES QUARTIERS

Considérant que la répartition des quartiers à l'échevinage n'est pas équitable et que la représentation de deux échevins par quartier stimulerait davantage le développement desdits quartiers, la Jeune Chambre suggère au conseil municipal dans son mémoire que la municipalité soit divisée en trois quartiers et que ceux-ci soient représentés par deux échevins chacun. De plus, elle recommande que chaque nouveau quartier soit touché par l'expansion future de la municipalité.

REGULARISATION DES ELECTIONS

Voulant répondre au désir du ministère des Affaires municipales qui souhaitent que soient uniformisées les élections municipales à tous les quatre ans, la Jeune Chambre a suggéré au conseil que les élections municipales soient reportées à l'an prochain afin de démontrer au Québec métropolitain l'initiative du conseil de Québec-Ouest qui du même coup aura le temps disponible pour déterminer la subdivision des quartiers telle que proposée plus haut.

SERVICE DE POLICE

Plusieurs suggestions ou plutôt des recommandations ont été faites au conseil en ce qui a trait au service de la police La Jeune Chambre a suggéré qu'un système de promotion soit établi au sein du corps de police afin que l'autorité du chef soit maintenue en son absence, que les démarches nécessaires soient entreprises immédiatement afin que les signaux lumineux au coin de la rue Proulx et du boulevard Hamel soient en opération dans le plus bref délai possible, que lorsqu'il y a une infraction aux lois de la circulation, l'intéressé soit avisé sur le champ dans la mesure du possible.

LICENCES COMMERCIALES

La Jeune Chambre suggère dans son mémoire que le conseil de ville fasse une revision des taux de licences commerciales le plus tôt possible afin de mieux protéger les entrepreneurs, marchands et détaillants de Québec-Ouest. Puis, elle recommande qu'une surveillance étroite soit faite dans la ville de tous les commerçants de l'extérieur afin de vérifier les droits de permis dans Québec-Ouest.

La Jeune Chambre considère qu'une augmentation sensible dans les taux de licences commerciales s'impose du fait que les commerçants de l'extérieur ont trop de facilité d'accès au commerce dans Québec-Ouest.

Du fait aussi qu'une telle hausse augmenterait les revenus de la ville et l'aiderait à faire plus d'améliorations. En suggérant une hausse des taux de licences commerciales à Québec-Ouest la Jeune Chambre a fait remarquer que le coût de la licence des entrepreneurs était de $35 à Québec-Ouest comparativement à $75 à Charlesbourg, $100 à Sillery, $150 à Giffard et $200 à Ste-Foy.

Au nombre des autres suggestions faites par la Jeune Chambre mentionnons celle touchant le poste de surintendant. On demande à cet effet au conseil que le poste de surintendant soit détenu par une seule personne et qu'un inspecteur des bâtisses soit nommé afin de corriger cette lacune.

Affecter un constable au problème de la délinquance

par Nelson LABRIE

Dans son mémoire présenté hier soir au conseil de la ville de Québec-Ouest, la Jeune Chambre locale suggère aux édiles qu'un constable soit assigné spécifiquement au problème de la prévention de la délinquance juvénile dans la municipalité.

La Jeune Chambre recommande également que des pouvoirs spéciaux soient accordés à ce constable qu'un entrainement nécessaire lui soit donné et qu'un budget pris à même celui de la police soit réservé exclusivement à cette fin.

Cette suggestion fut incluse dans le mémoire du fait que la Jeune Chambre tout en considérant que le problème de la délinquance juvénile a connu une croissance considérable en 1964 à Québec-Ouest, soit 50%, a fait sienne cette idée à savoir que la délinquance est un produit de la communauté et qu'on ne peut en faire porter toute la responsabilité à l'enfant délinquant.

Les membres de la Jeune Chambre laissent entendre aussi dans leur mémoire qu'ils ont pris en considération le fait que le vol et le vol avec effraction sont les délits commis le plus souvent par les jeunes délinquants et que les statistiques établissent que plus de la moitié des crimes sont imputables à des adolescents âgés de 14 à 18 ans.

Me D. Johnson n'approuvera pas ce procédé

Par Roger Bruneau

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a mentionné en Chambre hier soir, ce qu'il appelle un bien piètre exemple de la démocratisation de la justice.

Il dit que Me Gabriel Lapointe de Montréeal, qui était il y a un an, procureur de la Couronne, a profité de la campagne électorale au cours de laquelle M. Claude Wagner se portait candidat dans Verdun, pour démissionner et faire la campagne avec le futur Procureur général. Après cette démission qui s'est poursuivie pendant un mois et demi, dit M. Johnson, Me Lapointe a été réintégré dans ses fonctions et occupe maintenant le poste de procureur de la Couronne en chef.

Ainsi, conclut le chef de l'opposition, la recette pour obtenir des promotions est simple : on n'a qu'à suivre l'exemple mentionné.

Le Procureur général a répliqué que Me Lapointe était qualifié pour occuper les fonctions qu'on lui avait confiées. A une question de M. Johnson qui lui demande s'il a subi des examens pour être admis dans ses nouvelles fonctions, Me Wagner répond en mentionnant plusieurs autres procureurs de la Couronne dont l'allégeance à l'Union Nationale est reconnue, et qui n'ont pas non plus subi d'examens pour être promus. Me Wagner dit que ces nominations ne reposent que sur la compétence.

Voilà une des questions étudiées hier soir, en Chambre, alors que l'on entamait l'étude des crédits du Procureur général.

L'étude des crédits du Procureur général donne habituellement lieu à de violents débats et l'on s'attend cette année que toutes les questions les plus controversées y passeront : faux certificats, affaire Rivard, affaire Legault, Bordeaux, le Samedi de la Matraque, etc.

Cependant, le départ a été plutôt doux hier soir. Aucune violence n'a été relevée dans les discussions.

Le député de Beauce, M. Paul Allard ainsi que le député de Bellechasse, M. Gabriel Loubier, ont posé de nombreuses questions au Procureur général qui s'est efforcé d'y répondre.

Il présidera le comité sur la réforme pénale

OTTAWA — (P.C.) — Le juge Roger Ouimet, de la cour supérieure du Québec, district de Montréal, présidera le comité sur la réforme pénale, a annoncé hier le ministre de la Justice, M. Guy Favreau.

Le vice-président de ce comité sera un avocat de Toronto, M. Arthur Martin.

Les deux autres membres du comité seront Mme Dorothy McCartan, de Winnipeg, et M. W. T. McGrath, d'Ottawa.

Le ministre a ajouté qu'il est à dresser une liste de conseillers dont le rôle sera de renseigner le comité en matière de réforme pénale.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

A 19 ans elle est accusée de 20 fraudes sur achat de marchandise

Une célibataire de 19 ans qui donne comme occupation celle de ménagère s'est vu imposer un lourd cautionnement par S.H. le juge Alphonse Garon, hier, afin de pouvoir reprendre sa liberté d'ici son enquête préliminaire dont la date n'a pas encore été fixée.

La jeune fille a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité à 10 chefs de fraude sur achat de marchandise portés contre elle.

Les offenses dont elle était accusée auraient été commises pendant un court laps de temps, soit entre le 12 et le 26 avril dernier.

La valeur totale des marchandises dont les commerçants, des propriétaires de merceries ou d'épiceries, ont été frustrés se chiffre à près de $400.

L'accusée, sans dossier antérieur, a vu son cautionnement fixé à $500 en argent ou à $1,000 sur immeuble.

Douze mois de prison pour 26 vols avec effraction dans des chalets

Les gens dont les chalets ont été défoncés et qui se sont fait voler ne doivent pas être bien heureux, a fait observer S.H. le juge Paul Roy à un jeune homme de 22 ans qui comparaissait devant lui pour sa sentence sur 26 vols avec effractions dans autant de chalets, offenses commise entre le 7 et le 20 mars derniers.

Le montant de ces vols s'élevait à quelques milliers de dollars. Une certaine partie de la marchandise, vendue ensuite, n'a jamais été retrouvée.

Le procureur de la Couronne, Me Jean Grenier, se révolta lorsqu'il apprit de la bouche de l'accusé que lui-même ainsi que son complice qui le dominait avaient fait voler deux enfants à leur compte.

Cette corruption de jeunesse qui fait que deux enfants posséderont désormais des dossiers judiciaires pour le reste de leurs jours est une chose dégoûtante, dit Me Grenier.

Il demanda en conséquence un an d'emprisonnement pour l'accusé et le juge acquiesça à sa demande.

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

Juge en chef de la Cour de bien-être social

Certaines nominations ont été annoncées hier midi, à l'issue d'une séance du cabinet provincial.

Le Procureur général, Me Claude Wagner, annonce que le cabinet provincial a accepté la démission de Me Marguerite Choquette comme membre de la Régie des alcools du Québec, pour lui confier le poste de juge de la Cour du Bien-être social pour la ville et le district de Québec. Elle remplacera le juge Henri Bernatchez qui a démissionné pour cause de santé.

MM. Paul-Emile Paquet et Roger Desjardins, de Montréal ont été nommés membres de la Régie des Eaux du Québec ce qui porte à cinq le nombre des membres de cette régie gouvernementale.

M. Gérard Laganière, qui est officier spécial du ministère du Procureur général, a été nommé procureur chef adjoint de la Couronne à Montréal.

M. Louis-Marie Tremblay, nouveau directeur du Centre des relations industrielles de l'Université de Montréal, a été nommé membre du Conseil supérieur du travail, pour remplacer M. Roland Parenteau.

Le cas des panneaux-réclame le long des routes

M. B. Pinard: Il faut remettre de l'ordre dans la boutique et "cela va faire mal"

Par Claude GRAVEL

Le ministre de la Voirie du Québec, M. Bernard Pinard, a déclaré hier, qu'en face du sérieux problème que pose la prolifération des panneaux-réclame le long de nos routes, il faut "remettre de l'ordre dans la boutique" et que cela "va faire mal".

"C'est d'ailleurs le fait qu'on ait toléré si longtemps qui rend la situation extrêmement difficile à rétablir", a-t-il dit, portant la parole devant les membres du club Rotary de Québec.

Le ministre a noté que dans certains secteurs, et particulièrement à l'approche des zones urbaines, cette forme de publicité s'étale avec une telle densité que les jeux de panneaux, vus d'une certaine distance, présentent "une écriture aussi serrée qu'une page de journal".

"Et il y a de ces exemples dans la région métropolitaine de Québec", a-t-il dit, stipulant plus loin que "la ville de Québec est aux prises avec un dilemme semblable dans le vieux Québec où, comme à la voirie, on a laissé pousser, contre les règlements, des affiches en surplomb des trottoirs".

Le ministre a fait aussi savoir que l'on s'emploiera à faire disparaître, ou tout au moins à cacher les cimetières d'automobiles qui bordent nos routes. "On ne devra plus en voir les monceaux de ferraille", a-t-il dit.

Il a annoncé qu'une commission de revision de la loi de la voirie doit lui présenter un rapport au sujet des panneaux-réclames et des cimetières d'automobiles d'ici quelques jours et qu'il apportera lui-même ce rapport devant la législature provinciale durant la session en cours.

Selon M. Pinard, le ministère de la Voirie se sent "de plus en plus à l'aise pour procéder", de nombreux corps intermédiaires et quelques municipalités et villes ayant fait des représentations auprès de lui pour qu'il règlemente la publicité sur les routes.

"Je puis dire, a affirmé M. Pinard, que nous allons vers une réglementation uniforme qui ne souffrira pas de panneaux-réclame en dedans de 100 pieds ou plus de l'emprise des routes pour des affiches modestes. Les plus grands placards devront être installés à 300 pieds ou plus de l'emprise de la route. Comme il y aura une règlementation sur les dimensions des affiches, il est plus que probable que les maisons d'affaires devront demander un permis pour chaque panneau, un permis que l'on paiera comme un droit de chasse ou de pêche".

Le ministre de la Voirie a toutefois ajouté que le gouvernement ne compte pas prendre les maisons d'affaires à la gorge et démolir à la hache tout ce qu'il y a d'affiches sur nos routes.

"Chacun aura le temps de reconsidérer son programme de publicité de façon à pouvoir se conformer à la nouvelle loi", a-t-il dit. "Les nouveaux règlements ne devraient pas viser les établissements commerciaux eux-mêmes. Si votre salle à manger est en bordure de la route, il vous sera permis de coller à votre bâtiment une affiche publicitaire donnant le nom de la maison et les services qu'elle offre. Ces affiches devront recevoir l'approbation de nos ingénieurs et, de plus, il ne sera pas permis d'y ajouter de façon à en couvrir littéralement les murs, d'autres affiches annonçant tout l'éventail des produits dont votre maison est dépositaire".

M. Pinard a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas là d'une réglementation définitive, puisque rien n'a encore été soumis à la Chambre basse. "Je vous ai plutôt fait part des nombreuses suggestions qui nous ont été faites par des corps intermédiaires qui aspiraient à une telle réglementation, suggestions que nous trouvons intéressantes et que nous essaierons de faire passer dans les textes de loi", a-t-il déclaré.

A l'appui de ses dires, le ministre a invoqué trois raisons. C'est d'abord par souci d'esthétique qu'il entend proposer cette loi. "Les paysages de la province sont formidables et il faut absolument sauvegarder, remettre en valeur les riches coloris et les magnifiques perspectives que la nature nous présente presqu'à chaque mille de route que nous parcourons dans la province".

C'est ensuite par souci de sécurité qu'il entend la proposer, invoquant les résultats d'une enquête d'une revue américaine qui démontre que le nombre d'accidents par mille d'autoroutes où sont permis les panneaux-réclame est trois fois plus élevé que sur les autoroutes où ces panneaux sont prohibés, ou du moins situés assez loin de la route pour ne pas déranger le conducteur.

Enfin, une troisième raison amène le ministre à penser qu'il faut réglementer cet état de choses: le ministre de la Voirie a décidé d'entreprendre une campagne d'embellissement des grandes voies de circulation provinciales selon une formule que l'on appelle "Le plan vert".

Déjà deux contrats, totalisant près de $1 million ont été attribués pour la préparation en pelouse de terre-pleins et emprises de la route transcanadienne sur une distance de 23 milles, dans les comtés de Bagot et Drummond, a fait savoir M. Pinard.

56,000 arbres et arbustes de plus d'une centaine d'essences différentes seront plantés cet été dans ce secteur. L'embellissement s'étendra à toute la transcanadienne sur une longueur de près de 400 milles. Le plan vert prévoit des îlots de verdure, des aires de stationnement, des parcs et des relais commerciaux. Cette politique, selon le ministre Pinard, vaudra également pour toutes nos autoroutes qu'elles soient à péage ou non.

$300 millions pour la construction de routes

par Claude GRAVEL

Depuis quatre ans, le ministère de la Voirie du Québec est lancé dans un programme de construction de routes à grande envergure, a déclaré M. Bernard Pinard, alors qu'il s'adressait, hier, aux membres du club Rotary de Québec.

"Face à des échéances majeures comme l'Expo 67, face également à la volonté grandissante d'expansion du peuple du Québec, aux besoins toujours plus pressants de nous donner un réseau de communications routières qui suivent le développement accéléré de notre économie, nous avons dû mobiliser des crédits très considérables, qui sont, cette année, de l'ordre de $300 millions de dollars . . . nous avons dû mobiliser aussi presque toutes les entreprises de construction de routes du Québec", a-t-il ajouté.

Le ministre Pinard a fait savoir que "nous opérons à plein rendement", de telle façon qu'il faudrait faire des emprunts considérables et solliciter les entrepreneurs de l'étranger pour être en mesure d'arriver si nous voulions aller plus vite et réaliser avant 1967 des projets comme l'autoroute de la Rive-Nord et la Trans-Québec.

Il a précisé que son ministère "ne marche pas à la légère" et opère selon des méthodes de planification très modernes. "Nous venons à peine de terminer la réorganisation de nos cadres. . . chaque nouvelle tâche qui nous est confiée est soumise à des études et des recherches très poussées . . ."

Donnant des exemples des difficultés que l'on avait à rencontrer, il a déclaré que "la ville de Québec à elle seule pose un problème très particulier à cause de plusieurs facteurs, tels que la topographie, le caractère historique de la Vieille Capitale, la densité des développements existants et la grave pénurie de voies principales à large débit de circulation".

"Nous pourrions chez vous, a continué le ministre, procéder plus rapidement à l'élaboration du programme routier auquel nous songeons et que vous connaissez dans les grandes lignes si nous recevions, de la part de l'autorité municipale, une collaboration plus soutenue".

● **FETES DES MERES — La ligue catholique féminine a lancé officiellement hier la vente du papillon qui marque à chaque année la fête des mères. L'argent recueilli est versé aux différentes oeuvres de la ligue qui soutient, entre autres choses, trois léproseries d'Afrique, et organise les visites aux malades délaissés (5,000 visites l'an dernier). Sur notre vignette, la présidente de la campagne, Mme Renée Lockwell remet le papillon à l'échevin David Burns en compagnie de Mme J.-A. Proulx choisie "mère de l'année" dans le diocèse de Québec.**

Edifices de $100 millions

Le ministère des Travaux publics du Québec prévoit dépenser environ $100,000,000 d'ici à la fin de l'année financière 1968-69 pour la construction d'édifices. La somme qui sera consacrée à la construction d'immeubles pendant la présente année financière sera d'environ $18,000,000.

Voici la liste de certains édifices que le ministère va construire: la prison des hommes de Québec, un garage de stationnement d'une capacité d'environ 500 voitures sur l'avenue Chauveau, à Québec, à l'arrière de l'édifice du ministère du Revenu, des hôpitaux à Armagh et à Rivière-du-Loup.

L'Opposition accuse Me Wagner d'utiliser un ton partisan

Par Jean Martel

M. Daniel Johnson, chef de l'Union Nationale, a dit hier qu'il n'était pas satisfait de l'administration de la justice au Québec. Il a fait cette déclaration lors de l'étude des crédits du département du procureur général, M. Claude Wagner.

Il a ajouté que M. Wagner utilisait un ton partisan quand il parlait de la justice et que M. Wagner faisait montre d'une mentalité dangereuse. Le procureur général, de continuer le chef de l'opposition, doit respecter l'opinion des autres.

Au début de l'étude des crédits du département du procureur général, M. Johnson et M. Loubier, député de l'Union Nationale du comté de Bellechasse, ont tenté d'amener M. Wagner à exposer sa philosophie de la justice, les orientations qu'il entend suivre et les mesures nouvelles qu'il se propose d'adopter. Mais M. Wagner n'a pas voulu répondre ou bien s'est contenté de dire que sa philosophie, les orientations et les mesures nouvelles sont contenues dans un discours qu'il a déjà prononcé en Chambre.

M. Johnson a demandé aussi si, selon le procureur général, le département était bien équipé pour que tous les citoyens aient justice et que pour que celle-ci soit mise à la portée de tous.

Quant à M. Allard, député de l'union Nationale du comté de Beauce, il a sugéré que la composition du conseil consultatif qui doit aider le procureur général à administrer la justice soit formée des membres du barreau, d'universitaires, de policiers, de syndiqués, de délégués des mouvements d'assistance sociale et de criminologistes.

La loi consacrera cette pratique : juges chargés des enquêtes du coroner

Par Roger Bruneau

On a abandonné tout espoir de pouvoir présenter cette année à la Législature, le projet de refonte de la Loi du Coroner. C'est du moins de cette façon que nous interprétons des propos tenus hier par le Procureur général, Me Claude Wagner, devant quelques journalistes.

M. Wagner, que l'on questionnait sur la nomination de juges pour présider des enquêtes du coroner dans deux cas précis, a déclaré que même si on ne pouvait songer à présenter cette année la refonte de la Loi du Coroner, rien n'empêchait le département d'appliquer dès maintenant une pratique qui sera sans doute consacrée par la loi plus tard.

Il a rappelé que le juge qui présidait l'enquête Brossard, avait formulé certaines recommandations au sujet des enquêtes du coroner.

Le juge Brossard déclarait dans son rapport sur l'affaire Coffin: "J'ai eu l'occasion, dans mon étude de l'enquête du coroner, de relever un certain nombre d'irrégularités qui y furent commises". Il dit que ces irrégularités ont été cependant sans effet sur le procès de Coffin, mais il ajoute que ces irrégularités que l'enquête a révélées soulignent certaines faiblesses de la Loi du Coroner. Après une étude des effets d'une telle enquête sur un jury d'une autre Cour, il se demande s'il n'y aurait pas lieu d'étudier sérieusement la possibilité de limiter les pouvoirs et la juridiction du Coroner et de son jury à la découverte des circonstances dans lesquelles la mort d'un homme s'est produite.

Il est évident, à la lecture de ces lignes, que le Procureur général, Me Claude Wagner, songe à éviter autant que possible, que des irrégularités soient commises dans les enquêtes du coroner qui se tiendront dans le cas de Gilles Legault, trouvé mort à la prison de Bordeaux, et dans le cas de Denise Therrien de Shawinigan.

On peut aussi en conclure que cette pratique de nommer un juge pour présider une enquête du coroner, deviendra de plus en plus courante.

Regroupement des Ecoles normales proposé

Le problème du regroupement des écoles normales de filles de la ville de Québec verra peut-être une solution à la suite du dîner-causerie qui se tenait hier soir à l'école normale François-Delaplace. La réunion avait pour but d'étudier une suggestion positive au problème, et réunissait M. Wilfrid Caron, directeur des écoles normales, M. l'abbé Roméo Miville, principal de François-Delaplace et les supérieures et directrices des écoles normales de Québec.

A la suite de l'entretien où furent rappelés les besoins actuels des écoles normales et la nécessité d'un regroupement pour un rendement plus efficace, trois résolutions ont été présentées:

I. Que les trois écoles normales de filles de la ville de Québec renforcent le consortium déjà existant pour les options de la 4e année du brevet A.

A cette fin les institutions concernées acceptent la possibilité:

1. d'un échange de professeurs,
2. d'un échange d'élèves pour les options ou les cours,
3. d'un échange d'idées pour l'étude des programmes, l'organisation des cours, la pratique de l'enseignement.

II. Qu'un comité de direction formé par une représentante de chaque institution élabore les directives à suivre pour assurer l'unité.

III. Que soit étudiée la possibilité de collaboration et d'échanges avec l'école normale Notre-Dame-de-Foy de Cap Rouge. S. Ste-Candido-de-Jésus se charge de la démarche à faire dans ce but.

Le Conseil de Citoyenneté de Québec

... fournira autre chose que du café et des sandwiches aux immigrants

Par Nelson LABRIE

Peu après avoir été élu au poste de président du Conseil de citoyenneté de Québec lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme tenue hier soir au Palais Montcalm, M. Jacques Filteau a mis de l'avant un programme d'action qui a corroboré en quelque sorte l'opinion émise plus tôt par le président sortant de charge le Dr Alexandre Bédard, à savoir que le Conseil de citoyenneté de Québec devait continuer à réformer ses structures pour devenir un organisme qui fera autre chose que fournir du café et des sandwichs aux immigrants qui arrivent à Québec.

Spécifiant que le travail du conseil doit être orienté de la façon la plus démocratique, M. Filteau, directeur des ventes à CFCM-TV, a préconisé la formation de plusieurs comités qui seconderont le conseil, lequel verra à approuver les projets mis de l'avant par lesdits comités tout en suivant la ligne de conduite tracée par l'assemblée générale.

Le nouveau président a suggéré notamment la formation d'un comité de liaison destiné à entrer en contact avec tous les organismes intéressés à la citoyenneté. Il a parlé de la création d'un comité de finance qu'il juge essentiel pour l'efficacité du conseil qui devra en effet avoir des fonds pour venir en aide aux organismes qui s'occupent de fournir des refuges, etc., aux immigrants.

M. Filteau a suggéré également la mise sur pied d'une grande campagne de publicité visant à écraser tous les préjugés qui ont cours sur l'immigration et, tendant à démontrer les avantages de l'immigration au Québec comme à travers tout le pays. Dans son programme d'action, le président du conseil a proposé la formation d'un comité de conférenciers afin de faire rayonner le travail du conseil de la citoyenneté au sein des différents clubs sociaux, surtout pendant la semaine consacrée à la citoyenneté.

LE NOUVEL EXECUTIF

Outre M. Jacques Filteau, le nouvel exécutif du Conseil de citoyenneté de Québec élu hier soir, pour 1965-66, comprend M. Pierre Pouliot, vice-président; Mme Lewis Cannon, 2e vice-présidente; M. Paul Bergeron, trésorier; Mlle Louise Bonard, sec.-correspondante; M. Paul-Emile Montreuil, sec.-archiviste et Mme Tom Larikos et le lieut.-colonel L.P Cliche comme directeurs.

● **CONSEIL DE CITOYENNETE DE QUEBEC — Trois membres du nouveau bureau de direction du Conseil de Citoyenneté de Québec apparaissent sur cette photo prise hier soir à l'issue de l'assemblée générale annuelle de cet organisme tenue au Palais Montcalm. Il s'agit, dans l'ordre habituel, de Mme Lewis Cannon, 2ième vice-présidente; du vice-consul d'Espagne M. Pierre Pouliot élu au poste de 1er vice-président et en dernier de M. Jacques Filteau de C.F.C.M., T.V. qui fut nommé président du Conseil pour 1965. — (Photo "l'Action" par Marcel Laforce)...**

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul Charest
Dépt. 26

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 522-2556
Dr André Crevier, o.d.
OPTOMETRISTE

COLLEGE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE
Cours d'été des
"SCIENCES DE LA TERRE"
5 au 30 juillet 1965

Matieres enseignées:
— Géographie physique (générale et régionale),
— Minéralogie et Géologie,
— Laboratoire et cours pratiques sur le terrain.

Peuvent suivre ces cours:
— Les personnes inscrites au Baccalauréat ès Arts (Programme pour adultes),
— Les professeurs de l'enseignement primaire, secondaire, classique et scientifique,
— Les étudiants des Collèges Classiques, des Ecoles Normales et des Ecoles Secondaires.

Pour tout renseignement, s'adresser au:
COURS DES "SCIENCES DE LA TERRE",
Secrétariat des Cours d'été,
Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière,
La Pocatière (Kamouraska), P. Q.

AVIS

Dans l'incendie qui a ravagé l'immeuble Chauveau, nous avons échappé au feu et à l'eau mais la fumée a légèrement affecté notre marchandise. Rien de grave cependant et déjà tout est débarrassé de cette désagréable odeur de fumée. Profitez donc de cette vente inattendue pour vous procurer ces meubles dont vous rêvez.

VENTE DE FUMEE
ESCOMPTE JUSQU'A 60%

Joli fauteuil mexicain en bois de cèdre sculpté; velours jaune et or. Prix régulier $200.00.
PRIX DE VENTE $110.00

Elégant bahut espagnol, (chêne et pin).
Prix régulier $175.00
PRIX DE VENTE $96.00

Magnifique chaise de style baroque.
Prix régulier $135.00
PRIX DE VENTE $80.00

Ensemble de salle à manger de style colonial canadien. Table, Prix régulier $99.00
PRIX DE VENTE $64.35
Chaise, prix régulier $30.00
PRIX DE VENTE $19.50
Bahut, prix régulier $140.00
PRIX DE VENTE $95.00
Chaise italienne, fond en paille; bois peint de couleur noir. Dossier bas, prix rég. $17.00
PRIX DE VENTE $11.05
Dossier haut, prix rég. $25.00
PRIX DE VENTE $16.25
Lot de toiles exécutées par des artistes canadiens. Valeurs de $40.00 à $245.00
ESCOMPTE DE 30%
VERRES, VAISSELLE, COUTELLERIE, BIBELOTS, LAMPES, COUSSINS, ETC.

GAI LOGIS inc.
1197 rue St-Jean, Québec

Malgré les obstacles, l'Eglise dure et se rajeunit toujours

Par L. BERUBE

"Malgré les mauvais papes, les mauvais évêques, les mauvais curés et les mauvais fidèles, il y a quand même 1,900 ans que l'Eglise dure". Voilà ce que déclarait Dom Jean Anselme Mathys, o.s.b., prieur claustral de l'Abbaye Saint-Benoit-du-Lac, devant les Amis de Saint-Benoit, hier soir, à l'occasion d'un souper oecuménique dans la paroisse St-Charles-Garnier, à Sillery.

"Aujourd'hui, a-t-il continué le concile a rappelé aux catholiques du monde entier que le principe fondamental, c'est d'aimer. Détester le communisme, mais aimer les communistes, détester le protestantisme, mais aimer les protestants". Ce que l'Eglise retrouve actuellement, c'est l'unité dans la diversité du monde.

Les diverses constitutions conciliaires ont mis en valeur le respect de la liberté religieuse, le besoin de solidarité, d'oecuménisme. "Le concile nous a encore rappelé que nous n'avions qu'un seul Père. "Il faudra essayer de nous défaire de quelques dévotions un peu trop particulières, pour nous attacher au Christ et le suivre. Le concile a encore remis la Parole de Dieu à sa place, qui est la première, dans la liturgie, la vie chrétienne et l'enseignement de la théologie. Grâce à lui, on peut remarquer une simplification des relations des évêques avec leurs curés, une simplification de la liturgie, un encouragement à une participation active des laïcs dans l'Eglise . . .

Le Père Mathys a terminé sa brève allocution, en rappelant ces paroles que Jean XXIII disait à un évêque venu lui exposer ses problèmes: "Il faut simplifier les choses compliquées et ne pas compliquer les choses simples".

A la suite de ces paroles, les amis de Saint-Benoit-du-Lac participaient à un forum. Plusieurs questions furent alors posées, concernant le nouveau catéchisme, l'oecuménisme, l'introduction des langues vivantes dans la célébration de la messe, la baisse de la foi à

La cause de Jacques Hébert est prise en délibéré par la Cour d'appel du Québec

La Cour d'appel du Québec a pris en délibéré, hier, la cause de l'auteur montréalais Jacques Hébert, déclaré coupable, le 23 février dernier, d'outrage au tribunal, à la suite de la parution de son livre choc intitulé "J'accuse les assassins de Coffin".

Hébert est présentement en liberté provisoire sous un cautionnement de $1,000., en attendant que la Cour d'appel ait rendu sa décision.

Me Jean-Guy Boilard, qui occupe pour le procureur général, dans la cause, a représenté devant les cinq juges de la Cour d'appel que ce n'est pas l'intention qu'avait l'auteur quand il a écrit son livre, mais bien l'effet que ce dernier a pu avoir devant les justiciables.

Il a dit que même si l'auteur était animé des meilleures intentions du monde, au moment où il a produit son écrit, il ne peut pas discréditer un tribunal dans le but de tenter d'éclairer la justice.

Me Boilard a affirmé qu'Hébert a réitéré son outrage au tribunal quand il a comparu devant le juge Challies pour donner les raisons pour lesquelles il ne devait pas être trouvé coupable d'outrage au tribunal.

L'avocat montréalais a également fait valoir que les juges de la Cour Supérieure avaient le droit d'entendre une requête en mépris de cour, même pendant les vacances judiciaires, au même titre que quelques autres sortes de procédures qui sont présentées devant eux même pendant les vacances judiciaires.

Me Maurice Marquis, un des avocats de Hébert, avait représenté que le juge Challies n'avait pas juridiction pour entendre la cause parce qu'il siégeait à la Cour du Banc de la Reine en dehors des sessions où cette cour doit habituellement siéger.

Me Marquis avait aussi fait remarquer qu'on n'avait pas signifié d'ordonnance à son client, lui enjoignant de se présenter en cour pour s'expliquer.

Droits de l'homme

Me Boilard a fait valoir que l'ordonnance avait été signifiée verbalement à Hébert, qui était présent en cour au début des procédures, en janvier dernier. Il a cependant ajouté que si la Cour d'appel en venait à la conclusion que l'ordonnance aurait dû être signifiée par écrit à l'intimé, cette irrégularité n'était pas suffisante pour accorder l'appel à Hébert.

Un autre procureur d'Hébert Me Pierre-Elliot Trudeau, a pour sa part tenté de démontrer que la façon arbitraire dont Hébert a été jugé était contraire au bill des droits de l'homme.

Il a dit que le code pénal introduit des procédures qui sont contradictoires sur le chapitre de l'outrage au tribunal.

Il a dit qu'il n'est pas normal qu'un juge ou un tribunal contre qui l'offense est commise juge, condamne et punisse la personne responsable de l'offense.

Me Trudeau a dit que cette forme de procédure va à l'encontre de notre système parce que l'intimé n'a aucune chance de gagner. Il a précisé que la Couronne verse à ce moment sur le dos de l'intimé le fardeau de la preuve.

Me Trudeau a finalement demandé à la Cour d'appel de penser le pour et le contre de cette procédure sommaire qu'est l'outrage au tribunal "et je suis sûr que la cour le fera avec justice".

Me Boilard a argumenté que dans les cas de possession de narcotique ou de dynamite, il incombe à l'intimé de donner une raison valable pour laquelle il a eu ces objets en sa possession. Il a dit que la même chose s'appliquait dans le cas de l'outrage au tribunal.

Les enseignants de Cloridorme menacent de faire la grève

A Cloridorme, localité située à 80 milles à l'est de Ste-Anne des Monts, la commission scolaire refuse de porter le taux de la taxe de $2.40 à $3.75 pour satisfaire aux exigences du ministère de l'Education de sorte que son budget de 1964-65 n'est pas encore définitivement approuvé et qu'actuellement elle est deux mois en retard pour payer les 16 membres de son personnel enseignant.

Si rien ne se produit d'ici peu, les enseignants ont l'intention d'arrêter de travailler au cours de la semaine prochaine alors qu'ils auront été 2½ mois sans salaire.

Cette situation évoque les événements de portée provinciale qui se sont déroulés l'an dernier lorsque les commissaires d'écoles de Ste-Tite-des-Caps refusaient aussi de hausser leur taxe scolaire préférant défier le ministère de l'Education et fermer leurs écoles.

A Cloridorme, les difficultés financières de la commission scolaire ne sont pas nouvelles. Déjà durant deux mois cette année en janvier et février elle n'avait pas payé son personnel vu le manque d'argent dans ses coffres, mais il y eut alors une approbation temporaire de son budget à la condition que le taux de la taxe soit augmenté de $1.35, soit de $2.40 à $3.75. Les commissaires ont pu alors contracter un emprunt et régler les dettes en souffrance. Toutefois, depuis ce temps ils n'ont pas voulu accéder aux exigences du ministère de sorte que leur budget ne peut avoir d'approbation.

On sait que lorsqu'un budget de commission scolaire n'est pas approuvé, il est impossible à cette dernière d'emprunter à quelque source que ce soit. Celà explique le nouveau retard qui dépasse deux mois dans le paiement du personnel enseignant de Cloridorme.

La situation en est rendue à une impasse alors que les commissaires semblent décidés à maintenir la taxe scolaire à son niveau de l'an dernier. Ils laissent entendre en effet que les contribuables de Cloridorme ne sont pas en mesure de payer davantage.

On apprenait hier après-midi que le personnel enseignant devait tenir au cours de la soirée une assemblée d'urgence. Il devait être question de sa part d'un ultimatum à la commission scolaire lui donnant jusqu'au 12 mai pour régler ses dettes sans quoi les enseignants opteraient pour un arrêt de travail.

Ce personnel dont le président est M. Léo Fiola a déjà à deux reprises depuis le début de l'année travaillé des périodes de deux mois consécutifs sans salaire et il croit raisonnable de prendre les mesures pour que cette situation ne dure davantage.

Le public est invité à assister au congrès provincial "Prudentia"

Le Comité de Sécurité Routière du Québec Métropolitain tenait aux locaux de Prudentia, 1,305 Chemin Ste-Foy, Québec, le 3 mai, une assemblée de son exécutif.

Le président, M. Jean Gauvin, souligne que le public est invité à venir assister au congrès provincial de Prudentia qui se tiendra à la faculté de Commerce de l'Université Laval, les 14-15 et 16 mai prochains. Un trophée sera décerné à la municipalité de la province qui se sera classée la première dans la sécurité routière.

La conférencière au banquet de dimanche le 16 mai, sera Mme Claire Kirkland-Casgrain. Samedi matin, le 15 mai, ce sera la remise des certificats de compétence aux chauffeurs de quelques firmes québecoises qui se sont distingués au cours de l'année comme n'ayant pas eu d'accident.

Une assemblée plénière spéciale a été convoquée pour jeudi, le 6 mai, afin d'établir les derniers préparatifs du congrès.

La province fera l'acquisition d'"ivressomètres" prochainement

MONTREAL (P.C.) — L'assistant-directeur de la Sûreté du Québec a annoncé l'acquisition prochaine par la province "d'ivressomètres", appareils destinés à tester l'haleine des conducteurs soupçonnés d'ébriété.

M. Jean-Paul Dessureau a toutefois souligné que les conducteur suspects, soit d'ivresse au volant ou de conduite en ayant les facultés affaiblies par l'alcool, ne seront pas obligés de se soumettre à l'épreuve.

"L'ivressomètre" est un dispositif simple qui permet d'évaluer la teneur d'alcool dans l'organisme. Le procédé consiste à faire souffler les prévenus dans l'appareil.

C'est le Dr Jean-Marie Roussel, directeur du laboratoire médico-légal du Québec, qui a fait part en fin de semaine des avantages du test à des représentants de la loi, des autorités judiciaires et du Barreau. Ces derniers ont approuvé les recommandations du médecin-légiste.

L'Ontario et le Nouveau-Brunswick s'apprêteraient également à adopter le test de l'haleine volontaire. Par ailleurs, en Saskatchewan, un conducteur peut voir son permis de conduire révoqué s'il refuse de subir l'examen.

Début de l'enquête de Roger Bonenfant accusé de meurtre

CHICOUTIMI. — (P.C.). — L'enquête préliminaire de Roger Bonenfant, 26 ans, de Montréal, accusé du meurtre de Ghislain Savard, 19 ans, abattu d'un coup de feu à l'abdomen, le 9 octobre 1963, au cours d'un vol à main armée, à la piste de course de Jonquière, s'est ouverte à Chicoutimi, sous la présidence du juge Cyrille Potvin.

Une des quatre personnes à témoigner, M. Constant Bergeron, de Jonquière, a fait allusion à la chevelure noire de Bonenfant et a déclaré que l'un des trois cagoulards qui avaient fait irruption dans l'office réservé aux recettes avait également des cheveux de la même teinte.

Les trois autres témoins ont rappelé les circonstances dans lesquelles l'assassinat avait été commis.

Le vol avait rapporté à ses auteurs une somme de $3,200.

Bonenfant a été appréhendé par la police de Montréal, il y a quelques semaines, alors qu'il travaillait à un chantier à Montréal-Nord.

Un grand nombre de personnes ont assisté à l'ouverture de l'enquête, qui se poursuit ce matin.

Interdiction du roulis-roulant dans la localité de Pembroke

PEMBROKE, Ont. — (P.C.) — Le chef de police Bert Dickie a proclamé aujourd'hui l'interdiction du roulis-roulant sur les rues et les trottoirs de cette municipalité de la vallée de l'outaouais.

Le roulis-roulant qu'on appelle en anglais le Skurfing, consiste en une planchette de bois montée sur un jeu de roulettes avec coussinet à billes. Pour pratiquer ce sport, il suffit de mettre un pied sur la planchette et de se donner des poussées de l'autre pied.

"Toute personne surprise en train de pratiquer ce sport sera poursuivie", a averti le chef de police.

Le maire, M. Angus Campbell a indiqué qu'il approuvait l'interdiction du chef Dickie à cause du danger que représente la pratique de ce sport pour la circulation et la sécurité des piétons.

Le maire a affirmé que des plaintes seront déposées contre les personnes en vertu d'une clause des règlements de la circulation traitant de la violation du bien commun et du danger pour les piétons.

L'auto capote et ils se tuent

BAIE-METIS (P.C.) — Trois jeunes gens de Matane ont été tués lundi soir lorsque leur automobile a capoté près de Baie-Métis, une petite municipalité en Gaspésie.

La police a révélé que les victimes sont Clément Tremblay, Mario Charest et Robert Murray, tous trois âgés d'environ 25 ans. Ils ont apparemment été éjectés de leur véhicule.

CONCOURS

Vacances "Jato" $100.00 par semaine - En plus "Gros Lot" de $1000.00 en argent.

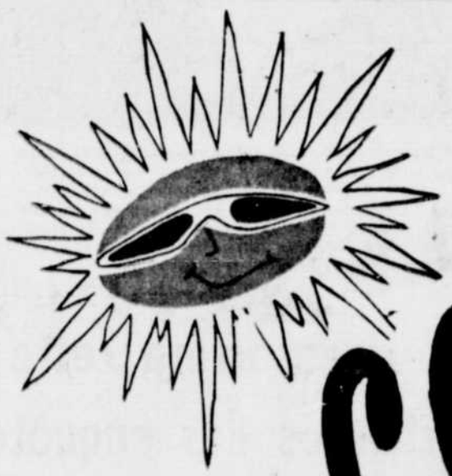

Vacances

selon votre goût et quand bon vous semblera

Gagnante du

$100.00

Semaine finissant le 1er mai

Mme L. Paquet

1063 Ploermel, Québec

VOYEZ LA LISTE DES PERSONNES ELIGIBLES AU "GROS LOT" AFFICHEE A NOS MAGASINS

$2,000

Participez au 'Concours Vacances Jato'... vous n'avez qu'à inscrire vos nom et adresse à l'endos de votre ruban de caisse et le déposer dans une boîte à la sortie du magasin.
● Ceci vous donnera la chance de participer au tirage hebdomadaire et au gros lot

Voici comment:

TIRAGE HEBDOMADAIRE

Chaque semaine sera tiré parmi les participants de la semaine, un nom gagnant qui se verra attribuer le prix hebdomadaire de $100.00. La personne chanceuse n'aura qu'à répondre correctement à une question concours.

"GROS LOT"

Ce gros lot sera attribué vers le 15 mai. D'ici là, à chaque semaine, 60 noms seront tirés au sort et déposés dans le bassin "gros lot". Lors du tirage, environ 600 participants auront la chance de remporter le montant de $1,000.00 qui aidera sûrement à passer de merveilleuses vacances. La personne chanceuse n'aura qu'à répondre correctement à une question concours.

'Bienvenue et bonne chance'.

(Les employés de Jato et leur famille immédiate ne sont pas éligibles)

CREME GLACEE MONT-BLANC

CHOIX DE SAVEURS

3 chop.

49¢

REGULIER .67 — EPARGNEZ .18 CH..

MIRACLE WHIP KRAFT

Apprêt à salade

Bocal 32 oz

59¢

REGULIER .79 — EPARGNEZ .20 CH.

GRANULE FIN SUCRE BLANC

Sac 10 lbs

77¢

REGULIER .88 — EPARGNEZ .11

Jato

815 Ave Myrand STE-FOY — 2455 Ch. St-Louis SILLERY — 2235, 1ère Avenue QUEBEC

"où magasiner est vraiment un plaisir"

Démolition de l'hôtel St-Louis

Par Roger Bruneau

On commencera dans quelques mois, la démolition de l'hôtel Saint-Louis afin d'y ériger dès l'an prochain, une annexe au Palais de Justice de Québec.

Le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre a donné ces précisions au député (UN) de Bellechasse, M. Gabriel Loubier, hier, pendant l'étude des crédits de son ministère en Chambre.

Déjà certains croquis ont été préparés pour le projet de l'annexe.

On estime actuellement à $1,500,000 le coût des travaux d'aménagement du Palais de Justice. Le Procureur général et les juges de Québec sont régulièrement consultés dans la préparation des plans, afin que les édifices aménagés répondent parfaitement aux besoins actuels. On est porté à croire que les plans seront terminés dès l'automne, de sorte qu'on pourra faire des appels d'offres durant l'hiver afin que les travaux commencent sans délai dès le printemps 1966.

● M. Alphonse Couturier, ministre de la Santé de la province de Québec (troisième à gauche) étudie un programme de préparation de mesures d'urgence relatives à la santé au niveau communautaire, en compagnie du Dr D. Kubryk, du Service de Bien-Etre d'urgence du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social, du docteur L. Lizotte, sous-ministre adjoint et directeur des Services de Santé d'urgence pour la province de Québec, ainsi que du docteur W. S. Hacon, chef intérimaire des Services de Santé d'urgence du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social. Ce cours a eu lieu au Collège canadien de la Défense civile, à l'intention des hauts fonctionnaires de la santé publique, pour les renseigner sur l'élaboration, l'organisation et les opérations des services de santé publique en cas d'urgence. Il était sous l'égide des Services de Santé d'urgence, ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social.

L'Université McGill a accusé un déficit de $528,216 au cours de l'année 1963-64

MONTREAL. — (P.C.). — L'université McGill a accusé un déficit de $528,216 au cours de l'année académique 1963-64, apprend-on.

Ce chiffre est indiqué dans le rapport annuel de l'université de langue anglaise, rendu public par M. H. Rocke Robertson, principal et vice-chancelier de McGill.

M. Robertson a fait savoir que, si les revenus de l'institution doivent contrebalancer les dépenses dans les années à venir, "toutes les sources de revenus devront augmenter".

Selon le principal, les revenus de l'université en 1963-64 se sont élevés à $27,664,452, et les dépenses à $28,192,668. Le déficit de cette année excède largement les surplus enregistrés au cours des deux années précédentes.

Le nombre des étudiants inscrits à McGill cette année s'est chiffré par 10,964, soit une augmentation de 1,203 sur l'année précédente.

M. Robertson a annoncé qu'un comité du sénat de l'université avait été formé pour étudier la situation de l'institution et recommander les mesures à prendre dans l'avenir au sujet de son expansion.

DESERTION

De son côt, le doyen de la faculté de Génie de McGill, M. D. L. Mordell, a affirmé que l'université montréalaise perd et continue de perdre des membre de son personnel et des étudiants attirés par les institutions qui paient des salaires plus élevés, offrent des bourses plus intéressantes, et permettent la recherche sur une plus haute échelle.

Pour sa part, le vice-principal du Macdonald College, affilié à McGill, M. H.-D. Dion, a souligné que les universités américaines jouissent d'une aide gouvernementale plus généreuse pour leur projet de recherches.

C'est pour cette raison, a-t-il précisé, qu'un grand nombre de brillants jeunes Canadiens se dirigent continuellement vers les universités aux Etats-Unis.

Le choix du site de la Maison du Québec à Paris fait rire Johnson

Par Roger Bruneau

Le chef de l'opposition M. Daniel Johnson s'est trouvé bien amusé hier d'entendre le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre, faire l'éloge du nouvel édifice acquis par le Québec à Paris, soit la nouvelle Maison du Québec.

M. Johnson se souvient que le gouvernement provincial, lorsqu'il avait acquis l'édifice situé dans la rue Barbet-de-Jouy en 1961, avait présenté l'emplacement de cet édifice comme étant le meilleur qu'on eut pu trouver. Aujourd'hui, dit M. Johnson, la Maison du Québec change d'adresse et le gouvernement encore une fois, vient dire que la nouvelle adresse, rue Pergolèse, est beaucoup plus avantageuse que la précédente.

Voici ce qu'a déclaré le ministre René Saint-Pierre, en réponse aux questions de M. Daniel Johnson, au sujet de la nouvelle Maison du Québec à Paris.

Le nouvel édifice a été acquis au coût de 3,000,000 de nouveaux francs soit environ $675,000. Cependant, le nouvel édifice coûtera la somme de $760,760 si on tient compte de tous les frais de notaires et autres

Quant à l'édifice qu'occupait le gouvernement du Québec rue Barbet-de-Jouy, elle est maintenant sous option pour un montant de trois millions de nouveaux francs. L'option est valable jusqu'au 31 décembre prochain.

Le ministre dit que le nouvel édifice est très bien situé. Il est voisin de l'ambassade d'Allemagne, face à l'ancienne ambassade du Canada il est situé près de l'avenue Foch, pas très loin de la Place de l'Etoile quoiqu'il y ait jusque là, de quoi faire une bonne marche, dit M. Paul Gérin-Lajoie. Enfin, dit M. Saint-Pierre, c'est dans le centre le plus attrayant de Paris.

M. Johnson a commenté qu'il est regrettable que la Maison du Québec à Paris change d'adresse, juste au moment où les chauffeurs de taxis de la Ville Lumière commençait à connaitre l'adresse.

Pour commencer la construction d'un Palais de Justice à Thetford

Un montant de $60,000 est prévu cette année pour commencer des travaux en vue d'ériger un palais de Justice à Thetford-Mines, pour les besoins du comté de Mégantic.

Le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre, a déclaré, en réponse à des questions du député (UN) de Bellechasse, M. Gabriel Loubier, hier, que des architectes et des ingénieurs seront invités très prochainement à préparer des plans. Le ministre ne sait pas cependant si le budget de l'an prochain permettra de terminer les travaux de construction pour 1966. Cependant, la somme de $60,000 qui doit être dépensée avant le premier avril 1966, servira à faire préparer une grande partie des plans et devis, sinon l'ensemble de ces plans et devis. Il est donc possible que des soumissions puissent être demandées dès l'an prochain.

L'organisation de l'Expo doit créer un Conseil de la publicité

TORONTO (PC) — L'organisation de l'Expo 67 doit créer un Conseil de la publicité qui coordonnera les efforts des exposants et des compagnies canadiennes voulant organiser leur publicité à l'occasion de l'Exposition internationale de Montréal.

C'est M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo 67, qui a annoncé cette nouvelle aujourd'hui devant les participants au 50e congrès annuel de l'Asosciation canadienne des Publicitaires.

Le but de ce conseil est d'éviter que les mêmes modes de publicité ne soient trop utilisés, soit dans les panneaux réclames, soit dans les messages télévisés, soit adns les films ou autrement.

M. Shaw a fait savoir que l'organisation de l'expo entreprendra à l'automne sa campagne de vente anticipée de billets pour visiter les lieux de l'événement international. A l'automne 1966, par ailleurs, commencera la campagne de publicité et de ventes de billets pour les amusements qui seront offerts sur le terrain de l'expo.

Selon M. Shaw, il devrait se vendre pour $8,000,000 de ces seconds billets et, normalement, la publicité nécesaire devrait coûter $1,000,000.

Ils protestent contre l'emploi de détenus pour certains travaux

MONTREAL (P.C.) — Dans des télégrammes identiques adressés aux ministres provincial et fédéral de la Justice, MM. Claude Wagner et Guy Favreau, le président du Conseil des métiers de la construction de Montréal, FTQ - CTC, M. Marcel Raymond, proteste énergiquement contre l'utilisation des détenus dans les travaux de transformation actuellement en cours à la caserne militaire de la rue Craig, dans la métropole.

Rappelant que le travail des prisonniers est aboli depuis le siècle dernier, M. Marcel Raymond, vice-président de la FTQ pour le secteur industriel de la construction, déclare que le fait de ressusciter cette pratique pour les prisonniers et pour les travailleurs compétents qui sont constitue une injustice à la fois actuellement en chômage.

Annonces touristiques du Québec appréciées à leur juste valeur

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gérard Cournoyer, dit que les annonces touristiques du Québec ont fait l'objet d'une marque d'appréciation remarquable à la réunion annuelle de la Pacific Air Travel Association qui a eu lieu récemment à Séoul, en Corée du Sud.

Le groupe de P.A.T.A. comprend des compagnies d'aviation qui survolent le Pacifique.

A la réunion de Séoul, des spécialistes américains de la mise en marché ont présenté aux congressistes une série de diapositives portant sur les campagnes d'annonces touristiques qui leur semblaient les plus dignes de mention à travers le monde. Or, les seuls messages publicitaires canadiens présentés à cette occasion ont été ceux de "la belle Province".

"Cette nouvelle ne peut que nous réjouir, a déclaré M. Gérard Cournoyer. Nous obtenons une fois de plus la confirmation désintéressée des nombreuses opinions qui ont été exprimées quant à l'excellence des campagnes publicitaires du Québec, de leur tenue typographique et de leur allure professionnelle."

M. Cournoyer rappelle qu'il y a quelques mois, certaines annonces du Québec avaient fait l'objet d'un exposé de même nature lors du congrès annuel de l'"International Union of Official Travel Organizations", tenu à Dublin, en Irlande.

L'aménagement du terrain est avancé

MONTREAL. (P.C.). — M. Rudolf Papanek, architecte en chef adjoint chargé des édifices qui sont élevés sur le terrain de l'Exposition internationale 1967, a laissé entendre que l'aménagement du terrain était aussi avancé présentement que, celui de l'endroit, où devait se dérouler l'Exposition mondiale de Bruxelles en 1958, deux ans avant son inauguration.

M. Papanek a indiqué que rien n'allait au ralenti comme pourrait le faire croire le terrain encore peu garni de l'expo. Dans un discours devant la section locale de la Société américaine de métallurgie, il a précisé qu'un système de cerveaux électroniques permettait de voir à ce que le travail soit terminé au temps prévu.

Un imposteur aux grandes idées

TORONTO — (P.C.) — Un individu qui se fait passer pour commandant d'escadre de l'aviation royale canadienne mystifie la police de Toronto.

L'individu, un homme d'âge moyen, la poitrine constellée de décorations, notamment de la croix de l'aviation et de la croix du service distingué, a réussi à se faire héberger par plusieurs grands hôtels de la Ville Reine.

Partout il a filé à l'anglaise sans attendre la police.

L'imposteur s'est fait confectionner un uniforme d'officier de l'aviation par un tailleur de Toronto récemment.

On l'accusera, si on lui met le grappin dessus, de fausses représentations et de port illégal de l'uniforme de l'aviation.

SERVICE

courtois, empressé, complet chez Jato

"KELLOGG'S CORNFLAKES" CEREALES A DEJEUNER CROUSTILLANTES — REGULIER .33 CH. — EPARGNEZ .13 — 2 btes 12 oz 53¢

FÈVES JAUNES RAYMOND ENTIERES, DE CHOIX — REGULIER 2/.41 — EPARGNEZ .07 — 3 btes 20 oz 55¢

ANANAS KON-TIKI TRANCHES DE CHOIX DANS LE SIROP — REGULIER 2/.49 — EPARGNEZ .08 — 2 btes 20 oz 41¢

GARNITURES À TARTES "E.D. SMITH", CERISES, FRAISES, FRAMBOISES — REGULIER .53 CH. — EPARGNEZ .10 — btes 20 oz 43¢

FROMAGE CANADIEN "MEULDOR", DOUX, FRAIS ET COLORE — REGULIER .63 CH. — EPARGNEZ .12 CH. — Meule 14 oz 51¢

Boeuf de "Marque Rouge" seulement — Le meilleur au Canada

ROTI-PALETTE

Savoureux et tendre

Pour rôti ou Pot-au-Feu

33 lb

Côtes croisées .59 lb "Premium Swift"

DE "MARQUE ROUGE" SEULEMENT

STEAK HACHÉ FRAIS PREPARE - LE MEILLEUR — REGULIER .89 LB — EPARGNEZ .16 LB — 73¢ lb

JAMBON MIDGET 2 A 4 LBS — DESOSSE DE "PREMIUM SWIFT" — REGULIER .89 LB — EPARGNEZ .30 — 59¢ lb

SAUCISSE BILOPAGE FRAICHE ET PURE AU PORC — REGULIER .63 LB — EPARGNEZ .16 LB — 47¢ lb

SAUCISSE FUMÉE FRANKFURT DE "PREMIUM SWIFT" — REGULIER .59 LB — EPARGNEZ .14 LB — 45¢ lb

VIANDES TRANCHEES 2 paqts 6 oz — AU POULET, PORC, ETC. "PREMIUM SWIFT" — REGULIER .29 CH. — EPARGNEZ .09 — 49¢

SAUCISSON entier ENV 6 LBS — PRET A SERVIR DE "PREMIUM SWIFT" — REGULIER 1.79 CH — EPARGNEZ .40 — 1.39 ch.

MELON D'EAU

No 1 Floride à chair Rouge

Rafraîchissant à son meilleur

14-15 lbs poids moyen

77¢ ch.

ORANGES JAFFA GR 112 — SUCREES, JUTEUSES ET GROSSES — REGULIER .59 DOZ. — EPARGNEZ .16 — 43¢ doz.

HARICOTS JAUNES lb — LONGS ET PINS IMPORTES - NO 1 — REGULIER .49 LB — EPARGNEZ .16 LB — 33¢

RAISINS No 1 lb — "BARUNKA" NOIRS ET SUCRES — REGULIER .49 LB — EPARGNEZ .20 LB — 29¢

CHICOREE No 1 lb — FRAICHE IMPORTEE DE FLORIDE — REGULIER .29 LB — EPARGNEZ .10 LB — 19¢

JUS TOMATES

LIBBY "à pression douce" riche de fantaisie — REGULIER 2/.37 — EPARGNEZ .06 CH — Bte 20 oz 13¢

NETTOYEUR WINDEX Pour vitres, propre et rapide — Rég. .45 ch. — Epar. .06 ch. — Bte 20 oz 39¢

DETERGENT MIR Economique, tout usage — Rég. .87 ch. — Epar. 18 — 2 cont. 24 oz 87¢

JEWEL DE SWIFT SHORTENING PUR, POUR FRITURES — REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .08 CH. — pqt 1 lb 31¢

PREM DE SWIFT DELICIEUX PAIN DE VIANDE — REGULIER .49 — EPARGNEZ .10 CH. — Bte 12 oz 39¢

JAMBON SWIFT DESOSSE PRET A SERVIR — REGULIER 1.69 CH. — EPARGNEZ .30 CH. — bte 1½ lb 1.39

PARD DE SWIFT NOURRITURE A CHIEN — REGULIER 2/.29 — EPARGNEZ .11 — 4 btes 15 oz 47¢

MARSHMALLOW KRAFT 2 cellos 11 oz 49¢ — "JET PUFFS" BLANC, CHOC. & FRUIT — REGULIER .29 CH. — EPARGNEZ .09

POUDING ROYAL 4 pqts rég. 57¢ — INSTANTANE, CHOIX DE SAVEURS — REGULIER 2/.33 — EPARGNEZ .09

CHOCOLAT BORDEN Bte 1 lb 45¢ — INSTANTANE POUR BREUVAGE CHAUD — REGULIER .65 CH. — EPARGNEZ .20 CH.

POULET ESTA 2 btes 7 oz 57¢ — IDEAL POUR LES SANDWICHS — REGULIER .35 CH. — EPARGNEZ .13

815 Ave Myrand STE-FOY — 2455 Ch. St-Louis SILLERY — 2235, 1ère Avenue QUEBEC

Jato

"où magasiner est vraiment un plaisir"

BONNE FÊTE À TOUTES LES MAMANS

de la part de votre marchand

Trans Québec FOOD STORE — MARCHÉ D'ALIMENTS

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 8 mai.

RUCHE DES AUBAINES EN CETTE SEMAINE DES PRODUITS CANADA PACKERS

VIANDE DE QUALITE

RÔTI de PORC FRAIS

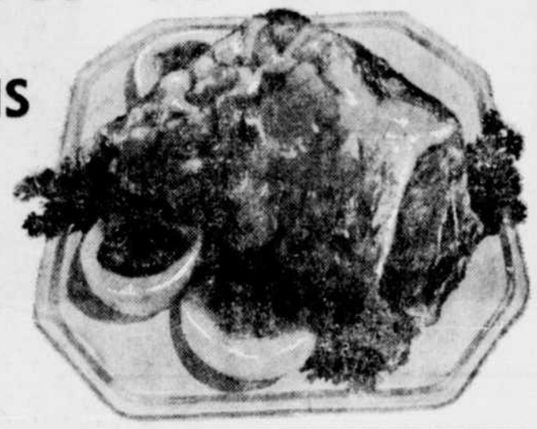

désossé **lb. .73**

COTELETTES DE PORC FRAIS désossé — LB **79¢**

JAMBON fumé MAPLE LEAF ½ jambon roulé 3 à 3½ lbs — LB **63¢**

BACON tranché MAPLE LEAF pqt 1 lb **69¢**

SAUCISSE pur porc C. P. Tray-Pack 1 lb **49¢**

SAUCISSE fumée MAPLE LEAF pqt 1 lb **45¢**

SHORTENING DOMESTIC - 3¢ rabais — 2 btes 1 lb pr **.73**

SAINDOUX pur TENDERFLAKES — 2 btes 1 lb pr **.49**

JAMBON Maple Leaf dans la fesse — Bte 1½ lb **1.59**

KLIK boite carrée — Bte 12 oz **.49**

KAM boite carrée — Bte 12 oz **.47**

FROMAGE tranché MAPLE LEAF — Cello ½ lb **.33**

SPECIAUX

à l'occasion de la Semaine Nationale des Bébés

ALIMENTS pour bébés HEINZ — 10 btes 5 oz **1.00**

GRATIS 1 SAVON "BABY'S OWN" avec l'achat de **3 SAVONS BABY'S OWN** — Les 4 pour **47¢**

POUDRE à bébés S.L.S. — Boite 9 oz **49¢**

Cure-Oreilles (Q-Tips) Boite 90 **49¢**

VASELINE blanche, jarre 4 oz **39¢**

FRUITS & LEGUMES

BANANES Chiquita mûries à point — lb **.13**

MELON d'eau environ 14 à 15 lbs **.99**

Carottes fraîches Cello 5 lbs **.39**

LAITUE Californie — Grosseur 24 **.21**

PRIME pour la semaine du 5 mai 1965

VERRES à jus en Polythene, capacité : 6 oz. Couleurs assorties. SPECIAL 4 pour **29¢**

BREUVAGE Orange OASIS — Cruche 64 oz **49¢**

JUS ANANAS DEL MONTE — Boite 48 oz **43¢**

COQUETEL de fruits DEL MONTE — 2 btes 28 oz pr **89¢**

BLE D'INDE crème DEL MONTE — 3 btes 10 oz pr **49¢**

ITALIAN Dressing KRAFT — Btle 8 oz **29¢**

CARAMELS KRAFT — Cello 14 oz **43¢**

LAVO JAVELLE concentrée — Cruche 128 oz **67¢**

CIRE CLAIR liquide JOHNSON — Boite 32 oz **1.09**

POLI A MEUBLES PLEDGE — Boite 6½ oz **79¢**

NETTOYEURS d'égouts GILLET — Boite 10½ oz **31¢**

BISCUITS Super Mix DAVID — 75 bisc. **69¢**

Dispositions prises pour empêcher la vente des pièces volées au Musée

(Par Roger Bruneau)

Des dispositions seront prises par les autorités provinciales, pour empêcher que les auteurs d'un vol commis au Musée provincial, puissent écouler les pièces volées dans d'autres musées de l'Amérique voire même de l'Europe.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, en disant en Chambre que le vol comprend 28 toiles de grands maitres, dont 26 composaient la célèbre collection de feu Maurice Duplessis.

Le vol comprend aussi une importante collection de pièces de monnaie ancienne.

Déclaration

Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte a qualifié de "malheureux" ce vol survenu au Musée provincial dans la soirée du 2 mai dernier, entre 9 heures 30 et 10 heures. Les deux gardiens ont été ligotés dans la chambre des fournaises.

Les malfaiteurs ont emporté 28 tableaux dont 26 ont été pris dans une des collections les plus précieuses du Musée provincial la collection de feu Maurice L. Duplessis. Le tout comprenait sept ou huit peintures de Krieghoff et d'autres auteurs renommés.

Il semble que les voleurs ont pu opérer en toute quiétude, puisqu'ils on pris la peine d'enlever les peintures de leurs cadres qui ont été laissés sur les lieux.

Les voleurs se sont aussi servis à même deux éventaires de pièces de monnaie ancienne. Ils ont pris dans le premier éventaire, 200 pièces d'or et d'argent qui dataient des années 1216 à 1562. Le deuxième éventaire contenait des pièces de monnaie de divers pays.

Police

La police provinciale, la police municipale et les autres corps de police intéressés ont été prévenus dès que les gardiens ont été libérés et une enquête a été ouverte sur le champ.

Le ministre se propose de faire remettre à tous les musées connus, une liste des objets volés au Musée provincial de Québec pour empêcher la revente de ces oeuvres.

Le ministre s'attend à des détails dans un prochain avenir et promet d'informer la Chambre de tout développement qui pourra se produire.

Assurances

Répondant à une question du chef de l'opposition M. Daniel Johnson, le ministre dit que les bâtisses du gouvernement et les pièces contenues dans les musés de la province, ne sont pas assurés depuis quelques années, le gouvernement ayant jugé qu'il était plus économique d'assumer lui-même les risques plutôt que de verser des sommes considérables chaque année aux compagnies d'assurances.

Dans le cas des toiles du Musée provincial, elles n'étaient pas assurées depuis 1926.

En marge du vol du Musée

Les nombreuses pistes se sont avérées fausses

par Claude Bédard

Après de nombreux interrogatoires d'individus suspectés et de plusieurs perquisitions, les autorités policières ne semblent aboutir à aucune piste sérieuse en rapport avec le vol de 28 tableaux et de deux collections de monnaie commis au Musée Provincial, sis sur les Plaines d'Abraham, à Québec, dimanche soir.

Toute la journée hier, les policiers municipaux et provinciaux ont continué leurs recherches et croient toujours que les auteurs de ce coup audacieux étaient au nombre de trois. De plus ils sont persuadés que ce cambriolage est l'oeuvre de connaisseurs en la matière. Les renscignements obtenus pour le moment sur les circonstances entourant le vol sont très évasifs et les versions données par chacun diffèrent quelque peu entre elles.

Les cambrioleurs ont opéré dans la salle "Plamondon", située au deuxième étage de l'édifice gouvernemental, là ou les tableaux les plus précieux du musée étaient installés. La collection Duplessis comptait en effet comme la plus riche de toutes. 23 toiles de cette collection ont disparu. Fort malheureusement, elles n'étaient plus assurées depuis quelques années tout comme les autres objets exposés au Musée Provincial.

La valeur exacte des tableaux et des collections de pièces de monnaie sera connue aujourd'hui alors que le conservateur du Musée du Québec, M. Gérard Morisset, fera l'évaluation nécessaire. On croit que cela pourrait dépasser le demi-million de dollars.

● CAMBRIOLAGE AU MUSEE — Les toiles volées ont été détachées avec soin de leurs encadrements. Seul le buste de l'ex-premier ministre a été renversé. Mais il ne semble pas avoir subi de dommages importants. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

FAITS DIVERS

Verdict de mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier après-midi à l'enquête du coroner sur la tragédie dans laquelle M. Jean Dubuc a trouvé la mort, le 17 avril dernier, lorsque son automobile a percuté un arbre, en face de l'édifice "Les Prévoyants du Canada", sur le chemin St-Louis.

C'est le Dr Claude Drouin qui présidait l'enquête. Les témoignages entendus ont été ceux de l'agent G. Marois de la police municipale de Québec, J.-C. Caron, 2197, boulevard Laurier, Sillery, J.-M. Laverdière, 825, du Roi, Québec, et Hugues Thériault, du 2426, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy.

X X X

Un homme perd la vie à son travail

Un tragique accident de travail survenu hier après-midi, sur une ferme des Sœurs de la Charité, aux limites de Beauport-ouest, a coûté la vie à un ouvrier de 47 ans.

La victime a été identifiée comme étant M. Charles-Auguste Daigle, demeurant au 2740, chemin de la Canardière. Depuis une trentaine d'années, M. Daigle était au service de l'hôpital St-Michel Archange. Il était marié et père d'un enfant.

La tragédie s'est produite vers 3 h., hier après-midi, alors que M. Daigle travaillait sur un tracteur de ferme, muni d'une cabine métallique. Son travail consistait à démolir la cheminée d'une vieille habitation sise sur le chemin St-Michel. L'ouvrier avait relié le tracteur et la cheminée par une chaine, dans le but de faire tomber cette dernière plus facilement. Au cours de la manoeuvre plusieurs pierre dégalèrent du haut de la cheminée, haute de quelque 24 pieds et atteignirent la cabine qui défonça sous le poids. M. Daigle subit une fracture du crâne. Il fut transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il succomba peu de temps après son arrivée.

Les restes mortels ont été transportés par le fourgon de la maison Hubert Moisan à la morgue de Québec où le Dr Adrien Tremblay, coroner du comté de Québec, ouvrira une enquête relativement à cette tragédie.

x x x

Blessé dans une chute

Mme Romain Vaillancourt a subi une fracture de la cheville, lorsqu'elle a fait une chute, hier soir, dans la cote Scott. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec par les ambulanciers Hubert Moisan.

En cas de RHUMES et de GRIPPE...

1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX

ASPIRIN Bayer Véritable SOULAGEMENT RAPIDE MAUX DE TÊTE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

PHILOMÈNE — par Ernie Bushmiller

Les Dodgers rejoignent Cincinnati au 1er rang

CINCINNATI (P.A.) — Willie Davis a brisé l'égalité à la neuvième manche en frappant un simple, son troisième coup sûr de la joute, mettant les Dodgers de Los Angeles sur le chemin d'une victoire de 8-6 sur les Reds de Cincinnati, lors d'une joute de la Ligue Américaine disputée mardi soir. Le simple de Davis, aux dépens du lanceur de relève Billy McCool, a été frappé après que le premier lanceur Joey Jay eut accordé des buts sur balles à Maury Wills, et Wes Parker.

Les Dodgers ont ajouté un autre point grâce à un coup de sacrifice de John Roseboro.

L. Angeles 401 000 012—8 8 0
Cincinnati 203 010 000—6 9 1

Drysdale, Brewer 6 et Roseboro; Jay, McCool 9 et Edwards. G. — Brewer. P. — Jay. Cir.: L.A. — W. Davis 3 Lefebvre 2; Cin. — Coleman 4, Pinson 4, Harper 2.

AARON REJOINT GIL HODGES

MILWAUKEE (P.A.) — Hank Aaron a cogné deux circuits et Ed Mathews, un, alors que Tony Cloninger a lancé une partie de cinq coups sûrs hier soir, lors d'un gain de 9-3 des Braves de Milwaukee aux dépens des Astros de Houston.

Cloninger n'a alloué aucun coup sûr au cours des 5 1-3 premières manches.

Aaron en était à son 4e circuit de la saison et au 370e de sa carrière, ce qui le place sur un pied d'égalité avec Gil Hodges au 12e rang des frappeurs de circuits de tous les temps.

Mathews en était à son 6e de la saison et au 451e de sa carrière.

Houston 000 001 002—3 5 3
Milwaukee 313 001 01x—9 14 0

Bruce, Dierkner 3 Coombs 8 et Brand; Cloninger et Torre. G. — Cloninger 3-2. P. — Bruce 1-2. Cir.: Hou. — Staub 1; Mil. — Mathews 6 Aaron 4.

TRIPLE DECISIF PAR STARGELL

CHICAGO (P.A.) — Willie Stargell et Jerry Lynch, avec deux circuits chacun, ont conduit les Pirates de Pittsburgh à un gain de 6-3 sur les Cubs de Chicago hier alors que le coup de trois points par Stargell s'est avéré l'exploit décisif à la 9e manche.

Après un premier circuit de Lynch à la 2e reprise, les Pirates ont pris une avance de 3-2 avec les circuits successifs de Lynch et Stargell à la 6e manche. Ron Santo a égalé les chances au 8e engagement, mais Stargell a assuré le gain aux visiteurs dans la dernière reprise.

Pittsb. 010 002 003—6 10 1
Chicago 101 000 010—3 6 0

Gibbon, McBean 8 et Pagliaroni; Koonce, Broglio 8 Abernathy 9 et Bertell. G. — McBean 2-2. P. — Broglio -2. Cir.: Pitts — Lynch 3 Stargell 4.

BERRA DIRIGEAIT JACKSON

NEW YORK (P.A.) — Al Jackson a éparpillé huit coups sûrs et Yogi Berra, à ses débuts actifs dans la LN, a réussi deux coups sûrs en conduisant les Mets de New York à un gain de 2-1 sur les Phillies de Philadelphie hier soir.

Jackson a établi un record d'équipe avec 11 retraits au bâton tandis que Berra comptait le but victorieux sur un simple de Roy McMillan à la 7e manche.

Philadelph. 000 000 001—1 8 1
New York 100 000 10x—2 9 1

Herbert, Wagner 7 Roebuck 7 et Triandos; Jackson et Berra. G. — Jackson 1-3. P. — Herbert 1-2.

ACCUEIL FRAPPANT

ST-LOUIS (P.A.) — Jesus Alou et Willie Mays ont cogné des circuits de deux points avant que Ray Sadecki ne puisse retirer un frappé alors que les Giants de San Francisco ont écrasé les Cards de St-Louis 9-2 hier soir. Jim Hart a ajouté un circuit de deux points à la 3e manche et Juan Marichal a tenu les locaux à six coups sûrs en enregistrant le gain.

Ken Boyer a cogné son deuxième circuit de la saison au profit des vaincus.

San Fran. 403 002 000—9 11 3
St-Louis 011 000 000—2 6 3

Marichal et Haller; Sadecki, Taylor 1 Purkey 4 Briles 7 Carlton 8 et McCarver. G. — Marichal. P. — Sadecki. Cir.: S.F. — J. Alou 1, Mays 7, Hart 2; St-L. — Boyer 2.

Les White Sox capitalisent sur les erreurs des Tigers

DETROIT (P.A.) — Les White Sox de Chicago ont profité mardi soir de cinq erreurs du Détroit pour marquer six points non mérités au cours des quatre premières manches lors d'une joute de la Ligue Américaine qui s'est terminée par une victoire de 10-6 sur les Tigers de Détroit.

Les White Sox ont compté trois points non mérités au cours de la première manche après que Norm Cash a échappé un roulant de Floyd Robinson qui aurait dû être le troisième homme retiré. Ron Hansen a fait compter deux points grâce à un simple.

Les Tigers ont égalisé le compte à la deuxième reprise avec l'aide d'un circuit de deux points cogné par Don Wart.

Chicago a compté trois autres points à la troisième reprise sur trois coups simples et des erreurs des Tigers commises par Al Kaline, Wert et George Thomas.

Chicago 303 201 1010—10 13 4
Détroit 030 100 011— 6 9 5

Peters, Wills 4 Wilhelm 7 et Romano; McLain, Rakow 3 Gladdings 5 Sherry 7 et Freehan. G. — Wills. P. — McLain. Cir.: Det. — Wert 2.

RAMOS RELEVE BOUTON

CLEVELAND (P.A.) — Joe Pepitone a produit deux points avec un double alors que les Yankees de New York ont effectué une poussée de quatre points à la quatrième manche hier soir en triomphant des Indiens de Cleveland 5-3.

Les Indiens ont répliqué avec trois points dans la deuxième moitié de la 4e reprise grâce au circuit de Fred Whitfield avec deux coéquipiers sur les sentiers.

New York 000 410 000—5 6 0
Cleveland 000 300 000—3 5 0

Bouton, Ramos 8 et Edwards; Siebert, Donovan 4, Weaver 6 Bell 8 et Azcue. G. — Bouton 2-2. P. — Siebert 2-1. Cir.: N.Y. H. Lopez 1; Cle. — Whitfield 1.

LES TWINS DEMEURENT DANS LA LUTTE

MINNEAPOLIS (P.A.) — Deux coups de circuit cognés par Earl Battey et Tony Oliva ont permis au Minnesota de compter cinq points à la troisième manche pour remporter une victoire de 7-3 sur les Orioles de Baltimore lors d'une joute de la Ligue Américaine disputée mardi soir.

Battey, Oliva et Versalles ont fait compter chacun 2 points. Versalles a frappé un double et un triple.

Baltimore 000 010 200—3 4 0
Minnesota 005 110 00x—7 10 0

Bunker, Larsen 3 Rowe 6 Palmer 8 et Orsino; Grant et Battey. G. — Grant. P. — Bunker. Cir.: Bal. — Blefary 6 Siebern 2; Min. — Battey 1, Oliva 4.

WASHINGTON SORT DE LA CAVE

KANSAS CITY (P.A.) — Un triple de Don Lock à la 5e manche a fait compter le point qui a brisé l'égalité pour conduire les Senators de Washington à une victoire de 4-2 sur les Athletics de Kansas City lors d'un match de la Ligue Américaine disputé mardi soir.

Ken McMullen qui avait frappé un simple, a compté sur le triple de Don Lock et a aidé le lanceur droitier Phil Ortega à emporter sa première victoire après trois défaites.

Washington 010 111 000—4 7 0
Kansas City 010 100 000—2 9 3

Ortega, Radik 7 Kline 9 et McCabe, O'Donoghue, Sheldon 5 Stock 7 et Bryan. G. — Ortega. P. — O'Donoghue.

● **Johnny Blanchard, portant encore au doigt sa bague des séries mondiales, répond aux téléphones de nombreux supporteurs qui lui souhaitent bonne chance avec sa nouvelle équipe. Blanchard et Roland Sheldon sont passés aux Athletics de Kansas City, en échange du receveur Doc Edwards. Blanchard n'a pas caché son désappointement. (Téléphoto U.P.I.))**

Le Basketball A LA LOUPE

(Par Jean-Marc Paradis)

TROIS FOIS FINALISTE

Les équipes du patro St-Vincent de la ligue Inter-patros viennent de s'assurer une participation aux trois finales des catégories de la ligue Inter-patros. Chez les seniors, les gars de la côte ont éliminé Charlesbourg dès dimanche soir et la finale de cette catégorie débutera dimanche soir prochain à Roc-Amadour.

Chez les juniors, les joueurs de Raymond St-Hilaire, vexés de s'être fait battre par 5 points lors du premier match, ont littéralement démoli les joueurs de Roc-Amadour par des avances de plus de 30 points dans chacune des rencontres suivantes. Les joueurs de Gilles Carrier les attendent de pied ferme dans la finale qui débutera vraisemblablement samedi soir à Charlesbourg.

Quant aux joueurs de l'équipe de catégorie Olympique, St-Vincent est déjà en première position en vertu de son championnat de la saison régulière. La semi-finale se poursuivra samedi soir à Roc-Amadour où les joueurs de l'endroit détiennent une avance de 1-0. Si une 3e joute est nécessaire, elle aura lieu dimanche soir à Charlesgourg et si Roc-Amadour balaie la semi-fianle, la série finale débutera dimanche à St-Vincent, après le match junior, soit vers 9.00 p.m.

PLUS INTELLIGENT

Jean-Pierre Daigle, capitaine de l'équipe senior du patro de Charlesbourg, a trouvé que nos remarques de la semaine dernière avaient du sens. Constatant que seulement 5 joueurs étaient disponibles pour la 2e partie de la semi-finale senior contre St-Vincent, il décida d'aligner 3 joueurs juniors, bien que les réglements de la ligne lui interdissent une telle manière d'agir dans les séries.

Jean-Pierre éclaira notre lanterne: "Plutôt que faire une partie de bouffons et faire perdre le temps de tout le monde, j'ai décidé d'aligner des joueurs inéligibles. Certes, nous perdons la joute automatiquement mais au moins la joute va être plus serrée et nous ne désavantagerons pas nos adversaires par une opposition trop faible. "Daigle avait effectivement raison puisque son équipe perdit 70-46 et que cette avance aurait pu être moindre si Raymond Proulx avait connu une soirée plus chanceuse autour du panier adverse.

Disons que, dans les circonstances, la manière d'agir du capitaine senior du patro de Charlesbourg est pleine de bon sens. Plutôt que de répéter la présentation d'une joute sans intérêt, il a préféré perdre volontairement sans exposer les siens à un ridicule déplorable. Nous l'en félicitons.

LES 5 FAUTES DEMEURERONT

Par une faible majorité, on a décidé de garder la règle du jeu qui prévoit l'expulsion d'un joueur qui obtient sa 5e faute personnelle. Telle en a décidé l'assemblée groupant arbitres, officiels de ligue et instructeurs américains réunis en congrès annuel.

Les partisans de l'abolition de la règle des 5 fautes, dont John C. Nucatola est un fervent, pesteront contre ce vote. Mais ils devront constater qu'ils ont un grand pas de fait dans l'adoption d'une législation future qui prévoit l'abolition de cette règle. Il semble, cependant, qu'on ne s'entend pas sur la formule à prendre pour remplacer cette expulsion. On a alors décider de garder le "statu quo" tant qu'une autre formule ne sera pas trouvée.

Les expériences faites dans au moins deux ligues d'école et dans une ligue semi-professionnelle avaient prouvé que, pour les plus jeunes, le fait de redonner le ballon au centre à l'équipe victime de la faute, après l'exécution du nombre de lancers francs, n'était pas efficace et ne constituait pas une pénalisation assez forte contre la rudesse qui peut survenir.

DE DEUX A TROIS

Au cours de cette même réunion, on a discuté des modalités de l'arbitrage à trois hommes au lieu de deux. Actuellement, on n'est qu'au stage expérimental, mais il s'avère que l'arbitrage à trois hommes est très efficace et contribue à diminuer le nombre de fautes, aussi paradoxal que cela puisse paraître. En effet, les joueurs se sentent plus surveillés, prennent moins de chances et le jeu devient plus ouvert, moins robuste et le spectacle est meilleur définitivement.

Il est à remarquer que dans l'arbitrage à trois hommes, tous les arbitres sont à pouvoirs égaux et qu'ils peuvent distribuer fautes personnelles ou techniques aussi bien que sévir contre toute infraction. Le problème numéro un de cette expérience est la façon de placer les arbitres sur le plancher de manière à ce que personne ne soit embrouillé et que les trois arbitres ne se retrouvent pas du même côté à un moment donné.

Un autre problème, mineur pour les Américains mais majeur pour les Québecois, est d'ordre monétaire. Il est évident qu'il en coûte plus cher pour trois hommes que pour deux. Nous voyons d'ici les lamentations des équipes interscolaires, lorsqu'ils devront payer les honoraires de trois arbitres Elles ont le moyen et les finances pour une foule de choses, mais les arbitres celà coûte trop cher! Enfin . . . . . .

René Ouzilleau frappa encore pour les Indiens

Pour emprunter un vieux cliché: "A tout seigneur tout honneur", les Indiens ont accordé le premier contrat de la saison 1965 à René Ouzilleau, le meneur de l'équipe au cours des quatre dernières années.

Le lévisien René Ouzilleau, un gaillard de six pieds et un pouce qui pèse 198 livres, fut le seul joueur des Indiens à conserver une moyenne au bâton supérieure à .300 durant les quatre dernières campagnes et il entreprendra sa sixième saison dans l'uniforme des Indiens. René, qui frappe et lance à droite, a prouvé sa versatilité à la défensive, en évoluant à cinq positions différentes. C'est surtout au 3e but qu'il a connu ses plus beaux moments.

D'ailleurs, en 1960 les éclaireurs des Athlétiques de Kansas City le considérait comme un brillant prospect au 3e but et l'ont même invité à leur camp d'entrainement de Pensacola. Ouzilleau préférait ses études au baseball à cette époque, ce qui lui permet aujourd'hui d'enseigner les mathématiques en 9e et 10e année au Collège de Lauzon sans pour cela, avoir quitté complètement le baseball.

Ouzilleau, qui a célébré son 25e anniversaire de naissance le 9 mars dernier est toujours célibataire.

En dépit de son jeune âge, René joue déjà au baseball depuis 17 saisons, ayant commencé à l'âge de huit ans sur le terrain de jeux de Bienville. Puis, il a suivi l'évolution normale de tout jeune joueur passant par les rangs midget, juvénile et junior. Il a eu l'avantage de profiter des conseils de l'abbé Georges Marchand, qui fut également le professeur de Georges Maranda.

Ouzilleau s'est rapporté aux Indiens en 1960. Durant cette saison, il commença au champ gauche pour ensuite passer au 3e but et conserver une moyenne offensive de .264.

Sa puissance au bâton devint par la suite, sa principale marque de commerce et aussi le cauchemar des lanceurs adversaires. Même s'il avoue qu'il éprouve beaucoup de mal à cogner solidement les balles rapides, préférant les balles courbes ou "tombantes", Ouzilleau remporta le championnat des frappeurs de l'équipe avec une moyenne de .365, la deuxième meilleure de la ligue. A sa 3è saison avec les Indiens en 1964, René conserva encore les mêmes positions chez les frappeurs avec une fiche de .332 et en plus, il fut élu le joueur le plus utile à son club.

L'année suivante, il porte sa moyenne à .355 pour décrocher le titre des frappeurs de la ligue, le titre du joueur le plus utile à son club et le joueur par excellence dans le circuit Richard Drouin.

● **Juan Marichal (debout) et Jesus Alou (assis) lisent les derniers rapports sur la crise de la république dominicaine, leur patrie. Les deux joueurs des Giants ont été incapables de recevoir des nouvelles de leur famille depuis le début de la crise. (Téléphoto U.P.I.)**

HIER

Ligue Américaine
New York 5, Cleveland 3
Chicago 10, Detroit 6
Baltimore 3, Minnesota 7
Washington 4, Kansas City 3
Boston 1, Los Angeles 7

Ligue Nationale
Pittsburgh 6, Chicago 3
San Francisco 1, New York 0
Philadelphie 1, New York 2
Houston 3, Milwaukee 9
Los Angeles 8, Cincinnati 6

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
New York à Cleveland (soir)
Chicago à Détroit (2, soir)
Baltimore à Minnesota (soir)
Boston à Los Angeles (soir)

Ligue Nationale
Pittsburgh à Chicago
Philadelphie à New York (soir)
Los Angeles à Cincinnati (soir)
Houston à Milwaukee (soir)
San Francisco à St-Louis (soir)

LES CLASSEMENTS
LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	11	5	.688	—
Minnesota	10	5	.667	½
Détroit	9	7	.563	2
Los Angeles	10	8	.556	2
Baltimore	9	8	.529	2½
Cleveland	7	7	.500	3
New York	8	9	.471	3½
Boston	7	8	.467	3½
Washington	7	13	.350	6
Kansas City	4	12	.250	7

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	12	6	.667	—
Los Angeles	12	6	.667	—
Houston	12	8	.600	1
St-Louis	9	9	.500	3
Milwaukee	8	8	.500	3
Chicago	8	9	.471	3½
San Francisco	9	11	.450	4
Philadelphie	8	10	.444	4
Pittsburgh	7	12	.368	5½
New York	7	13	.350	6

MOTS CROISES

PROBLEME No 90

HORIZONTAL

1—Considérable — Echassier.
2—Principe actif des graines de persil — Maison meublée où l'on reçoit les voyageurs.
3—Tuyau — Obstinée — Selle de bête de somme.
4—Roi d'Israël — Etendue d'eau entourée de terre.
5—Note de la gamme — Fleuve de France — Permission — Conjugaison.
6—Ouvertures de la peau — Légumineuse — Sorte d'étau.
7—Pronom personnel — Originaire du Latium — Echassier.
8—Négation — Obligation de choisir entre deux partis possibles — Division du compas.
9—Tête de rocher (Mar) — Fruit du hêtre — Préfixe.
10—Du verbe nier — Adj. démonstratif — Qui manque de brillant, d'éclat (Fg).
11—Symbole chimique — Ville de France — Chemin dans une ville — Conjonction.
12—Peigne du tisserand — Trouble.
13—Réunion où l'on danse — Appeler un navire — Anneau de cordage.
14—Tyran de Géla — Voix d'homme.
15—Action de refuser — Obscurci par les nuages.

VERTICAL

1—Manière irrespectueuse de parler, d'agir.
2—Terre entourée d'eau — Partagée — Berceau (Vx).
3—Père dans le langage des enfants — Patriarche biblique — Enveloppe du grain dans l'épi.
4—Mouvement rapide d'un lieu à un autre — Côté du navire frappé par le vent.
5—Adj. possessif — Unité de capacité électrique — Conjonction — Lettre grecque.
6—Chef-lieu d'arr. (Vaucluse) — Ramener en arrière.
7—Commune de Belgique — Argile rouge — Trait de plume.
8—A quoi il ne manque rien — Navire (Poésie) — Mollusque.
9—Prénom féminin — Qui n'a point d'ec'at — Espèce de cassier d'Afrique.
10—Qui vend de la crème, du lait, du fromage — Terme du jeu de bridge.
11—Interjection — Article contracté — Large sillon — Ruisseau.
12—Suc dépuré d'un fruit cuit et épaissi jusqu'à consistance de miel — Division du compas.
13—Du verbe enlever — Port de Finlande — Fleuve d'Irlande.
14—Propre — Ancien territoire de la Guyane française — Ville d'Allemagne.
15—Qui a une opinion trop favorable de soi-même.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 89

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	R	T		R	E	S	E	N	E	R	E	R	
2	E		A	O	D		G		T		H	A	T	I	F
3	T	O	R	T		F	A	T	A	L		S	O	S	
4	R		E		E	U	L	A	L	I	E		C		G
5	I	N		C	O	R		S	E	N	S	E		G	E
6	S		L	E	L	I	O		R	O	T		H	A	N
7	S	A		P	O	E	T	E		N		L	U	N	E
8	E	S	E		S		A	R	T		R		S	I	R
9	M	I	T	E		S		S	A	P	I	N		N	A
10	E	L	A		S	E	P		N	O	C	I	F		L
11	N	E		M	U	R	A	L		T	H	E		R	E
12	T	R	P		D	I	R	I	G	E	E		A		M
13	I		C	O	U	N	I	T	R	E		O	I	S	E
14	L	A	U	R	E	N	T		O		A	R	S		N
15	P	R	E	T	R	E	S	S	E		D	E	N	T	

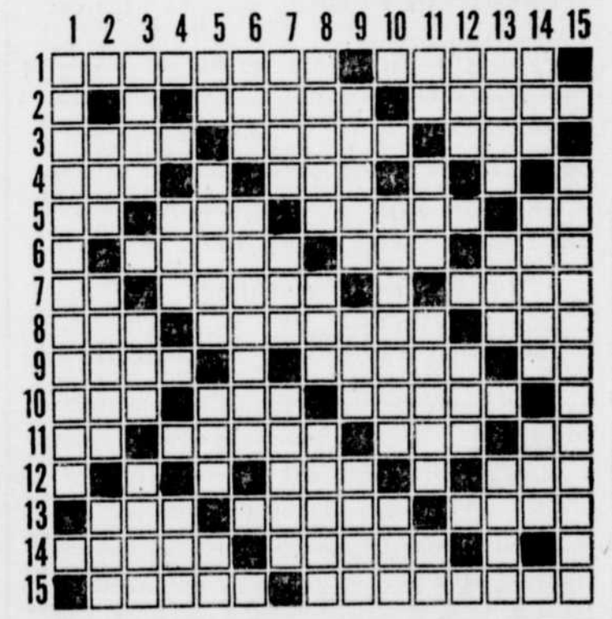

LES ECHECS

MARCEL DION, CHAMPION DE QUEBEC

Lorsque Marcel Dion remportait le championnat de Québec, il y a quelques semaines, il ne pouvait mieux choisir son temps. En effet, il célébrait le trentième anniversaire de son entrée dans la compétition. Lors de son premier tournoi, en 1935, pour le championnat de la classe B, il avait gagné toutes ses parties. Voici l'une d'elles.

Blancs: Marcel Dion. Noirs: R. St-Hilaire.

1 d4, d5; 2 Cf3, Cf6 3 c4, é6; 4 é3, Fé7; 5 Fd3, dxç4; 6 Fxç4, Cé4; 7 Cé5, 0-0; 8 Fd3, Cf6; 9 Cc3, Fd6; 10 0-0, Cç6; 11 Cxç6, bxç6; 12 Df3, Dd7; 13 Cé4, Dé7; 14 Cg3, Cd5; 15 é4, Cf6; 16 é5, Fb4; 17 Fg5, Dé8; 18 éxf6, g6; 19 Dg4, Dd8; 20 Ch5, Dd7; 21 Dh4, Té8; 22 Cf4, Dxé4; 23 Dh6, Ff8; 24 Dh4, é5; 25 Fh6, Dd6; 26 Fxf8, Dxf8; 27 Fé4, Fd7; 28 Ch5, Tab8; 29 Tad1, Téd8; 30 Cg7, Txb2; 31 Fxç6, Fxç6; 32 Txd8, Dxd8; 33 Cé6, fxé6; 34 f3†, Rf8; 35 Dxd8†, Aban.

N.040565 PHN

LA FAMILLE TETEBECHE par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES par George Wunder

Le club du R. P. Bauer participera au tournoi mondial de Yougoslavie

Selon une personne digne de foi, puisqu'il s'agit du président de la CAHA, il n'est nullement question d'expédier au prochain tournoi mondial de hockey une autre équipe que celle dite "nationale", conformément au plan de rénovation du R.P. Bauer qui préconise l'établissement d'un club permanent constitué presque exclusivement pour les compétitions internationales et groupant des joueurs relativement jeunes et pour la plupart étudiants.

De retour dans la vieille capitale après de brefs séjours successifs à Winnipeg et New York, Lionel Fleury a donc écarté l'incertitude planant sur l'identité de la formation devant représenter le Canada en Yougoslavie en 1956.

En dépit de déclarations formulées à Tempere qui laissaient entrevoir le retrait de notre pays du tournoi mondial jusqu'aux prochains Jeux Olympiques de 1968, on a définitivement décidé de maintenir le contact avec les Européens et d'introduire dans le tournoi une équipe refondue après avoir été dépouillée d'anciens joueurs professionnels.

Lionel Fleury nous a également laissé entendre que plusieurs joueurs canadiens-français seront invités au camp d'entraînement de l'équipe nationale. Il a cité particulièrement Simon Nolet et Réjean Richer, des Castors de Sherbrooke et Jean Cusson, du club des Carabins de Montréal. Il est fort probable que la CAHA tente par ailleurs de conclure une entente avec les dirigeants de la ligue Américaine grâce à laquelle le club du R.P. Bauer disputerait plusieurs joutes contre des clubs du deuxième plus grand circuit professionnel. On espère même que la LNH offre également sa collaboration pour permettre à notre jeune formation nationale d'affronter les meilleurs clubs professionnels pour se familiariser au maximum avec la plus haute compétition possible.

Commentant ce rapprochement souhaité par la CAHA, Lionel Fleury a exprimé l'avis que c'est par une collaboration de ce genre que l'on se rendra compte si les dirigeants du hockey professionnel sont vraiment intéressés à favoriser l'affermissement de la valeur de nos représentants au tournoi mondial, comme ils l'ont laissé croire récemment.

Le président de l'Association Canadienne du Hockey Amateur, qui s'est bien gardé de révéler le nom de l'instructeur pressenti pour diriger l'équipe canadienne a toutefois glissé dans l'oreille qu'une importante nouvelle relative au hockey amateur a lait produire les mêmes effets qu'une bombe d'ici la fin du présent mois, sans préciser quel genre d'explosif elle contiendra ...

Voyage en Europe garanti aux détenteurs de la coupe Allan

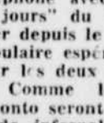

Si les Castors de Sherbrooke seront bientôt les nouveaux détenteurs de la coupe Allan, comme nous leur souhaitons, ce n'est donc pas à eux que l'on confiera la tâche ingrate de représenter notre pays au tournoi mondial. Respectant néanmoins la tradition qu'elle a elle-même établie, la CAHA offrira un long voyage en Europe aux futurs champions du hockey senior en préparant une tournée hors-concours à leur intention pouvant les conduire en France, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et peut-être jusqu'à Moscou.

En prévision du retour au Canada des Russes, des Tchèques et des Suédois qui reviendront en Amérique du Nord l'hiver prochain en vue du second tournoi de Colorado Springs, on peut également entrevoir la possibilité d'un match entre les Castors de Sherbrooke et l'équipe nationale soviétique qui pourrait avoir lieu sur la glace du Colisée de Québec, si Georges Roy est intéressé à un tel match et parvient à offrir des garanties suffisantes à la CAHA.

Avant même que la série finale de la coupe Allan se termine, ses vainqueurs sont donc déjà assurés d'entreprendre sans frais une longue tournée outre-mer. S'il s'agit des Castors, nous croyons que cette promesse de voyage les contentera. Pour avoir été depuis longtemps en faveur de l'établissement d'une équipe nationale permanente, nous ne désapprouvons nullement la nouvelle "politique" de la CAHA. Les Castors feraient d'ailleurs un voyage beaucoup plus agréable sur le vieux continent sans subir la tension du tournoi mondial et en faisant mieux connaître la valeur des joueurs de hockey canadien-français dans plusieurs pays au lieu d'être confinés dans la ville yougoslave qui sera le site du championnat du monde.

Le roi des "6 jours" fait sensation dans la Ville-Reine

Puisque les "6 jours" de Toronto roulent depuis dimanche, ceux de Québec approchent rapidement. Ils débuteront en effet une semaine après la fin de l'épreuve de la Ville-Reine, soit le 16 mai prochain, dans onze jours très exactement.

Revenu dans la vieille capitale afin de parfaire la préparation de son grand spectacle sportif pour le bénéfice des Québécois, le promoteur René Paquin reste en liaison par téléphone avec son bras droit René Cyr qui dirige les "6 jours" du Maple Leafs Gardens où tout semble bien aller depuis le grand départ. La course remporte le succès populaire espéré et l'on s'attend même à de grosses foules pour les deux dernières journées.

Comme les coureurs tourbillonnant actuellement à Toronto seront les mêmes qui se lanceront dans une autre ronde infernale au Colisée, leur comportement ne nous laisse pas indifférent. Jusqu'à maintenant, dit-on, c'est le fameux Rik Van Stenbergen qui impressionne le plus en justifiant sa réputation. Il est associé au spectaculaire Emile Severeyns. Aucune chute sérieuse n'est encore survenue sur la nouvelle piste démontable qui sera déménagée à Québec. La sortie des virages a été relevée pour garantir une meilleure sécurité aux cyclistes tout en augmentant leur vélocité.

Les détails concernant les "6 jours" de Québec seront communiqués aujourd'hui à la presse sportive locale, lors d'une conférence de presse tenue à la voûte Jean Talon et au cours de laquelle on annoncera officiellement les débuts professionnels de la grande vedette locale Jean Garon.

En souplesse...

• Un bref communiqué en provenance du quartier général des As de Québec confirme en quelque sorte un passage de notre chronique d'hier car il précise que des démarches sont actuellement en cours et que les discussions entre Frank Carlin et les directeurs de plusieurs clubs de la ligue "ont surtout porte sur des échanges possibles". Le nom de Marcel Paillé n'y a pas encore été mentionné...

• Dix-sept jeunes judokas de Ste-Foy ont reçu leur ceinture jaune hier soir, à la suite d'un examen supervisé par le professeur Albert Lemay, ceinture noire 2e dan. Les gradués s'entraînaient depuis plusieurs mois sous la direction d'Yvon Gagnon...

• Emile "Butch" Bouchard a agréablement surpris Lionel Fleury en déclarant à Montréal qu'il est grand temps de rapatrier nos meilleurs joueurs de hockey junior dans la province de Québec au lieu de continuer à les expédier chaque hiver en Ontario. Ce n'est pas Paul Dumont qui contredira l'ancien joueur de défense des Canadiens. Reste à savoir maintenant ce qu'en pense Sam Pollock...

• Les activités de la ligue Massicotte de baseball sont suspendues pour cette année à cause du nombre trop restreint de clubs désirant s'introduire dans ses cadres (trois). Le retrait de ce circuit de la scène sportive québécoise est officiel depuis hier et c'est bien dommage...

UNE AUTRE VICTOIRE FACILE DES CASTORS

Ils s'approchent résolument de la fameuse coupe ALLAN

SHERBROOKE (P.C.) — Les Castors de Sherbrooke ont remporté leur deuxième victoire consécutive en triomphant des Maple Leafs de Nelson, C.-B., 4-1, en finale de la coupe Allan, hier soir. Les Castors ont profité de deux avantages numériques alors que le joueur-pilote Georges Roy a ouvert le pointage dans la première période et Simon Nolet l'a imité dans le second engagement.

Walt Peacosh a évité le blanchissage aux représentants de l'Ouest en prenant Serge Aubry en défaut dans cette deuxième reprise, mais Georges Guilbeault et René Pépin ont assuré le gain aux représentants de l'Est dans le dernier engagement.

La troisième période a donné lieu à du jeu très rude alors que les deux joueurs-pilotes se sont menacés de leur bâton dans un duel ouvert.

Ainsi que l'indique l'avantage des lancers en faveur des Castors, 45-23, le gardien Jim Letcher a sauvé les Leafs d'un plus humiliant revers.

La troisième joute aura lieu à l'arena de Sherbrooke jeudi soir.

Première période

1—Sherbrooke, Roy (Nolet, Pépin) ... 17.39
Punitions: Lévesque, Laughton 1.02, Drouin 5.10, Steinke 15.34, Owens, Lévesque 18.52.

Deuxième période

2—Sherbrooke, Nolet (Pépin, Roy) ... 8.45
3—Nelson, Peacosh (McTreer, Kilburn) ... 10.20
Punitions: Craford 8.15, Roy Owens majeures 11.37.

Troisième période

4—Sherbrooke Guilbeault (Drouin, Lévesque) ... 3.57
5—Sherbrooke, Pépin (Dupré, Cardin) ... 11.19
Punitions: Carlson 11.35, Nelson punition de banc purgée par Chawacka 18.30, Robidas 19.57.

Arrêts

Letcher	15	17	13	— 45
Aubry	6	10	7	— 23

Baseball
Nouvelles brèves

CINCINNATI (P.A.) — Les Reds de Cincinnati ont échangé le vétéran lanceur Jim Henry en retour du lanceur de relève Jim Duffalo aux Giants de San Francisco hier.

— — —

LOS ANGELES (P.A.) — Les Dodgers de Los Angeles ont rappelé les voltigeurs Derrell Griffith et Lou Johnson de leur filiale de Spokane hier et ont retourné Dick Smith et Nate Oliver aux Indiens de Spokane.

— — —

PITTSBURGH (P.A.) — Les médecins des Pirates de Pittsburgh prévoient le retour au jeu de Bill Mazeroski dans deux semaines ou moins. Le vétéran joueur de deuxième but s'était fracturé un os du pied droit au camp d'entraînement.

HIER

Coupe Allan
Finale 4 de 7
Nelson 1, Sherbrooke 4
(Sherbrooke mène 2-0)
Coupe Memorial
Finale 4 de 7
Niagara 3, Edmonton 2
(première partie)

AUJOURD'HUI
Aucune joute

• Arnold Palmer a eu sa part de trouble pendant que Jack Nicklaus se sauvait loin en tête dans le Tournoi des Maîtres. Il s'en tira malgré tout avec un 70 en dernière ronde lui valant une égalité au second rang. Ici il visite le ruisseau au 13e trou, mais réussit quand même un "birdie" après avoir attendu qu'un crapaud s'éloignât de sa balle. (Téléphoto U.P.I.)

Peter Schmidt a récupéré la couronne enlevée à Joey Durelle

MONTREAL (P.C.) — Peter Schmidt, de Toronto, a repris le titre canadien des mi-moyens en remportant une décision partagée en 10 rounds sur le Montréalais Armand Savoie hier soir.

Schmidt l'a remporté de justesse en accumulant des points tandis que Savoie attendait les ouvertures pour des coups puissants à la tête de son rival.

Deux juges favorisaient Schmidt par la marge de 56-54 tandis que le troisième accordait la victoire à Savoie par une marge de 56-55.

Les deux boxeurs, ex-champions canadiens, en étaient à leur deuxième match, ayant annulé le 30 mars dernier.

Schmidt, qui avait perdu son titre à Joey Durelle à Trois-Rivières, était un remplaçant de la dernière heure contre Savoie.

Le champion Durelle s'était vu dépouiller de sa couronne la semaine dernière lorsqu'il s'était récusé en raison du décès de son père.

Les aspirants ont beaucoup plu à une piètre foule de 1,000 amateurs en oubliant toute finesse pour rechercher le K.O. final.

Le combat a semblé égal au cours des six premiers engagements, puis Schmidt a pris l'avantage avant de voir Savoie revenir à l'assaut au cours des deux dernières reprises.

Cependant, Durelle était un spectateur au premier rang de l'assistance.

Aucun des finalistes n'a semblé en danger pendant tout le match.

PRELIMINAIRES

Dans les matches préliminaires, Marcel Bizien a disposé de Bobby Connoly au 1er round; Jean-Claude Roy, de Montmagny, l'a emporté aux points sur Ted Williams, de New York, en six reprises; Fernand Simard, de Québec, a arrêté Clément Sarrazin, de Montréal, en 5 engagements; Etienne Sarrazin, de Montréal, a arrêté Fernand Beaudin, de Québec, au 3e round.

L'ouverture de la saison du baseball approche au Saguenay

La Ligue Senior de Baseball du Saguenay tiendra une importante assemblée le mercredi 5 mai à 8.15 hres au Motel des Cascades à Alma et plusieurs sujets d'actualités seront à l'ordre du jour.

Le président Albéric Vaillancourt a déclaré que les dirigeants seront appelés à faire l'adoption du calendrier de 50 parties chaque club; qu'ils devront faire le choix des arbitres pour la prochaine saison et qu'ils seront appelés à discuter des rémunérations qui sont accordés aux arbitres. Ces derniers ont demandé une augmentation de la somme qu'ils reçoivent à chaque partie, soit comme arbitre en charge ou officiel sur les buts.

La Ligue Senior du Saguenay ouvrira sa saison d'activités le dimanche 16 mai par trois parties au programme: Chicoutimi à Arvida; Kénogami à Jonquière; Alma à Port Alfred.

CLINIQUE DES ARBITRES

Une clinique pour les arbitres de la région sur les à-côtés du baseball sera donnée par l'Ecole Guy-Pagé, président de l'Association des arbitres de Québec; elle aura lieu durant la fin de semaine du huit mai, soit le samedi ou dimanche à un endroit qui n'est pas encore déterminé.

La Ligue Senior de Baseball du Saguenay, de concert avec les arbitres du circuit, a accepté de faire venir cette école dans la région pour une journée; l'instructeur André Godbout, de même que Guy Pagé viendront au Saguenay pour tenir cette clinique qui sera sans doute utile aux hommes en bleu.

BOXE

CHICOPEE, Mass (P.A.) — Le président Herman Greenberg, de la Commission de boxe du Massachusetts, a déclaré, au camp du champion mondial des poids lourds hier, qu'il ne prévoyait aucun empêchement au match titulaire entre Cassius Clay et Sonny Liston au Garden de Boston le 25 mai.

"S'il y a quelques infractions techniques aux lois locales de la boxe, elles seront corrigées", a dit Greenberg. "La commission ne décèle aucune infraction et je suis sous l'impression que le match titulaire aura lieu tel que prévu".

On sait que l'avocat du comité a soulevé plusieurs points litigieux au sujet du match, notamment au sujet des permis des promoteurs.

Clay a encore refusé de prédire le round où il disposera de Liston devant les nombreux reporters présents. Il a ensuite poursuivi son entraînement devant une salle comble.

Combat conditionnel

LONDRES (AFP) — Le boxeur brésilien Eder Jofre défendra son titre de champion du monde des poids coq, le 21 septembre prochain, à Wembley, contre l'Ecossais Walter McGowan, champion britannique des poids mouche. Il faudra toutefois que Jofre conserve son titre dans le combat qui l'opposera, le 18 mai, à Tokyo, au Japonais "Fighting" Harada.

• Comme les joueurs de hockey russes et suédois jouent au soccer pour se maintenir en forme, Floyd Patterson a lui aussi donné des coups de pieds sur un ballon rond, entre deux séances d'entraînement, en vue du combat qui le confrontera à son compatriote Tod Herring, le 14 mai, dans une arène de Stockholm, la capitale de la Suède où il est très considéré depuis ses trois combats contre Ingemar Johansson. (Téléphoto U.P.I.)

Nouveau record à la piste de Québec

A cause de circonstances hors de son contrôle, le Club de Courses Jacques-Cartier Inc., se voit de nouveau forcé de remettre à une date ultérieure son ouverture de saison 1965. Si la direction du club local n'a pas jugé à propos jusqu'à maintenant de faire la présente mise au point, c'est qu'elle espérait que les deux partis intéressés, soit la Cité de Québec et la Canadian Trotting Association, en viennent à une entente rapide, ce qui ne s'est pas produit.

On sait déjà, que la Canadian Trotting Association, lors de son assemblée générale adoptait un règlement obligeant toutes les pistes du Canada où il se parie un minimum de $60,000. par jour, d'installer un système de "film de la course" (film patrol). Il avait également été mentionné que ce système devait être en opération pour le début de la saison 1965 sur chaque hippodrome concerné.

Comme il se devait, la Cité de Québec, par l'entremise de son Comité Administratif, autorisait son bureau d'ingénieurs de préparer les plans et devis d'un tel système et de procéder à la demande de soumissions publiques comme l'oblige la charte de la dite Cité. L'Exécutif de la Canadian Trotting Association en assemblée spéciale vendredi le 30 avril consentait de se soumettre à cette procédure mais à la condition que le contrat d'opération du système soit accordé et signé avant que la saison de courses ne débute.

Le Club des Propriétaires de Chevaux du Québec conjointement avec la direction du Club de Courses Jacques-Cartier Inc., faisaient également remarquer à la Canadian Trotting Association qu'il était impossible d'octroyer un contrat sans passer par le processus normal stipulé dans la charte et qu'il pourrait s'écouler un certain laps de temps avant qu'un tel contrat ne soit signé. On demanda à la Canadian Trotting Association de reconsidérer la résolution de la Cité comme un fait accompli et de permettre au Club local de débuter sa saison et cela au plus grand profit des amateurs, des propriétaires et de tous ceux qui tirent profit du grand sport des courses.

Comme aucune décision n'a encore été prise par la Canadian Trotting Association et qu'il est nécessaire que les conditions de courses d'un programme soient publiées vingt-quatre (24) heures avant la fermeture des boites des entrées et que cette fermeture doit se faire trois jours avant la journée du programme, il est donc pratiquement impossible de préparer pour dimanche le 9 mai le programme qui devait marquer l'ouverture de la saison de courses 1965 à Québec.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

PLACE AU BASEBALL AMATEUR. — La dernière semaine a été celle du baseball dans le monde du sport amateur... Tout d'abord, le succès remporté par le congrès de la Fédération nationale junior est indiqué par les décisions nombreuses qui y furent prises.

Les principales: le tournoi national sera présenté à Winnipeg, du 28 juillet au 2 août; la clinique pour instructeurs se tiendra au Collège St-Laurent, du 2 au 6 juin; le Canada sera représenté lors du championnat mondial au Mexique, en octobre prochain.

Soulignons en terminant que le président-fondateur Marcel Racine, de Montréal, a été réélu à la tête de l'organisme pour un mandat de trois années.

De Laval-des-Rapides, nous apprenons la fondation d'une association métropolitaine du baseball mineur... Une quarantaine d'équipes en feront partie... Au programme apparaît un stage de perfectionnement pour instructeurs et arbitres, qui aura lieu du 19 au 21 mai.

Le retour de l'été signifie que les jeunes, en plus grand nombre que jamais, envahissent les terrains de tennis du Québec... L'événement marquant de la saison sera sans doute le tournoi pour l'obtention de la coupe d'argent Pepsi-Cola, qui sera présentée de nouveau à Duvernay... M. Maurice Leclerc, l'âme dirigeante de cette compétition, espère attirer des équipes junior de l'Australie, du Mexique, et peut-être même de Russie cette année.

De retour au baseball, une première transaction d'importance signale le début de la saison dans la Ligue junior de Montréal... Huit joueurs sont impliqués dans cet échange entre les clubs Villeray et Kinsmen-Alouettes... Le Villeray cède six joueurs (Luc Savoie, Leon Yuzwak, Paul Way, Michel Thomas, Jerray Cain et Serge Guay) pour obtenir les services de 3e-but Rosaire Therrien et de l'arrêt-court Michel Paulhus.

Le Citadelle de Rouyn, Qué., forcé de jouer au hockey en Ontario, a tout balayé sur son passage pour décrocher les grands honneurs juvéniles... Le club que dirige Gilles Laperrière, le frère de Jacques, a triomphé des Marlboros de Toronto, à Guelph, par 5-2 et 5-4, après avoir perdu la première joute 6-4, pour obtenir le titre... Il aurait été intéressant de voir le Citadelle aux prises avec le Collège de Jonquière, champion juvénile du Québec.

Seulement trois jeunes du Québec ont été repêchés par les équipes de la Nationale, lors de la récente séance consacrée aux moins de 18 ans... Le Canadien a placé le nom de Pierre Bouchard, 16 ans, fils du célèbre "Butch", sur sa liste... Comme son père, Pierre est un robuste joueur de défense de 6'2" et 180 livres... Les deux autres sont André Veilleux et Michel Parizeau, repêchés par le Rangers de la Ligue Montréal junior.

David Gauthier, 11 ans, d'Edmonton, a réalisé le rêve de tout quilleur récemment, en jouant une partie parfaite aux "cinq quilles"... Parce qu'il a réussi son exploit lors d'un exercice, il a été ainsi privé de la récompense de $1,000 qui accompagne une telle joute.

Présenté pour une deuxième fois, le tournoi de soccer intérieur disputé récemment au centre Marquette, de Montréal, a été couronné de succès... Un total de 41 joutes furent disputées, à l'issue desquelles les différents champions étaient: Emard-Italia (juvénile), Ville-St-Pierre (bantam), Rosemont Boys Club (pee-wee), Red Fox (moustiques) et Hercules (midget)... Voilà un autre sport qui intéresse de plus en plus la jeunesse... A noter la participation de plusieurs équipes canadiennes-françaises.

Les principaux exploits individuels reviennent à Steve Koussaya, des Red Sox, avec sept buts en deux parties, et C. Horroack, du Rosemère, avec quatre filets.

Le gymnaste Gilbert Larose, du Centre de l'Immaculée-Conception, a conservé son championnat de la ville de Montréal, l'emportant sur John Hoyle, de Halifax... Sidney Jensen, de la Palestre Nationale, ainsi que les jeunes Jean-Paul Bouchard et Jean Millette, deux protégés de Larose à l'Immaculée, ont également brillé au cours de ces rencontres.

Montréal salue ses héros

MONTREAL (P.C.) — Une foule compacte, à trois et 10 rangées de profondeur, s'est alignée sur un parcours de huit milles au centre de la Métropole hier afin d'acclamer les Canadiens de Montréal, nouveaux détenteurs de la coupe Stanley. Entre les cris enthousiastes et les signes de la main, les amateurs ont chanté: "Halte-là, Halte-là, les Canadiens sont là".

L'équipe, roulant dans 13 voitures ouvertes précédées par six policiers en motocyclettes et une fanfare de 30 musiciens installée sur un camion d'incendie, est arrivée 15 minutes en retard à une réception à l'hôtel de ville, qui précédait un buffet dans la soirée. On a éprouvé quelques difficultés à démarrer au Forum en raison du grand nombre d'amateurs présents.

Le maire Jean Drapeau a reçu chaque joueur à l'entrée de l'hôtel de ville. Les premiers accueillis furent le capitaine Jean Béliveau et le diminutif Robert Rousseau.

Chaque voiture transportait deux joueurs et la parade se terminait avec le pilote Toe Blake, le président David Molson et le gérant général Sam Pollock.

La parade n'a été marquée d'aucune autre manifestation, à l'exception des nombreux amateurs qui brisaient les cordons afin de demander les autographes de leurs idoles.

La coupe Stanley et le trophée Conn Smythe, remporté par Béliveau comme joueur le plus en vedette des séries, brillaient sous le soleil aux côtés de la fanfare.

On a d'ailleurs apporté les deux trophées à l'intérieur de l'hôtel de ville où les joueurs ont signé dans le livre d'or de la cité.

MAIRE

Un maire très ému a chanté les louanges des Canadiens et a exprimé l'espoir qu'ils puissent conserver la coupe Stanley jusqu'en 1967.

On sait que Montréal présentera l'exposition mondiale cette année-là "et nous pourrons alors vous offrir une réception formidable sur le site même de l'exposition à l'occasion de votre troisième coupe consécutive".

"Le prestige d'une grande ville est ainsi établi alors que nous avons des champions à tous les paliers de la population, sinon des aspirants logiques", a ajouté le maire qui a parlé en français et en anglais.

"Recevez nos hommages de reconnaissance. Au nom de mes concitoyens et de tous les Canadiens d'un océan à l'autre, je vous remercie pour le grand sentiment de fierté que vous nous inspirez".

Un Toe Blake nerveux a répété que son équipe "lui avait procuré plus de plaisir que toute autre équipe qu'il avait pilotée dans le passé". On sait que Blake a conduit six équipes à la coupe Stanley, mais il a décrit celle-ci comme "la plus combative de toutes".

Après son bref discours, Blake s'est retiré dans le bureau du maire, qui lui a chuchoté à l'oreille de dire quelques mots en français, ce à quoi le pilote s'est rendu de bonnes grâces.

Enfin, Béliveau et Molson ont également adressé la parole en français.

M. Campbell a aussi un complexe d'infériorité

MONTREAL. — (P.C.) — A la suite d'une protestation émise hier par la Société Saint-Jean-Baptiste de la région de Nicolet à l'endroit du président de la Ligue Nationale de Hockey, ce dernier a déclaré aujourd'hui dans la métropole qu'il regrettait grandement de ne pouvoir prendre la parole en français.

"Il n'y a rien que j'aimerais plus que cela . . ." a dit M. Clarence Campbell. "Mais je ne suis pas assez habile pour parler français en public. Qu'on sache cependant que j'ai toute la considération possible pour mes amis de langue française et que je tiens à maintenir mes relations cordiales avec eux."

La SSJB de la région de Nicolet avait reproché hier au président de la Ligue nationale de Hockey d'avoir pris la parole seulement en anglais lorsque, samedi dernier, il avait remis la coupe Stanley à l'équipe des Canadiens.

M. Campbell avait présenté la coupe au capitaine de l'équipe montréalaise, Jean Béliveau, après la victoire des Canadiens sur les Black Hawks de Chicago au compte de 4 à 0. Cette série finale avait nécessité sept joutes.

En fin de semaine, au Forum, le président Campbell avait déclenché une série de cris dédaigneux lorsqu'il avait adressé quelques mots en anglais. Quelques secondes après lui, l'as des Canadiens, Jean Béliveau, parlait en français puis en anglais et toute l'assistance avait observé un silence religieux.

En huant le président Campbell, il semble que la foule s'était soudainement souvenu de la punition décernée par celui-là il y a dix ans à Maurice Richard, ailier droit et vedette des Canadiens, qui avait été suspendu durant les trois dernières parties de la saison et les séries éliminatoires de la saison 1955.

Calendrier de la Métro Jr

SECTION NORD

MAI

18—Québec-Ouest vs St-Emile
17—Patro Roc-Amadour vs Braves
18—St-Emile vs Patro R.-A.
Braves vs Québec-Ouest
20—Braves vs St-Emile
Québec-Ouest vs Patro R.-A.
22—St-Emile vs Québec-Ouest
24—St-Emile vs Braves
Patro R.-A. vs Québec-Ouest
27—Braves vs Patro Roc-Amadour
31—Québec-Ouest vs Braves

JUIN

1—Québec-Ouest vs St-Emile
2—St-Emile vs Patro R.-A.
3—Braves vs Québec-Ouest
4—Québec-Ouest vs Patro R.-A.
5—Braves vs St-Emile
7—Patro Roc-Amadour vs Braves
8—St-Emile vs Québec-Ouest
10—Braves vs Roc-Amadour
11—Roc-Amadour vs St-Emile
12—St-Emile vs Braves
14—Québec-Ouest vs Braves
15—Québec-Ouest vs Roc-Amadour
16—Québec-Ouest vs St-Emile
17—Braves vs St-Emile
18—St-Emile vs Roc-Amadour
19—Braves vs Québec-Ouest
21—Patro Roc-Amadour vs Braves
22—Québec-Ouest vs Roc-Amadour
23—St-Emile vs Québec-Ouest
25—Braves vs Roc-Amadour
26—St-Emile vs Braves
28—Patro Roc-Amadour vs St-Emile
Québec-Ouest vs Braves
29—Roc-Amadour vs Québec-Ouest
30—Québec-Ouest vs St-Emile

JUILLET

5—Patro Roc-Amadour vs Braves
6—St-Emile vs Patro Roc-Amadour
8—Braves vs St-Emile
9—Québec-Ouest vs Roc-Amadour
12—Québec-Ouest vs Braves
13—St-Emile vs Québec-Ouest
15—Braves vs Patro Roc-Amadour
16—Patro Roc-Amadour vs St-Emile
19—St-Emile vs Braves
20—Roc-Amadour vs Québec-Ouest

SECTION SUD

MAI

15—Etoiles vs Montmorency
16—St-Joseph vs Beauport
Parc Marchand vs Montmorency
19—Montmorency vs St-Joseph
Bienville vs St-Albert
22—Beauport vs Bienville
St-Joseph vs St-Albert
26—Montmorency vs Beauport
Bienville vs St-Joseph
28—Beauport vs St-Albert
Bienville vs St-Joseph
29—St-Joseph vs Montmorency
St-Albert vs Bienville
30—Montmorency vs Bienville

JUIN

1—Beauport vs St-Joseph
Montmorency vs St-Albert
3—Bienville vs Beauport
St-Albert vs St-Joseph
4—Beauport vs Montmorency
6—St-Joseph vs Bienville
7—St-Albert vs Beauport
8—Bienville vs Montmorency
9—St-Joseph vs Beauport
St-Albert vs Montmorency
11—Montmorency vs St-Joseph
Bienville vs St-Albert
14—Montmorency vs Beauport
15—Bienville vs St-Joseph
16—St-Joseph vs St-Albert
18—Beauport vs St-Albert
19—St-Albert vs Bienville
20—Beauport vs Bienville
21—Beauport vs St-Joseph
Montmorency vs St-Albert
25—St-Joseph vs Montmorency
25—Beauport vs Montmorency
St-Joseph vs Bienville
28—St-Albert vs St-Joseph
29—Bienville vs Beauport
30—Bienville vs Montmorency
St-Albert vs Beauport

JUILLET

3—Montmorency vs St-Joseph
Bienville vs St-Albert
4—Montmorency vs Bienville
5—St-Joseph vs Beauport
St-Albert vs Montmorency
7—Montmorency vs Beauport
9—St-Joseph vs St-Albert
10—Beauport vs Bienville
11—Montmorency vs Bienville
12—Beauport vs St-Albert
14—Beauport vs St-Joseph
Montmorency vs St-Albert
16—St-Joseph vs Montmorency
17—St-Albert vs Bienville
18—St-Joseph vs Bienville
19—Beauport vs Montmorency
21—Bienville vs Beauport
St-Albert vs St-Joseph
23—Bienville vs Montmorency
St-Albert vs Beauport

Contre-attaque des Belges aux "6 jours" de Toronto

TORONTO (P.C.) — Les 6-Jours du Maple Leaf Gardens de Toronto sont devenus une affaire de famille hier.

En effet, Palle Lykke et Freddie Eugen, du Danemark, ont continué de dominer pour la deuxième journée consécutive, mais le beau-père de Lykke, Rik Van Steenbergen, et Emile Severyns, de la Belgique, les suivaient de près.

Cinq équipes, les Danois, les Belges, les Canadiens, les Luxembourgeois et les Allemands, affichent le même nombre de tours de pistes, mais, après 503 milles, Lykke et Eugen comptent 206 points de sprints contre les 199 du duo belge.

Roger Gaignard et Jean Raynal, Parisiens représentant le Canada, sont en troisième place avec 126 points, suivis de Lucien Gillen et Robert Lelangue avec 130 au profit du Luxembourg et Sigi Rentz ainsi que Fritz Pfenniger, de l'Allemagne, avec 97.

L'équipe victorieuse est celle qui affiche le plus grand nombre de tours de piste et, dans le cas d'une égalité, le gain échoit à celle qui compte le plus grand nombre de points gagnés dans les sprints.

Leandro Faggin et Nino De Rossi, de l'Italie, ainsi que Heinz Reinhold et Gustav Killian, de l'Ontario, sont égaux en sixième place, un tour derrière les meneurs.

Dick Cortright et Joe De Baker, des Etats-Unis, ont enfin quitté le dernier rang en devançant Aurelio Battello et Giuseppe Ogna, représentant Toronto, à deux tours des meneurs.

C'assement:

Equipes	Tours en arrière	Pts
Lykke et Eugen, Dan.	0	206
Van Steenbergen et Severeyns, Belgique	0	199
Gaignard et Raynald, Canada	0	136
Gillen et Lelangue, Luxembourg	0	130
Renz et Pfenninger, All.	0	97
Faggin et Rossi, Italie	1	136
Reinhold et Killian, Ont.	1	136
Plattner et Kanters, Suisse	2	175
Cortright et De Bakker, E. U.	2	115
Batello et Ogna, Tor.	2	100

Au club de golf du Lac Beauport

Les directeurs et plusieurs membres du club, sous l'habile direction du président, Me André Duval, ont tenu une assemblée au chalet du club pour établir les différentes activités sociales et sportives de la prochaine saison.

Le nouveau capitaine est Me Jean Drouin et Mme Carmen Demers est la nouvelle capitaine pour les dames. Comme l'an passé, M. Tony Huot est le pro du club et le nouveau gérant, M. Roger Lavoie.

Différents comités ont été formés et chacun y allait de sa proposition judicieuse et pratique. Les tournois du Club, pour la prochaine saison, ont été cédulés et toute l'assistance s'est montrée satisfaite de l'été envisagé. Comme l'an passé, le comité de réception s'appliquera à trouver des idées originales pour les soirées du Club qui couronneront toujours le succès sportif de la journée.

Vu l'accroissement sensible de membres au Club cette année, les disponibilités et services ont été élaborés et améliorer de façon à ce que chaque golfeur trouve sur ce terrain une détente satisfaisante et un accueil chaleureux et bien organisé de la part de la direction et des employés.

L'ouverture officielle du Club se fera aux environs du 15 mai, si la température le permet. Les personnes désireuses de devenir membres du Clubs sont les bienvenues.

Le 8 mai prochain aura lieu au chalet du Club, un buffet gastronomique réunissant tous les membres désireux d'y assister ainsi que leurs invités.

Tournoi annuel des sportifs du Québec

Les "Sportifs du Québec" tiendront leur tournoi annuel mixte de grosses quilles, ce soir, le 5 mai, à 8h. p.m. au salon de quilles Frontenac. Tous les membres sont cordialement invités à participer à cette compétition où les champions se verront remettre les trophées Molson. Pour informations: Robert Juneau, tél.: 524-0879, ou Alex Légaré, tél.: 623-0947.

Lanceurs probables

(Par la Presse Associée)

LIGUE AMERICAINE

Chicago, Buzhardt 2-0 et Horlen 1-2 à Détroit, Lolich 3-1 et Wickersham 1-0, soir.
Baltimore, Barber 1-2 à Minnesota, Pascual 2-0, soir.
New York, Ford 2-1 à Cleveland, Terry 3-1, soir.
Boston, Lonborg 0-1 à Los Angeles, May 1-1, soir.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh, Law 0-3 à Chicago, Buhl 2-1.
Los Angeles, Koufax 2-1 à Cincinnati, O'Toole 0-2, soir.
Houston, Farrell 3-1 à Milwaukee, Sadowski 2-1, soir.
San Francisco, Perry 1-2 à St-Louis, Stallard 1-1, soir.
Philadelphie, Herbert 1-1 à New York, Spahn 2-1 ou Cisco 0-0 soir.

Québec-District

CLASSEMENT FINAL DES EQUIPES
SECTION NO 1

Centre St-Pascal	711/2	27	98½
Bouchard Auto Ltée	69	27	95
Alfred Cloutier Ltée	71	24	95
Salon Frontenac	63½	20	83½
Salle Montmartre No 2	58	22	80
Salle Giroux	57½	20	77½
Hôtel Star Rest.	53	16	69
Pain Boldue Enr.	51	15	63
Michel Perron Ass.	48	15	63
Salle Drolet	45	13	58

SECTION NO 2

Salle Montmartre	69	25	94
Salle Limoilou & A. Lafleur	65	25	90
Centre St-Sacrement	61	21	82
J. Drouin & J. Rancourt	53½	22	75½
Cordonnerie Idéale	56	19	75
Cartier Ready Mix	53	19	72
Centre Loretteville	46	14	60
Buffet des Quilleurs	43½	12	58½
Salle Tremblay & H.-P. Dufour	41½	13	54½
Hôp. St-M. Archange	38	14	52
Salle St-Malo	39	12	51
Centre St-J. Baptiste	33½	10	43½
J.-B. Hamel	23	8	31
Salle Les Saules	22½	12	34½
J.-A. Mainguy & Fils	26	5	31
Cte N.-D. Pitié	20	8	28

Prix de la brasserie Dow:
Roger St-Hilaire
de l'équipe Michel Perron Ass. 222

SERIES ELIMINATOIRES
1ère RONDE — 5 MAI 1965
SECTION NO 1

Centre St-Pascal, bye
Bouchard Auto Ltée, bye
Alfred Cloutier Ltée, bye
Salon Frontenac, bye
Salle Montmartre No 2, bye
Salle Giroux, bye
Hôtel Star Rest. contre Salle Drolet
Pain Boldue Enr. vs M. Perron Ass.

SECTION NO 2

Salle Montmartre vs N.-D. Pitié
Salle Limoilou - A. Lafleur vs J.-A. Mainguy & Fils
Centre St-Sacrement vs Salle Les Saules
J. Drouin & J. Rancourt vs J.-B. Hamel
Cordonnerie Idéale vs Centre St-Jean Baptiste
Cartier Ready Mix vs Salle St-Malo
Centre Loretteville vs Hôpital St-Michel Archange
Buffet des Quilleurs vs Salle Tremblay & H.-P. Dufour

Circuit majeur

POSITION DES EQUIPES

	PG	Tot.	Pts
Quincaillerie Durand	71	27	98
Centre Mgr Marcoux	61	21	82
Gilles Plante	59	22	81
Taverne Gariépy	56	22	78
Centre Durocher	52	19	71
Duchaine - Fidèle	52	19	71
Centre Sport Deroy	53	17	70
Humpty - Dumpty	53	17	70
Motel Rond-Point	52	17	69
Damier Rose	38	14	52
Taverne Dorchester	38	12	50
Jean-Guy Bellard	39	11	50
Synd. Catholiques	34	10	44
St-François d'Assise	35	8	43
Garage BP - Guillot	32	8	40
Paragaz Inc.	30	9	39

Au club Cerf-Québec

Le Lemelin-test tenu dimanche dernier sous l'égide du club de voitures-sport Cerf-Québec a été remporté par Marius Amiot qui a obtenu un temps de 77.43 au volant d'une MGA. Jean Lemelin qui participait à une classe spéciale avec une formule VEE a pris le deuxième rang avec 78.00. François Gagnon s'est emparé du 3e rang avec 78.82 au volant d'une Lotus Elan.

La classe A a été gagnée par Serge Cantin avec une XK-E et la classe C par Henri Paquet avec une Lotus sup. 7.

Dimanche prochain, on tiendra à Place Fleur de Lys le test Cerf-colant, réservé aux voitures-sport. L'inscription se fera à compter de 11 heures et le premier départ s'effectuera à 1 h. 30.

Les As de Québec tentent de conclure une bonne affaire

La saison vient à peine de se terminer que déjà la direction des As se prépare pour l'an prochain. Aussi, le gérant d'affaires Frank Carlin s'est rendu à Rochester ces jours derniers pour rencontrer plusieurs directeurs de clubs du circuit Riley qui suivaient la série finale entre Rochester et Hershey. Les discussions ont surtout porté sur des échanges possibles et il se peut que de bonnes nouvelles soient annoncées sous peu aux amateurs de la vieille capitale. Même si les As ont remporté le championnat de leur section, la direction des As n'épargnera rien pour renforcir le club, et ainsi continuer à offrir de l'excellent hockey à leurs supporteurs.

Dans le tournoi Provincial

Charles Beaumont a remporté les honneurs du groupe des As d'Emile Fortin, hier soir, au Centre Mgr Marcoux Inc., où se déroulent présentement les activités du 25e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada, en totalisant 1079 pour l'excellente moyenne de 179.5. Dans le groupe féminin des Commerçants de Québec, Mme Jos. Morissette s'est distinguée tout particulièrement avec une partie simple de 230 pour mener le bal dans la course du prix Dow de la semaine. Yvon Verret, de Québec-Ouest, est le meneur actuel, chez les messieurs, avec 249

Rolande Daigle était en tête des quilleuses des As d'Emile Fortin, à 11 hres hier soir, avec une moyenne de 148.1 tandis qu'Onésime Ratté, de chez Edouard Morency, terminait avec 163.1 pour un total de 979.

Chez les quilleuses de Mme A. Manzitti, Mme P. Bernier a remporté les honneurs du groupement avec 115.1.

Cet après-midi, les quilleuses de Donnacona seront au programme et ce soir, les quilleurs et quilleuses des Amazones occuperont les allées.

Quilleuses Mme A. Manzitti		
Mme P. Bernier	461	115.1
Mme L. Lalancette	448	112.0
Mme R. Gingras	431	107.3
Mme A. Manzitti	429	107.1
Mme A. Langlois	422	105.7
Mme A. Genest	415	103.4
Quilleuses St-Emile:		
Mme Dorothy GrosLouis	489	122.1
Gemma Villeneuve	476	119.0
Mme Jeanne Cloutier	459	114.3
Mme L. Barbeau	450	112.2
Mme René St-Hilaire	442	110.2
Solange Gagnon	429	109.3
Quilleurs Hôpital Enfant-Jésus:		
Michel Gendreau	906	161.0
Gilbert Barbeau	896	149.2
Pierre Savard	876	147.4
Viateur Nadeau	796	132.4
Marcel Martineau	787	131.1
Claude Leclerc	764	127.2
Quilleuses Hôpital Enfant-Jésus:		
Yolande Genest	623	130.3
Cécile Carmicel	483	120.3
Françoise Morency	481	115.1
Mme J.-L. Paradis	454	113.2
Mlle Cécile Villeneuve	412	103.0
Pauline Boucher	409	102.1

BIG SIX MASCULIN

1—Yvon Verret Québec-Ouest	1166	194.2
2—André Droiet, St-Pascal	1153	192.1
3—Michel Drouin Salle Montmartre	1105	184.1
4—Raymond Martel, Indépendant	1022	170.2
5—Jean-Marc Pagé, Cie Men Des Inc.	1016	169.3
6—François Sipos, St-Pascal	1011	168.3

BIG SIX FEMININ

1—Monique Mathieu Montmorency	625	136.1
2—Mme Jean Rossano, Ste-Foy	568	147.0
3—Mme Simone Guay, Ste-Foy	575	143.3
4—Cécile Laberge Cartonage de Québec	567	1415.
5—Yolande Genest, Hôpital Enfant-Jésus	523	130.3
6—Mme Camille Parent Rest. Old Homestead	518	129.2

Au tournoi du Centre Durocher

Après une semaine d'activités le Tournoi de quilles du Centre Durocher apporte de jour en jour des changements à son tableau de records.

Hier, du côté des dames, Mme Fernand Lucchési, du groupe "Patrick Byrne" s'empara de la 6e position avec une moyenne de 137. Avec un simple de 178, elle s'est emparée également du record de l'allée no 1.

Mme Thérèse Parent du groupe "Mme Guérard" s'empare du record de l'allée no 3 avec un simple de 179 et détient la 1ère position de son groupe.

Au tableau d'honneur, figure toujours en tête avec une moyenne de 160.2, Mme René Moisan du groupe "Centre Paroissial St-Casimir".

Chez les hommes, aucun changement pour la 1ère position. C'est toujours Raymond Martel qui reste en tête du groupe.

Clément et Gaston Vaillancourt, du groupe "Oeuvre Jeunesse St-Sauveur" ont conservé une moyenne de 168.5 et 164.1 se classant parmi les 15 premiers au tableau d'honneur.

De plus, Gaston Vaillancourt s'empare du record de l'allée no 2 avec un simple de 220.

Jacques Vigneault, du groupe "Patrick Byrne", se classe en tête de son groupe avec une moyenne de 159.3.

SIX PREMIERS

Hommes:	
Raymond Martel	189.0
Maurice Lemoine	180.2
Paul Bégin	177.0
Luc Cimon	172.5
Roland Michaud	170.4
Donald Beaudoin	169.2
Femmes:	
Mme René Moisan	160.2
Mlle Monique Mathieu	154.1
Mlle Jeannine Normand	149.3
Mme Roger Larue	143.1
Mme Clermont Gingras	140.2
Mme Fernand Lucchési	137.0

QUELQUES NOUVELLES

Le tournoi de Drummondville s'est déroulé lors de la dernière fin de semaine et a connu un demi-succès. L'inexperience des organisateurs a été pour une bonne part dans cette tentative de réussite.

L'association des étudiants du Québec se propose d'organiser un tournoi en octobre. Nous ne voyons pas l'à-propos d'un tel tournoi à l'aurore d'une saison de basketball alors que joueurs et instructeurs n'ont pas eu le temps de s'organiser. On veut donner le titre de champions provinciaux aux vainqueurs de ces trophées. Si l'on couronne des champions avant même que la saison commence, que couronnera-t-on à la fin de la saison?

Badminton

Un tournoi invitation de badminton pour les joueurs de Loretteville et de la banlieue est organisé du 10 au 22 mai au centre paroissial de Loretteville. Cinq compétitions seront à l'enjeu, soit le simple masculin et féminin, double masculin et féminin et double mixte.

Les organisateurs prévoient recevoir une centaine de compétiteurs pour ce 6e tournoi annuel. Dans toutes compétitions, il y aura des rondes consolation. Le tirage du tournoi se fera dimanche. Les inscriptions sont reçues par Adrien Lantier, tél. 842-4008, Fernand Bédard, tél. 842-5253 ou Charles Paquet tél. 842-7683.

★ ★ ★

La ligue mixte de badminton Massicotte extérieure reprendra la vedette de nouveau durant la saison estivale. Pour ce faire, une réunion aura lieu lundi soir prochain, à 915 St-Vallier est pour discuter de la prochaine saison qui doit débuter en juin. Comme par le passé, le circuit sera réparti sur trois sections pour favoriser le plus de joueurs possibles. Tous les clubs intéressés devront se faire représenter pour 7h.30.

BOXE

HULL, Qué. — Burke Emeiky, 178 de Sherbrooke, a gagné par décision sur Charlie Clarence, 175, de New York, en 8 rounds; Larry Renault, 186, de Montréal, a arrêté Sonny Andrews, 229 de Boston, en 6 rounds.

● EMILE POULIN MAITRE DU CIRCUIT "DOW". — Sur la photo, de gauche à droite, Jocelyn Hawey, organisateur du Circuit remet la plaque au finaliste Jean-Louis Guillemette et Emile Poulin, le maitre du circuit "Dow", recevant le magnifique trophée Dow des mains de Gérard Andrews, représentant de la brasserie Dow Limitée.

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	43650	23½	21	23
Ali Rox	500	21	21	21
Alminex	2560	430	425	425
Am Leduc	3940	13½	13	13½
Ang U Dev	6000	83	78	80
Asamer a	72984	167	150	150
Banff	52734	825	755	800
Cal Ed	270	28¼	28¼	28¼
Calvert	6500	34	33	34
C S Pete	2700	287	281	282
C Ex Gas	8200	202	197	199
C High Cr	1500	31	29	31
C Homestd	6650	153	144	145
C L I Pete	2500	22	21	22
C Sup Oil	845	24¾	24¼	24¼
Can tDel	9082	12	11⅝	12
Charter Oil	4100	249	246	246
C West P	7000	165	141	141
Dome Pete	1600	20	19⅝	20
Dynamic	23600	80	77	78
Fargo	1100	330	310	310
Fr Pete pr	7120	465	440	450
Gr Plains	1610	14	13¾	13¾
Gridoil	14271	112	109	111
Midcon	1600	60	58	60
Mill City	16000	55	49	51
Murphy	150	550	550	550
N Concord	15500	16	13	14
N Cont	1700	30	28	30
N Davies	12500	24½	24	24
N C Oils	1000	360	350	355
N C O pr	75	44½	44½	44½
Northld	1000	15	15	15
Numac	1500	139	138	138
Numac wts	100	46	46	46
Permo	9500	31½	30½	31
Petrol	20400	94	89	89
Place	2350	66	65	66
Ponder	1000	42	42	42
Provo Gas	25825	310	296	299
Ranger	700	160	157	160
Spooner	31000	24	19	22
Stanwell	1700	51	50	50
Triad Oil	28375	293	280	285
Union Oil	1440	19⅝	19⅛	19⅝
U Canso	100	310	310	310
Un Reef P	1000	38	38	38
Westburne	400	132	132	132
W Decalta	26125	395	375	375
Yan Can	6500	5	4½	4½

Total des ventes: 3,833,000.

MINES				
Acad Uran	2000	5½	5¼	5½
Aevera	2500	20	20	20
Advocate	200	600	600	600
Agnico	3653	153	152	152
Akaitcho	4000	88	87	87
Ali Pitch	8600	19	19	19
Amal Rare	6875	12	11	12
A Am Moly	2200	238	230	235
Ang Rouyn	36325	277	270	271
Ansil	7000	15¼	15	15
Area	4310	80	78	78
Arjon	5500	9½	9½	9½
Argosy	7100	30½	30	30
Armore	2700	28½	28	28½
A Arcadia	12500	21	20	20
Atl C Cop	28200	160	152	155
Aunor	300	390	390	390
Bary Expl	1000	25	25	25
Bankfield	1000	15	15	15
B Duq	1250	21	21	21
Belcher	3000	36	36	36
Belleterre	8500	32	31	31
Bethlm	9950	770	735	770
Bevcon	500	11	11	11
Bidcop	100	8½	8½	8½
Big Nama	8525	53	50	50
Black Bay	2000	11	11	11
Bounty Ex	3422	25	25	25
Bralorne	2300	555	540	555
Broul Ree f	1100	23	23	23
Brunswick	2525	17⅜	17⅜	17⅜
Buff R L	2500	6½	6½	6½
Bunker H	3500	26	26	26
Cadamet	3500	12½	11½	12½
Camflo	40500	310	291	300
Camp Chib	9105	470	455	460
C Tung	2700	107	105	107
Cam Mine	5884	20	20	20
C Austral	18500	6½	6	6½
C Dyno	451	165	165	165
C Faraday	700	335	335	335
C Jamieson	500	92	92	92
Cdn Keeley	17300	25½	23	23½
C Lencourt	2250	22	21	21
Cantri	2500	36	35	35
Candore	5500	14⅓	13½	14
Captain	9000	16	15½	15½
Cariboo	3000	68	65	65
Cassiar	400	14¼	14⅛	14⅛
Cent Pat	500	144	144	144
Cheskirk	2000	9½	9	9½
Chester	32500	21	20	20
Chib Kay	26000	31	24	29
Chib M	6100	62	60	63
Chimo	10700	148	142	148
Coch Will	120	0295	289	2 89
Coin Lake	500	18½	18½	18½
Comb Met	18225	32	31	32
Coniagas	7400	119	105	115
Conigo	3500	39	39	39
Con Kay	54800	17½	16	17
Con Shaw	2500	18	17½	17½
C Bellek	13100	13	12	12½
Cons Brewis	1000	24½	24½	24½
C Callina n	20500	19½	18½	18½
C Halli	5000	49	47	49
C Mogul	8680	530	520	525
C Morrison	20700	172	165	170
C Mosher	850	150	149	150
Con Negus	11000	17	16	17
Con Nichol	1300	20	20	20
C Rambler	5500	219	211	215
C Regcourt	1000	13	13	13
C Sannorm	10000	7½	7½	7½
Conwest	220	550	550	550
Cop Corp	6000	43½	43	43
Cop Fields	6505	144	140	140
Cop Man	2099	11½	11	11½
Coulée	2700	31	30	31
Cowich	1760	49	49	49
Craigmnt	2540	15⅞	15⅝	15⅝
Croinor	3000	10½	10	10½
Crowpat	2000	8½	8½	8½
Daering	3500	13½	13	13
D'Aragon	2150	17½	17	17½
Deer Horn	15000	62	60	62
D'Eldona	6000	14	13½	13½
Denison	9467	29½	28⅞	29¼
Dicknsn	1815	510	500	510
Discovery	1635	320	315	320
Dome	107	39⅝	39⅝	39⅝
Donalda	8000	11	11	11
Duvan	7500	9	9	9
E Amphi	500	6	6	6
East Sull	5075	735	725	725
F West T	6000	500	495	495
Francoeur	1700	13	13	13
Frobex	352	108	108	108
Gaitwin	6200	5	4½	4½
Genex	26800	49	47	48
Gnt Maset	800	160	160	160
Giant Y K	300	14	14	14
Glacier	37500	18	17	17½
Glenn Exp	3000	13½	13	13
Goldale	2500	33	33	33
Goldray	1067	56	54	55
Gortdrum	12700	435	425	425
Grandroy	13550	27	26	27
Granduc	1650	745	740	740
Gulch	2100	10	9½	9½
Gulf L	5000	11½	11	11
Gunnar	2137	515	500	505
Hard Rock	800	12½	12½	12½
Hastings	5700	415	410	410
Headway	5000	19	18	18
Heath	143100	13	12	12½
High Bell	3470	775	750	765
Hollinger	2943	31½	30⅞	30⅞
Hud Bay	355	77½	76¾	77
Hu Pam	1000	9½	9½	9½
Hydra Ex	5872	22	22	22
Int Bibis	6300	120	116	117
In tHellum	500	103	102	103
Irish Cop	4000	38	37	37
Iron Bay	6794	191	187	188
Iso	4000	285	271	272
Jacobus	3000	14	14	14
Jelex	3050	20	19½	19½
Joburke	5000	10½	10	10
Joliet	9500	40	38½	39
Jonsmith	50000	32	29	30
Joutel	1400	127	126	126
Jowsey	1088	55	55	55
Kerr Add	2404	850	830	830
K Anacon	677	360	350	353
Kilembe	5400	14¾	13¾	14¼
Kirk Min	2081	15	15	15
Kopan	4000	14	14	14
Lab Min	650	40	40	40
L Dufault	6340	14⅜	13⅝	14⅛
L Osu	1000	15½	15½	15½
La Luz	1800	14⅝	14½	14⅝
Langis	3000	45	44	44
Latin Am	2600	13	13	13
Leitch	8850	520	470	510
Liberian	20	14	14	14
Lorado	800	150	147	150
Louviet	122000	24	20	24
Lyndhst	6100	7½	6	7½
Macassa	100	275	275	275
Macdon	2000	35	35	35
Mac Leod	1000	105	105	105
Madsen	2800	220	219	220
Manoka M S	3250	14½	14	14
Maralgo	500	11	11	11
Marchant	600	222	221	222
Marcon	111125	9	8½	8½
Matatch	6000	15½	15	15½
Mattgmi	3015	20⅜	20½	20⅜
Maybrun	48500	19½	17½	18
Mc Adam	5600	95	93	94
Mc Ityre	185	82	82	82
Mc Ke n	2200	11	10	11
Mc Mar	2000	5½	5½	5½
Mc Wat	8800	47	45	46
Mentor	6500	48	47	47
Merrill	12500	67	65	65
Meta Uran	1000	13½	13½	13½
Metal Mine	6481	182	177	180
Midrim	6800	56	53	53
Min Ore	2500	11⅜	11	11
Mt Wright	9550	58	55	56
Multi M	8100	49	48	48
Nat Expl	1500	13	13	13
Nealo n	4525	12½	12	12
New Alger	500	6	6	6
New Ath	2000	32	31	31
New Bid	18000	6	5½	6
New Cal	2000	99	99	99
New Conex w	10900	195	170	185
N Harri	1000	9½	9	9
N Hosco	20120	330	305	315
N Kelore	11500	12½	12	12
Newlund	9000	17½	17½	71½
N Mylam	117300	24	20½	22
Newnor	15000	13	12¼	12½
N Rouyn	12000	8	7½	8
N Senator	159740	22	19	20½
New Taku	700	49	49	49
Nisto	4000	10½	10½	10½
Nor Acme	1000	18½	18	18
Norbeau	1625	249	244	245
Norgold	27300	12	11½	12
Norlex	8000	15½	15⅜	15½
Normetal	2116	495	490	495
N Bordu	4625	15	14	14
N Goldert	2499	17	17	17
N Rank	7500	36	33½	35½
N Rock	1400	30½	30½	30½
Northcal	29200	70	65	70
North Ca n	1700	210	209	201
Northgate	9487	905	895	900
Norvalle	1000	8½	8½	8½
N Beauc	2000	50	49	49
O'Brien	6400	82	81	82
O'Leary	13000	12½	12	12½
Opemiska	6520	915	890	890
Orchan	2875	575	545	545
Orenada	3000	8½	8	8
Osisko	1500	45	45	45
Pamour	400	205	205	205
Paramaq	1000	12½	12½	12½
Patino	7080	935	930	935
Pce Expl	4666	22	21	21
Peerless	2200	15	15	15
Placer	1250	28⅝	28	28
Pore Pay	33112	55	49½	54
Pow Rou	3400	43	42	42
Preston	490	900	895	900
Purdex	34200	23½	21½	21½
Probert	22025	41¼	36	38
Que Chib	1100	15½	15½	15½
Que Lith	100	365	365	365
Que Man	2000	20	20	20
Quenston	500	14	14	14
Quemont	570	11½	11½	11½
Quonto	49000	13	11½	12
Raglan	60600	205	189	205
Rayrock	700	120	117	117
Realm	7206	11	10	10
Renable	100	225	225	225
Rexspar	3000	10	9½	10
Rio Algom	6193	16⅛	15⅝	16
Rix Athab	700	25	25	25
Rockwin	5000	72	69	69
Roman	2675	735	720	725
Rowan Con	1000	8	8	8
Ryanor	15000	14½	14	14
San Ant	9500	27	27	27
Sarimco	1100	22	22	22
Satellite	8062	14	13½	14
Sheep Cr	500	136	136	136
Sherritt	4342	670	655	655
Sil Eureka	600	220	205	220
Silverfield	800	290	290	290
Silvma q	20231	36	35	35½
Sil Miller	3190	20	19½	20
Sil Stand	27250	153	144	153
Siscoe	1330	270	269	269
Stanrck	200	105	105	105
Starratt	2000	6	6	6
Steep R	3971	740	730	730
Sud Cont	4060	33	32	33
Sullivan	15525	500	480	485
Sunburst	14700	17	16	16
Teck Corp	7336	620	615	615
Territory	8200	14½	14	14
Texmont	15550	185	181	185
Texore	750	37	37	37
Tex Sol	2500	38	35	38
Tombill	150	120	120	120
Torbrit	500	62	62	62
Tormont	5500	21½	21	21½
Towag	3500	11⅜	11	11⅜
Towag	9900	325	345	350
Tribag	4000	12½	12½	12½
Tri nChib	2500	26	25	25
U Mining	3930	284	280	284
U Asbestos	9200	65	63	64
U Buffad	283600	18	16	18
U C L Mine	200	920	920	920
Un Keno	2000	18	18	18
Un Macfle	28416	30	28½	29½
Un Fort	2000	16½	16	16½
Utd Pore	600	148	142	143
Upp Can	5500	19½	18½	19
Urban Q	8000	69	67	67
vauze	2000	37½	37½	37½
vespar	2300	280	265	279
violam	3200	165	165	165
Wazamac	1000	7	7	7
Werner	4000	5½	5½	5½
W Malar	1000	25	25	25
W Beaver	950	540	530	540
West Mines	2000	16	16	16
W Surf I	1500	40	39	39
Wilco	6400	170	165	169
Willroy	1500	33½	33½	33½
Windfall	1000	69	69	69
Wr Harg	500	22	22	22
Wisconsin	4500	12½	12	12
Yale Lead	1000	9½	9½	9½
Yellorex	3910	175	172	175
Yk Bear	3910	175	172	175
Young Bear	5000	8	7	8
Young H G	5500	6½	6	6
Yukeno	2000	43	43	43
Yukon	5000	40	39½	39½
zenmac	5000	35	34	34
zulapa				

MARCH EETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alt Gs wts	100	13⅝	12⅛	13⅛
Bulolo	100	7¼	7¼	7¼
Abitibi	1100	13¾	13¾	13¾
C I L	300	23½	23½	23½
Home B	100	23	22	23
Moore	10	70⅝	70⅜	70⅝
MB and PR	5	36½	36½	36½
Shell	15	18¾	18¼	18¾
Steel Cn	100	33	33	33
Tr C P L	100	38	38	38
Aunor	100	425	425	425
Bralorne	100	560	560	560
Coch Will	100	300	300	300
Heath	1000	13	12	13
Deer Horn	3000	75	75	75
East Sull	100	760	760	760
First Mar	200	525	525	525
Granduc	200	760	760	760
Int Helium	1400	110	110	110
Leitch	500	540	540	540
High Bell	100	790	790	790
Lorado	100	155	155	155
Merrill	500	70	70	70
Mideon	500	60	60	60
Madsen	1000	260	260	260
Mc Kenzie	2000	10½	10½	10½
Northcal	1500	75	75	75
N Rank	500	36	36	36
Place	1500	68	67	67
Provo	100	300	300	300
Sherritt	600	770	710	710
Siscoe	300	300	295	295
Sud Min	1000	35	35	35
Triad	1000	310	300	310
Un Buff	1000	65	65	65
W Decalt	200	400	400	400
Wr Harg	100	74	74	74
Yk Bear	1700	181	181	181
Un Keno	100	975	970	975

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRE	Sventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
I St P	14735	5½	5	5¼	-12
C Gas	13383	14	13¾	13⅞	—
C Brew	10496	9¾	9⅜	9⅜	+
K D A	9500	6¼	6	6¼	+
P Pete	8502	12¼	11⅞	12¼	+
PETROLES					
Asm A	72984	167	150	150	-12
Banff	52734	825	75	800	+65
Acme	43650	23½	21	23	+ 1½
Spoonr	31000	24	19	22	— 2½
Triad	28375	293	280	285	— 7
MINES					
C Stk	283600	18	16	18	+ 2
N Sen	159740	22	19	20½	+ 1
Teath	143100	13	12	12½	+ ½
Louve	122000	24	20	24	+ 5
N My	117300	24	20½	22	

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	4250	13	12⅞	12⅞
Algoma	355	76⅜	76½	76¾
Alliance	350	12⅜	12⅜	12¾
Alumni	4299	30⅜	29⅞	30¼
Alum 4 ¼pr	100	41½	41½	41½
Ang C P	100	12½	12½	12½
Ang T pr 2.90	25	53	53	53
Ang T 4½ pr	90	46½	46½	46½
Asbestos	2490	29¼	29	29¼
Bank Mont	468	66⅜	66¼	66⅜
Bank N S	28	79½	79½	79½
Banq C N	130	75	75	75
Banq P C	176	54¼	54	54¼
Bath P	250	27	26⅜	26⅜
Bath P w	850	14	13⅜	13⅜
Bath P A	50	60	60	60
Bell Phone	1727	61½	61¼	61⅜
Brazil	455	7⅜	7⅜	7⅜
B A Oil	1420	34¼	34	34¼
B C Forest	1250	30	29⅞	30
B C Phone	700	69½	69¼	69½
Brinco	82447	6½	6	5
Cal Pow	1125	21⅞	21⅝	21⅞
Can Cem	152	58	58	58
Can Iron	1575	52⅜	52½	52⅞
C A E	4490	18⅝	18½	18⅝
Cdn Brew	4921	9⅞	9¾	9¾
C Imp Bk C	59	70	70	70
C I L	500	23½	23⅜	23½
C I Pow	200	27¼	27¼	27¼
C Marconi	1200	5½	5⅜	5⅜
C P R	2145	66¼	65⅜	66¼
Cdn P Fina	610	145⅜	15¼	15⅜
C Refractor	795	19⅞	19½	19⅞
Cent Del	1 00	12	11⅞	11⅞
Chemcell	1430	18⅝	18⅜	18⅜
Coghlin	200	16⅜	16½	16½
Col Cell	400	10	10	10
Con M S	905	45	44⅜	44⅜
Con Paper	1105	44¾	44½	44½
Con Text	100	28	28	28
C Glass	305	10	10	10
Crain R L	175	27	27	27
Cr zell A	100	36	36	36
Crush Int	9000	15⅜	15⅜	15⅜
Denison	1880	29½	29	29
Dist Seag	802	40	39⅜	40
D Bridge	600	28¼	28	28¼
Dofasco	1030	29½	29	29
D Glass	125	15⅜	15⅜	15⅜
D Lime	100	6⅜	6⅜	6⅜
Nosco	200	16½	16½	16½
D Stores	700	25⅜	25	25⅜
Do mTar	3325	22⅜	22½	22⅜
Dom Tar pr	200	22	22	22
Dom Text	300	39½	39¼	39¼
Donohue	550	9½	9½	9½
Du Pont	99	53¾	52½	53¾
E Koot	25	35	35	35
Falcon	420	99	98¼	98¼
Fam Play	210	26½	26½	26½
Fleetwood	100	20½	20½	20½
G B Can In pr	75	50	50	50
G L Paper	2695	23¾	23¾	23¾
Handy Andy	200	7	7	7
Hawk Sid	680	6⅝	6⅝	6¾
Hollinger	500	31¼	31	31¼
Home A	1210	21¼	21	21
Home B	200	22½	22½	22½
Hud Bay	760	77½	77	77½
H B C	1800	13⅞	13⅞	13⅞
Husky Oil	750	13⅜	13½	13¾
Imp Oil	712	57	56⅝	56⅝
Imp Tob	225	14⅜	14½	14⅜
Ind Accept	1511	25¼	25	25
Int Nickel	1067	95½	95	95½
Int Pap	50	37¼	37¼	37¼
Int Util	866	34	33⅜	33⅝
Inter P L	260	93⅜	93½	93⅜
Laabtt	236	20¼	20¼	20¼
Laur Fin	100	18⅝	18⅝	18⅝
Loblaw A	100	9¾	9⅝	9¾
Loblaw B	1175	10⅜	10¼	10¼
Loeb M	400	15	14⅞	15
Mac Laren	290	22½	22¼	22½
Mac Lean H	25	32½	32½	32½
MB and PR	1505	36⅜	36¼	36¼
Mar Elec	100	19½	19½	19½
Maritim Tel	1085	23	22⅞	22⅞
Mass Fer	6160	33¼	32⅜	32⅝
Mc Allister	200	7¾	7¾	7¾
Met Se¼ores	100	10	10	10
Miron 6 pr	500	14	14	14
Mitch R A	400	14	14	14
Molson A	405	41	40½	41
Molson B	125	41	41	41
Mont Trust	150	26	26	26
Moore Corp	725	70⅜	70¼	70½
Mussens	1310	25	25½	26
Nfld Light	910	10¼	10¼	10¼
Noranda	1542	56½	55⅝	55⅝
Nor Ont N G	775	28	28	28
Ocean Fish	20	8¼	8¼	8¼
Ogilvie	1385	14¼	14	14
Ont Steel	126	36	36	36
Pac Pete	3345	12¾	11⅝	12¼
Placer	100	28¼	28¼	28¼
Pow Corp	1700	15⅞	15⅝	15⅝
Price Br	500	42¾	42	42
Que Phone	250	25¼	25½	25¾
Rio Algom	110	16	16	16
Rolland A	475	12	11⅝	12
Ronalds F	925	13⅜	13⅜	13⅜
Rothmans	1450	24¼	24⅜	24⅜
Royal Bk	542	80¼	79⅝	80¼
St L Cem A	160	40½	40	40½
St L Cem w	275	19	19	19
Salada F	600	13¾	13⅜	13¾
Scott Las	250	15	15	15
Shell Can	100	18	18	18
Jupiter Cn pr	850	26	25⅝	26
Sher W	100	40	40	40
Simpsons	945	28½	28	28¼
Sogamines	1500	13⅜	13⅜	13⅜
Southam	25	36	36	36
S S Steel	400	22¾	22½	22⅝
Steel Can	3902	32⅜	32⅜	32½
Steinbg A	170	46½	46½	46½
Texaco Can	200	55¾	53½	53½
Tor Dom	35	66½	66½	66½
T Fin A	525	15¼	15	15¼
Tr C Corp	1200	12⅝	12⅝	12⅝
Tr Can P L	1218	37⅜	37⅜	37⅜
Tr Mt PPL	645	21½	21½	21½
Triad	9000	292	292	292
Un Carbide	160	29⅜	29½	29⅜
Walk G W	555	40¼	39⅝	40¼
W Coast Tr	250	14¼	14	14¼
Westn A wts	198	13¾	13¾	13¾
Weston A	100	23½	23¾	23¾
zellers	900	16½	16½	16½

Canadienne

Alscope	4000	110	107	107
Ang B B el	3321	33	33	33
Ameran	500	5	5	5
Anthonian	6000	13½	13	13
Arno	18040	5	4½	4½
Augustus	1222	30	30	30
Band Ore	4000	18	18	81
Bateman	11000	6	6	6
Beid C	910	14½	14½	14½
Black Hk	30800	320	292	320
Black Riv	48500	22	21	22
Blue Bon	5500	390	385	390
Bornite	1500	390	385	390
Bornite	1500	7½	7½	7½
Bruce Prst	1000	16½	16½	16½
Bruneau	18500	31	29	30
Burnt Hill	8000	28	28	28
Camflo	6900	310	296	305
C Ind Gas	600	12¼	12¼	12¼
C Secur A	2500	205	200	205
Carbec	8000	12	10	12
Cartier Q	700	9	9	9
Cessland	1900	575	555	575
Chemiloy	9550	196	190	193
Chib Kay	1000	29	29	29
Chipman	50700	21	20	21
Comodore	3380	10¾	10⅛	10¾
Comodor A w	300	650	650	650
Cominga	1000	19	19	19
C Canora	500	33	33	33
C Manitob	33400	57	50	57
C New Pac	1000	15	15	15
C Persh	2000	23	22	22
C virginia	4000	45	43	45
Copstrm	2000	14	14	14
Couvrette A	610	38	38	38
Credit Stl A	525	11	10½	11
Cr Bridge	4200	49	47	48
Crusade	1000	14	14	14
Delta Elect	700	275	275	275
Delta Min	18200	35	32	35
Denault	300	14¼	14¼	14¼
Dolsan	217350	63	57	62
D Olleloth	100	34	34	34
Drum Weld	100	11½	11½	11½
Dumont	1000	27	27	27

Informations financières

Jubilee Iron Corporation — La compagnie a avisé la Bourse Canadienne qu'elle-même et Canadian Javelin Ltd ont été informées officiellement par le gouvernement de Terre-Neuve que la législation nécessaire pour acquérir le contrôle des actions de New Foundland and Labrador Corporation par Canadian Javelin Ltd, aux fins d'en venir à une fusion avec Jubilee Iron Corporation, a été adoptée. New Foundland and Labrador Corporation est la corporation qui survivra. La fusion se fera sur une base d'une action de New Foundland and Labrador Corporation pour chaque action de Jubilee Iron Corporation.

Depuis lundi le 26 avril, les heures de séances à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne sont de 10h. a.m. à 3h.30 p.m., heure avancée de l'Est.

INSCRIPTION ADDITIONNELLE

Chemcell (1963) Limited: — 400,000 actions additionnelles ordinaires, sans valeur au pair, de la compagnie seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture le 22 avril 1965. Elles sont réservées pour fins d'émission lors de l'exercice d'options consenties par la compagnie, en vertu du plan stimulateur d'options sur ses actions.

OFFRE DE DROITS PROPOSEE

Chrysler Corporation: — Nous attirons l'attention du public sur le fait que la date d'inscription proposée pour l'offre de droits aux actionnaires de la compagnie, fixée au 23 avril 1965, à la fermeture des affaires de la Bourse de Montréal, ou à une date d'enregistrement ultérieure aux Etats-Unis, entreront en vigueur aux dites dates. Le prix de souscription n'a pas encore été déterminé. Un règlement a été décrété que les actions ordinaires de la compagnie continueront à être transigées sur une base avec-droits jusqu'à réception de renseignements additionnels. Les réclamations de droits pour fins de transaction ont commencé le 21 avril 1965 et elles peuvent être faites par le courtier receveur contre le courrier débiteur jusqu'à ce que les actions se vendent ex-droits.

AVIS AU COMPTANT

Bailey Selburn Oil & Gas Ltd. — La compagnie a fait savoir à la Bourse de Montréal que ses actions privilégiées, convertibles, 5% cumulatif, rachetables, première série, ainsi que ses actions privilégiées, convertibles, rachetables, 5¾% cumulatif, deuxième série, se sont transigées sur une base au comptant les 29 et 30 avril ainsi que le 3 mai 1965. Ces actions privilégiées seront rachetées le 3 mai et elles seront alors rayées de la liste à la fermeture de la bourse ce jour-là.

D R O I T S

Canadian Dredge & Dock Co. Limited. — Le compagnie a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle consentira des droits à ses détenteurs d'actions ordinairse inscrrits le 18 mai 1965, leur permettant de souscrire à une débenture convertible, à raison d'une de cette dernière pour chaque 25 actions détenues et cela au prix de $30 la débenture convertible. Les droits expireront à la fermeture des affaire le 9 juin 1965.

Canadian Industries Limited. — Les droits de la compagnie se sont vendus au comptant depuis l'ouverture de la Bourse de Montréal le 27 avril 1965 et ils furent rayés de la même liste le 30 du même mois.

OFFRE DE DROITS

Belding-Corticelli Limited. — Les détenteurs d'actions ordinaires de la compagnie, immatriculés le 14 mai 1965 auront le droit d'acheter au prix de $1.00 des "warrants" de souscription, à raison d'un "warrant" couvrant une action ordinaire pour chaque deux actions ordinaires en mains, au prix de $12.50 l'action, si souscrite avant la fermeture des affaires le premier décembre 1968; au prix de $15.00 l'action, si souscrite avant la fermeture des affaires le premier juin 1971 et au prix de $17.50 l'action, si souscrite avant la fermeture des affaires le premier décembre 1973. Les "warrants" comportant le privilège de souscription à des actions seront expédiés par la poste le ou vers le 20 mai 1965. Le droit d'acheter une action au moyen d'un "warrant" de souscription expirera à la fermeture des affaires le 18 juin 1965. Les actions ordinaires se vendront sur une base ex-droits à l'ouverture de la Bourse Canadienne le 12 mai 1965.

A V I S

Commodore Business Machines (Canada) Limited. — La compagnie a avisé la Bourse Canadienne qu'une offre conditionnelle pour des actions de Willson Stationers and Envelopes Limited, propriété de Lawson and Jones Limited, a été acceptée. Une offre équivalente fut faite à tous les autres actionnaires de cette dernière entreprise. La vente, qui devra être consommée dans les deux mois, si Commodore se déclare satisfait quant aux déclarations des membres des exécutifs de Lawson and Jones Limited et Willson Stationers and Envelopes Limited. Si l'on en vient à la vente, Commodore s'est engagé à faire tous les efforts possibles pour donner des emplois aux employés de Willson ainsi que des conditions de travail et de sécurité à son personnel actuel au moins aussi avantageuses que celles en cours actuellement et enfin elle s'angage à développer les affaires de Willson sur une base saine.

Canadian Aviation Electronics Ltd. — En vertu d'une résolution des administrateurs de la compagnie en date du premier février 1965, des options ont été consenties à certains hauts fonctionnaires et employés de l'entreprise et de ses filiales, selon l'avis donné à la Bourse Canadienne. Ces derniers pourront acheter un total de 58,000 actions de la compagnie précitée au prix de $15.00 chacune, susceptibles d'être exercées au taux de 1/5 des actions détenues en vertu d'une option, à la fin de 1967, et 1/5 additionnel à la fin des années subséquentes jusqu'à et y compris 1971, pourvu que les détenteurs d'options aient été employés activement jusqu'à la fin des dites années durant lesquelles les 1/5 pourront être exercées.

PRETS AUX COURTIERS

Les emprunts collatéraux contractés par les bourses de Montréal et Canadienne à la fermeture des affaires le 31 mars 1965 s'élevaient à $27,173,472 contre $26,341,873 le 28 février 1965 et au regard de $23,038,211 au 31 mars 1964. Comme on le voit, la position technique de la place locale est quelque peu moins bonne que l'an dernier.

ACCORD DE SOUSCRIPTION ET D'OPTIONS

Consolidated Bellekeno Mines Limited. — En vertu d'un accord en date du 9 avril 1965, Davidson & Company et Draper Dobie & Company, au nom d'un client, ont souscrit ferme 200,000 actions, de la compagnie, au prix de 15 cents chacune, payables sur-le-champ et elles se sont vu consentir des options sur un total de 800,000 actions ,à des prix variant entre 15 cents et 30 cents l'action, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Il ne sera pas fait de distribution primaire aux résidants du Québec.

TRANSACTIONS REGULIERES

Chrysler Corporation. — Les droits de la compagnie se transigent sur une base régulière à la Bourse de Montréal depuis l'ouverture de cette dernière le 28 avril 1965.

OFFRE PROLONGEE

Catelli Food Products Ltd. — L'offre faite par Lake of the Woods Milling Company Limited, une filiale entièrement contrôlée par The Ogilvie Flour Mills Company Limited, d'acheter toutes les actions de la classe "A" en circulation, de la compagnie, a été prolongée jusqu'au 24 mai 1965, selon l'avis qui vient d'être donné à la Bourse Canadienne.

EXERCICE D'UN ENGAGEMENT FERME

CANADIAN KEELEY MINES LIMITED : — La Bourse Canadienne a été avisée par la compagnie, le 28 avril 1965, qu'elle a reçu paiement pour 200,000 actions à 30 c. chacune; ce qui complète un ordre ferme, en vertu d'un accord en date du 17 mars 1965, conclu avec Doherty Roadhouse & McCuaig Bros.

INSCRIPTION ADDITIONNELLE

DOMINION LIME LTD : — 20,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal le 30 avril 1965, à son ouverture, à la suite d'une souscription par Graymont Limited.

OPTION EXERCEE

BLACK RIVER MINING LIMITED : — La compagnie a fait savoir à la Bourse Canadienne que les 2 et 6 avril 1965, elle a reçu paiement pour 200,000 actions à 20 c. chacune, représentant une option due le 9 juin 1965 et pour 100,000 actions à 25 c. chacune, représentant la moitié de l'option due le 9 septembre 1965, en vertu d'un accord en date du 16 novembre 1964, conclu avec Bouchard & Compagnie.

SUBDIVISION PROPOSEE

CANADIAN AVIATION ELECTRONICS LTD : — La compagnie a fait savoir à la Bourse de Montréal que ses administrateurs ont approuvé la subdivision des actions ordinaires de l'entreprise à raison de trois nouvelles actions pour chaque deux actions détenues ainsi que le changement du nom de la compagnie en la nouvelle raison sociale de CAE Industries Ltd, sous réserve d'approbation par les actionnaires, lors d'une assemblée qui aura lieu le 22 juin 1965 ainsi qu'après l'émission de lettres patentes supplémentaires.

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

General Motors Corp. Ltd, 75 cents l'action ordinaire plus un boni de 75 cents en argent américain, 10 juin, inscription 13 mai.

International Nickel Co. Ltd, 62 1-2 cents en argent américain l'action ordinaire, 21 juin, inscription 24 mai.

Canada Cement Co. Ltd, 35 cents l'action ordinaire, 31 mai inscription 11 mai.

Canada Safeway Ltd, $1.10 l'action privilégiée 4.40 pour cent, 1er juillet, inscription 1er juin.

Dominion Electrohome Ltd, 20 cents l'action ordinaire, 31 mai, inscription 15 mai.

Dominion Foundries and Steel Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 2 juillet, inscription 10 juin.

Cochenour Williams Gold Mines Ltd, 4 cents l'action ordinaire 29 juin, inscription 4 juin.

General Dynamics Corp., 25 cents en argent américain l'action ordinaire, 10 juin, inscription 10 mai.

Great Northern Capital Corp. Ltd, 12.5 cents, 1er juin, inscription 17 mai.

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd, 75 cents, 14 juin, inscription 14 mai.

Husky Oil Canada Ltd, 75 cents l'action privilégiée de série A 6 pour cent, 1er juillet, inscription 1er juin; 75 cents l'action privilégiée de série B six pour cent, 30 juin, inscription 1er juin.

Lakeland Natural Gas Ltd, 27 cents l'action privilégiée 5.4 pour cent, 15 juin, inscription 21 mai.

Northern Ontario Natural Gas Co. Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 1er juin, inscription 14 mai.

Scott Misener Steamship Ltd, 27.5 cents l'action de premier privilège, 15 juillet, inscription 14 juin.

Siscoe Mines Ltd, 3.5 cents plus un boni de 1-2 cent, 11 juin, inscription 21 mai.

Versatile Manufacturing Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 15 juin, inscription 1er juin.

Bénéfices nets

Par la Presse Canadienne

Atlantic Acceptance Corp. Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965 : $395,511, soit l'équivalent de 45 cents l'action au regard de $228,669, ou 35 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Bell Telephone Co. of Canada, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965 : $20,356,767, soit l'équivalent de 69 cents l'action au regard de $16,804,587, ou 63 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Consumers' Gas Co., pour l'exercice terminé le 31 mars 1964 : $11,207,000, soit l'équivalent de 64 cents l'action au regard de $8,851,000, ou 51 cents pour l'exercice précédent.

Dickenson Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : $857,735, soit l'équivalent de 24 cents l'action au regard de $826,924, ou 24 cents pour l'exercice précédent.

Dominion Tar and Chemical Co. Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965 : $4,173,000, soit l'équivalent de 28 cents l'action au regard de $4,573,000, ou 31 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pacific Petroleums Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965 : $1,680,000 au regard de $1,350,000 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

St-Lawrence Colombium and Metals Corp., pour l'exercice terminé le 30 septembre 1964 : $432,169 au regard de $117,132 pour l'exercice précédent.

Siscoe Mines Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965: $239,551 au regard de $166,643 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Southam Press Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965 : $1,153,255, soit l'équivalent de 38 cents l'action au regard de $898,726, ou 25 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Supertest Petroleum Corp. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : $1,488,903, soit l'équivalent de $1.83 l'action au regard de $1,181,307, ou $1.33 pour l'exercice précédent.

Violamac Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : $247,107 au regard de $803,767 pour l'exercice précédent.

Aluminium Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965: $7,000,000, soit l'équivalent de 20 cents l'action au regard de $10,600,000, ou 32 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Brunswick Mining and Smelting Corp. Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965: $4,098,178.

H. Corby Distillery Ltd, pour le trimestre terminé le 28 février 1965: $265,301, soit l'équivalent de 24 cents l'action au regard de $207,229, ou 19 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965: $3,275,000 soit l'équivalent de 18 cents l'action au regard de $2,728,000, ou 15 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Maclean-Hunter Publishing Co. Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965: $266,000, soit l'équivalent de 27 cents l'action au regard de $31,000, ou trois cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

UN ANNONCEUR PEUT RETIRER ENVIRON $3 POUR CHAQUE DOLLAR INVESTI EN RECLAME

TORONTO (P.C.) — Des expériences soumises à vérification indiquent que l'annonce dans les journaux, à la radio ou dans les magazines pour ce qui concerne les produits de consommation quotidienne peuvent accroitre d'environ 15 pour cent leur vente, au dire d'un expert américain.

Mais l'on peut perdre ce gain en deux ou trois semaines si l'annonce n'est pas répétée.

Telles sont les constatations faites par Daniel Starch, président de Daniel Starch, conseils en recherches commerciales, constatations dont il fait rapport dans un travail présenté au 50e congrès annuel de l'Association des annonceurs canadiens.

Après avoir fait état que les patrons tiennent à connaitre les résultats de leurs reclames plus qu'ils ne le faisaient il y a quelques années, M. Starch a fait part à l'association de trois enquêtes séparées relatives aux magazines, aux journaux et à la radio.

Sur la foi des habitudes de lecteurs d'un grand hebdo américain, dans lequel furent publiées les réclames de 59 produits renommés au cours d'une période de cinq ans, 9.8 pour cent de ces lecteurs achetaient un produit durant la semaine suivant la publication de l'annonce.

Jusqu'à 37 pour cent

S'il ne paraissait aucune annonce, 8.6 pour cent des lecteurs l'achetaient.

"Cette différence de 1.2 points, établie selon des données abondantes, indique que 14 pour cent plus de lecteurs achètent un produit lorsqu'on l'annonce que lorsqu'il n'est pas annoncé", affirme M. Starch.

Quant à la présentation de nouveaux produits, le pourcentage des ventes monte jusqu'à 37 pour cent à la suite de l'insertion d'annonces.

Le département américain de l'Agriculture a pratiqué des sondages sur l'effet de l'annonce dans les journaux pour la vente de l'agneau, des pommes et du jus d'orange congelé.

Des arrangements furent pris avec 780 super-marchés en six villes afin de se rendre compte des ventes.

"Au cours des périodes durant lesquelles des annonces étaient insérées hebdomadairement dans les journaux, les ventes étaient de 10 à 15 pour cent plus élevées", relate M. Starch.

Docilité

"Dans le cas des pommes, les ventes furent de 20 pour cent plus élevées lorsque l'on invitait les gens à en consommer et de neuf pour cent davantage lorsque l'on mettait l'accent sur le point de vue santé. La vente était en moyenne de 15 pour cent plus forte durant les semaines où la pomme était annoncée que durant celles où ne paraissait aucune réclame.

"Dans le cas d'une campagne d'annonce nationale dans les journaux en faveur du jus d'orange congelé, les ventes furent de 13 pour cent plus élevées que l'on s'attendait qu'elles seraient sans cette campagne de publicité".

Quant à la radio, les renseignements accumulés indiquent que 22.3 pour cent des auditeurs d'un programme régulier achètent un produit annoncé en comparaison de 18.6 pour cent pour ceux qui ne l'écoutent pas.

"Cette différence de 3.7 points indique que près de 20 pour cent plus d'auditeurs achetèrent cette marque que ceux qui n'écoutaient pas".

Achalandage

M. Starch estime que ces ventes supplémentaires représentent un rendement d'environ $3 par dollar affecté à la réclame.

"Ceci peut paraitre un faible revenu en comparaison de la dépense, dit-il. Toutefois n'oubliez pas que ceci porte sur les achats immédiats, courants, additionnels stimulés par la présence d'une réclame dans une publication...

"L'annonce souvent amorce l'achat et l'emploi et incite l'acheteur s'il est satisfait, à renouveler ses achats.

"L'effet durable sur la création d'une vaste réserve d'achats préférentiels et habituels est probablement, à la longue, l'apport le plus précieux de la réclame".

Profit net de $3.5 millions à la "Atlantic Sugar co. ltd"

La revue du rapport annuel de la compagnie Atlantic Sugar montre que les profits nets de 1964 se sont élevés à $3,562,145, au regard de $3,426,825 l'année précédente, soit $1.70 par action contre $1.62.

Les dividendes répartis durant l'année qui vient de se terminer se sont chiffrés à $2,310,000, comparativement à $1,950,000 en 1963.

En 1964, les dépenses en immobilisations se sont élevées à $229,462 et, pour l'année courante, un montant d'au plus $500,000 semblerait indiqué. Le rapport ajoute: "Etant donné que la modernisation des installations et l'augmentation de la productivité sont maintenant chose faite, on ne prévoit pas d'additions importantes au cours des prochaines années".

Au cours du premier trimestre de l'année courante, la compagnie Atlantic Sugar Refineries Co. Limited a vendu privément aux Etats-Unis une émission de US $10,000,000 d'obligations 5¼% première hypothèque vingt ans à des conditions avantageuses; c'est ce qui ressort d'une lettre adressée aux actionnaires par M. J. A. Gairdner, président du conseil d'administration.

Cette opération porte le fonds de roulement de la compagnie à plus de $22,000,000, comparé au montant de $12,000,937 communiqué à la récente assemblée annuelle.

Passant en revue les trois premiers mois de l'exercice courant, le président du conseil fait remarquer que, le marché du sucre étant revenu à des niveaux plus bas, la consommation a accusé une augmentation, avec la conséquence que la production a été des plus satisfaisante. Cet état de choses, allié à une autre amélioration du coût de revient, a permis de réaliser des profits considérables. Les ventes et les profits nets du premier trimestre ont été les deuxièmes plus élevés pour la période en question dans l'histoire de la compagnie.

"Les perspectives de l'année 1965 sont des plus encourageantes", déclare M. Gairdner.

Le déficit est toujours considérable mais

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME ENREGISTRE DE NOMBREUX SOMMETS EN '64

OTTAWA — D'après son rapport annuel qu'elle vient de déposer à la Chambre des Communes, l'Administration de la voie maritime du St-Laurent a enregistré des sommets dans presque tous les domaines en 1964, soit durant sa plus longue saison de navigation depuis l'ouverture de la voie maritime en 1959.

Le volume des cargaisons transportées sur toute la longueur de la voie, qui va de Montréal au lac Erié, a atteint le chiffre sans précédent de 55,800,000 tonnes; il s'était élevé à 45,600,000 tonnes la saison précédente. Le nombre de navires transiteurs s'est élevé à 10,036.

Le volume des cargaisons transportées dans la section de Montréal au lac Ontario, qui sont assujetties au péage, a atteint 39,300,000 tonnes, soit une augmentation de 27 p. 100 par rapport aux 30,900,000 tonnes transportées en 1963. Les péages ont rapporté $19,100,000 en 1964, soit une hausse de 4 millions (plus de 26 p. 100) sur ceux de 1963. L'Administration a reçu $13,500,000, soit $2,800,000 de plus qu'en 1963, de la somme perçue par le Canada et les Etats-Unis.

Même si une amélioration générale s'est manifestée dans tous les domaines d'activité, l'exploitation de l'Administration continue d'accuser des déficits considérables.

Voici ce qu'on peut lire à ce sujet dans le rapport :

"Au cours des six années écoulées depuis le commencement de la navigation sur la voie maritime, le coût total des intérêts imputé au chapitre de l'exploitation s'est élevé à 85.5 millions de dollars. Durant cette période, la perte d'exploitation de la section de Welland, partie essentielle du réseau qui continue d'échapper au péage, a atteint un total de 19.3 millions de dollars. D'autre part, bien que les recettes et le trafic de chacune des six années aient été moins élevés qu'il n'avait été prévu, la section de Montréal au lac Ontario a rapporté des profits d'exploitation dont le total était de 39.6 millions à la fin de 1964. Cependant, ces profits sont loin d'être suffisants pour permettre à l'Administration de rencontrer ses obligations financières annuelles qui n'ont cessé d'augmenter. Cet état de choses a jusqu'ici empêché la voie maritime dans son ensemble de faire ses frais comme le prévoyaient les projets originaux.

Il a été proposé d'alléger le fardeau que constituent les frais d'exploitation et le coût des intérêts dans la section de Welland au moyen d'un crédit voté par le Parlement, mais pour que la voie maritime puisse jouir d'une saine situation financière, présente et future, il faut absolument que l'on trouve une solution pouvant régler de façon efficace et pour une longue période le problème de la voie maritime dans son ensemble".

Depuis la rédaction du rapport, la proposition tendant à alléger le fardeau que constituent les frais d'exploitation et le coût des intérêts dans la section de Welland au moyen d'un crédit voté par le Parlement a été approuvée.

Sur les bénéfices d'exploitation réalisés de 1959 à 1964 en ce qui concerne la section de Montréal au lac Ontario, l'Administration a pu affecter $39,400,000 au service des intérêts, montant qui représente 52 p. 100 des intérêts afférents à cette section qui s'élevaient à $75,500,000.

Le dollar

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à $1.07 15-16.

La livre sterling a haussé de 3-16 à $3.02 1-8.

— — —

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé 1-64 à 92 41-64 au regard de 92 45-64 mardi dernier.

La livre sterling a gagné 1-64 à $2.79 53-64.

Les recettes nettes du Canadien National

MONTREAL. — Les recettes d'exploitation ferroviaire du Canadien National se sont élevées à $72,674,000 en mars 1965. Les frais, les taxes et les loyers ayant atteint $69,941,000, il en est résulté une recette nette d'exploitation ferroviaire de $2,733,000.

En mars 1964, les recettes d'exploitation ferroviaire avaient été de $65,933,000; les frais, les taxes et les loyers s'étaient élevés à $62,756,000 et les recettes nettes d'exploitation ferroviaire avaient été de $3,177,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes.

Voici le sommaire :

MOIS DE MARS	1965	1964	Changement
Recettes d'expl. ferr.	$ 72,674,000	$ 65,933,000	+ $ 6,741,000
Frais d'expl. ferr.	69,941,000	62,756,000	+ 7,185,000
Recettes nettes d'expl. ferr.	$ 2,733,000	$ 3,177,000	— $ 444,000
PERIODE DE TROIS MOIS	**1965**	**1964**	**Changement**
Recettes d'expl. ferr.	$195,055,000	$188,394,000	+ $ 6,661,000
Frais d'expl. ferr.	200,261,000	185,295,000	+ 14,966,000
Recettes nettes d'expl. ferr. ( ) déficit	$(5,206,000)	$ 3,099,000	— $ 8,305,000

Les recettes de 1965 comprennent une somme de $2.4 millions pour le mois de mars et un total de $7.2 millions représentant les versements estimatifs à recevoir du gouvernement à compter de la subvention provisoire donnant suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les transports et faisant l'objet d'un projet de loi.

BESTIAUX

MONTREAL (P.C.) — Prix des bêtes à cornes et des veaux, fermes, et activité modérée, mardi, aux marchés à bestiaux de Montréal.

Les prix des porcs ont été fermes à $1 en hausse et ceux des truies, fermes.

Arrivages: 221 bêtes à cornes; 419 veaux, 97 porcs, 7 moutons et agneaux.

Bouvillons, bons, 23.25-24; qualité moyenne, 20.50-22.50; commune, 14-19.75.

Génisses, qualité moyenne, 18-19.75; commune, 12-17.75.

Vaches, bonnes, 15.25-16.75; quelques-unes jusqu'à $17.25; qualité moyenne, 13.35-15; commune, 12-13.75; pour la conserve, 5-12.75.

Taureaux, bons, 17.50-18.75; qualité commune et moyenne, 13-17.

Veaux de lait, 25-27; quelques-uns jusqu'à 29.75; qualité moyenne, 19.50-24.75; commune, 19.50-21.50.

Porcs, catégorie A, 28.75; truies, 19.25.

Agneaux du printemps, 60; quelques moutons, 12 .

Le Napoléon

PARIS. — (P. C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cotait hier 43.90 F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, valait 104.00 F.

Mines hors-liste

Bald Mountain	5	7
Indepi	2	4
Kenmac	1	2
Lan Echo	57	60
Nat Mal	38	42
Nipiron	24	27
Oklend	1	3
Scott C	1	3
W Leys	1	3
Young Dave	18	20

Baisse possible des réserves et le déficit augmenterait

MONTREAL. — Les réserves d'or et de change étranger du Canada seraient susceptibles de baisser au cours de 1965, à en croire la Revue des Affaires d'avril de la Banque de Montréal, qui contient un exposé des changements survenus dans la balance des paiements internationaux du Canada au cours des dix dernières années.

"Le maintien du taux récent d'accroissement de l'excédent de nos échanges de marchandises avec le monde dans son ensemble sera peut-être difficile, affirme la B de M, vu les efforts que fait le Royaume-Uni pour baisser le déficit de son commerce avec les pays d'outre-mer et l'accroissement probable des importations au Canada avec la continuation de l'expansion économique.

"De plus, la très forte hausse des projets d'investissements de capitaux pour cette année, après une hausse semblable l'an dernier, va presque certainement se traduire par de plus fortes importations de machinerie, équipement et matériaux qui entrent dans ce programme d'investissements.

"... la politique de restrictions volontaires sur diverses catégories de prêts à l'étranger, que le président des Etats-Unis a fait connaitre en février, pourrait amener une réduction des entrées de fonds au Canada, nonobstant la volonté générale de traiter le Canada comme un cas spécial.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS

La B de M note que les exportations de marchandises ont augmenté "d'un vif mouvement" et, l'an dernier, ont fait un bond de 16 pour cent au chiffre record de $8.25 milliards, nos ventes aux pays autres que les Etats-Unis marquant une hausse plus grande que nos ventes aux Etats-Unis.

Les ventes spéciales de blé expliquent une partie de cette hausse, mais les exportations de produits entièrement fabriqués ont augmenté aussi très nettement, surtout sur nos marchés habituels aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans le reste du Commonwealth.

Les importations ont monté fortement, sous l'effet de l'activité économique soutenue au Canada, ce qui a contrebalancé à un certain degré les hausses des exportations.

Mais, pour l'année dans son ensemble, "les importations n'ont pas augmenté autant que les exportations, écrit la banque, et c'est pourquoi il y a eu un nouvel accroissement de l'excédent des recettes sur les paiements qui a été une des caractéristiques de l'expansion économique commencée en 1961".

DEFICIT CROISSANT

D'un autre côté, les opérations autres que sur marchandises, pendant toute la décade 1964-64, ont marqué un déficit croissant, dont plus de la moitié consiste en paiements d'intérêts et de dividendes sur les investissements étrangers au Canada.

Ces paiements ont augmenté, note la B de M, à cause de l'accroissement des investissements étrangers et de la hausse de leur rendement, du fait de l'amélioration de la situation économique au Canada durant les quatre dernières années.

En outre, le poste du tourisme laisse voir un déficit qui va croissant avec le nombre de Canadiens qui voyagent : il y a déficit accru avec les pays d'outre-mer et baisse de l'excédent avec les Etats-Unis.

"Les mouvements de capitaux sous toutes leurs formes, à long terme et à court terme, ont abouti, chacune des quatre dernières années, à une entrée nette qui a plus que suffi à combler le déficit né des opérations courantes sur biens et services. En conséquence, affirme la revue de la B de M, les réserves monétaires se sont accrues du montant de la différence".

Cote de l'or

LONDRES. — (P. C.) — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.10 1-2 à l'achat et $35.12 1-2 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots : $35.10 5-7; 250 shillings, 11 1-2 pence.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

Projet 3212-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le terrassement et le gravelage de la route Sainte-Croix-Dosquet, dans la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et le village de Laurier-Station, comté de Lotbinière. Longueur de 2.69 milles.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 3212-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Québec-Centre, Québec Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et Saint-Sauveur.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $11,600.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 20 mai 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO C - 101

Rapide des Iles

Grues portiques

Des soumissions cachetées, adressées en cinq (5) exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement

à l'étude, à la fourniture, à la livraison et au montage en chantier de deux grues portiques pour l'enseignement de Rapide des Iles, comté de Témiscamingue, Qué., le tout en conformité du document d'appel d'offres no C-101.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document complet d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires.
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 3 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO T - 16

Centrale thermique de Tracy

(Groupes 3 et 4)

Disjoncteurs à soufflage d'air de 230 kV

Des soumissions cachetées, adressées en six exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement

à l'étude, à la fabrication et à la livraison de trois (3) disjoncteurs à air comprimé destinés au poste de manoeuvre à 230 kV, à la centrale thermique de Tracy, le tout en conformité du document d'appel public d'offres no T-16.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec d'un montant de QUINZE MILLE DOLLARS ($15,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document complet d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires.
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 3 mai 1965.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada:
1 an $15.00, 6 mois $7.75; 3 mois $4.25

Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception de avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 hres a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
51141 23-4 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1355, Garnier. 681-2802. Soir: 523-9620.
51159 22-4 (1 ms) 15

PARTICULIER

SERAIT intéressé à faire de petits prêts en 1ère hypothèque ou bonne 2e hypothèque, de $2,000. à $5,000., payer intérêts seulement. Appeler entre 9 heures et 5 heures à 529-9759, soir : 661-7076.
9-13-17-21-24-28-4) (1-3-8-5) 15

A vendre — Divers

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à: 663-3548.
50881 12-4 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest — S'adresser à Tél.: 529-3322.
50770 9-4 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $8 par mois, 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 6 tourne-disques ordinaires, 12 téléviseurs, 5 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 sécheuses, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire, 1 annexe, 1 orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse, 27 machines à coudre, 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises pleinement garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit. 663-7243 ou 661-7298.
19-4 (1 ms) 21

POELE Bélanger blanc, avec brûleur, état de neuf. Pour informations, Tél.: 524-9165.
51574 4- 5(2 fs) 21

POELE Electrique, 40 pouces, Bélanger, 2 fourneaux-feux et fournaux automatique en très bonne conditions. Pour informations, Tél.: 527-8037.
4-5 (3 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts. Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est Tél 525-6402
51014 17-4 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de restaurants neufs et usagés. Poêles à patates frites, tables à salade, tranche-patates, silex, poêles à hot-dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuses de vaisselle, peleuse de patates, HOBART machines à Bar-B-Q. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC. 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
50777 10-4 (1 mer.s. au 5-5) 21 j.n.o.

COFFRE-FORTS usagés avec sceau des "Underwriters" B. Dimensions extérieures 61 de hauteur x 42 largeur x 26 profondeur. En parfaite condition. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
51022 20-4 (1 ms) 21

MOBILIER de salle à manger en noyer de style, lit avec matelas Beauty Rest, 4 chaises différentes, draperie, lingerie, miroirs, drapeaux en laine, trépied pour foyer, plants, et différents articles; cause de départ. — Information à Tél.: 523-3019.
51575 4-5 (3 fs) 21

A vendre — Divers

VENTE DE TAPISSERIE

2500 rouleaux-doubles de tapisserie dans un grand choix de teintes et de motifs, convenant pour chambres à coucher, salon, cuisine, etc. 0.50 le rouleau double. QUINCAILLERIE LAJEUNESSE, 103 Ouest, St-Vallier, Québec. (Stationnement facile).
50899 9-4 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25 St-Joseph-Est, Québec. Tél.: 525-9426.
50769 9-4 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
50768 9-4 (1 ms) 21

A BAS PRIX

EQUIPEMENT usagé de restaurant. Aussi crème glacée molle et poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
51534 3-5 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS

Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec. — Tél.: 523-9804
50785 12-4 (1 ms) 21

VOUS QUI DEMENAGEZ

PROFITEZ de nos très bas prix consentis sur achat de meubles et appareils ménagers neufs, tel que : mobiliers de chesterfields, mobiliers de chambre, sofa-lit, fauteuils, mobiliers de suisine et de dinette, poêles, téléviseurs, lessiveuses, réfrigérateurs, sécheuses, radios-stéréos, tables à café, étagères, de bout, lits continentaux, lits superposés, lits pliants, matelas à ressorts, etc. Condition de palement facile si désiré. HENRI TURCOTTE, 330 rue de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365.
51563 3-5 (3 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit) Eug. Desroches Fils Limitée, 869 ouest St-Vallier. — 525-4945
50782 12-4 (1 ms) 35A

Bureaux à louer

MAGNIFIQUES bureaux à louer, chambre 808, 350 est, boul. Charest. Edifice du Boulevard, comprenant un grand bureau général et trois bureaux particuliers avec tapis et tentures, décoration moderne et très propre, pour location téléphoner à 529-9247.
51553 3-5 (1.mer.v. au 7-5) 37 j.n.o.

Chalets à louer

CHALET NADEAU: quai Rivière-Ouelle, cté de Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine ou fin de semaine. S'adresser à: Mme GEORGES NADEAU. Tél.: 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 heures.
51289 28-4 (1 ms) 50

Chalets à vendre

CHALET, 22 x 30, situé sur la pointe à Pagé, terrain 114 x 110. Terrain adjacent 40 x 250 protégé par un mur de soutènement, en bordure du fleuve, descente de plage 75 x 12. Aucune offre raisonnable refusée. M. MARIUS CAUCHON, 192, rue Leclerc, Donnacona, C. P. 91. Tél.: 895.
51556 1-5 (1 ms) 51

JOLI PETIT CHALET, St-Gabriel au bord de la Rivière Jacques-Cartier, près de Ste-Catherine et du camp Valcartier, S'adresser à Tél.: 522-1665.
51656 5-5 (4 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER. Québec. — Tél.: 525-5158.
51139 22-4 (1 ms) 60

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA, Vente service, Location machine additionner. Ameublement de bureau.
51140 23-4 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, Adler, de modèles récents, Tél.: 522-7051, B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.
51218 21-4 (3 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures
51010 15-4 (1 ms) 60

Commerce a vendre

A DONNER commerce de matériaux de construction, chiffre d'affaires $1,700,000. Conditions: achat des propriétés neuves et ultra-modernes. Informations: M. PAUL DOLBEC, courtier, 1114, Brown, Tél.: 683-4795.
50922 10-4 (1 ms) 66

MOTEL, Québec 22 unités, plus résidence privée, à vendre pour cause de transfert. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. M. Côté. Tél.: 529-8121.
51558 1-5 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358
51013 17-4 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue, Québec, 3. Tél.: Bur.: 524-3312. — Rés.: 527-3375.
51009 15-4 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non Tél.: 663-3548.
50881 12-4 (1 ms) 75

Ecoles

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modéliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE 2944, ST-STANISLAS — 524-6271. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
50766 9-4 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean. 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
51011 15-4 (1 ms) 81 j.n.o.

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon Québec 4. Tél.: 522-2754.
51304 26-4 (1 ms) 81

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
51509 1-5 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1855.
51508 1-5 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR. SOIR. PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
50761 8-4 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

OPERATRICES de machine à coudre demandées. S'adresser à: PERFECTION CORSET, 38 Champlain, Québec.
51450 29-4 (1 ms) 90

LANCEZ-VOUS en affaires à votre compte. Cosmétiques de 1ère qualité. Gains exceptionnels. Ecrivez à: Casier 1828, L'ACTION, Québec.
51432 30-4 (12 fs) 90

GERANCE pour dame au-dessus de 30 ans. Bonne formation et habileté à se mêler plus importantes que l'expérience des affaires. Heures libres. Pour entrevue personnelle, écrire à CASIER 1827 L'ACTION, Québec.
51433 30-4 (12 fs) 90

FEMMES, filles, désireuse de se faire un revenu de $80. et plus par semaine environ 20 heures de travail. Aucun déboursé. Se présenter en personne 2 à 6 heures du lundi au jeudi. Informations, 388 Lockwell.
51578 4-5 (3 fs) 90

OPERATRICES de switch-board, bilingues, expérience de préférence, mais non nécessaire. Inutile de téléphoner, se présenter entre 2 et 4 heures p.m. à: 640, rue ST-JEAN, chambre 307.
51659 5-5 (3 fs) 90

Hommes demandés

METEOR BRUSH désire prendre application pour position de vendeurs, Québec, environs. Expérience non requise $5 à $6,000. par année, pour entretenir 1425 GARNIER, Québec. Tél.: 681-8012.
51607 4-5 (1 ms) 105

AJUSTEUR D'ASSURANCE

FEU, VOL, collision, investigation initierait nomme 20 à 35 ans, 11e année ou équivalent pour devenir ajusteur d'assurance de compagnie cours de 6 mois par correspondance en français. Ecrire ECOLE PROFESSIONNELLE ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 E. Montréal 11.
51018 17-4 (1 ms) 105

ASSURANCE VIE

Une institution canadienne-française offre actuellement 3 positions comme assureur-vie de carrière pour Lévis, Lauzon, St-Romuald, Charny et aussi pour le comté de Lotbinière, rémunération sur base de salaire, commission et boni. Qualifications requises: marié, âgé de 25 à 40 ans, instruction minimum 10e année, bonne santé, sobre honnête et travaillant. Toute application d'un candidat expérimenté sera traité d'une manière confidentielle. Ecrire en mentionnant vos qualifications à C.P. 126, Lévis comté de Lévis.
51537 1-5 (6 fs) 105

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE

TEST d'aptitude et d'orientation précédent le cours de six mois, par correspondance. L'endroit où vous demeurez n'a pas d'importance. Pour connaitre qualifications requises: Ecrire à: Ecole Professionnelle ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 E. Montréal 11.
51017 17-4 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

AGENCE VOYAGES CHAMPLAIN recherche homme, femme, temps partiel, capable annoncer, informer, organiser régionalement excursions, voyages. Initiation travail facile. Commissions alléchantes, voyages gratuits. 781 COLLINE. 653-8593.
51394 27-4 (12 fs) 106

PRENDRAIENT charge Motel, Salle de réception préférence couple, mari adroit, épouse bonne apparence. Anglais utile. Logement, nourriture, salaire, commission. L'ERMITAGE CHAMPIGNY, Bureau: 781 Colline Ste-Foy, 653-8593.
51444 29-4 (12 fs) 106

HOMME seul accepterait couple marié avec références. La femme devra savoir faire la cuisine et devra entretenir la maison qui est bien organisée. Ecrire en mentionnant le numéro de téléphone à Casier 1832, L'ACTION, Québec.
51572 1-5 (6 fs) 106

COUPLE sans enfant connaissant travail ferme mécanisée, femme pour entretien de maison, références, bon chez-soi, nourri, logé, bon salaire. Ecrire: R.R. 547, ST-PATRICE, Qué.
51559 1-5 (6 fs) 106

DEUX physiothérapeutes graduées ou Kinésithérapeutes requises pour l'hôpital St-François d'Assise de Québec. Elles travailleront sous la direction d'un physiâtre. S'adresser au directeur Médical ou à la DIRECTRICE GENERALE. — Tél.: 529-7311
51588 5-5 (8-5) 106

COUPLE demandé pour faire du ménage le soir dans un édifice public. Environ 2 heures par soir. Ecrire à Casier :1836, l'Action, Québec.
51655 5-5 (3 fs) 106

Logements à louer

PLACE PHILIPPE, 7 pièces, modernes, thermostat et prise de courant, concierge, clair de neige et vidanges. Visible sur appointement. Tél.: 525-4909 — soir: 623-1300.
51310 23-4 (12 fs) 118

PRES HOPITAL ST-SACREMENT, ave Bégin 4 pièces salle de bain moderne chauffé, 3 pièces ½ salle de bain, complètement meublé, garni, poêle, réfrigérateur. Tél.: 524-1989.
51222 21-4 (1 ms) 118

BEAUPORT — Quartier résidentiel central, 27 rue Tremblay, près Collège, magnifique 4 pièces ensoleillé. Neuf, chauffé, moderne thermostat individuel, cave au sous-sol. Informations: Tél.: 661-4043.
51612 4-5 (6 fs) 118

DANS la banlieue Château d'Eau, 4 pièces modernes, plus salle de bain, 220, grand terrain. Libre. Pour informations, Tél.: 842-3862.
51613 4-5 (6 fs) 118

CHARLESBOURG, 5 pièces chauffé neuf, à louer. Pour informations: 9360, Boul. Henri Bourassa.
51579 4-5 (6 fs) 118

924 CARDINAL ROULEAU, 4 pièces chauffé, disponible 1er juin. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-9873.
51581 4-5 (12 fs) 118

STE-FOY, disponible le 1er mai, concierge, 20 logements de 6 pièces ultra moderne, loyer $110. et $115. 2 mois gratuits avec bail d'un an JERRY ST-ARNAULT, courtier en immeubles. — Tél.: 683-0911.
51614 4- 5(6 fs) 118

RIVE-SUD, Bienville, beau petit logement moderne, chauffé, $60.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-0774.
51570 1-5 (6 fs) 118

LIMOILOU, 3 pièces non chauffées, 1282-1284, 2ième Avenue, chauffage électrique $47.00 et $57.00 par mois. — Tél.: 522-8065, après 6 heures.
51220 21-4 (1 ms) 118

RUE SCOTT logement 6 pièces, 3e étage, entrée "220" Tél : 525-5216.
51400 27-4 (12 fs) 118

LIMOILOU logement 3 pièces, plus salle de bain, pas chauffé "220" accepterait un enfant. Pour information. — Tél.: 524-2994.
51639 5-5 (1 ms) 118

CHARLESBOURG, 3 petites pièces, "220", près église. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-1314.
51667 5-5 (6 fs) 118

6 ST-STANISLAS, 2 pièces, plus chambre de bain, cuisinette, chauffé, eau chaude. Libre le 1er mai. Informations à Tél.: 524-7585.
51618 5-5 (8 fs) 118

Logements à louer

GIFFARD, près ST-PIE X, 4 pièces, neuf, entrée laveuse et sécheuse, libre immédiatement. — Tél.: 661-6943 ou 661-9747.
51642 5-5 (6 fs) 118

A 675 BELVEDERE appt 2, 1er étage, 5 pièces plus bain, chauffé eau chaude. — Aussi 755, BELVEDERE, — appt 5, 2ième étage, 6 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude. Informations M. JOBIN. Tél.: 522-5593.
51619 5-5 (6 fs) 118

2424 ALEXANDRA, près de St-Pie X, 3 grandes pièces, chauffées. Appelez pour informations à Tél.: 522-1811.
51424 30-4 (1 ms) 118

806 Avenue DELAGE, Ste-Foy, 5 pièces, chauffées, modernes, style suisse, près école, église, centre d'achats. Toutes taxes comprises. Libre le 1er mai. — Tél.: 652-1396 ou 653-2980.
51004 13-4 (1 ms) 118

COURVILLE, 4 pièces, neuves avec salle de bain, libre en mai $70.00 par mois. S'adresser à Tél.: 663-0450.
51526 1-5 (6 fs) 118

LIMOILOU, 4 pièces, moderne, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, fini plâtre, plancher de bois dur — Tél.: 661-7094 ou 1150, Goupil.
51525 1-5 (6 fs) 118

VILLENEUVE. Logement de 3 pièces, semi-meublé, ou meublé, plus salle de bain, chauffage, éclairage, eau chaude, téléphone fourni. Couple de préférence. Tél.: 661-1581.
51468 29-4 (6 fs) 118

LIMOILOU, à 630 Olier, 2ième étage, 3 pièces, chauffé, 220, bain, frais peinturé, libre. Galerie avant et arrière. Appelez pour informations à Tél.: 683-0703.
51521 3-5 (6 fs) 118

ST-PASCAL, 3 pièces plus chambre de bain, douche, thermostat dans chaque pièce. Très central, près église, hôpital, centre d'achats, épiceries, arrêt autobus, banques, bureau de poste. Conviendrait pour personne seule. Références exigées. Tél.: le soir entre 6½ et 9 heures p.m. à: 661-1821.
51309 23-4 (1 ms) 118

ST-SACREMENT, 2e étage, chauffé, 7 pièces plus salle de bain, eau chaude à l'année, entrée seule. Informations : Tél.: 681-2831
26-4 (1 mois)

970 DES ERABLES, petit appartement, meublé, moderne, pas d'escalier, eau chaude fournie, balcon, jardin, proximité autobus, église, $75. Informations — Tél.: 529-5311.
51470 29-4 (6 fs) 118

ST-FIDELE, 3½ pièces, chauffé, plus bain, eau chaude fournie à l'année, $65.00 par mois, 2ième étage, libre immédiatement. S'adresser à 1641, 41ème Avenue. Tél.: 661-5710.
51467 29-4 (6 fs) 118

ST-PIE X 2670, Champfleury, près église et école, 6 pièces 3 chambres à coucher, salon, cuisine et dinette. Casier, sous-sol, prise de courant auto extérieur, $110. par mois. Tél.: 653-4103 ou 661-7277.
51461 29-4 (1 ms) 118

2089 AVE ROYALE, Courville, 3 pièces, avec entrée "220", $26.00 par mois — Pour informations s'adresser à Tél.: 524-2556.
51441 29-4 (6 fs) 118

LIMOILOU 626 ou 640, 4e Rue près de l'église logement 4 et 5 appartements. Le 4 appartements est remis à neuf. "220". Tél.: 683-9728.
51620 5-5 (6 fs) 118

GIFFARD, logement de 3 pièces chauffé, près de l'église. S'adresser à 2394, ST-GEORGES, appt 1.
51474 30-4 (6 fs) 118

QUARTIER MONTCALM, avenue Moncton, 5 pièces, grand balcon, cuisine refaite à neuf par Gerco-Metal, ventilateur. 3e étage, vue splendide. Libre immédiatement, $95.00. S'adresser à Tél.: 527-6942.
51499 30-4 (1 ms) 118

QUARTIER MONTCALM, 10 pièces, avenue Moncton, 2 salles de bain, chauffé, 1er plancher, grand balcon, garage, salle de lavage, libre 1er juillet, $210.00 S'adresser à Tél.: 527-6942.
51500 30-4 (1 ms) 118

STE-CLAIRE D'ASSISE. — LOGEMENTS 2 pièces plus chambre de bain, un autre 3 pièces plus chambre de bain. TEL. : 523-4536.
3-5 (3 fs) 118

STS-MARTYRS

1059, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin. 1½, 2½, 3½ et 4½ et 6 pièces avec ½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour 681-6201; soir 681-3815.
51138 22-4 (1 ms) 118 j.n.o.

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle, Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur, Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus. 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
51015 17-4 (1 ms) 118

Logement meublés à louer

3 PIECES, Paroisse St-Sacrement, coin Marguerite-Bourgeoys, rez de chaussée $70., meublé $90., troisième $75. meublé $95., libre juin. Stationnement. Peinture. M. PINARD 653-8593.
51443 29-4 (12 fs) 118 C

Local à louer

CENTRE de Limoilou, magnifique bureaux pour professionnels ou hommes d'affaires. Toutes commodités, accessoires. — Tél.: 524-1989.
51305 23-4 (1 ms) 119 A

Machinerie

FLOAT King Tandem, 30 tonnes. Tracteur Caterpillar, D-9, modèle 18-A. — Tracteur Caterpillar D-7, modèle 3-T. Autobus Western Flyer, 40 passagers. MACHINERIE MAHEUX, 500, Avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-8940.
22-4 (1 ms) 120

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "bulidozer", avec "winch", 1 "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931.
51311 24-4 (1 ms) 120

Machines à coudre

REPARATIONS machines à coudre, toutes marques. Estimé gratuit, vendeur autorisé "Necchi". Aussi meubles machines à coudre style nouveau. Prix gros et détail. GERARD MERCIER, exreprésentant PFAFF, 745 rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-4523.
50804 7-4 (1 ms) 120 A

Maisons à vendre

RUE STE-URSULE, maison 10 unités (flats) revenu $138.00 par semaine. A vendre à termes faciles. Comptant requis $6,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.
51026 19-4 (1 ms) 127

QUARTIER Notre-Dame de Ste-Foy, belle résidence, 4 chambres à coucher, cuisine, dinette, salon, près école, transport, beau terrain, arbres, pelouse $15,000. M. L. S. Charles Rouleau, courtier. Tél.: 653-9112.
51446 29-4 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG CHALIFOUR INC. Tél.: 681-6389.
50895 9-4 (1 ms) 127

A VENDRE, maison en brique, 2 étages, 7 pièces, 35 minutes de Québec, près de la route "2", à Portneuf. Communiquer avec: Mme PATRICK COOK, Tél.: No, PORTNEUF 286-6289.
51308 4-5 (6 fs) 127

PLAIN-PIED, 7 grandes pièces finies très moderne, construction 1ère qualité, terrain boisé. Situé 935 Avenue Toronto Ste-Foy. S'adresser ARTHUR BOUCHER, constructeur Tél.: 681-1594
5076 9-4 (1 ms) 127

Maison à vendre

VILLE STE-FOY 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC. 2835, Chemin Gomin. Tél. : 653-3183 ou 653-4945
51016 17-4 (1 ms) 127

MAISON à revenus dans Ste-Foy, 1-7 et 2-4 pièces plus sous-sol. Directement du propriétaire. Pour informations s'adresser à Tél.: 653-1031.
51241 22-4 (12 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 à 12 logements ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
50783 12-4 (1 ms) 128

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
51512 1-5 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
51504 1-5 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION

DEMANDEZ notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandise à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857 - 859, rue St-Joseph est, Québec, P. Q.
51624 5-5 (1 ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

QUEBEC Démolition, matériaux de construction de toutes sortes, neufs, et usagés, plomberie, chauffage électrique. — Tél.: 872-9520.
50953 13-4 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél.: 842-1969.
50765 9-4 (1 ms)137

25,000 pieds de planches 1¼ pouce, 50,000 solliveaux 3 x 10 de 15 pieds, 25,000 pieds 3 x 3, 3 x 4, clairs de clous, 50,000 pieds B.C. Fir 6 x 12, 12 x 12, de 12 pieds. — MARCEL FORTIN, ENTREPRENEUR en Démolition. — Tél.: 523-9609.
51610 4-5 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1095. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisines de restaurants Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
51008 15-4 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec 3. Tél.: 524-1480.
51626 5-5 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladie vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures — Tél.: 524-4061.
51623 5-5 (1 ms) 140

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE

Dr RENE BEAUSEJOUR, optométriste, examen de la vue, lunettes, 1118 est, rue St-Jean, Québec. Sur rendez-vous, le jour ou le soir. Tél.: 522-1803.
50762 8-4 (1 ms) 154 j.n.o.

On demande à acheter

SERAIT INTERESSE dans l'achat d'un commerce de lavage de vitres ou de service de conciergerie. Si intéressé écrire à Casier: 1837 l'Action, Québec.
51654 5-5 (6 fs) 155

Pianos à vendre

ACCORDAGE et réparation de pianos. Satisfaction garantie par accordeur d'expérience. Prix défiant toute compétition. Pour informations Tél.: 842-7970.
51007 14-4 (1 ms) 165

Pianos — Orgues

ENSEIGNERAIS piano à domicile ou à la maison N.-D. des Laurentides, Lac Beauport ou Loretteville etc. Informations 529-4422.
51277 23-4 (1 ms) 166

Réparation de balayeuses électriques

ESTIME gratuit. Réparation, balayeuse, polisseuse. Président. VACTRIC, etc. — PRESLOCK INDUSTRIES LTD, 474, des Commissaires, Québec. Tél.: 529-4172.
50842 8-4 (1 ms) 187 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558
51625 5-5 (1 ms) 189

Réparations tondeuses, bicycles

TONDEUSES, bicyclettes, fer repasser, bouilloire, mixette, chaufferette, grille-pain, soudure, réparations tout genre. Quincaillerie Côté, 1398, Chemin Ste-Foy. 527-4288.
51001 13-4 (1 ms) 190 C

Servantes demandées

BONNE pour petite famille, pas de cuisine. S'adresser à: Mme ROLAND TURCOT, 1375 DE Longueil. — Tél.: 527-4557.
51668 5-5 (6 fs) 198

Terrains à vendre

LOTS pour chalets sur rivière Montmorency (en haut), beau chemin, téléphone, électricité, vendrait tous les terrains en bloc. Vente à termes si désiré. — Pour informations, s'adresser à: M. A.-N. MORIN, 44, St-Cyrille-est. — Tél.: 524-1059
4-5 (1 ms) 210

Terres à vendre

TERRE A BOIS, comprenant culture, ayant 25 vaches laitières et des trules, et tout le roulant, à 1 mille du village St-Anselme. Informations 320-w 1.
51611 4-5 (15 fs) 212

Yachts — Canots

CANOT automobile de 14 pieds, marque "Peterbrough" Remorque marque "Schott". Moteur "Johnson" 5 forces. Si désiré vendu séparément.. Informations: 842

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Christelle et l'Empereur (T) à 7.15. Los Viciosos (Les Vicieux) (?) à 9.05. Fin à 10.35 hres.

CAPITOL. — Father Goose (AA) à 1.15, 5.05, 9.00. Island of the Blue Dolphins (T) à 3.15, 7.10.

CANARDIERE. — Barbara (D) à 12.45, 3.45, 6.40, 9.45. Comme s'il en pleuvait (A) à 2.10, 5.10, 8.05. Fin à 11.10. (3e semaine).

CARTIER. — La grande évasion (AA) à 12.00, 4.20, 8.40. A venir à 4.14, 8.34. Les joyeux voleurs (A) à 2.50, 7.10. Fin à 11.30.

CINEAC. — Un soupçon de vison (AR) à 1.00, 4.21, 7.42. Les rôdeurs de la plaine (A) à 2.39, 6.00, 9.21. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Hercule et la reine de Lydie (AR) à 1.30, 5.45, 9.45. Vacances d'été (AR) à 3.20, 7.50. Fin à 11.20 hres.

EMPIRE. — Sujet court (Symphonie de Rio) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. L'homme de Rio (AA) à 1.08, 3.08, 5.08, 7.08, 9.08. Fin, à 11.00 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Les nomades du Nord (AA) à 1.08, 6.11. Sujet court à 1.00, 7.23. Cette terre qui est mienne (A) à 2.26, 7.29. Blondes, brunes et rousses (A) à 4.27, 9.30. Fin à 11.14 hres.

LAIRET. — La Grande Evasion (AA) à 12.00, 4.20, 8.40. A venir à 4.14, 8.34. Les Joyeux Voleurs (A) à 2.50, 7.10. Fin à 11.30.

LAURIER. — Christelle et l'empereur (T) à 12.45, 4.20, 7.40. Nouvelles à 2.35, 9.30. Los Viciosos (?) à 2.50, 6.10, 9.45. Fin à 11.10 hres.

LEVIS. — Les Vikings attaquent (AR) à 7.30. Par dessus les moulins (AR) à 9.00 hres.

LIDO. — Médecin pour femmes (AR) à 6.10, 9.30. Sables brûlants (A) à 7.47 hres.

PARIS. — Sujet court à 12.30, 7.50. Caïn (AR) à 12.50, 3.55, 6.35, 10.00. Les Motorisées (AR) à 2.05, 5.10, 8.30. Actualités à 3.40, 8.20 hres.

PIGALLE. — Les Pique-assiettes (A) à 12.30, 3.20, 5.55, 8.50. Caïn (AR) à 1.50, 4.35, 7.25, 10.10. Actualités à 3.10, 8.40. Fin à 11.30 hres.

PRINCESSE. — Les Week-Ends de Néron (AR) à 12.30, 5.52. Sujet court à 1.57, 7.19. La vengeance aux deux visages (AR) à 2.03, 7.25. La Ballade des sans-espoirs (AR) à 4.21, 9.43. Fin à 11.14.

RIALTO. — Hercule et la reine de Lydie (AR) à 12.45, 4.19, 7.38. Nouvelles et annonces à 2.14, 9.07. Vacances d'été (AR) à 2.29, 5.48, 9.22. Fin à 11.02.

SILLERY. — En lettres de feu (AR) à 7.30. La foire aux illusions (A) à 9.31. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — Le prix de la luxure (D) à 7.30. Les rôdeurs de la plaine (A) à 9.15.

STUDIO 9. — Reprise le 9 mai avec "Le petit soldat" (AR).

VICTORIA. — Sujet court à 1.00, 5.00. Vacances d'été (AR) à 1.15, 5.15, 9.20. Hercule et la reine de Lydie (AR) à 3.25, 7.30. Fin à 11.20 hres.

Y's-a-POPPIN '65

présente

CATHERINE McKINNON

(du Don Messer Show)

à

L'INSTITUT CANADIEN

rue St-Stanislas

6, 7, 8 mai 8:30 h. p.m.

La Ligue des droits de l'homme s'est compromise (A. Flamand)

MONTREAL — (P.C.) — La Ligue des droits de l'homme "s'est compromise avec des mouvements qui veulent l'accaparer pour des fins égoïstes, et elle a ainsi perdu sa valeur", a déclaré au cours d'une interview accordée à un quotidien de la métropole Me Alban Flamand, vice-président de la Ligue, qui venait d'annoncer sa démission dans une lettre aux journaux.

Tout en précisant qu'il ne s'oppose pas à la présence de séparatistes, par exemple, dans la Ligue, au sein de laquelle toutes les opinions peuvent être représentées, M. Flamand, un des fondateurs de l'organisme, a accusé celui-ci de "n'intervenir qu'à la défense des bandits, des émeutiers, de personnes en un mot qui refusent péremptoirement de se soumettre à toute législation sociale raisonnable".

L'avocat montréalais ne s'oppose pas à ce que la Ligue prenne la défense d'un présumé meurtrier ou d'un criminel politique avoué, mais il reproche à l'organisme de descendre de la rue au milieu de mouvements populaires divers, tout en négligeant de formuler des suggestions positives conformément à son mandat.

Vente de $10 millions par Dosco au Mexique

Le gouvernement canadien va fournir 10 millions de dollars qui permettront de financer l'exportation au Mexique par Dominion Steel and Coal Corporation Limited (DOSCO), de Montréal, de rails et d'accessoires ferroviaires en acier.. La commande sera remplie par le chantier DOSCO de Sydney (N.-E.).

M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce, et M. Allan J. MacEachen, ministre du Travail, ont annoncé ensemble qu'ils déposeraient à la Chambre des communes un décret du Conseil autorisant la Société d'assurance des crédits à l'exportation à assurer le financement de l'achat des Chemins de fer nationaux du Mexique en vertu d'un accord de financement d'exportation à long terme.

L'entente de vente entre DOSCO et les Chemins de fer nationaux du Mexique est déjà signée et des entretiens qui se déroulent actuellement aboutiront à la signature d'une entente de financement entre les Chemins de fer de l'Etat mexicains et la SACE d'ici quelques semaines.

Comité sur le point de rédiger un plan scolaire

Le Comité régional de planification scolaire de la Chaudière avance lentement dans son travail. Il sera bientôt en mesure de rédiger le plan pour lequel il a été constitué et de faire ses recommandations aux autorités compétentes. Lors de sa 20e réunion, le 13 avril, le comité s'était prononcé sur la formation de sept secteurs dans le territoire soumis à son étude. A sa réunion du 21, il a fixé des pôles à ces secteurs, non sans qu'en certains cas ce choix ait donné lieu à d'ardentes discussions. Le vote ouvert ou secret a été pris dans chaque cas et le comité recommandera donc de créer des sous-centres scolaires à St-Georges, St-Prosper, St-Martin, St-Ephrem et Ste-Justine. Quant à cette partie du territoire qui n'est pas représentée au comité, ce dernier en est venu à la conclusion qu'il ne peut poser aucun geste officiel à son endroit, mais il mentionne en annexe officieuse au plan que l'établissement de pôles à St-Joseph et à Beauceville s'impose.

"Early Bird" au travail

PARIS (AFP) — Le satellite de télécommunications "Early Bird" oiseau matinal a relayé, hier après-midi, pour la première fois un programme de télévision en directe Europe-Amérique du nord, dans les deux sens.

Ce programme de "mondovision" a commencé à 1 h. p.m. HAE. Les téléspectateurs européens et américains virent défiler sur leur petit écran, en d'excellentes images, un orchestre jouant à Mexico, un autre se produisant dans la ville allemande d'Essen, des vues de Paris, de Rome, etc . . . Des images des stations qui ont relayé ce programme furent ensuite projetées : Pleumeur Bodou, Raisting, Fucino. On vit des marins soviétiques faisant escale à Portsmouth, le débarquement des "marines" à St-Domingue. Après une courte allocution du leader noir américain Luther King, prix Nobel de la paix, et des vues du Canada, la fanfare du 22e à Québec, ont put apercevoir l'avion américain le plus rapide, décollant de la base d'Edwards, aux Etats-Unis.

Puis le pape Paul XI a été vu lançant au monde son appel en faveur de la paix.

L'opération du coeur

Peut-être la séquence la plus impressionnante fut-elle une opération à coeur ouvert qui se déroulait à Houston, dans le Texas, et qu'ont suivie en direct des chirurgiens au siège de l'organisation mondiale de la santé, à Genève. A Yves Montant succéda le cosmonaute soviétique Leonov sortant de son "Voskhod", puis des vues d'Espagne, d'Italie et de plusieurs pays européens : la construction du futur avion supersonique franco-britannique "Concorde", l'usine marémotrice de la Rance, en Bretagne, le nouveau tunnel du mont Blanc, etc . . . Même les sportifs ne furent pas oubliés. Ce très beau programme s'acheva par le célèbre chant "ce n'est qu'un au revoir", entonné successivement dans plusieurs capitales, et par une ultime image de Bruxelles, siège de l'"Eurovision".

Importance de l'Expo 1967

"Je crains que mes compatriotes ne considèrent pas l'Expo '67 selon ses immenses répercussions mondiales et je leur demande, comme un devoir national d'en bien saisir toute l'importance, puisque le Canada sera alors marqué sur la scène mondiale", a déclaré en substance récemment, M. Edouard Fiset, architecte en chef de l'Expo 67 aux membres de la Société des hôpitaux universitaires de Laval réunis en assemblée générale à la Faculté de Médecine.

Si on considère que 46 pays sont déjà inscrits, soit déjà le nombre des pays figurant à l'exposition de Bruxelles, et que nous en attendons une soixantaine d'inscriptions, il n'est pas osé de dire que ce sera la plus grande entreprise dans laquelle le Canada se soit jamais lancé, a fait remarquer M. Fiset.

L'Expo 67 est, en Amérique du Nord, la première de son espèce, la première exposition mondiale de première classe présentée sous les auspices du Bureau International des Expositions. Sous le thème "Terre des hommes", les nations du globe se retrouveront pour proclamer leur foi en l'homme, son oeuvre, ses espérances et son avenir. Cet hommage prendra la forme de pavillons consacrés à la science, aux explorations à la vie moderne, aux arts et à l'industrie, bref, aux progrès infiniment divers dont s'enorgueillit le genre humain.

Inscriptions au "Grand prix d'Urbanisme"

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, annonce que jusqu'ici 33 artistes du Québec se sont inscrits au concours provincial pour la création d'un trophée que décernera le ministre des Affaires municipales à une municipalité de la province comme Grand Prix d'Urbanisme.

Ce grand concours, qui a été rendu public le 10 février dernier, est organisé conjointement par le ministère des Affaires municipales et le ministère des Affaires culturelles du Québec, et est ouvert à tous les artistes canadiens domiciliés au Québec.

Chaque artiste doit signer l'oeuvre présentée. Sont exclues les copies des oeuvres présentées antérieurement à des concours artistiques du Québec et du Canada, ainsi que les oeuvres déjà vendues ou celles provenant de l'extérieur du Québec. Les oeuvres primées à ce concours deviendront la propriété du ministère des Affaires municipales du Québec.

Les artistes sculpteurs et ceux qui pratiquent les arts décoratifs avaient jusqu'au 30 avril 1965 pour s'inscrire au concours.

Pour s'inscrire au concours, il suffisait d'en faire la demande, par écrit, au ministère des Affaires municipales, au soin de M. Dorval Brunelle, secrétaire exécutif, 817, Grande-Allée est, Québec 4, Qué.

SERVICES SPÉCIAUX

ENTREPOSEZ

VOS FOURRURES

chez un spécialiste
obtenez plus de service

HENRI DION

576, DE MAZENOD — 525-9702

50174 17-3 (1.mer.s. au 15-5) S.S.

Décès de Mme Adélard Couture

A St-Nazaire de Buckland est décédée dame Adélard Couture, née Désilda Forgues, à l'âge de 84 ans et 2 mois. Les funérailles auront lieu à St-Nazaire, samedi le 8 mai prochain à 10 heures a.m. Départ de la résidence de sa fille Mme Arthur Lachance, pour l'église paroissiale et de là, au cimetière de la paroisse.

La défunte laisse dans le deuil Mme Arthur Lachance, née Eva; Mme Daniel Lefebvre, née Madeleine; ses fils et belles-filles: Alfred Couture, de Montréal, et son épouse Albertine; M. Philippe Couture et son épouse, Anette Bergeron, de Lemieux; Alphonse Couture et Bernadette Joncas, de Miami, Floride; Ulric Couture, Marguerite Lemelin, de St-Romuald; Robert Couture, de Montréal; sa belle-fille : Mme Edouard Couture, de Rivière-du-Loup.

Décès de Mme W. Carbonneau

Mme Anna Gagné, épouse de M. Walter Carbonneau, ex-employé au Département du Revenu, est décédée le 3 mai 1965, à l'âge de 74 ans. Elle demeurait au 358, Rue Lavigueur.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses beaux-frères et sa belle-soeur: Mme Fortunat Bellavance de Ste-Germaine, M. Hector Charland, M. Hormidas Carbonneau de Lévis, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mme Carbonneau repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 120, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mai 1965, en l'église de St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière MontMarie de Lévis.

Décès de M. D. De Vito

M. Dominic De Vito, inspecteur du ministère de la Voirie, époux de dame Rose Manzi, est décédé le 4 mai 1965. Il demeurait au 734 ave Monk.

Outre son épouse M. De Vito laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses gendres : M. et Mme Irénée Cloutier (Olympia) de Montréal, Mlle Cécile De Vito, M. l'abbé David De Vito, M. Louis De Vito, M. et Mme Gene Benson (Louise) de Chicago, M. Gérard De Vito, son petit-fils, Maurice Cloutier, ses frères, sa soeur, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Jos eD Vito de Montréal, Mathieu De Vito de Pointe-Claire, M. Pasqualina De Vito de Campobasso, Italie, MM. et Mmes Léo De Vito de Montréal, Dominic Di Vita (Savario) de Québec, Mme Antonio Di Vita de Montréal, M. et Mme Pasqual Delfino de Montréal, Mme Clara Tozzi, de Montréal, Mme John Manzi, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. De Vito repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 ave Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu vendredi le 7 mai 1965 en l'église du Saint-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

Un uniforme distinctif

Au cours de la présente saison de navigation, le personnel des écluses de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent portera un uniforme distinctif de manière à pouvoir être facilement reconnu par les équipages des navires transiteurs et par le public.

Plus de 450 employés de l'Administration préposés aux installations se trouvant entre Montréal et Sault-Sainte-Marie porteront l'uniforme en question.

L'uniforme de base est constitué d'un seul vêtement bleu foncé, fabriqué de laine et de térylène.

L'uniforme des maitres-éclusiers comportera également une casquette d'officier, tandis que celui des manoeuvres des amarres comportera une légère casquette assortie. L'écusson de l'administration apparaitra sur les uniformes et les casquettes.

L'uniforme des employés de l'Administration de la voie maritime a été mis au point avec la collaboration de la Direction du perfectionnement interarmes du ministère de la Défense nationale.

avis de décès

BOURGET. — A Lévis, le 3 mai 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alfred Bourget, époux en premières noces de feu dame Emma Roy et en secondes noces de dame Emma Roger, demeurant à 22, rue Lagueux, Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.

Départ du salon funéraire Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 10 heures 15, pour l'église St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière de Lauzon.

4-5 (2 fs)

CARBONNEAU. — A Québec, le 3 mai 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Anna Gagné, épouse de M. Walter Carbonneau, ex-employé au département du Revenu, demeurant à 358, rue Lavigueur.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 50, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. 51633 4-5 (2 fs)

CORRIVEAU. — A St-Michel de Bellechasse, le 3 mai 1965, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Arthur Corriveau, époux de feu dame Régina Lamontagne, demeurant chez son neveu, M. Maurice Martineau, 3e rang, St-Michel de Bellechasse.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence de son neveu, 3e rang, à 8 heures 40, pour l'église St-Michel de Bellechasse et de là au cimetière St-Michel. 4-5 (2 fs)

COUTURE. — A St-Nazaire de Buckland, Qué., le 4 mai 1965, à l'âge de 84 ans et 2 mois, est décédée dame Désilda Forgues, épouse de feu M. Adélard Couture.

Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mai, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire chez sa fille, Mme Arthur Lachance, à 9 heures 45, pour l'église de St-Nazaire de Buckland, et de là au cimetière paroissial. 5-5 (2 fs)

DE VITO. — A Québec, le 4 mai 1965, est décédé M. Dominic De Vito, ex-inspecteur au ministère de la Voirie, époux de dame Rose Manzi, demeurant à 734, Monk.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. Prière de ne pas envoyer de fleurs 4-5 (3 fs)

DION. — A l'hôpital St-Michel, le 3 mai 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Donat Dion, époux de dame Jeanne Nadeau, demeurant à St-Gervais.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Le départ se fera du salon mortuaire A. Lacasse Enr., à 9 heures 50, pour l'église de St-Gervais et de là au cimetière paroissial. 4-5 (2 fs)

FABER. — A L'Ancienne Lorette, le 4 mai 1965, à l'âge de 65 ans et 6 mois, est décédée Mme Zélia Fortin, épouse de M. Albert Faber, industriel, demeurant à 2436, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 45.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 11 heures 15, pour l'église de l'Ancienne Lorette et de là au cimetière St-Charles. 5-5 (4 fs)

HAMEL. — A Québec, le 4 mai 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Odila Blanchette, épouse de feu M. Arcadius Hamel, demeurant autrefois à Parisville, comté de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 5-5 (2 fs)

HURENS. — A Montmorency, le 5 mai 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Hurens, employé à l'Anglo Pulp, époux en premières noces de feu dame Rose-Anna Tremblay et en secondes noces de dame Yvonne Levasseur, demeurant à 619, 116e rue, Montmorency.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boulevard Ste-Anne, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 5-5 (3fs)

JEAN. — A l'hôpital de Sept-Iles, le 3 mai 1965, à l'âge de 47 ans, est décédée dame Lucienne Santerre, épouse de M. Antonio Jean, demeurant à 419, Arneau, Sept-Iles.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium des Sept-Iles, 185 Lord, à Sept-Iles, à 8 heures 20, pour l'église de St-Joseph, et de là au cimetière paroissial. 5-5 (1 fs)

ROY. — A Québec, le 3 mai 1965, à l'âge de 79 ans et 11 mois, est décédée dame Lucie Bilodeau, épouse de M. Edmond Roy, demeurant à 287, rue de la Chapelle.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

51609 4-5 (2 fs)

SAVARD. — A St-Alban, le 4 mai 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Emilien Savard, époux de dame Laura Sauvageau.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, rue St-Eugène, à 9 heures 45, pour l'église de St-Alban et de là au cimetière paroissial. 5-5 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

DROUIN. — Samedi le 8 mai 1965, à 9 heures, en l'église de Giffard, sera chanté le service anniversaire de dame Jean-Paul Drouin, née Christiane Garon.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

51629 5-5 (3fs) S.A.

MARIER. — Samedi, le 8 mai 1965, à 10 heures, en l'église de Ste-Louise, L'Islet, sera chanté le service anniversaire de M. Léonce Marier, époux de dame Ernestine Gagné.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

51632 5-5 (1 fs) S.A.

MERCIER. — Samedi le 8 mai 1965, à 10 heures, en l'église de St-Vallier, comté de Bellechasse, sera chanté le service anniversaire de Mme veuve Napoléon Mercier, né Angélina Fortier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

51615 5-5 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. Signé: M. A. I. P. 51657 5-5 (2 fs) R.F.O.

Villes à l'honneur

Le Conseil canadien de la sécurité routière honorera prochainement les 98 villes canadiennes qui, au cours de l'année 1964, se sont distinguées par un bilan remarquable de sécurité routière. Les six villes de 40,000 âmes et plus qui, en 1964, ont enregistré la plus forte diminution dans le nombre des accidents fatals par 10,000 âmes, par rapport à l'année 1963, sont, par ordre d'importance : Sault-Ste-Marie, Ont.; Oakville, Ont.; Saint-Jean, N.-B.; Victoria, C.-B.; Fort-William, Ont.; Saint-Laurent, Qué.

Parmi les villes de 5,000 à 40,000 âmes, 92 seront honorées pour avoir terminé l'année 1964 sans une seule mortalité de circulation.

Les représentants des villes méritoires du Manitoba recevront leurs certificats au congrès du CCSR, à l'occasion d'un déjeuner qui sera servi le 5 mai. La remise des autres certificats du CCSR s'effectuera à la fin du printemps, ou à l'été, à l'occasion de fonctions particulières qui seront tenues sous les auspices des diverses organisations provinciales de sécurité.

Le conflit de St-Domingue

(D'après AFP, PA, Reuter et la Presse Canadienne)

Au moment où le calme règne à peu près partout à l'intérieur de la République Dominicaine, plus de 3,000 ressortissants américains et d'autres nationalités ont déjà été évacués de l'île, tandis que 14,000 soldats américains s'y trouvent déjà, déclarait-on hier soir de source officielle américaine, en faisant état des diverses informations parvenues au secrétariat d'Etat au cours de la journée.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Drs M. Giasson & B. Sutton

OPTOMÉTRISTES

P.-E. Tardif

OPTICIEN D'ORDONNANCES

595 est, Boul. Charest Tél.: 529-9721

AUJOURD'HUI

MERCREDI

CANAL **9 h. 30 a.m.**
5—Music

10 heures
5—Quebec School Telecast
11—Musique

10 h. 30
5—Across Canada

10 h. 58
11—Aujourd'hui à CBVT

11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Les tueurs", drame policier d'après une nouvelle d'Ernest Hemingway, avec Burt Lancaster et Ava Gardner. Un agent d'assurances enquête sur l'assassinat d'un employé de garage. Adultes, avec réserves.

11 h. 15
5—Chez Hélène

11 h. 30
5—Butternut Square

11 h. 50
5—CBV-TV News

12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés

12 h. 15
4—Les nouvelles

12 h. 25
4—Les nouvelles sportives

12 h. 30
4—Nécrologie

12 h. 40
4—De tout, de tous

12 h. 55
11—Téléjournal

1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "La grande Marnière", film de Jean de Marguenat, avec Fernand Ledoux, Jean Chevrier et Ginette Leclerc. Le drame de la haine qui oppose un châtelain sympathique à un paysan qui, par vengeance, veut sa ruine. Adultes.

1 h. 30
4—Super Bingo

2 heures
4—Féminité

2 h. 30
4—La sieste — "La femme que j'ai le plus aimée" — Film à sketches, avec Arletty, M. Balin et Lucien Baroux. A proscrire.
5—Music

2 h. 55
5—Opening

3 heures
5—Moment of Truth
11—Reflets (Magazine d'intérêt féminin)

3 h. 30
5—Take Thirty
11—Le temps de vivre

4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—As the World Turns
11—Bobino

4 h. 30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise

5 heures
4—Télé-Popeye
5—Dr Who
11—Coeur aux poings

5 h. 30
4—Rin Tin Tin
5—Music Hop
11—Mon amie Flicka

CANAL **6 heures**
4—Télé-Québec
5—Provincial Affairs
11—Jeunesse oblige — Le magazine avec Jean Duceppe — Invités : Les 30 A, un groupe théâtral d'avant-garde.

6 h. 15
5—London Line

6 h. 30
4—Nouvelles sportives
5—Spring Edition
11—Téléjournal

6 h. 40
4—La météo

6 h. 43
11—Supplément régional

6 h. 45
4—Les nouvelles

6 h. 48
11—Rond-point

7 heures
4—Poucet l'espiègle
5—Burke's Law
11—Aujourd'hui

7 h. 30
4—Les incorruptibles

8 heures
5—Red River Jamboree
11—Le pain du jour

8 h. 30
4—Invitation — "Les aventuriers de l'air" — Avec Ginette Leclerc, E. Labourdette et Yves Furet. — Adultes.
5—Perry Mason
11—La cité sans voiles — Film policier.

9 h. 30
5—Festival — "Say Nothing"
11—Champ libre

10 heures
4—Devinez juste — Programme questionnaire.

10 h. 30
4—Emile Genest reçoit
5—Worl of the French Canadian Student
11—Téléjournal

10 h. 44
11—Supplément régional et météo

10 h. 53
11—Nouvelles sportives

11 heures
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Cinéma — "Toa", comédie sentimentale de Sacha Guitry, avec Lana Marconi, Jeanne Fusier-Gir, Robert Seller et Mireille Perrey. Un auteur de théâtre écrit une pièce sur l'aventure qu'il a eue avec une femme. Adultes, avec réserves.

11 h. 10
4—Les nouvelles sportives

11 h. 15
4—Heure exquise — "Les cadets de West Point" : (West Point Story). — Comédie musicale, avec James Cagney, Virginia Mayo et Doris Day. Jeune musicien new-yorkais, Elwin Bixby, est chargé par l'impresario Harry Eberhart, d'aider les cadets de West Point à monter leur revue de fin d'année, afin de convaincre son neveu, Tom Fletcher, charmant garçon doué d'une voix agréable, d'abandonner l'armée pour faire du music-hall. Adultes.
5—Viewpoint

11 h. 20
5—Sign Off

12 h. 30 a.m.
11—Fin des émissions

12 h. 45
4—Fin des émissions

DEMAIN

JEUDI

CANAL **9 h. 30 a.m.**
5—Music

10 heures
5—Canadian Schools
11—Musique

10 h. 28
11—Aujourd'hui à CBVT

10 h. 30
5—Across Canada
11—Long métrage — "Le volcan justicier"

11 heures
4—Musique
11—Long métrage — "Grandison le félon", drame, avec Karl Diehl, Ferdinand Mariam et Lucie Hoflich. Durant la guerre d'Indépendance, un fonctionnaire anglais marié à une Irlandaise trahit la cause des Irlandais dont il connait, par sa femme, tous les secrets. Adultes.

11 h. 30
5—Butternut Square

11 h. 50
5—CBC-TV News

12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés

12 h. 15
4—Nouvelles

12 h. 25
4—Nouvelles sportives

12 h. 30
4—Nécrologie

12 h. 40
4—De tous, de tous

12 h. 55
11—Téléjournal

1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage

1 h. 30
4—Super Bingo

2 heures
4—Féminité

2 h. 30
4—La sieste — "Légion d'honneur" — Drame, mettant en vedette Charles Vanel et Marie Bell. — Adultes et adolescents.
5—Music

2 h. 55
5—Opening

3 heures
5—Moment of Truth
11—La bonne fourchette — Les fromages

3 h. 30
5—Take Thirty
11—Le quotidien magique

4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—As the World Turns
11—Bobino

4 h. 30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise

5 heures
4—Télé-Popeye
11—Cadets de la forêt

5 h. 30
4—Ici Interpol
5—The Bowery Boys
11—Les Croquignoles

CANAL **6 heures**
4—Télé-Québec
11—Jeunesse oblige — Le vote à 18 ans

6 h. 30
4—Nouvelles sportives
5—Spring Edition
11—Téléjournal

6 h. 40
4—La météo

6 h. 43
11—Supplément régional

6 h. 45
4—Nouvelles

6 h. 48
11—Rond-Point

7 heures
4—Invitation de Fernand Gignac
5—McHale's Navy
11—Aujourd'hui

7 h. 30
4—Mots de passe — Questionnaire sur la langue française.
5—Candid Camera

8 heures
4—Les hommes volants — Ted McKeever et Jim Buckley.
5—Gomer Pyle
11—7ème Nord

8 h. 30
4—Cinéma Kraft — "Brèves amours" — Comédie, avec Michèle Morgan, Eleonora Rossi Drago. Dans un hôtel de sports d'hiver, entre Noël et le Nouvel An, arrivent la jeune Didi, gagnante d'un prix à la télévision, et son père, Alberto Moretti, qui se trouve assez déplacé parmi les riches hivernants. Tandis que la jeune fille trouve en France un charmant fiancé, Alberto se lance dans une intrigue sans espoir avec Paola, jeune femme délaissée par son mari. Adultes, avec réserves.
5—The Serial
11—Panique

9 heures
5—The Defenders
11—Pleins feux

10 heures
4—Adam ou Eve
5—The Rogues
11—Sextant

10 h. 30
4—Dernier recours
11—Téléjournal

10 h. 44
11—Supplément régional et météo

10 h. 53
11—Nouvelles sportives

11 heures
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Cinéma — "Jim-la-houlette", avec Fernandel, Mireille Perrey et Marguerite Moreno. Le secrétaire d'un écrivain dont la cote est à la baisse consent à se déguiser en bandit et à voler le dernier manuscrit de son maître. Comédie. Adultes.

11 h. 10
4—Nouvelles sportives

11 h. 14
5—Viewpoint

11 h. 15
4—Heure exquise — "Madame Miniver" — Etude de moeurs de William Wyler, avec Greer Garson et Walter Pidgeon. La vie d'une famille anglaise durant la dernière guerre mondiale. Tous.

11 h. 20
5—Sign Off

12 h. 30 a.m.
11—Fin des émissions

12 h. 45
4—Fin des émissions

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Choc. cerise Lowney, 1 lb	.99	Oeufs ext.-gros, 2 doux	1.05
Choc. Lowney, Moirs 5/	2.99	Devant veau complet, lb	.25
Marshmallows, pqt 16 oz	2/.55	Posse de veau	.55
Caramel, pqt 16 oz	.45	Langue de boeuf, la lb	.39
Papier ciré, 100 pieds	2/.49	Poule 'A' évis., 3 à 4 lbs	.29
Papier toil. Vogue	12/.99	Jambon cuit. fesse, lb	.54
Pois ,blé d'Inde, 20 oz	6/.99	Jambon épaule, la lb	.37
Crème tom., lég., 10 oz	9/.99	Foie lard, la lb	.29
Jus tomates Clark, 20 oz	6/.99	Bacon tranché, la lb	.55
Café Borden Inst., 5 oz	.74	Boeuf haut-côte, la lb	.43
Lait poudre B.L., 3 lbs	.89	Steak ronde dés., délicat.	.87
Choc. Jiffy, bte 2 lbs	.85	Lard haché, 2 lbs pour	.79
Pistache blanche, pqt	.37	Boeuf haché, 3 lbs pour	.99
Dattes sans noyau, lb	.19	Poulet 'A' évis. 5 à 6 lbs	.49
Pudd. à cuire, pqt 6 oz	3/.35	Creton français, la lb	.39
Biscuits Matelot, 2 lbs	.45	Lard salé entrelardé, lb	.39
Biscuits thé spécial, lb	.19	Graisse de lard, la lb	.15
Grosse orange Floride	2/.79	Sucre gran., 100 lbs	8.25
Pamplemousse Floride	9/.59	Pâte aliment., 20 lbs	2.75
Carotte, navets, 5 lbs	.25	Blé soufflé, 8 pintes	2/.69
Pommes fameuses, 5 lbs	.49	Savon A.B.C., gros	.67
Pommes fameuses, minot	2.75	Moutarde, le gallon	.99
Patates blanch., 50 lbs	2.75	Vinaigre Lyon	.79
Harengs frais, la lb	.19	Huile Kraft, le gallon	2.25
Filet sole, la lb	.49	Marg. Nucoa, en spéc.	2/.55

Acceptons les commandes de la campagne avec mandat-poste

Le gouvernement veut établir un système de planification économique nationale

Par BENOIT HOULE

OTTAWA. (P.C.). — Le secrétaire d'Etat a déclaré, au cours du débat sur le budget, que le gouvernement libéral avait incorporé pour la première fois dans son nouveau budget déposé en Chambre il y a une semaine un système de planification économique nationale.

M. Maurice Lamontagne a émis l'opinion hier que l'on se doit de considérer le Conseil économique du Canada dans toute discussion sérieuse et que l'on se doit, pour la même raison, de considérer ce nouveau budget relativement au premier rapport du conseil.

Le rapport, a dit le ministre, indique au gouvernement les buts à atteindre et les moyens à prendre pour y parvenir. Le budget marque une étape importante vers les objectifs visés.

Le rapport du conseil ajoute qu'il faudra créer au Canada 1,500,000 nouveaux emplois d'ici 1970 afin d'absorber la main-d'oeuvre et de continuer à assurer la prospérité du pays. M. Lamontagne signale que le gouvernement a réussi à créer 500,000 nouveaux emplois au cours des deux dernières années et qu'à ce rythme-là, l'objectif de 1,500,000 sera atteint en 1968.

Selon lui, les réductions d'impôt aideront à stimuler la croissance économique.

"Les rôles joués par les gouvernements fédéral et provinciaux ont beaucoup changé depuis 1867, a ensuite déclaré le ministre. En 1963, ils sont entrés dans une nouvelle ère quand le gouvernement fédéral a introduit sa nouvelle politique de fédéralisme coopératif".

Selon lui, le fédéralisme coopératif fait appel à l'interdépendance, à la consultation, à la coordination. "Toute autre forme de fédéralisme est dépassée, dit-il.

"L'un des premiers fruits du fédéralisme coopératif a été le régime national de retraite. Le programme, qui entre en vigueur le 1er janvier 1966, incorpore en effet les meilleurs aspects du premier programme fédéral et ceux du programme québécois".

ANTI-QUEBEC

M. Heward Grafftey PC-Brome-Missisquoi a déclaré de son côté que le nouveau budget est un budget où il faudra attendre les événements et qui ignore de plus les sérieux problèmes de la stabilité des prix, l'intégrité du gouvernement et la pauvreté rurale et urbaine.

Selon lui, les recommandations du Conseil économique ont été mal interprétées ou mises au rancart tout simplement.

M. Grafftey a plutôt demandé la convocation d'une conférence constitutionnelle nationale dans le but d'améliorer les relations fédérales-provinciales et d'élaborer une nouvelle constitution modernisée.

Il a ensuite accusé les libéraux de mener campagne contre le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qu'ils accusent d'être anti-Québec.

Selon M. Murdo Martin NPD-Timmins, l'intention de vendre la compagnie de la Couronne Polymer à la nouvelle Société de développement du Canada équivaut à une vente pure et simple des biens du peuple canadien.

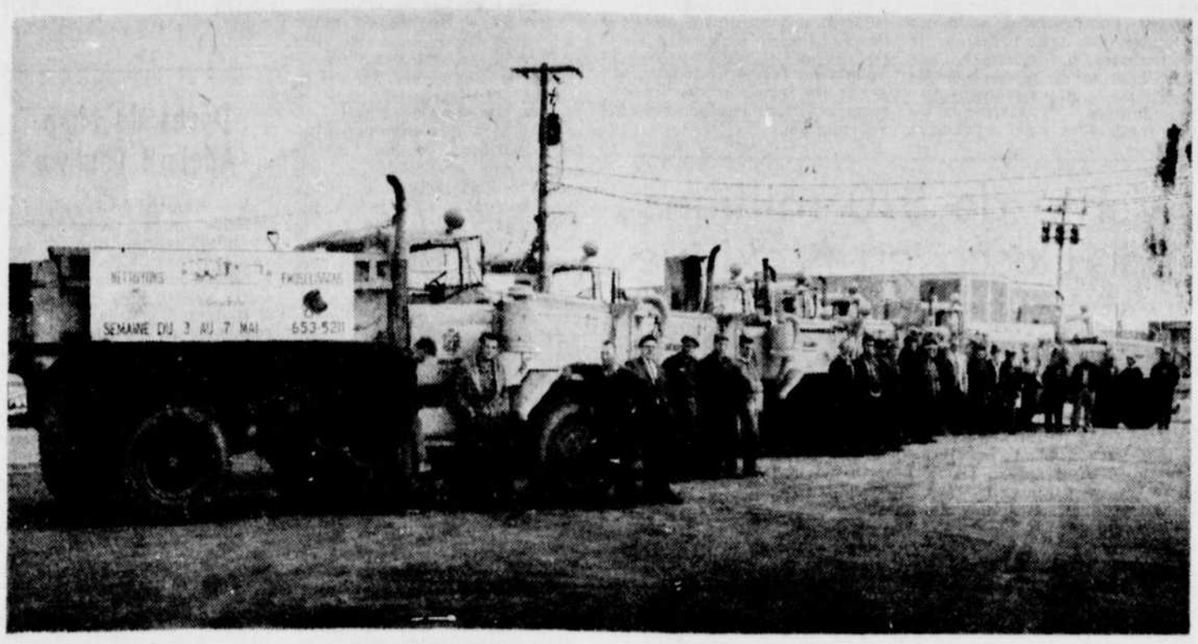

● NETTOYONS STE-FOY — C'est le mot d'ordre cette semaine dans la cité du maire Carter. En effet depuis 8.30 heures lundi matin le 3 mai une équipe de nettoyeurs sous la juridiction du conseil municipal de Ste-Foy et sous la surveillance de M. Marcel Jobin du service d'inspection de la cité s'est donnée pour mission de tout nettoyer à Ste-Foy. Avec l'aide des citoyens ces monsieurs "Net" vont nettoyer tous les foyers de la cave au grenier en plus de vider les terrains vacants de tous leurs déchets. Cette campagne comme nous le mentionnons plus haut a débuté lundi matin lors d'une cérémonie spéciale que présidait Son Honneur le maire Noël Carter. Ce dernier était accompagné du pro-maire, M. Ben Morin, du chef de police, et de messieurs Despatis, Jobin et Mainguy du service de la voirie. Cette grande campagne de nettoyage doit prendre fin vendredi soir. D'ici là les responsables font appel à la collaboration de tous les citoyens afin que toutes les ordures soient placées en bordure des rues où des camions passeront pour en faire la cueillette. L'équipe de nettoyeurs dispose de 9 camions pour faire son grand ménage. Ce genre de campagne existe à Ste-Foy depuis 1961. (N.L.)

L'opposition conservatrice et néo-démocrate accusée de faire preuve d'hypocrisie

OTTAWA (P.C.) — Le député créditiste de Sherbrooke, M. Gérard Chapdelaine, a accusé, hier soir l'opposition conservatrice et néo-démocrate de faire preuve d'hypocrisie depuis le début du débat sur le budget.

Parlant au cours de ce même débat, M. Chapdelaine a déclaré que son groupe du Crédit social fidèle à M. Robert Thompson avait cru bon d'accorder son appui au gouvernement libéral lors des deux motions de censure "parce que nous ne croyons pas en cette mesure désuète dont se prévaut l'opposition".

M. Chapdelaine ajoute que lors du premier vote, plusieurs conservateurs s'étaient absentés, ne sachant pas la position que prendraient les créditistes, afin de ne pas enregistrer de vote contre le gouvernement et ne pas le renverser.

"Lors du deuxième vote, ils étaient presque tous là, sachant que nous appuierions les libéraux, à voter contre le gouvernement.

"Sans la présence de sept personnes responsables en cette Chambre, le gouvernement aurait été renversé par 107 voix contre 104 et nous serions aujourd'hui en pleine période électorale".

Le gouvernement a été maintenu au pouvoir lundi soir par 111 voix contre 100 grâce à l'appui de sept créditistes et de deux indépendants.

"Or, poursuit M. Chapdelaine, personne ne veut d'élections en cette Chambre, et le peuple canadien n'en veut pas non plus. L'opposition a poussé un soupir de soulagement quand les résultats du vote ont été annoncés et a eu presque envie de nous féliciter".

"C'est là qu'elle manifeste son hypocrisie".

CRITIQUES

Selon le député de Sherbrooke, les libéraux n'auraient pas grand'chance lors d'une élection trop hâtive "parce que ce n'est pas le budget de M. Gordon qui va faire oublier immédiatement le scandale déclenché par M. Nielsen, l'affaire Rivard, ni celui des meubles, ni celui de l'affaire Dupuis".

"Quant aux conservateurs, ils ne sont pas mieux placés avec un chef omnipotent qui continue de perdre ses plumes dans un Canada privé du Québec".

"Les néo-démocrates jouent le jeu des vieux partis au cours de ces motions de censure et le Ralliement des créditistes, qui n'a pas été élu comme tel, est déjà lettre morte au Québec".

Selon lui, le ministre des Finances aurait dû hausser les exemptions fiscales de $1,000 à $2,000 pour les célibataires et de $2,000 à $4,000 pour les gens mariés au lieu de réduire les impôts de 10 pour cent afin d'aider les petits salariés et d'entreprendre réellement la lutte contre la pauvreté.

M. Herman Laverdière L - Bellechasse a de son côté lancé un plaidoyer en faveur des cultivateurs de sa région et demandé au gouvernement d'entreprendre des mesures hardies pour aider l'agriculture au lieu de se contenter des quelques timides mesures qu'il a annoncées jusqu'ici.

Trois projets approuvés

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral a accordé son approbation à trois projets de célébration du centenaire de la confédération, ceux de Drummondville, de Marieville et de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Drummondville se propose de construire un centre culturel et récréatif avec piscine et théâtre qui coûtera $600,000, dont les gouvernements provincial et fédéral défrayeront chacun $160,000.

Marieville songe à ériger une bibliothèque publique de $90,000. Le gouvernement fédéral y contribuera $30,000 et le gouvernement provincial, $42,000.

Ste-Anne-de-la-Pocatière érigera un centre social et culturel, contenant une bibliothèque, un théâtre et une salle de conférence qui coûtera $200,000. La contribution fédérale sera de $66,666 et celle du provincial, de $93,333.

Intervention des éditeurs canadiens

On demande d'effacer le projet de loi visant à empêcher la mainmise étrangère sur les journaux canadiens

OTTAWA — (P.C.) — Les représentants des quotidiens canadiens ont demandé au premier ministre Pearson, mardi, de laisser tomber le projet de loi du gouvernement visant à empêcher la mainmise étrangère sur les journeaux cana-

Ils ont représenté que la mesure constituait une violation de la traditionnelle liberté de la presse au Canada et qu'ainsi elle vient à l'encontre des meilleurs intérêts du pays et de ses journaux.

Le premier ministre promit de prendre la protestation en considération sans aller jusqu'à donner l'assurance que le projet de loi serait laissé en plan.

L'intervention des éditeurs avait pris la forme d'une résolution adoptée la semaine dernière à la réunion annuelle de l'Association des éditeurs de quotidiens canadiens, tenue à Toronto.

La délibération portait que les éditeurs tenaient à formuler leur formelle protestation contre la proposition insérée dans le budget par le ministre des Finances, M. Gordon, qui prohibe l'achat par des étrangers de journaux canadiens en refusant que les annonces parues dans un journal étranger soient déductibles de l'impôt sur le revenu.

Droit sacré

"Employer dans quelque degré ou manière que ce soit une contrainte fiscale ou une incitation en fait de réclame, en tant que moyen de régenter la presse de ce pays, ou son appartenance, constitue une violation fondamentale de la liberté, depuis longtemps établie, de la presse canadienne", énonçait l'ordre de jouer de l'association.

Le projet de loi est contraire aux libertés fondamentales du Canada et, s'il était adopté, créerait un précédent qui pourrait ouvrir la porte à des abus à l'avenir.

"Par conséquent nous demandons avec instance que ce projet de loi soit abandonné pour la raison qu'il est préjudiciable aux intérêts du Canada aussi bien que des journaux du pays".

Le voeu a été transmis à M. Pearson par une délégation de quatre messieurs ayant à leur tête le président de l'association, M. R. A. Graybiel, du "Windsor Star"; Basil Dean, de l'"Edmonton Journal", Aurèle Gratton, du "Droit", d'Ottawa, et R. S. Malone, des Free Press Publications, Winnipeg. L'entrevue dura 55 minutes. Elle eut lieu dans le bureau de M. Pearson à la Chambre des Communes.

Sud judice

Le ministre des Finances assistait aussi à l'entretien.

M. Graybiel déclarait à la suite de la rencontre que la délégation avait été l'objet d'un excellent accueil de la part de M. Pearson.

"Il a dit l'importance qu'il attachait au fait qu'une majorité écrasante des éditeurs de journaux canadiens, comme le faisait voir la résolution, faisait opposition au projet de loi, relata M. Graybiel. Il promit d'étudier notre cause et de nous informer de sa réponse dans quelques jours".

M. Graybiel rapporta que le premier ministre avait attribué la décision du gouvernement à ce propos à sa volonté de conjurer des difficultés constitutionnelles. Allusion sans doute au fait que les droits de propriété et les droits civils, sous lesquels pourrait tomber la possession des journaux, sont affaire de juridiction provinciale.

Interrogé au sujet de la déclaration faite par M. Gordon aux Communes, lundi soir, invitant les adversaires du projet de loi à avancer des contre-propositions, M. Graybiel répond que l'association des 103 éditeurs de journaux n'a pas autorisé son bureau à ce faire.

Projet de loi:

Pensions de retraite aux députés du Manitoba

Winnipeg (P.C.) — Un projet de loi visant à accorder des pensions de retraite aux députés du Manitoba a été soumis à l'assemblée législative de cette province hier, par le secrétaire provincial, M. Maitland Steinkopf.

Le bill prévoit une pension de $65 par mois pour un membre du parlement qui a pris part à huit sessions, selon le salaire actuel de $3,200 par année. En réalité, l'indemnité parlementaire est présentement de $4,800, mais elle comprend une allocation de dépenses de $1,600 qui n'est pas imposable.

Le projet, qui a été adopté en première lecture, autorise également des pensions plus élevées pour les ministres, le président de la Chambre et le chef de l'opposition, s'ils ont occupé leurs postes durant huit ans.

Conformément au salaire ministériel actuel de $12,500 par an, un ministre à la retraite pourra recevoir $242.50 par mois, plus $65 par mois à titre de député, soit un total de $306.50.

Selon les mêmes dispositions et relativement à leurs traitements respectifs de $6,000 et de $9,600 par année, le chef de l'opposition et le président des débats obtiendraient chacun $184 et $256 par mois.

Les députés et les ministres, selon le cas, devront contribuer 6 pour cent de leur indemnité ou de leur salaire. La pension sera versée dès que le législateur ne sera plus membre de l'assemblée. Aucune limit ed'âge n'est prévue, et les députés auront le choix de participer ou non à la caisse de retraite.

Les membres actuels de la législature pourront effectuer des contributions à effet rétroactif pour être admissibles aux pensions.

Selon M. Steinkopf, toutes les autres provinces canadiennes, sauf l'Ile-du-Prince - Edouard, possèdent une caisse de retraite pour leurs législateurs.

Aujourd'hui

CLUB D'ADMINISTRATION INDUSTRIELLE — au restaurant Lafayette, à 6h. 15 p.m.
SYNAGOGUE — à 8h. p.m. fête de l'anniversaire de l'Indépendance d'Israël.
JEUDI
KIWANIS QUEBEC — à 12h. 30 p.m., au Château Frontenac, dîner mixte de la Fête des Mères.

Il remporte la bourse "Leverhulme"

OTTAWA — (P.C.) — Serge Tousignant, 23 ans, de l'Ecole des beaux-arts de Montréal, a remporté la bourse Leverhulme qui lui permettra d'étudier la peinture pendant un an à Londres.

La nouvelle a été annoncée par la Galerie Nationale du Canada.

Tousignant pourra suivre pendant un an les cours de la Slade School of Fine Art à l'université de Londres. Il touchera une indemnité de $1,500 plus ses frais de voyage par avion entre le Canada et Londres.

Ses oeuvres seront en montre à la sixième biennale de la peinture canadienne qui s'ouvrira à la Galerie Nationale le 4 juin.

C'est M. William Townsend, de la Slade School, qui a choisi cette année, le gagnant de la bourse Leverhulme, créée il y a quatre ans.

Une enquête

OTTAWA — (P.C.) — Le ministre de la Justice a fait savoir hier que la gendarmerie royale faisait enquête sur l'explosion d'une grenade à Cowansville, au Québec.

Répondant à une question de M. Heward Grafftey, P.C. — Brome-Missisquoi, M. Guy Favreau a signalé qu'un officier de la GRC, le caporal Poirier, avait été légèrement blessé dans cette explosion et qu'il avait dû visiter l'hôpital.

Au Richelieu Ste-Marie

A l'occasion de la fête des mères, le Club Richelieu Ste-Marie aura comme conférencier invité M. Emilien Rochette, de Québec.

Ce diner mixte aura lieu à l'hôtel Mary Colgan, à Vallée-Jonction, jeudi soir, le 6 mai.

M. Rochette entretiendra son auditoire sous le titre: "Les mamans crient au secours..." (**)

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Intervention de Caouette

Des noms français à onze sociétés de la Couronne

OTTAWA (P.C.) — En vertu d'une proposition de loi presentée aux Communes par le chef du ralliement du crédit social, M. Caouette, des noms français vont être donnés à 11 sociétés de la Couronne. Celles-ci ne portaient jusqu'à présent que des noms anglais.

M. Caouette, qui présenta sa proposition lundi, fit observer qu'il n'était que juste que ces sociétés soient quelque peu francisées.

Ces 11 sociétés sont: Atomic Energy of Canada Ltd., Canadian Arsenals Ltd., Canadien National West Indies Steamship Ltd., Canadian Patents and Development Ltd., Defence Construction Ltd., Eldorado Aviation Ltd., Eldorado Mining and Refining Ltd., Northern Ontario Pipe Line Crown Corporation, Northern Transportation Company Ltd., Polymer Corporation Ltd. et Cornwall International Bridge Co. Ltd.

M. Caouette a suggéré qu'elles soient ainsi baptisées: Société canadienne de l'énergie atomique limitée, Société canadienne des arsenaux limitée, La Société de navigation du Canadien National, Les Antilles limitée, Société canadienne des brevets limitée, Société des constructions de défense limitée, La Société aérienne Eldorado limitée, La Société des mines et d'affinage Eldorado limitée, Société des pipe lines du Nord ontarien limitée, La Société de transport du Nord limitée, La Société Polymer limitée, La Société du pont international de Cornwall limitée.

Le dossier ne sera pas déposé

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Justice ne produira pas en Chambre le dossier de la faillite des Frères Max et Adolph Wefkind.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a demandé hier quand M. Guy Favreau, déposerait ce document à la Chambre afin de "lui permettre d'étudier les circonstances dans lesquelles deux membres du cabinet ont pu se procurer des meubles".

M. Favreau a indiqué qu'il avait déjà répondu à une semblable question posée par M. Erik Nielsen PC-Yukon et qu'il n'avait rien à ajouter.

"Le ministre pourrait-il nous répondre par un oui ou par un non ou tentera-t-il encore de nous cacher la vérité", a repris M. Diefenbaker.

"Je n'accepte pas cette insinuation, a déclaré le ministre, indigné. Il ne faut pas prétendre que je tente de cacher des faits quand c'est la loi qui m'interdit de déposer ces documents".

Les deux ministres en question, MM. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat et René Tremblay, ministre des Postes, ont tous deux expliqué précédemment aux Communes qu'ils n'avaient commis aucun acte illégal en se procurant des meubles des Frères Seikind, meubles qu'ils ont d'ailleurs payés.

Suggestion intéressante

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre a qualifié d'intéressante une suggestion faite hier par M. Clément Vincent, P.C. - Nicolet-Yamaska, relativement à la création d'un comité parlementaire qui étudierait les versions de l'hymne "O Canada" afin que le Canada adopte des versions française et anglaise identiques.

M. Pearson a assuré le député qu'il étudierait attentivement sa suggestion.

Le premier ministre a annoncé lundi qu'il espérait que l'hymne "O Canada" serait adopté comme hymne national officiel dès la présente session.

2e congrès de la Conférence de l'enfance

MONTREAL. (J.C.). — Des spécialistes de l'enfance, médecins, travailleurs sociaux, éducateurs, sociologues et psychologues, se réuniront du 31 octobre au 4 novembre prochain, à l'occasion du second congrès général de la Conférence canadienne de l'enfance.

Au cours d'une conférence de presse, récemment en l'hôpital Ste-Justine, M. Clément Thibert, président du Comité provincial de la Conférence, a déclaré que les problèmes de l'enfance seraient tout autant abordés pour l'enfant exceptionnel que pour l'enfant normal.

La participation des spécialistes ayant été limitée, plusieurs comités régionaux ont été formés afin de déléguer leurs représentants. Celui du Québec comprendra, outre M. Thibert, le Dr Lawrence Patterson, du centre Mackay, Mme Julienne Bégin-Larose, travailleuse sociale attachée à l'hôpital Ste-Justine, M. G. Gauthier, également de Ste-Justine, le Dr Allan Ross, directeur médical du Children's Hospital, ainsi que Mme Agnès Johnston, également du même hôpital, M. L. Sparow, de l'Association de paralysie cérébrale et le Dr Raymond Lafontaine, neurologue, président de l'Association du Québec pour l'enfance exceptionnelle.

SPECIALISTES NOMBREUX

Plusieurs spécialistes de l'enfance à l'étranger rehausseront de leur présence cette Conférence, l'automne prochain. On signale la venue au Québec du Dr Alba Myrdal, sociologue suédoise, membre de l'UNESCO et auteur de plusieurs volumes sur l'enfance.

Calendrier

MERCREDI, 5 MAI 1965
S. Pie V, pape et conf.
Demain:
S. Jean, Porte latine
SOLEIL: Lever: 4.21 Coucher: 7.05
LUNE: Lever: 8.49 Coucher: 0.19
Les marées de mercredi le 5
Hautes: 9.47 a.m. — 10.26 p.m.
Basses: 4.25 a.m. — 5.55 p.m.
Les marées de jeudi le 6 mai
Hautes: 10.35 a.m. — 11.21 p.m.
Basses: 5.35 a.m. — 6.44 p.m.
PHASES DE LA LUNE EN MAI
Nouvelle lune le 1er, à 6h. 56 a.m.
Premier quartier le 8, à 1h. 20 a.m.
Pleine lune le 15, à 6h. 52 a.m.
Dernier quartier le 23, à 9h. 40 a.m.
Nouvelle lune le 30, à 4h. 13 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"
Pas un papa, pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage.
Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes?
Espace payé par H. Péloquin.

'Qu'on coure' à L'ACTION
A QUI LES CLES de la VOLKSWAGEN?

ATTRIBUTION DE CETTE VOITURE le 15 MAI prochain!
Tous les abonnés de l'Action ont une chance... tous ceux qui ont recruté un nouvel abonné **ONT DEUX CHANCES ADDITIONNELLES.** Conservez votre abonnement pour être éligible lors de l'attribution des trois autres automobiles: Renault, Vauxhall, Anglia.
Téléphonez ou écrivez-nous pour renseignements additionnels. Signalez: 522-4771.
POUR LES VACANCES
Faites suivre votre journal l'Action à votre chalet ou tout autre endroit. Même pour 15 jours vous pouvez faire faire le changement.